

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

BULLETIN
DE
L'INSTITUT NATIONAL
D'HYGIÈNE

TOME 17

N° 4. — JUILLET-AOÛT 1962

PUBLICATION PÉRIODIQUE BIMESTRIELLE

*VIRTUTE DVCE CO-
MITE FORTITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE
AD SANITATEM

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
===== PARIS (VI^e) =====

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES

CANCER	569
Pronostic et évolution du cancer du sein (Etude comparative dans 5 pays)	569
VÉNÉRÉOLOGIE	595
Récapitulation des renseignements recueillis au cours de l'année 1961, concernant les statistiques des maladies vénériennes en France métropolitaine	595

NUTRITION

La consommation des matières grasses dans le Doubs	625
Etude sur la consommation des légumes et des fruits selon les espèces	667
Enquête sur l'alimentation du travailleur du bâtiment (Région parisienne, mai-juin 1961)	685

PÉDIATRIE

La mortalité fœto-infantile en 1961 (Troisième et quatrième trimestres)	707
Mortalité de l'enfant de première année dans le département de la Seine en 1961	715

ÉPIDÉMIOLOGIE

Statistiques épidémiologiques (Premier quadrimestre 1962)	729
---	-----

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Le logement français	751
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (Premier trimestre 1962)	803

Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS - PARIS

MALADIES SOCIALES

CANCER

PRONOSTIC ET ÉVOLUTION DU CANCER DU SEIN

(Etude comparative dans 5 pays.)

I. — L'ENREGISTREMENT DES CAS

Il y a quelques années s'est créé, à l'instigation du National cancer institute de Bethesda, un groupe de travail international spécialement orienté sur les résultats du traitement des différentes formes de cancer. Sous le vocable de « Ad hoc group on international cooperation in evaluation of end results » (1), il groupe les registres du cancer de 6 pays (ordre alphabétique) :

Angleterre (General register office).
Danemark (2) (Cancer registeret).
Etats-Unis (National cancer institute).
Finlande (Finish cancer registry).
France (Institut national d'hygiène).
Norvège (Cancer register of Norway).

(1) Groupe « Ad hoc » sur la coopération internationale dans l'évaluation des résultats à distance.

(2) Le registre de Copenhague n'a pas participé à l'enquête sur le cancer du sein.

En fait, aux U. S. A., l'Institut national du cancer de Bethesda groupe trois unités d'enregistrement des cancers dont la répartition géographique est différente :

— le registre central de Bethesda, le plus important, correspondant à 3 Etats : Californie, Connecticut et Massachussets;

— le registre constitué par un groupe de 5 hôpitaux universitaires. Il figure dans ce travail sous le générique de « U. S. hospitals »;

— le registre du Connecticut, le plus ancien des registres américains (1935), qui groupe 36 hôpitaux de cet Etat pour une population évaluée, en 1950, à 2 millions d'habitants.

Plusieurs réunions se sont tenues soit aux U. S. A., soit en Europe, au cours desquelles un programme de travail précis a été élaboré, chaque pays étant chargé d'étudier au nom du groupe l'évolution d'une forme particulière du cancer. C'est ainsi que la France s'est vue confier un travail d'ensemble sur les résultats du traitement du cancer du sein (1). On sait que cette localisation est habituellement la plus fréquente dans le sexe féminin. Les statistiques d'évolution sont donc numériquement très importantes et permettent d'utiles et fructueuses comparaisons sur le plan international.

Avant d'en envisager les divers aspects, il convient cependant de remarquer qu'il n'existe pas une homogénéité parfaite entre ces différents registres. Certains d'entre eux, comme les registres scandinaves, s'attachent véritablement à connaître la morbidité par cancer de l'ensemble du pays. Le système d'enregistrement est méthodiquement organisé et les statistiques qui en découlent sont représentatives de l'ensemble du pays. Mais ce qui est possible dans un pays de trois ou quatre millions d'habitants s'avère pratiquement irréalisable pour une grande nation de cinquante ou cent millions d'habitants. C'est ainsi que les registres américains ou anglais ne visent qu'à un enregistrement partiel et géographiquement limité des cas. Aux U. S. A., par exemple, de nombreux Etats ne collaborent pas avec l'Institut du cancer de Bethesda, ce qui ne permet pas de considérer comme absolument représentatives de la morbidité américaine les statistiques présentées dans ce travail.

La France, enfin, dispose d'un système d'enregistrement un peu particulier, puisqu'il ne porte que sur les malades des 22 centres anticancéreux de la métropole. Ces établissements spécialisés traitent approximativement 10 % des nouveaux cas apparus chaque année en France et sont fréquemment orientés sur les tumeurs justiciables des agents physiques.

Malgré ces différences de conception dans l'enregistrement des cas, on peut cependant admettre que les statistiques de ces différents pays

(1) Secondairement et dans un proche délai, cette étude sera étendue au cancer broncho-pulmonaire.

sont susceptibles de donner lieu à de fructueuses études comparatives, car le traitement du cancer du sein est parfaitement codifié. Il est pratiqué partout selon les mêmes méthodes, chirurgicales ou radiochirurgicales, les cas traités exclusivement par radiothérapie étant ceux où la chirurgie est contre-indiquée ou refusée par la malade.

Il en irait peut-être différemment si l'on avait en vue une autre localisation — le cancer lingual par exemple (1) — pour laquelle les conceptions thérapeutiques varient beaucoup selon les pays, les uns restant très attachés aux techniques chirurgicales, les autres accordant la préférence aux méthodes curie- et radiothérapiques.

II. — MODE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS THÉRAPEUTIQUES

Ce travail est limité aux tumeurs malignes du sein observées chez la femme, la rareté du cancer du sein chez l'homme ne permettant pas d'obtenir des taux de survie statistiquement valables.

4 groupes d'âges ont été choisis :

0-44 ans;
45-54 ans;
55-64 ans;
65-98 ans.

En outre un bilan d'ensemble est toujours présenté « tous âges réunis ».

Seuls ont été retenus dans cette étude les cas de cancer confirmés par un examen histologique, ce qui, pour le sein, n'élimine guère plus de 10 % des cas.

La répartition par « stade » s'écarte notablement des règles habituellement admises pour l'« Enquête permanente cancer ». Compte tenu des systèmes de codification des autres registres et aussi du fait que, dans l'appréciation du stade (T1 à T4), il peut exister des divergences notables entre les pays, il a été convenu de répartir les cas en deux grands groupes :

1° *Le groupe I, dit « localisé »*, correspondant aux tumeurs de petit ou moyen volume, n'envahissant pas massivement la glande mammaire, sans adhérence au grand pectoral et sans envahissement ganglionnaire ni métastatique.

2° *Le groupe II*, incluant tous les autres cas, c'est-à-dire les tumeurs s'accompagnant d'un envahissement ganglionnaire ou métastatique ainsi

(1) L'Enquête Permanente Cancer. Pronostic et évolution du cancer de la langue.

que les volumineuses tumeurs bloquant complètement la glande mammaire. Cette distinction, un peu grossière, a cependant le mérite de la simplicité et elle correspond, à coup sûr, à des différences très marquées dans le pronostic. L'étude des tableaux présentés ci-après nous le confirmera.

Le choix des méthodes de traitement a été volontairement simplifié; 5 grandes catégories ont été retenues :

1° *La chirurgie pure* qui, aux U. S. A., s'applique à la majorité des cas. Les tumeurs du sein comportent presque toujours, en effet, une indication opératoire. Nous n'avons retenu ici que la chirurgie d'exérèse, qu'elle soit limitée ou élargie. Dans ce groupe, entrent également les associations chirurgie/chimiothérapie et chirurgie/hormones, ces deux dernières thérapeutiques ne devant être considérées que comme un complément au traitement fondamental.

2° *La radiothérapie isolée*, moins fréquemment utilisée, car elle est rarement susceptible de guérir un cancer du sein.

3° *Les associations radio-chirurgicales* très utilisées en Europe, que la radiothérapie ait été exécutée avant ou après l'opération.

4° *Les autres traitements*, dont la portée est infiniment plus limitée et qui ne peuvent prétendre à guérir un cancer : traitements médicaux divers, chimiothérapie, hormonothérapie, etc. La chirurgie palliative ou à visée hormonale entre également dans cette catégorie.

5° Enfin, une rubrique spéciale a été prévue pour *les cas non traités* qui ne représentent qu'un très faible pourcentage de l'ensemble.

L'évolution n'a pas été étudiée année par année — ce qui risquait d'alourdir inutilement les tableaux —, mais sur 2 ans, 5 ans et 10 ans de surveillance. De petites divergences peuvent exister à ce point de vue entre les différents « registres », les uns comptant l'évolution à partir de la première consultation au centre hospitalier et les autres à partir de la date du diagnostic. En fait, le délai écoulé entre la première consultation et le diagnostic est généralement court dépassant rarement un mois ou deux, et l'on peut considérer que cette différence est négligeable dans l'appréciation de la survie.

Enfin, pour les registres américains et anglais une distinction a été établie entre les malades des années récentes (1950-1954) et les cas traités après la deuxième guerre mondiale (1945-1949). Dans l'ensemble, on peut admettre qu'il existe une légère amélioration du pronostic dans les cas postérieurs à 1950; elle se situe en moyenne autour de 2 à 3 %.

III. — LE CALCUL DES TAUX DE SURVIE

Rompant avec la présentation habituelle des résultats de l'« *Enquête permanente cancer* », nous nous sommes conformés dans ce travail aux règles édictées par le groupe « Ad hoc ». On ne trouvera donc pas ici les taux de survie bruts à 2, 5 et 10 ans, mais les taux de survie corrigés en fonction de l'espérance de vie; ce mode de présentation beaucoup plus rationnel évite — entre autres avantages — d'assombrir anormalement le pronostic des tumeurs des femmes âgées en raison de la mortalité naturellement élevée dans les groupes d'âges avancés (surtout après 65 ans).

Les taux de survie corrigés (ou taux relatifs de survie) sont obtenus en divisant le *taux de survie brut* observé chez les malades d'un groupe d'âge donné par le *taux de survie probable* (expected survival rate) d'un groupe de sujets de la population générale de même sexe et de même distribution d'âge. Théoriquement, cette population de référence devrait être indemne de la maladie que l'on étudie, en l'occurrence de cancer du sein. En pratique, ce facteur s'avère négligeable. A la suite des travaux de BERKSON et GAGE, ainsi que de CUTLER et collab., on peut admettre que la mortalité relative à une localisation donnée du cancer ne constitue qu'une fraction négligeable de la mortalité générale; par conséquent, les taux de survie calculés directement à partir de cette dernière fournissent une approximation suffisante pour la correction des taux bruts de survie. Plus précisément, à propos de l'évolution des tumeurs mammaires, MILMORE a montré que l'élimination du cancer du sein en tant que cause de décès n'a, dans la plupart des groupes d'âges, qu'un retentissement très faible sur les taux de mortalité générale du sexe féminin. Comme nous n'aurons ici à analyser ces taux que pour le cancer du sein, il est raisonnable d'admettre que ces corrections ne sont pas nécessaires et risqueraient même d'être excessives, alourdissant inutilement les calculs.

Nous ne donnerons pas le détail des opérations arithmétiques à effectuer pour calculer, par groupe d'âge, les taux de survie probable nécessaires à la correction des taux bruts de guérison. Ces calculs, basés sur les tables d'espérance de vie propres à chaque pays, ont été faits directement sur machines électroniques, ce qui représente évidemment le procédé le plus rapide; mais il est possible de les effectuer « à la main » en employant une méthode approchée, d'une manière relativement simple (1).

(1) Cf. l'article « The relative survival rate, a statistical methodology » par F. EDERER, L. M. AXTELL et S. J. CUTLER, dans l'excellente monographie (n° 6) « End Results and mortality Trends in cancer » publiée récemment par l'Institut national du cancer de Bethesda.

Qu'il nous suffise de préciser que la représentation graphique du taux de survie probable est pratiquement rectiligne *dans des intervalles d'âge* d'une trentaine d'années; il en résulte que le taux probable de survie pour un groupe de sujets situés *dans cet intervalle* est exactement donné par le taux observé pour l'âge moyen de cet intervalle. Autrement dit, le taux de survie probable à l'âge de 15 ans est valable pour le groupe d'âge 0-30 ans. Ce postulat est à la base de la méthode approchée de calcul dont il est inutile de donner le détail dans ce travail. Le calcul de l'erreur-standard sur les taux corrigés de survie pouvait présenter un certain intérêt; nous ne l'avons pas inclus dans les tableaux pour en faciliter la lecture. Nous nous sommes simplement interdits de calculer les taux lorsque la « population » était inférieure à 50 malades.

Bien que la proportion de malades perdus de vue soit peu importante dans chacun des 7 registres (3 à 4 % en moyenne), il est cependant nécessaire d'en tenir compte dans le calcul des taux de survie. La solution la plus simple a été adoptée : on a admis que la proportion de « guérisons » était la même parmi les malades perdus de vue que parmi l'ensemble des malades régulièrement suivis. Cette approximation facilite les calculs et semble correspondre assez bien à la réalité.

En règle générale, la « computation » des taux de survie a été réalisée par la méthode actuarielle qui est la plus utilisée par les services de statistique modernes.

IV. — LES RÉSULTATS THÉRAPEUTIQUES EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU STADE

Ils sont présentés dans les tableaux I à X, les cinq premiers correspondant au groupe I (tumeurs dites localisées), les cinq derniers au groupe II (tumeurs dites étendues; cf. chapitre I). La répartition des âges est la même pour ces deux groupes de tableaux.

A. — LE CHOIX DU TRAITEMENT SELON LE PAYS

Il semble bien que chaque pays — ou du moins chaque registre — ait ses tendances thérapeutiques propres. C'est ce qui ressort de l'examen du tableau A (extrait des grands tableaux I à X), qui schématise la proportion des divers modes de traitement utilisés selon les pays. On remarque que, dans le groupe « localisé » correspondant à ce que l'on

pourrait appeler les « bons cas », la tendance chirurgicale pure est la plus marquée aux Etats-Unis, spécialement au registre central où 90 % des cas sont traités par chirurgie seule. Peut-être convient-il de rappeler que nous sommes au pays d'HALSTED qui, il y a une cinquantaine d'années, a codifié, une fois pour toutes, une technique remarquable d'amputation du sein avec curage axillaire, technique devenue classique dans le monde entier. Les associations radio-chirurgicales sont propor-

TABLEAU A

Cancer du sein. Répartition des divers traitements.

		Chirurgie	Radiothérapie	Chirurgie + radiothérapie
<i>Groupe I (localisé). Tous âges.</i>				
<i>Europe.</i>	France	0,30	0,22	0,44
	Grande-Bretagne	0,28	—	0,60
	Finlande	0,18	—	0,75
	Norvège	0,10	—	0,90
<i>U. S. A.</i>	Connecticut	0,86	—	0,08
	U. S. Hospitals	0,78	—	0,17
	U. S. Central	0,90	—	0,08
<i>Groupe II (étendu). Tous âges.</i>				
<i>Europe.</i>	France	0,10	0,33	0,51
	Grande-Bretagne	0,20	0,09	0,70
	Finlande	0,18	—	0,80
	Norvège	0,06	0,05	0,85
<i>U. S. A.</i>	Connecticut	0,65	—	0,28
	U. S. Hospitals	0,54	0,09	0,34
	U. S. Central	0,64	0,06	0,25

tionnellement plus utilisées (17 %) dans les hôpitaux généraux (U. S. hosp.).

Une tendance sensiblement différente s'observe dans les pays européens : la Norvège, qui dispose d'instituts de radiothérapie remarquablement équipés, a une préférence marquée pour les associations radio-chirurgicales (90 %) qu'on retrouve d'ailleurs également — mais sensiblement atténuée — en Grande-Bretagne et en Finlande; seule la France présente une répartition relativement homogène des divers modes de traitement, réservant cependant la préférence aux associations radio-chirurgicales (44 %). On peut s'étonner de la proportion relativement élevée de malades traitées exclusivement par radiothérapie (22 %),

dont l'action thérapeutique est rarement salvatrice dans une tumeur mammaire, même à son stade de début; il faut considérer qu'il s'agit souvent là de radiothérapie pré-opératoire faite au centre anticancéreux, alors que la malade est ensuite opérée, soit à l'hôpital général, soit en clinique privée; l'intervention n'est plus dès lors signalée au centre. Ces cas comprennent également une certaine proportion de malades qui refusent l'amputation du sein.

Les mêmes tendances, quoiqu'un peu plus nuancées, se retrouvent pour

TABLEAU B

Cancer du sein. Répartition des divers traitements.

		Chirurgie	Radiothérapie	Chirurgie + radiothérapie
<i>Groupe I (localisé). Age 0-44 ans.</i>				
<i>Europe.</i>	France	0,28	0,19	0,49
	Grande-Bretagne	0,33	—	0,64
	Finlande	0,15	0,05	0,80
	Norvège	0,02	—	0,98
<i>U. S. A.</i>	Connecticut	0,90	—	0,10
	U. S. Hospitals	0,77	—	0,18
	U. S. Central	0,89	—	0,10
<i>Groupe I (localisé). Age 55-64 ans.</i>				
<i>Europe.</i>	France	0,30	0,21	0,46
	Grande-Bretagne	0,32	0,02	0,65
	Finlande	0,17	0,05	0,78
	Norvège	0,04	—	0,95
<i>U. S. A.</i>	Connecticut	0,89	—	0,11
	U. S. Hospitals	—	—	—
	U. S. Central	0,87	—	0,11

le groupe II (tumeurs étendues ou déjà métastasées). La chirurgie pure reste la technique de choix aux Etats-Unis, alors que les associations radio-chirurgicales confirment leur prépondérance en Europe. Les amputations isolées du sein sont rarement pratiquées en Norvège (6 %) et en France (10 %). Il est certain qu'en présence d'un envahissement ganglionnaire la radiothérapie post-opératoire, malgré ses limites, peut apporter une sécurité complémentaire.

Il nous est apparu intéressant de vérifier si ces tendances thérapeutiques constatées, tous âges réunis, se retrouvent identiques dans chaque groupe d'âge.

Le tableau B le confirme à l'évidence pour les groupes 0-44 ans et

55-64 ans (tumeurs localisées). Ce tableau se passe de commentaires, mais on peut toutefois remarquer que la prédominance radio-chirurgicale est encore beaucoup plus marquée pour les femmes jeunes en Norvège (98 %), ce qui revient à dire que la radiothérapie pré- ou post-opératoire est quasi systématique dans les grands instituts norvégiens.

On peut évidemment se demander s'il existe des raisons profondes à ces divergences importantes dans l'orientation thérapeutique propre à chaque pays. Sans doute la spécialisation du médecin-chef du centre hospitalier peut-elle orienter les traitements dans un sens particulier; ce peut être le cas de la France où les chefs de centre sont fréquemment des radiothérapeutes. Il nous est difficile, à ce propos, d'évoquer les pays étrangers dans l'ignorance où nous sommes de la spécialisation des chefs des centres hospitaliers. Par ailleurs, il est difficile d'admettre que les cas traités soient différents selon les pays, surtout sur un ensemble de plusieurs milliers de cas. Leur répartition en 2 groupes (localisés et étendus) est très simple et n'implique aucune finesse d'interprétation délicate. On peut donc admettre que les cas des divers pays sont comparables. Confirmation nous en serait donnée par la proportion très homogène des cas de cancers « localisés » qui s'établit autour de 42 % pour les 5 pays étudiés. Enfin, un dernier point sur lequel l'homogénéité des registres nous paraît se confirmer est la similitude remarquable de la répartition par groupe d'âge selon les pays; les proportions sont partout très voisines, sauf peut-être en Finlande où la proportion des femmes âgées (65-98 ans) est sensiblement plus faible qu'aux U. S. A.

B. — LES RÉSULTATS EN FONCTION DU TRAITEMENT

Si cette étude est possible en raison de l'homogénéité satisfaisante des « populations », elle est par contre difficile en raison des divergences très marquées dans les tendances thérapeutiques de chaque pays. On ne saurait comparer les résultats d'un même traitement entre deux pays dont l'un ne l'emploie presque pas, et l'autre l'utilise dans 80 à 90 % des cas.

Ainsi, il serait dénué de sens de comparer les résultats de la chirurgie pure entre Scandinavie et U. S. A., mais on peut :

- comparer un même traitement entre les pays (ou registres) où il est utilisé avec une fréquence semblable; par exemple : la chirurgie entre les trois registres américains, ou bien l'association radio-chirurgicale entre les quatre pays européens;
- comparer deux traitements différents à l'intérieur d'un même pays si leur fréquence d'utilisation n'est pas trop différente; par

exemple : chirurgie et association radio-chirurgicale en France pour les cancers « localisés » ou bien dans les hôpitaux américains pour les tumeurs « étendues » ;

- comparer les résultats de deux thérapeutiques différentes entre deux pays ou deux groupements différents; par exemple : association radio-chirurgicale en France et en Norvège, avec les techniques chirurgicales pures utilisées par préférence aux U. S. A.

D'autres comparaisons seraient encore possibles grâce à la lecture des tableaux I à X. Nous nous bornerons à en extraire deux, synthétisées dans les tableaux C et D.

a) Résultats dans un même pays, tous âges en fonction du traitement (tableau C).

TABLEAU C

	Nature du traitement	U. S. Central	Angleterre et Galles	France
<i>Cancers « localisés » à 5 ans.</i>	Chirurgie	0,85	0,80	0,86
	Chir. + rayons X..	0,76	0,70	0,72
<i>Cancers « étendus » à 5 ans.</i>	Chirurgie	0,50	0,50	0,53
	Chir. + rayons X..	0,44	0,47	0,46

On constate que, d'une façon générale, les résultats de la chirurgie isolée sont supérieurs à ceux des associations radio-chirurgicales. Ceci ne signifie pas que la radiothérapie pré- ou post-opératoire diminue les chances de guérison, mais signifie plus simplement que le chirurgien tend à confier au radiothérapeute les cas qui lui laissent quelque inquiétude, soit en raison de l'accroissement rapide de la tumeur ou de la tendance infiltrante, soit en raison du compte rendu pessimiste de l'anatomo-pathologiste. En d'autres termes, les associations radio-chirurgicales correspondent plus volontiers aux cas de pronostic réservé.

Cette restriction posée, on peut admettre que les différences observées entre les deux méthodes thérapeutiques ne sont généralement pas significatives, surtout dans le groupe II. C'est surtout en France, pour le groupe I (86 % et 72 % de survie à 5 ans), que le test de signification serait valable.

b) Résultats en fonction du traitement dans divers pays, tous âges (tableau D).

TABLEAU D

	Nature du traitement	U. S. Central	Angleterre et Galles	Norvège	France
<i>Cancers « localisés » à 5 ans.</i>	Chirurgie	0,85	—	—	—
	Chir. + rayons X.	—	0,70	0,82	0,72
<i>Cancers « étendus » à 5 ans.</i>	Chirurgie	0,50	—	—	—
	Chir. + rayons X.	—	0,47	0,46	0,46

Si l'on compare les résultats de la chirurgie aux U. S. A. avec ceux des associations radio-chirurgicales en Europe, on ne constate guère de différence (significative) pour le groupe II, malgré la légère supériorité des résultats américains.

Dans le groupe I, par contre, les différences sont significatives entre Norvège-U. S. A., d'une part, et Angleterre-France, d'autre part. Nous ne croyons cependant pas qu'il faille tirer de ces résultats des conclusions trop formelles, ne serait-ce qu'en raison des restrictions exposées à propos du tableau C.

C. — LES RÉSULTATS SELON LE PAYS (OU LE REGISTRE)

Nous ne méconnaissons pas que la comparaison des résultats thérapeutiques entre pays (ou entre registres) soit à bien des égards critiquable. Ces registres, nous l'avons vu, n'ont ni la même origine ni la même définition, mais nous avons noté, chemin faisant, certaines similitudes qui autorisent, croyons-nous, un bref sondage sur ce problème particulier.

a) Résultats tous âges et tous traitements réunis, dans les divers registres (tableau E).

Ce regroupement des données élimine par conséquent l'action du traitement et celle de l'âge.

Il semble donc, à première vue, que certains pays obtiennent des résultats meilleurs que d'autres. Ce serait le cas du groupe U. S. A.-Norvège, par opposition au groupe Angleterre-Finlande-France. A vrai dire, les différences ne sont pas très significatives et il faut se garder de toute conclusion à ce sujet.

TABLEAU E

	U. S. Central 1950-1954	U. S. Hospitals 1950-1954	Connecticut 1950-1954	Norvège	Anglet. et Galles	Finlande	France
<i>Cancers « localisés » à 5 ans.</i>	0,83	0,82	0,79	0,81	0,73	0,72	0,74
<i>Cancers « étendus » à 5 ans.</i>	0,44	0,40	0,42	0,42	0,44	0,39	0,39

b) On peut essayer de reprendre ces résultats par *groupe d'âges* (tableau F), ce qui élimine en principe l'action du traitement.

Cette comparaison est intéressante, car elle montre bien que, si l'influence de l'âge est à peu près nulle dans un même pays (nous y reviendrons), les mêmes différences persistent entre les divers registres. Beaucoup d'entre elles ne sont d'ailleurs pas significatives. Parmi celles qui le sont, signalons, dans le groupe 55-64 ans, la confrontation U. S. Central-Finlande : 0,83 et 0,68.

TABLEAU F

Résultats à 5 ans. Groupe I (localisé).

Groupes d'âges	U. S. Central 1950-1954	Connecticut 1950-1954	Norvège	Angleterre + Galles	Finlande	France
0-44 ans	0,83	0,81	0,84	0,71	0,78	0,71
45-54 ans	0,81	0,80	0,81	0,74	0,72	0,75
55-64 ans	0,83	0,79	0,82	0,74	0,68	0,74
65-98 ans	0,84	0,78	0,78	0,75	0,71	0,77

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que les pays sont représentatifs d'une tendance thérapeutique ainsi que nous l'avons précédemment remarqué; de sorte que les divergences plus ou moins sensibles relevées dans les résultats peuvent être, pour une part, sous la dépendance du traitement appliqué. En définitive, ce tableau évalue tout autant le choix de la méthode que les résultats selon les pays.

D. — LES RÉSULTATS SELON L'ÂGE

Nous venons de voir (tableau F) qu'à 5 ans de surveillance, les malades du groupe I présentent des taux de survie tout à fait comparables dans les divers groupes d'âge. Cette notion essentielle demande à être con-

firmée après 2 et 10 ans de surveillance. C'est précisément le but du tableau G, établi pour la France, les Etats-Unis (U. S. Central), et la Finlande.

TABLEAU G

	Groupes d'âges	Taux corrigés de survie à		
		2 ans	5 ans	10 ans
FRANCE Groupe I. Localisé.	0-44 ans	0,85	0,71	0,63
	45-54 ans	0,89	0,75	0,67
	55-64 ans	0,87	0,74	0,65
	65-98 ans	0,88	0,77	0,60
U. S. Central 1950-1954 Groupe I. Localisé.	0-44 ans	0,95	0,83	0,70
	45-54 ans	0,95	0,81	0,68
	55-64 ans	0,94	0,83	0,73
	65-98 ans	0,94	0,84	0,72
FINLANDE Groupe II. Etendu.	0-44 ans	0,63	0,38	—
	45-54 ans	0,63	0,44	—
	55-64 ans	0,61	0,38	—
	65-98 ans	0,54	0,34	—

Il aurait été facile d'étendre cette comparaison à d'autres pays; les résultats en auraient été tout à fait superposables. On peut donc admettre que, dans un même pays, l'influence de l'âge sur le pronostic du cancer du sein est à peu près nulle. Les petites variations dans les taux de survie (85-89, 89-87, 87-88, etc.) ne sont pas significatives. Une telle conclusion n'est rendue possible que grâce à l'utilisation des taux de survie corrigés en fonction de l'espérance de vie. Les taux bruts, en effet, mettraient en évidence des écarts beaucoup plus sensibles entre les divers groupes d'âge.

Il est également intéressant de vérifier si, à traitement égal et dans le même pays, l'influence de l'âge s'avère encore négligeable. Le tableau H établi, d'une part pour la France et le Connecticut (chirurgie pure), d'autre part pour la Norvège et le registre central américain (associations radio-chirurgicales), en apporte la confirmation. Seul, le groupe « localisé » a été étudié, mais il est facile de vérifier que les résultats s'étendent également au groupe II.

Les différences relevées en fonction du groupe d'âge ne sont jamais franchement significatives. Dans certains registres (France), les taux de survie à 5 ans, observés chez les femmes âgées, sont un peu meilleurs que ceux observés chez les femmes jeunes; dans d'autres (U. S. Central, Norvège), on observe le phénomène inverse. De toute façon, il ne s'agit

là que de divergences peu importantes, pratiquement dénuées de signification.

On peut donc conclure que, sur un ensemble important de cas et à traitement égal, le pronostic global du cancer du sein n'est pas plus sombre pour les femmes jeunes que pour les femmes âgées, compte tenu de l'espérance de vie propre à chaque groupe d'âge.

TABLEAU H

	Groupes d'âges	Taux corrigés de survie à		
		2 ans	5 ans	10 ans
FRANCE Groupe I. Localisé. Chirurgie.	0-44 ans	0,94	0,86	0,81
	45-54 ans	0,93	0,86	0,79
	55-64 ans	0,92	0,83	0,74
	65-98 ans	0,95	0,91	—
U. S. A. CONNECTICUT Groupe I. Localisé. Chirurgie.	0-44 ans	0,94	0,81	0,75
	45-54 ans	0,96	0,82	0,72
	55-64 ans	0,94	0,81	0,73
	65-98 ans	0,95	0,82	0,61
U. S. Central Groupe I. Localisé. Chir. + Rad.	0-44 ans	0,95	0,81	—
	45-54 ans	0,91	0,76	—
	55-64 ans	0,85	0,77	—
	65-98 ans	0,93	0,70	—
NORVÈGE Groupe I. Localisé. Chir. + Rad.	0-44 ans	0,95	0,84	—
	45-54 ans	0,93	0,81	—
	55-64 ans	0,97	0,83	—
	65-98 ans	0,93	0,82	—

Cette notion est très importante, car on a souvent insisté sur le pronostic plus sombre des tumeurs mammaires apparues avant la ménopause, contrastant avec l'évolution plus lente et plus favorable des squirrhes de la femme âgée. Cette opposition est sans doute valable pour des cas particuliers, mais sur un ensemble de plusieurs milliers de cas elle se trouve infirmée. C'est là un des mérites des grandes enquêtes statistiques poursuivies à l'échelle nationale, que d'apporter des conclusions que ne permettraient pas d'entrevoir des études plus limitées poursuivies dans le cadre d'un service hospitalier.

Au total, malgré des divergences relativement minimales dans la qualité des résultats, on peut admettre que, parmi les pays membres du groupe « ad hoc », il existe une certaine homogénéité dans l'évaluation du pronostic des tumeurs mammaires. Les chances de survie sont essentiellement conditionnées par le degré d'extension tumorale : dans l'ensemble,

une tumeur strictement localisée à la glande permet d'espérer près de 80 % de survie à 5 ans (taux corrigé). En cas d'envahissement régional ou à distance (adénopathies, métastases, etc.), les chances de survie diminuent de moitié, dépassant à peine 40 % à la cinquième année.

La lymphophilie habituelle du cancer du sein entraîne malheureusement, dans tous les pays, une prédominance certaine des formes envahissantes.

Travail de la Section Cancer présenté par
J. LEGUÉRINAIS et X. GELLE.

TABLEAU I. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 0-44 ans. Groupe I, « localisé ».

Registres.....		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
Chirurgie.	2	500	92	653	95	78	94	102	93	227	90	302	94	4	—	192	91	311	92	34	—	157	94
	5	—	79	—	84	—	84	—	81	—	75	—	81	—	—	—	77	—	81	—	—	—	86
	10	—	72	—	74	—	76	—	79	—	69	—	75	—	—	—	66	—	—	—	—	—	81
Radiations.	2	3	—	2	—	0	—	2	—	0	—	0	—	0	—	8	—	20	—	10	—	107	74
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie + radiations.	2	90	83	74	95	29	—	23	—	50	76	34	94	223	95	398	83	594	88	174	95	270	84
	5	—	67	—	81	—	—	—	—	—	65	—	—	—	84	—	64	—	66	—	77	—	67
	10	—	38	—	—	—	—	—	—	—	54	—	—	—	—	—	53	—	—	—	—	—	57
Aucun.	2	7	—	5	—	0	—	4	—	2	—	0	—	0	—	0	—	4	—	2	—	15	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres.	2	0	—	—	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	5	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous traitements.	2	600	90	734	95	107	95	131	93	279	88	336	94	227	95	600	86	932	89	220	94	554	85
	5	—	77	—	83	—	86	—	78	—	73	—	81	—	84	—	68	—	71	—	78	—	71
	10	—	69	—	70	—	79	—	77	—	66	—	74	—	—	—	57	—	—	—	—	—	63

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU II. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 45-54 ans. Groupe I, « localisé ».

Registres.....		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
Chirurgie.	2	545	93	667	96	103	95	134	98	234	92	306	96	22	—	245	92	403	93	54	90	233	93
	5	—	80	—	83	—	88	—	90	—	80	—	82	—	—	—	80	—	80	—	—	—	86
	10	—	66	—	71	—	72	—	81	—	66	—	72	—	—	—	70	—	—	—	—	—	79
Radiations.	2	6	—	7	—	2	—	0	—	2	—	3	—	0	—	22	—	25	—	6	—	158	86
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	69
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66
Chirurgie + radiations.	2	82	81	73	91	16	—	29	—	46	—	27	—	354	93	496	86	714	89	250	90	377	87
	5	—	72	—	76	—	—	—	—	—	—	—	—	—	81	—	68	—	71	—	74	—	71
	10	—	66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55	—	—	—	—	—	61
Aucun.	2	7	—	6	—	1	—	2	—	1	—	3	—	0	—	—	—	14	—	2	—	18	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres.	2	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	—	—	—	—	0	—	6	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous traitements.	2	640	91	753	95	122	96	165	96	283	89	339	94	376	93	764	88	1156	90	312	90	792	89
	5	—	78	—	81	—	88	—	85	—	78	—	80	—	81	—	71	—	74	—	72	—	75
	10	—	66	—	68	—	72	—	77	—	65	—	71	—	—	—	59	—	—	—	—	—	67

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU III. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 55-64 ans. Groupe I, « localisé ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
Chirurgie.	2	544	94	698	95	88	91	101	95	261	93	318	94	14	—	212	90	330	90	40	—	197	92
	5	—	83	—	85	—	90	—	82	—	79	—	81	—	—	—	84	—	82	—	—	—	83
	10	—	69	—	76	—	85	—	82	—	70	—	73	—	—	—	66	—	—	—	—	—	74
Radiations.	2	12	—	8	—	1	—	3	—	1	—	0	—	2	—	11	—	25	—	11	—	141	81
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie + radiations.	2	89	88	88	85	20	—	25	—	46	—	38	—	312	97	490	85	660	87	183	89	307	86
	5	—	75	—	77	—	—	—	—	—	—	—	—	—	83	—	70	—	71	—	67	—	72
	10	—	65	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52	—	—	—	—	—	62
Aucun.	2	6	—	9	—	1	—	5	—	0	—	1	—	1	—	—	—	—	7	—	1	—	17
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres.	2	0	—	1	—	0	—	0	—	0	—	0	—	0	—	—	—	—	—	—	0	—	3
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous traitements.	2	651	93	804	94	110	90	134	91	308	91	357	93	329	95	716	86	1022	87	235	89	665	87
	5	—	82	—	83	—	89	—	79	—	77	—	79	—	82	—	74	—	74	—	68	—	74
	10	—	69	—	73	—	82	—	73	—	66	—	70	—	—	—	56	—	—	—	—	—	65

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU IV. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 65-98 ans. Groupe I, « localisé ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
Chirurgie.	2	737	94	1070	97	88	104	128	100	353	93	465	95	111	80	289	88	516	92	52	86	183	95
	5	—	83	—	87	—	99	—	90	—	82	—	82	—	65	—	83	—	78	—	—	—	91
	10	—	69	—	74	—	93	—	86	—	67	—	61	—	—	—	74	—	—	—	—	—	—
Radiations.	2	24	—	23	—	7	—	3	—	4	—	3	—	12	—	17	—	35	—	11	—	179	88
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	63
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie + radiations.	2	92	99	74	93	20	—	22	—	41	—	28	—	427	93	405	90	603	93	141	93	206	86
	5	—	69	—	70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	—	68	—	73	—	77	—	78
	10	—	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54	—	—	—	—	—	—
Aucun.	2	18	—	37	—	5	—	4	—	7	—	10	—	4	—	—	—	11	—	3	—	20	
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres.	2	6	—	14	—	0	—	0	—	1	—	1	—	0	—	—	—	—	—	0	—	13	
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous traitements.	2	877	93	1218	94	120	102	157	96	406	92	507	92	554	91	714	89	1167	92	207	91	601	88
	5	—	79	—	84	—	99	—	86	—	80	—	78	—	78	—	74	—	75	—	71	—	77
	10	—	66	—	72	—	93	—	83	—	64	—	61	—	—	—	61	—	—	—	—	—	60

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU V. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Tous âges. *Groupe I*, « localisé ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
Chirurgie.	2	2326	93	3088	96	357	96	465	97	1075	92	1391	95	151	82	938	90	1560	92	180	90	770	93
	5	—	81	—	85	—	90	—	86	—	79	—	81	—	66	—	81	—	80	—	70	—	86
	10	—	69	—	73	—	79	—	81	—	68	—	70	—	—	—	69	—	—	—	—	—	80
Radiations.	2	45	—	40	—	10	—	8	—	7	—	6	—	14	—	58	84	105	74	38	—	585	83
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	56	—	57	—	—	—	66
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43	—	—	—	—	—	57
Chirurgie + radiations.	2	353	88	309	98	85	96	99	87	183	82	127	85	1316	94	1789	86	2571	89	748	92	1160	86
	5	—	70	—	76	—	94	—	70	—	68	—	67	—	82	—	68	—	70	—	73	—	72
	10	—	62	—	53	—	87	—	53	—	56	—	—	—	—	—	54	—	—	—	—	—	60
Aucun.	2	38	—	57	59	7	—	15	—	10	—	14	—	5	—	—	—	—	—	8	—	70	83
	5	—	—	—	47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres.	2	6	—	15	—	0	—	0	—	1	—	1	—	0	—	—	—	—	—	0	—	27	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous traitements.	2	2768	92	3509	94	459	96	587	94	1276	90	1539	93	1486	93	2794	87	4277	90	974	91	2612	87
	5	—	79	—	83	—	90	—	82	—	77	—	79	—	81	—	72	—	73	—	72	—	74
	10	—	67	—	70	—	80	—	76	—	65	—	68	—	—	—	58	—	—	—	—	—	65

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU VI. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 0-44 ans. *Groupe II*, « étendu ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
Chirurgie.	2	444	73	551	74	88	64	113	71	155	71	236	67	6	—	119	72	175	71	32	—	48	68
	5	—	46	—	48	—	35	—	42	—	44	—	43	—	—	—	49	—	50	—	—	—	—
	10	—	34	—	31	—	23	—	16	—	31	—	31	—	—	—	44	—	—	—	—	—	—
Radiations.	2	28	—	26	—	17	—	15	—	6	—	10	—	12	—	48	—	114	47	11	—	151	52
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—	—	—	28
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie + radiations.	2	219	71	272	69	84	50	93	71	89	73	123	66	246	72	663	65	770	66	183	66	367	60
	5	—	43	—	41	—	20	—	39	—	42	—	38	—	45	—	41	—	43	—	38	—	37
	10	—	26	—	26	—	9	—	29	—	27	—	30	—	—	—	30	—	—	—	—	—	—
Aucun.	2	20	—	15	—	3	—	1	—	8	—	4	—	2	—	10	—	11	—	3	—	23	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres.	2	5	—	11	—	2	—	3	—	0	—	0	—	1	—	3	—	5	—	3	—	5	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous traitements.	2	716	69	875	70	194	54	225	68	258	69	373	65	267	68	843	64	1075	64	232	63	594	58
	5	—	42	—	44	—	26	—	38	—	41	—	40	—	43	—	40	—	41	—	38	—	36
	10	—	29	—	28	—	14	—	22	—	28	—	29	—	—	—	30	—	—	—	—	—	23

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU VII. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 45-54 ans. Groupe II, « étendu ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
		Chirurgie.	2 5 10	546 — —	75 50 36	630 — —	73 51 25	131 — —	69 39 25	134 — —	78 51 30	214 — —	73 46 31	267 — —	71 43 15	14 — —	— — —	202 — —	72 52 39	270 — —	71 52 —	56 — —	65 53 —
Radiations.	2 5 10	45 — —	— — —	46 — —	— — —	9 — —	— — —	20 — —	— — —	9 — —	— — —	12 — —	— — —	14 — —	— — —	81 — —	37 18 08	111 — —	46 28 —	23 — —	— — —	296 — —	47 29 —
Chirurgie + radiations.	2 5 10	255 — —	67 42 28	339 — —	72 50 26	101 — —	56 33 24	93 — —	64 39 11	115 — —	71 46 28	140 — —	73 48 23	410 — —	73 48 —	829 — —	70 45 31	1082 — —	70 49 —	268 — —	68 116 —	568 — —	74 52 40
Aucun.	2 5 10	24 — —	— — —	19 — —	— — —	5 — —	— — —	5 — —	— — —	5 — —	— — —	4 — —	— — —	1 — —	— — —	11 — —	— — —	21 — —	— — —	11 — —	— — —	36 — —	55 — —
Autres.	2 5 10	9 — —	— — —	20 — —	— — —	2 — —	— — —	7 — —	— — —	3 — —	— — —	2 — —	— — —	4 — —	— — —	7 — —	— — —	8 — —	— — —	1 — —	— — —	8 — —	— — —
Tous traitements.	2 5 10	879 — —	67 44 30	1054 — —	69 48 23	248 — —	63 36 24	259 — —	67 43 22	346 — —	68 44 28	425 — —	69 43 18	443 — —	70 46 —	1130 — —	67 43 30	1492 — —	68 47 —	359 — —	63 44 —	979 — —	64 44 34

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU VIII. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 55-64 ans. Groupe II, « étendu ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
		Chirurgie.	2 5 10	565 — —	73 45 29	682 — —	76 48 27	119 — —	72 33 20	138 — —	72 44 33	231 — —	69 42 24	295 — —	72 45 29	14 — —	— — —	240 — —	60 44 29	289 — —	69 47 —	51 — —	66 40 —
Radiations.	2 5 10	52 — —	27 11 03	53 — —	23 06 —	27 — —	— — —	20 — —	— — —	10 — —	— — —	13 — —	— — —	16 — —	— — —	89 — —	36 15 06	153 — —	43 24 —	12 — —	— — —	318 — —	40 19 —
Chirurgie + radiations.	2 5 10	225 — —	70 47 31	293 — —	72 43 32	88 — —	59 32 19	94 — —	70 44 13	90 — —	66 40 25	110 — —	76 46 34	359 — —	74 44 —	780 — —	67 43 26	954 — —	70 46 —	255 — —	63 39 —	507 — —	70 45 29
Aucun.	2 5 10	34 — —	— — —	33 — —	— — —	9 — —	— — —	6 — —	— — —	7 — —	— — —	10 — —	— — —	8 — —	— — —	12 — —	— — —	18 — —	— — —	5 — —	— — —	39 — —	36 — —
Autres.	2 5 10	8 — —	— — —	39 — —	— — —	1 — —	— — —	5 — —	— — —	1 — —	— — —	9 — —	— — —	4 — —	— — —	15 — —	— — —	14 — —	— — —	2 — —	— — —	14 — —	— — —
Tous traitements.	2 5 10	884 — —	67 42 27	1100 — —	69 42 25	244 — —	64 32 19	263 — —	67 40 23	339 — —	65 39 23	437 — —	69 43 28	401 — —	69 41 —	1136 — —	62 40 24	1488 — —	66 43 —	325 — —	61 38 —	978 — —	58 36 23

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU IX. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Age : 65-98 ans. Groupe II, « étendu ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
		Chirurgie.	2 5 10	653 — —	70 48 31	876 — —	76 52 41	106 — —	72 47 32	156 — —	78 49 36	296 — —	68 42 30	374 — —	69 47 35	67 — —	27 — —	318 — —	68 46 41	485 — —	72 50 —	55 — —	53 — —
Radiations.	2 5 10	77 — —	50 18 06	114 — —	41 15 11	38 — —	— — —	35 — —	— — —	9 — —	— — —	15 — —	— — —	36 — —	— — —	81 — —	54 24 14	156 — —	56 25 —	16 — —	— — —	384 — —	49 23 —
Chirurgie + radiations.	2 5 10	199 — —	73 43 27	284 — —	77 43 37	58 — —	68 44 29	65 — —	70 44 42	58 — —	64 36 23	84 — —	72 38 30	346 — —	73 45 —	574 — —	73 45 31	786 — —	75 50 —	159 — —	59 38 —	343 — —	72 46 —
Aucun.	2 5 10	63 — —	27 22 06	73 — —	27 12 04	7 — —	— — —	11 — —	— — —	18 — —	— — —	22 — —	— — —	17 — —	— — —	18 — —	— — —	52 — —	17 08 —	16 — —	— — —	74 — —	48 — —
Autres.	2 5 10	40 — —	— — —	70 — —	46 21 00	2 — —	— — —	8 — —	— — —	3 — —	— — —	4 — —	— — —	7 — —	— — —	17 — —	— — —	11 — —	— — —	1 — —	— — —	24 — —	— — —
Tous traitements.	2 5 10	1032 — —	65 42 26	1417 — —	70 44 32	211 — —	70 45 27	275 — —	69 41 29	384 — —	63 38 27	499 — —	65 42 31	473 — —	62 38 —	1008 — —	69 43 32	1490 — —	70 45 —	247 — —	54 34 —	960 — —	60 36 —

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

TABLEAU X. — Ad hoc group. Résultats éloignés. SEIN (170). Tous âges. Groupe II, « étendu ».

Registres		U. S. Central				U. S. Hospitals				Connecticut				Norvège		Angleterre et Pays de G.				Finlande		France	
Traitements	Années de survie	1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1945-1949		1950-1954		1952-1956		1948-1949		1952-1953		1953-1956		1945-1957	
		Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR	Nr	CR
		Chirurgie.	2 5 10	2208 — —	73 47 32	2739 — —	75 50 30	444 — —	70 38 24	541 — —	75 47 28	896 — —	70 43 29	1172 — —	70 45 26	101 — —	32 19 —	879 — —	67 47 37	1219 — —	71 50 —	194 — —	63 44 —
Radiations.	2 5 10	202 — —	33 12 04	239 — —	32 11 07	91 — —	55 28 12	90 — —	38 11 —	34 — —	— — —	50 — —	— — —	78 — —	36 — —	299 — —	41 18 8	534 — —	48 24 —	62 — —	30 22 —	1149 — —	46 24 19
Chirurgie + radiations.	2 5 10	898 — —	70 44 28	1188 — —	72 44 27	331 — —	57 31 19	345 — —	69 41 22	352 — —	69 42 26	457 — —	72 43 23	1361 — —	73 46 —	2846 — —	69 43 29	3592 — —	70 47 —	865 — —	64 41 —	1785 — —	70 46 32
Aucun.	2 5 10	141 — —	23 15 04	140 — —	26 12 07	24 — —	— — —	23 — —	— — —	38 — —	— — —	40 — —	— — —	28 — —	— — —	— — —	— — —	— — —	— — —	35 — —	— — —	172 — —	45 — —
Autres.	2 5 10	62 — —	25 10 03	140 — —	34 11 00	7 — —	— — —	23 — —	— — —	7 — —	— — —	15 — —	— — —	16 — —	— — —	— — —	— — —	— — —	— — —	7 — —	— — —	51 — —	22 — —
Tous traitements.	2 5 10	3511 — —	67 43 28	4446 — —	69 44 26	897 — —	63 34 21	1022 — —	67 40 23	1327 — —	66 41 26	1734 — —	67 42 24	1584 — —	67 42 —	4117 — —	65 42 29	5485 — —	67 44 —	1163 — —	61 39 —	3511 — —	60 39 27

Nr = nombre de cas.
CR = corrected rates (taux corrigés).

VÉNÉRÉOLOGIE

RÉCAPITULATION DES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS AU COURS DE L'ANNÉE 1961 CONCERNANT LES STATISTIQUES DES MALADIES VÉNÉRIENNES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Ce rapport comprend :

1° La récapitulation annuelle des renseignements statistiques recueillis en 1961 et la continuation de l'étude comparative du nombre de cas déclarés et de l'activité des dispensaires.

2° La continuation de l'étude, d'après les chiffres fournis par les dispensaires, du pourcentage de syphilis dépistées dans les groupes suivants : examens pré-nuptiaux, examens pré et post-nataux, détenus, travailleurs étrangers et consultants bénévoles.

I. — RÉCAPITULATION ANNUELLE ET ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DÉCLARÉS ET DE L'ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES

A. — Nombre de cas congatieux déclarés de bennorragies, syphilis primo-secondaires et chancres mous.

Le tableau I montre l'évolution sur une base annuelle, depuis 1951. Il est illustré par le graphique 1.

Les courbes de ce graphique permettent de constater une diminution régulière du nombre de cas de blennorragie depuis 1955, exclusion faite de l'année 1960 où l'on remarque une légère remontée.

En ce qui concerne la syphilis, il est important de souligner une recrudescence de plus en plus importante au cours de ces dernières années. Si l'on se reporte aux chiffres de l'année 1955 (tableau I), on s'aperçoit que le nombre de cas a plus que triplé (1 156 cas en 1955; 3 608 cas en 1961).

Une augmentation du nombre de cas de chancre mou est également à signaler. On note, en effet, une différence de 91 cas entre les années 1960 et 1961, chiffre relativement élevé pour cette maladie.

B. — Activités des dispensaires et nombre de cas contagieux dépistés (syphilis et blennorragies).

Le tableau II montre l'évolution sur une base annuelle, depuis 1955.

Il est intéressant de comparer tout particulièrement, dans ce tableau, les chiffres respectifs des années 1959 et 1961.

En effet, pour un nombre de consultants nouveaux de 392 282, en 1959, on dépistait 1 368 cas de syphilis primo-secondaire, alors que, pour un chiffre de 364 377 (donc bien inférieur) en 1961, on dépistait 3 023 cas.

Le graphique 2 rend compte de cette évolution. Il est confronté avec le graphique 1 qui indique l'évolution du nombre de cas déclarés.

C. — Les tableaux III à VI et les graphiques correspondants étudient et comparent depuis 1955 :

1° L'évolution de la répartition des consultants nouveaux par catégories : bénévoles, détenus, travailleurs étrangers, examens pré et post-nataux, examens prénuptiaux (tableau III, graphique 3).

2° L'évolution de la répartition par catégories de consultants des cas dépistés de blennorragie (tableau IV, graphique 4).

3° L'évolution de la répartition par catégories de consultants des cas dépistés de syphilis primo-secondaires (tableau V, graphique 5).

4° L'évolution de la répartition par catégories de consultants des cas dépistés de syphilis de toutes formes (tableau VI, graphique 6).

II. — ETUDE DES POURCENTAGES DE SYPHILIS DÉPISTÉES DANS LES DIVERS GROUPES

Les tableaux III et V permettent de localiser en quelque sorte la recrudescence de la syphilis primo-secondaire parmi les différentes catégories de consultants nouveaux. On remarquera particulièrement une augmentation assez frappante chez les détenus :

— en 1960 : 44 cas de syphilis primo-secondaire pour 60 584 consultants;

— en 1961 : 121 cas de syphilis primo-secondaire pour 56 979 consultants.

Par contre, chez les travailleurs étrangers, dont le nombre a presque doublé en un an, on constate une assez nette régression.

D'autres éléments de comparaison sont fournis par les tableaux IV et V.

Les chiffres absolus et pourcentages sont indiqués par le tableau VII et illustrés par le graphique 7.

Cet ensemble de tableaux et de graphiques donne une idée de l'évolution des maladies vénériennes, et particulièrement de la syphilis, ces dix dernières années.

Remarque. — La rubrique concernant les prostituées ne figure plus depuis 1960, le fichier sanitaire ayant été supprimé, en application du décret du 25 novembre 1960.

Travail de la Section de Vénérologie présenté par

A. ROUSSEL et S. GOURLIAU.

I. — Indices de morbidité de la blennorragie et de la syphilis
au cours de l'année 1961.

(Indices rapportés à 100 000 habitants.)

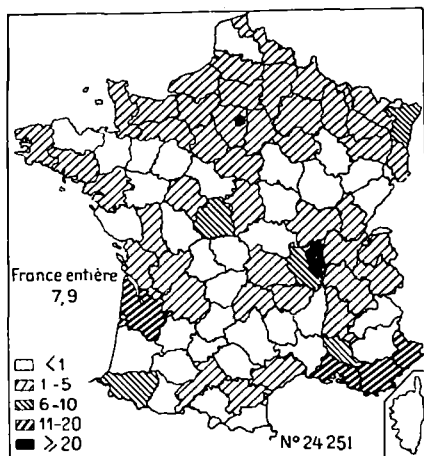
Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain	1,2	1,2	Gers	0	0	Puy-de-Dôme	5,2	1,4
Aisne	1,7	2,9	Gironde	52,4	12,8	Pyrénées (B.-).....	37,4	10,5
Allier	2,6	0,5	Hérault	9,9	3,7	Pyrénées (H.-).....	7,1	0,9
Alpes (B.-).....	0	0	Ille-et-Vil.	3,8	0,8	Pyrénées-Or.	4,1	0,4
Alpes (H.-).....	0	0	Indre	17,3	10,5	Rhin (Bas-).....	14,1	10,6
Alpes-Marit.	53,5	12,4	Indre-et-L.	6,2	1,2	Rhin (Haut-).....	11	2,7
Ardèche	0	0,3	Isère	10,2	2,9	Rhône	50,7	30,6
Ardennes	0,3	1,6	Jura	0	1,7	Saône (H.-).....	2,7	0,4
Ariège	0	0	Landes	3,8	0	Saône-et-L.	4,2	2,2
Aube	18	2,4	Loir-et-Cher	0	0	Sarthe	0,2	0,2
Aude	0,3	1,1	Loire	11,9	8,3	Savoie	2,9	1,8
Aveyron	0	0	Loire (H.-).....	0	1,9	Savoie (H.-).....	0,6	3,4
Bouch.-du-Rh.	56,4	13,2	Loire-Atlant.	6,2	1	Seine	149	35,7
Calvados	19,1	2,9	Loiret	6,5	2,3	Seine-Marit.	56,8	5,6
Cantal	0	1,1	Lot	0	0	Seine-et-M.	0,2	1,9
Charente	2,1	2,4	Lot-et-Gar.	9,1	0,7	Seine-et-Oise	6,4	3,1
Char.-Marit.	12,4	5,2	Lozère	0	0	Sèvres (D.-).....	0,3	1,2
Cher	1	2,4	Maine-et-L.	3,4	0,9	Somme	3,1	1
Corrèze	1,3	0,8	Manche	4,2	2,1	Tarn	0,9	0,9
Corse	4,8	0,6	Marne	1,3	2,3	Tarn-et-Gar.	0	0
Côte-d'Or	9,4	0,5	Marne (H.-).....	2,8	0,9	Var	82,9	17,3
Côtes-du-N.	0,4	0,4	Mayenne	1,2	0	Vaucluse	8,4	6,1
Creuse	0	0	Meurthe-et-M.	17,9	2,1	Vendée	0	0
Dordogne	0,5	1,1	Meuse	3,6	4	Vienne	0,6	0
Doubs	12,6	0,8	Morbihan	3,2	1,1	Vienne (H.-).....	9,1	0,3
Drôme	2,7	3,1	Moselle	10,8	2	Vosges	3,3	1,7
Eure	1,4	2,5	Nièvre	2	0	Yonne	0	0
Eure-et-Loir	1,8	1,1	Nord	9	1,9	Ter. de Belfort.	33,6	1,8
Finistère	0,8	2,4	Oise	1	3,1			
Gard	5	0	Orne	1,4	2,4			
Garonne (H.-)....	13,2	4,8	Pas-de-Calais	1,5	0,5			
						<i>France entière.</i>	29,6	7,9

VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

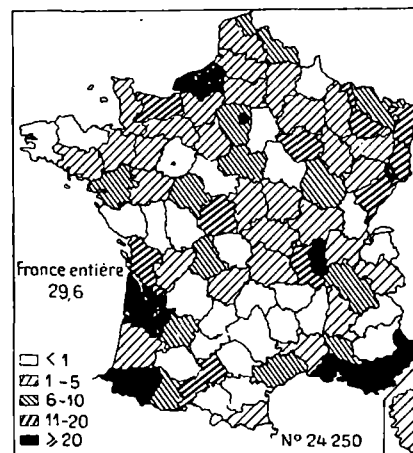
(AU COURS DE L'ANNÉE 1961)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

SYPHILIS



BLENNORRAGIE



II. — Étude statistique des maladies vénériennes déclarées au cours de l'année 1961.

1° BLENNORRAGIE

A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier	71	1 001	1 072	27	24	51	—	23	1	27
Février	67	954	1 021	27	30	57	—	23	—	17
Mars	46	1 060	1 106	23	34	57	—	15	—	2
Avril	49	838	887	2	23	25	—	4	—	7
Mai	121	971	1 092	7	42	49	1	2	—	24
Juin	72	1 054	1 126	10	32	42	—	5	—	11
Juillet	76	1 097	1 173	4	32	36	—	—	—	—
Août	78	1 004	1 082	—	41	41	1	—	—	10
Septembre	75	1 168	1 243	5	50	55	—	—	—	—
Octobre	74	944	1 018	15	31	46	4	3	—	19
Novembre	44	939	983	1	27	28	1	—	—	16
Décembre	72	1 111	1 183	—	36	36	—	—	—	16
Total	845	12 141	12 986	121	402	523	7	75	1	149

BLENNORRAGIE

B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nombre de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	1 123	101	67	17	14	185	71	—	5	663
Février	1 078	77	52	20	15	181	71	—	5	657
Mars	1 163	121	35	16	11	177	81	—	4	718
Avril	912	44	20	7	14	172	74	—	—	581
Mai	1 141	94	32	11	15	256	84	—	18	631
Juin	1 168	54	29	18	26	249	97	—	—	695
Juillet	1 209	55	29	19	16	220	91	—	3	776
Août	1 123	67	18	20	23	255	85	—	1	654
Septembre	1 298	63	14	21	21	251	126	—	3	799
Octobre	1 064	54	30	11	17	195	92	—	—	665
Novembre	1 011	38	34	14	13	167	81	1	3	660
Décembre	1 219	79	29	14	15	207	64	—	1	810
Total	13 509	847	389	188	200	2 515	1 017	1	43	8 309

BLENNORRAGIE

C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	1 123	—	—	—	5	6	4	83	19	390	177	217	120	50	40	12
Février	1 078	—	1	—	4	11	4	72	15	394	154	214	105	38	22	44
Mars	1 163	—	1	—	5	8	7	72	21	438	149	238	108	61	26	29
Avril	912	—	—	—	—	3	3	69	14	322	147	187	87	39	20	21
Mai	1 141	—	1	—	16	13	6	99	20	430	134	224	102	50	17	29
Juin	1 168	—	—	—	—	16	9	82	31	435	155	257	87	45	31	20
Juillet	1 209	—	—	—	5	23	3	53	20	426	131	220	67	53	16	192
Août	1 123	—	—	—	4	10	5	67	17	439	147	252	78	44	16	44
Septembre	1 298	—	—	—	5	11	9	91	28	461	185	250	91	54	27	86
Octobre	1 064	—	1	1	—	20	5	80	20	358	171	214	92	57	16	29
Novembre	1 011	—	—	1	4	9	9	82	30	369	133	208	80	29	19	38
Décembre	1 219	—	—	1	2	8	4	68	19	391	103	192	69	49	16	297
Total	13 509	—	4	3	50	138	68	918	254	4 853	1 786	2 673	1 086	569	266	841

MALADIES SOCIALES

2° SYPHILIS PRIMAIRE

A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier	19	90	109	5	3	8	2	2	—	—
Février	26	82	108	4	6	10	2	5	—	2
Mars	21	126	147	5	7	12	2	3	—	1
Avril	16	101	117	2	1	3	—	—	—	3
Mai	21	122	143	—	4	4	—	—	—	1
Juin	17	148	165	—	9	9	—	—	—	—
Juillet	23	112	135	—	7	7	—	—	—	5
Août	7	108	115	—	8	8	—	—	—	4
Septembre	17	171	188	—	8	8	—	—	—	1
Octobre	26	141	167	—	8	8	3	—	—	3
Novembre	35	146	181	—	1	1	—	—	—	—
Décembre	27	162	189	—	5	5	—	—	—	1
Total	255	1 509	1 764	16	67	83	11	10	—	21

VÉNÉRÉOLOGIE

SYPHILIS PRIMAIRE

B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	117	16	2	3	5	27	3	—	—	61
Février	118	16	6	2	3	25	5	—	—	61
Mars	159	21	—	4	4	31	6	—	—	89
Avril	120	14	4	3	5	22	5	—	2	75
Mai	147	14	1	2	3	42	5	1	1	78
Juin	174	10	4	3	4	39	9	—	1	104
Juillet	142	10	2	1	4	39	12	—	—	74
Août	123	8	1	1	2	29	4	—	—	78
Septembre	196	16	—	1	1	44	7	—	—	78
Octobre	175	21	2	5	3	37	11	1	—	127
Novembre	182	8	4	3	4	43	9	1	—	85
Décembre	194	5	1	3	5	46	8	—	—	110
Total	1 847	159	31	31	43	424	84	3	4	1 068

MALADIES SOCIALES

SYPHILIS PRIMAIRE

C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	117	—	—	—	—	2	—	3	3	40	11	36	8	4	1	9
Février	118	—	—	—	—	1	1	9	1	38	12	26	7	5	4	14
Mars	159	—	—	—	—	2	2	5	34	26	11	44	10	13	2	10
Avril	120	—	1	—	—	1	—	10	3	37	6	30	8	12	1	11
Mai	147	—	—	—	—	1	—	10	2	46	14	39	7	21	3	4
Juin	174	—	—	—	—	1	—	13	5	55	13	48	9	16	6	8
Juillet	142	—	—	—	—	1	1	11	1	43	15	38	10	18	—	4
Août	123	—	—	—	—	1	1	14	—	48	11	24	2	15	3	4
Septembre	196	—	—	—	—	2	1	9	2	74	10	60	9	18	1	10
Octobre	175	—	—	—	—	—	—	6	3	65	12	52	11	20	2	4
Novembre	182	—	—	—	—	3	2	10	4	78	10	40	9	20	3	3
Décembre	194	—	—	—	1	2	—	10	4	66	10	40	11	33	2	15
Total	1 847	—	1	—	1	17	8	110	62	616	135	477	101	195	28	96

VENERÉOLOGIE

3° SYPHILIS SECONDAIRE

A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier	20	120	140	1	2	3	—	2	—	1
Février	20	90	110	2	3	5	1	3	—	1
Mars	11	120	131	1	—	1	—	—	—	—
Avril	21	83	104	2	4	6	1	2	—	3
Mai	10	84	94	1	8	9	1	—	—	5
Juin	18	113	131	—	3	3	—	—	—	—
Juillet	14	92	106	—	5	5	—	—	—	5
Août	18	103	121	—	5	5	—	—	—	4
Septembre	21	158	179	—	6	6	3	—	—	2
Octobre	23	161	184	—	5	5	—	—	—	2
Novembre	25	145	170	2	6	8	3	1	—	4
Décembre	44	185	229	1	5	6	1	—	—	5
<i>Total</i>	<i>245</i>	<i>1 454</i>	<i>1 699</i>	<i>10</i>	<i>52</i>	<i>62</i>	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>—</i>	<i>32</i>

MALADIES SOCIALES

SYPHILIS SECONDAIRE

B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	143	5	5	1	9	24	16	3	1	79
Février	115	6	7	1	4	18	13	—	—	66
Mars	132	8	3	4	6	23	17	—	—	71
Avril	110	6	6	3	5	17	18	2	1	52
Mai	103	8	2	2	5	19	11	2	—	54
Juin	134	8	1	1	10	32	9	1	—	72
Juillet	111	5	7	2	3	22	15	—	—	57
Août	126	11	2	2	6	21	15	—	—	69
Septembre	185	6	2	4	5	36	15	—	—	117
Octobre	189	9	4	1	12	38	24	1	—	100
Novembre	178	7	6	3	11	32	18	1	—	100
Décembre	235	12	2	2	15	46	38	—	—	120
<i>Total</i>	<i>1 761</i>	<i>91</i>	<i>47</i>	<i>26</i>	<i>91</i>	<i>328</i>	<i>209</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>957</i>

VÉNÉRÉOLOGIE

SYPHILIS SECONDAIRE

C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	143	—	—	—	—	3	1	3	2	22	37	24	24	10	14	3
Février	115	—	—	—	—	—	—	5	6	16	26	19	18	12	9	4
Mars	132	—	—	—	—	—	—	3	2	30	30	26	20	10	6	5
Avril	110	—	—	—	—	1	1	1	5	27	21	19	19	5	2	9
Mai	103	—	—	—	—	2	1	5	2	23	28	19	12	5	5	1
Juin	134	—	—	1	—	—	1	7	1	33	28	22	13	15	11	2
Juillet	111	—	—	—	—	1	—	4	2	23	25	21	24	7	4	0
Août	126	—	—	—	—	1	—	7	2	31	33	14	18	6	12	2
Septembre	185	—	—	—	—	—	1	4	6	47	45	37	26	10	9	0
Octobre	189	—	—	1	—	2	2	5	5	41	36	34	26	17	18	2
Novembre	178	—	—	—	—	—	—	4	6	40	33	43	24	13	11	4
Décembre	235	—	—	—	—	—	1	8	8	37	33	38	32	16	18	44
Total	1761	—	—	2	—	10	8	56	47	370	375	316	256	126	119	76

MALADIES SOCIALES

4° CHANCRE MOU

A. — NATURE ET ORIGINE DES DÉCLARATIONS EFFECTUÉES

Mois	Déclarations simples			Déclarations nominales						
	Médecins	Services publics	Total	Médecins	Services publics	Total	Refus ou absence de traitement	Prostitution	Profession	Risques graves de transmission
Janvier	3	12	15	—	—	—	—	—	—	—
Février	1	22	23	—	—	—	—	—	—	—
Mars	—	7	7	—	—	—	—	—	—	—
Avril	2	9	11	—	—	—	—	—	—	—
Mal	—	17	17	—	—	—	—	—	—	—
Juin	1	12	13	—	—	—	—	—	—	—
Juillet	2	11	13	—	—	—	—	—	—	—
Août	1	23	24	—	—	—	—	—	—	—
Septembre	1	18	19	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	1	13	14	—	1	1	—	—	—	—
Novembre	—	6	6	—	—	—	—	—	—	—
Décembre	2	8	10	—	—	—	—	—	—	—
Total	14	158	172	—	1	1	—	—	—	—

VÉNÉRÉOLOGIE

CHANCRE MOU

B. — FRÉQUENCE RESPECTIVE DES DIVERSES CAUSES DE CONTAMINATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	Prostitution		Relations conjugales		Rapports libres		Contaminations non vénériennes		Mode de contamination non précisé
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	15	3	1	—	—	3	—	—	—	8
Février	23	6	—	—	—	1	2	—	—	14
Mars	7	4	—	—	—	1	—	—	—	2
Avril	11	—	—	—	—	3	2	—	—	6
Mai	17	1	—	—	—	2	—	—	—	14
Juin	13	2	—	—	—	5	—	—	—	6
Juillet	13	—	—	—	—	2	2	—	—	9
Août	24	—	1	—	—	4	—	—	—	19
Septembre	19	1	—	—	—	5	—	—	—	13
Octobre	15	—	—	—	—	3	—	—	—	12
Novembre	6	—	—	—	—	1	—	—	—	5
Décembre	10	—	—	—	—	3	—	—	—	7
<i>Total</i>	<i>173</i>	<i>17</i>	<i>2</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>33</i>	<i>6</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>115</i>

MALADIES SOCIALES

CHANCRE MOU

C. — RÉPARTITION PAR GROUPES D'AGES DES MALADES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION

Mois	Nb. de déclarations effectuées	0 à 1 an		1 à 14		15 à 17		18 à 20		21 à 29		30 à 44		45 et +		Age et sexe non précisés
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Janvier	15	—	—	—	—	—	—	1	—	7	—	5	1	—	—	1
Février	23	—	—	—	—	—	—	4	—	11	3	2	1	2	—	—
Mars	7	—	—	—	—	—	—	1	—	4	—	1	—	—	—	1
Avril	11	—	—	—	—	—	—	1	—	2	2	2	2	2	—	—
Mai	17	—	—	—	—	—	—	1	—	8	1	5	1	1	—	—
Juin	13	—	—	—	—	—	—	1	—	7	1	2	1	1	—	—
Juillet	13	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	1	9
Août	24	—	—	—	—	2	—	3	—	9	—	3	1	5	1	—
Septembre	19	—	—	—	—	—	—	—	—	11	—	7	—	1	—	—
Octobre	15	—	—	—	—	—	—	1	—	7	—	3	1	2	—	1
Novembre	6	—	—	—	—	—	—	1	—	2	—	2	—	1	—	—
Décembre	10	—	—	—	—	—	—	1	—	5	1	1	1	1	—	—
<i>Total</i>	<i>173</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>2</i>	<i>—</i>	<i>15</i>	<i>—</i>	<i>74</i>	<i>9</i>	<i>34</i>	<i>9</i>	<i>16</i>	<i>2</i>	<i>12</i>

VÉNÉRÉOLOGIE

TABLEAU I

Nombre de cas contagieux déclarés de blennorrhagie, syphilis et chancre depuis 1951.

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Blennorrhagie	14 664	15 098	16 151	15 959	17 150	16 882	15 267	14 611	13 848	15 164	13 509
Syphilis primaire et secondaire	1 998	1 874	1 282	1 222	1 156	1 452	1 348	1 461	1 621	2 502	3 608
Chancre mou	175	138	154	189	140	79	66	73	74	82	173

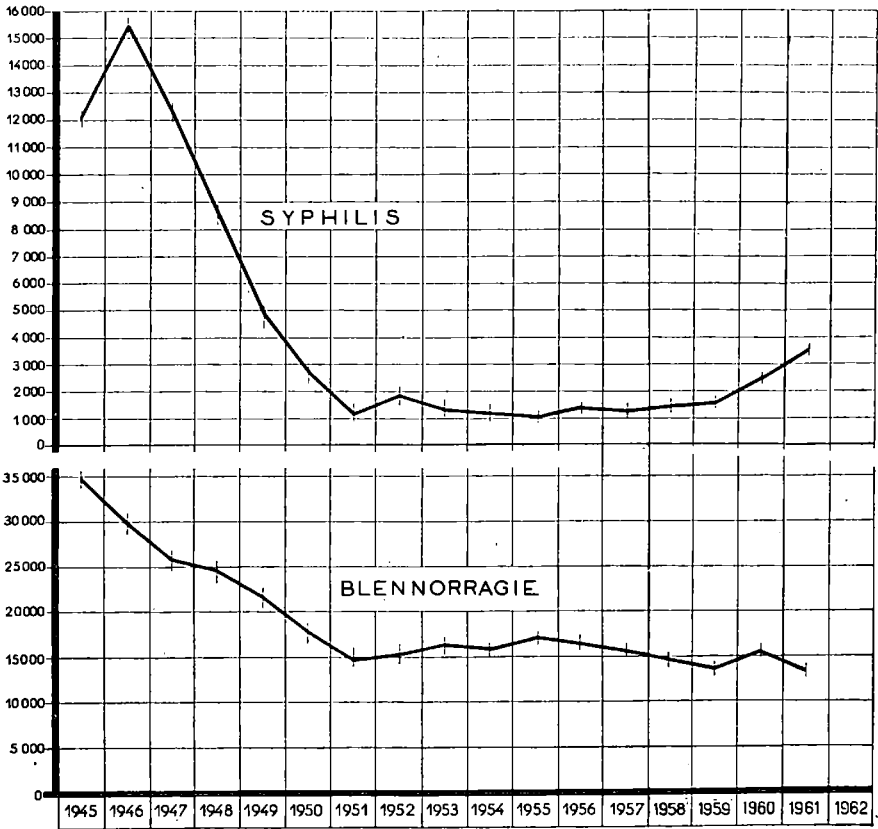
TABLEAU II

Activités des dispensaires.

Nombre de cas contagieux dépistés (syphilis et blennorrhagie) depuis 1955.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Nombre de séances de consultations..	72 869	69 248	66 527	74 406	60 384	54 663	57 198
Total des consultants.....	1 486 866	1 317 013	1 262 490	1 262 501	1 149 360	1 080 451	1 028 622
Nombre de consultants nouveaux...	357 130	337 149	342 784	356 818	392 282	360 255	364 377
Nombre de cas de syphilis primo-secondaires dépistés	993	1 339	1 263	1 244	1 368	1 825	3 023
Nombre de cas de blennorrhagie dépistés	16 062	16 039	14 442	13 847	12 853	10 481	11 866

Remarque. — Les chiffres se rapportant aux années antérieures figurent dans le bulletin annuel précédent (tome 16, n° 4, juillet-août 1961).

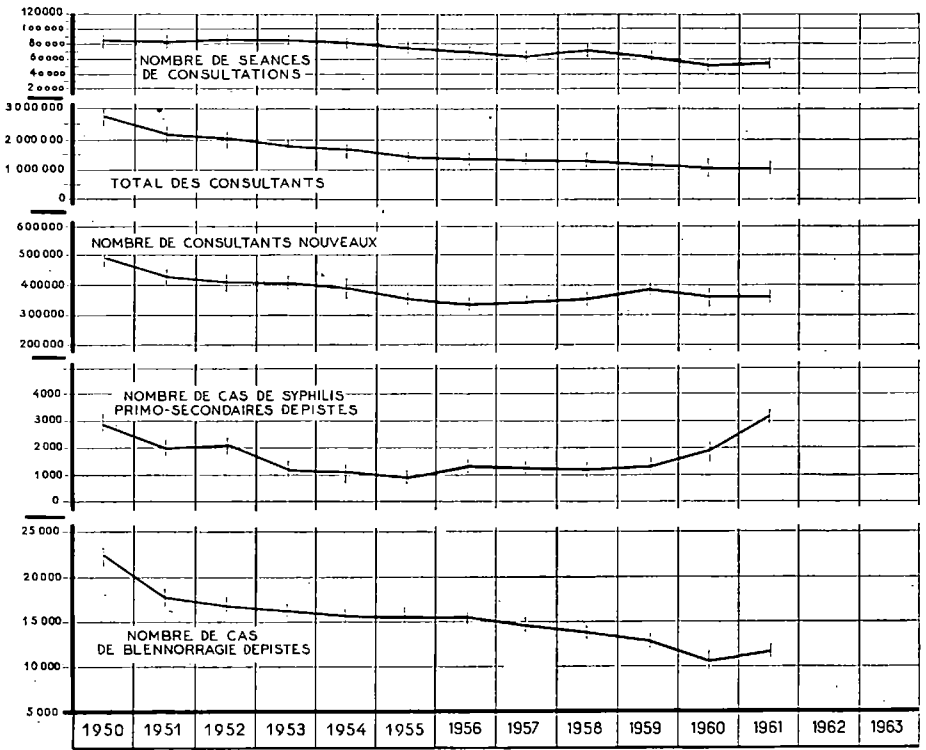


INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE

N° 24 182^b

GRAPHIQUE 1.

Nombre de cas contagieux déclarés.
Courbes annuelles.



NP 24 B41

GRAPHIQUE 2.
*Activité des dispensaires.
Nombre de cas contagieux dépistés. Courbes annuelles.*

TABLEAU III

Répartition des consultants nouveaux par catégories.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Consultants bénévoles.	Nombre :	136 508	127 179	121 379	125 556	134 929	129 779	141 331
	% :	38,3	37,8	35,4	35,3	37,8	36,1	38,7
Détenus.	Nombre :	50 766	52 625	56 571	67 952	52 886	60 584	56 979
	% :	14,2	15,6	16,6	19	14,9	16,8	15,7
Prostituées.	Nombre :	10 748	10 527	10 067	10 399	9 724	—	—
	% :	3,1	3,1	2,9	2,9	2,8		
Travailleurs étrangers.	Nombre :	9 276	9 368	12 303	11 515	9 269	12 534	21 319
	% :	2,6	2,8	3,5	3,2	2,7	3,5	5,9
Examens pré et postnataux.	Nombre :	71 722	69 910	72 708	71 240	74 379	80 595	74 384
	% :	20,1	20,7	21,2	20	21	22,5	20,4
Examens pré-nuptiaux.	Nombre :	74 142	64 183	66 106	66 077	68 903	71 695	64 196
	% :	20,6	19	19,3	18,5	19,5	19,8	17,6
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Nombre :	3 968	3 357	3 650	4 079	4 149	5 068	6 168
	% :	1,1	1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,7
<i>Total des consultants.</i>		357 130	337 149	342 784	356 818	354 239	360 255	364 377

TABLEAU IV

Répartition des blennorrhagies dépistées par catégories de consultants nouveaux.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Consultants bénévoles.	Cas : % :	11 369 70,8	10 652 66,4	9 363 64,9	9 000 65	8 673 67,4	10 125 96,4	11 496 96,8
Détenus.	Cas : % :	174 1	323 2	262 1,8	272 1,9	189 1,5	198 1,9	202 1,7
Prostituées.	Cas : % :	4 470 27,9	4 994 31,2	4 740 32,8	4 440 32	3 918 30,6	—	—
Travailleurs étrangers.	Cas : % :	41 0,3	61 0,4	66 0,4	116 0,9	58 0,4	140 1,4	147 1,2
Examens pré et postnataux.	Cas : % :	6 —	8 —	9 0,1	8 0,1	10 0,1	11 0,1	5 0,1
Examens pré-nuptiaux.	Cas : % :	1 —	1 —	2 —	7 0,1	3 —	5 —	1 —
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Cas : % :	1 —	0 —	0 —	4 —	2 —	2 —	15 0,2
Total	Cas :	16 062	16 039	14 442	13 847	12 853	10 481	11 866

TABLEAU V

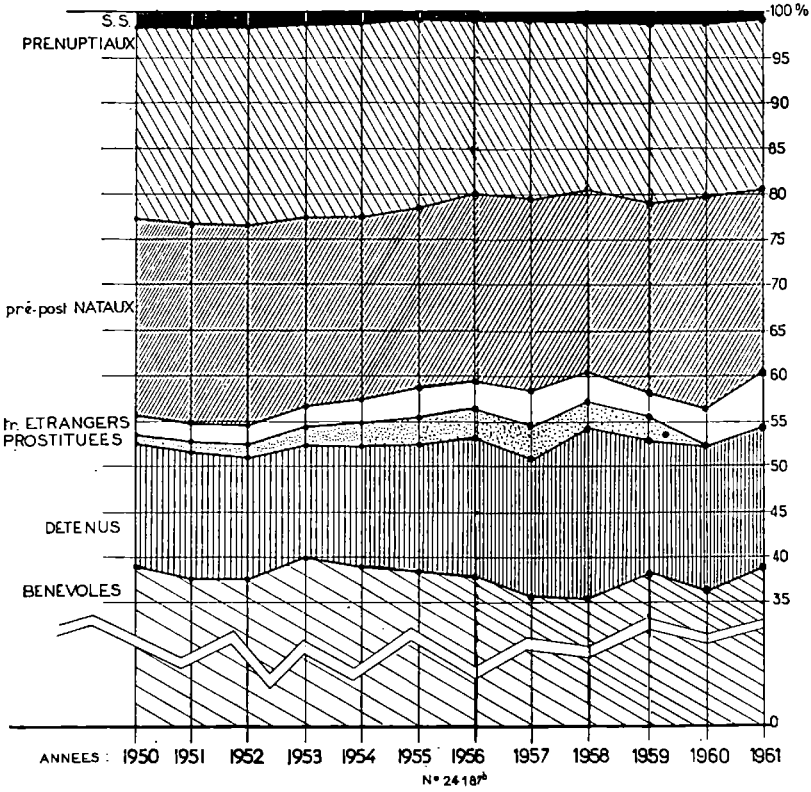
Répartition des syphilis primo-secondaires dépistées par catégories de consultants nouveaux.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Consultants bénévoles.	Cas : % :	842 84,9	1 069 79,9	1 032 81,7	962 76,6	1 011 73,9	1 728 94,7	2 857 94,5
Détenus.	Cas : % :	38 3,8	51 3,9	42 3,3	50 4	56 4,1	44 2,4	121 4
Prostituées.	Cas : % :	88 8,8	171 12,8	161 12,8	224 18	250 18,4	—	—
Travailleurs étrangers.	Cas : % :	5 0,5	18 1,3	2 0,2	4 0,3	17 1,2	13 0,6	10 0,3
Examens pré et postnataux.	Cas : % :	9 0,9	10 0,7	8 0,6	5 0,4	14 1	16 0,9	15 0,5
Examens pré-nuptiaux.	Cas : % :	10 1	10 0,7	18 1,4	7 0,5	19 1,4	21 1,2	20 0,7
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Cas : % :	1 0,1	10 0,7	0 —	2 0,2	1 —	3 0,2	0 —
Total	Cas :	994	1 339	1 263	1 254	1 368	1 825	3 023

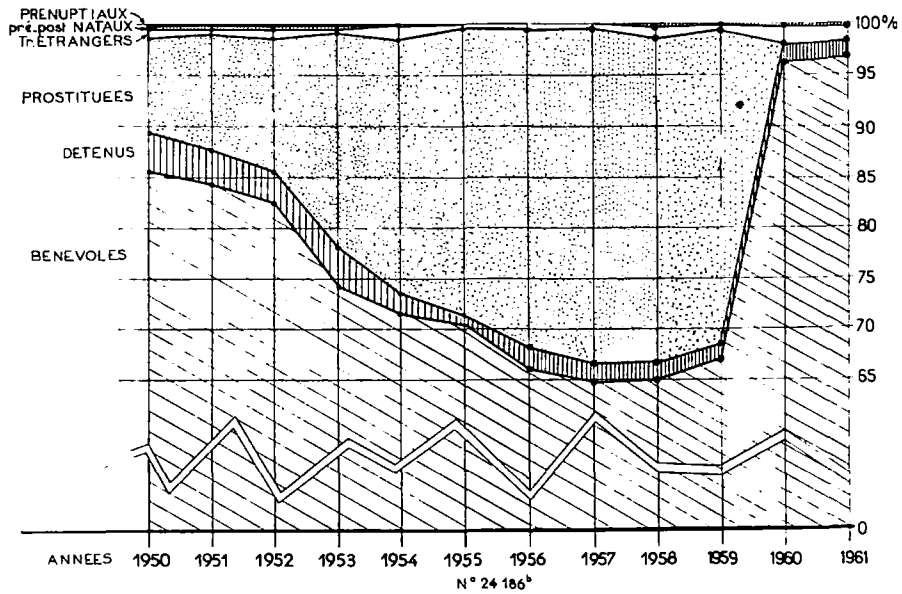
TABLEAU VI

Répartition du total des syphilis dépistées par catégories de consultants nouveaux.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Consultants bénévoles.	Cas : % :	5 729 71,5	5 766 72,5	5 552 69,9	5 207 70	5 606 73,6	6 624 76	8 071 79,1
Détenus.	Cas : % :	1 055 13,2	883 11,1	1 121 14,1	1 033 13,8	983 12,8	919 10,6	925 9,1
Prostituées.	Cas : % :	346 4,3	355 4,2	308 3,8	354 4,7	322 4,2	—	—
Travailleurs étrangers.	Cas : % :	98 1,2	125 1,6	191 2,4	161 2,2	184 2,4	266 3,1	411 4
Examens pré et postnataux.	Cas : % :	397 4,9	442 5,6	424 5,3	308 4,1	250 3,3	415 4,8	410 4
Examens pré-nuptiaux.	Cas : % :	278 3,5	250 3,2	230 2,9	238 3,2	182 2,3	237 2,7	214 2,1
Sécurité Sociale (examens systématiques).	Cas : % :	118 1,5	146 1,8	125 1,6	149 2	111 1,4	234 2,7	178 1,7
<i>Total</i>	Cas :	8 021	7 967	7 951	7 450	7 638	8 695	10 209

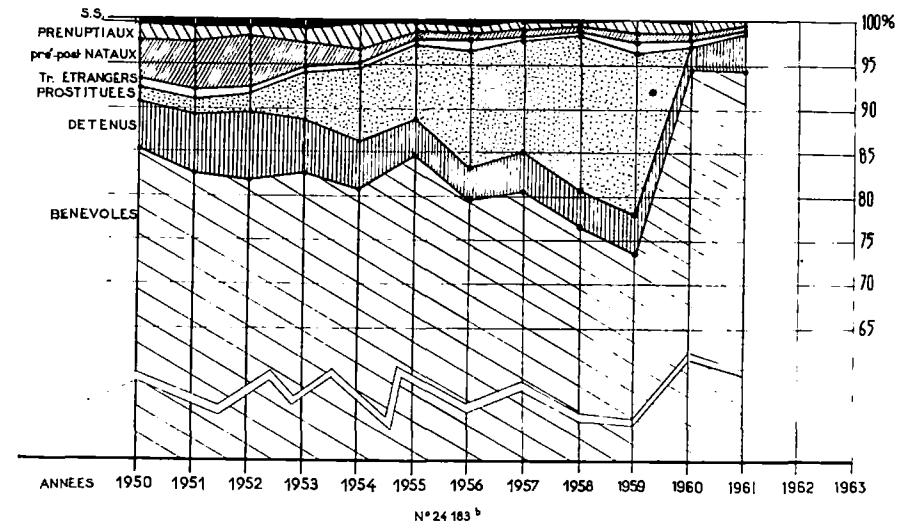


GRAPHIQUE 3.
Répartition de consultants nouveaux.



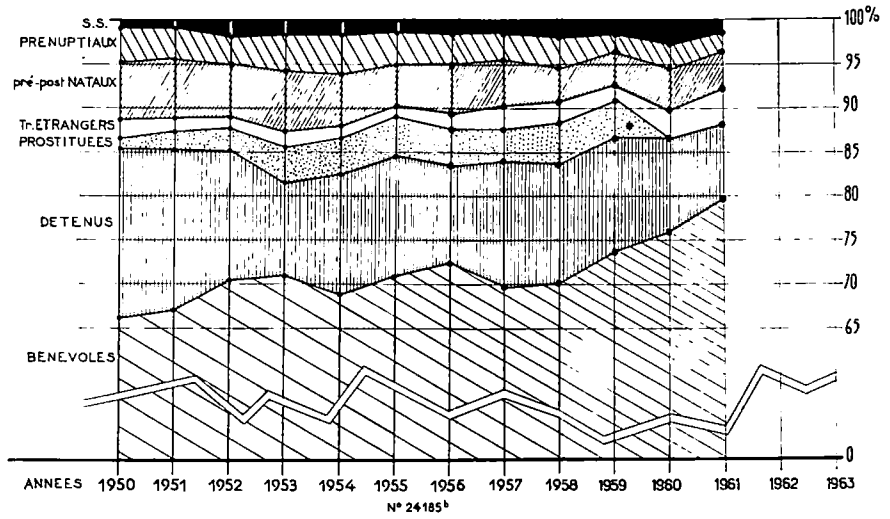
GRAPHIQUE 4.

*Répartition des blennorragies
dépistées par catégories de consultants nouveaux.*



GRAPHIQUE 5.

*Répartition des syphilis primo-secondaires
dépistées par catégories de consultants nouveaux.*



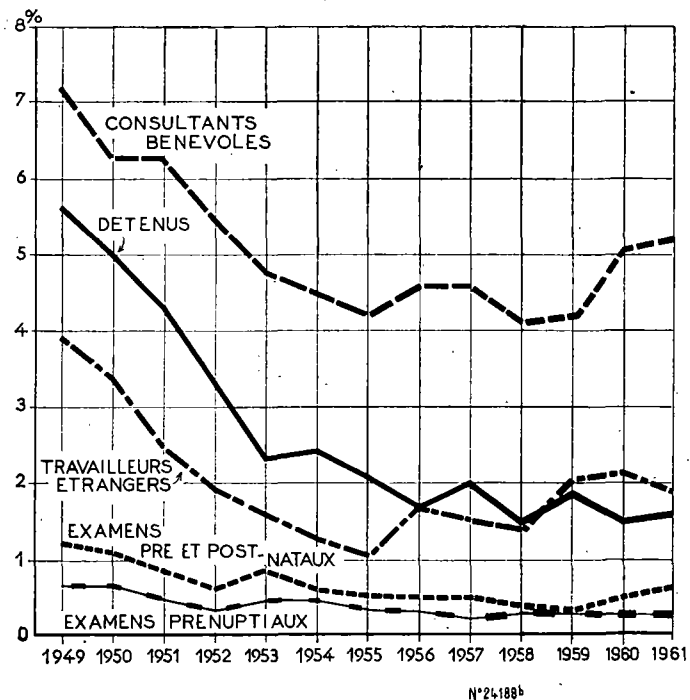
GRAPHIQUE 6.

*Répartition du total des syphilis
dépistées par catégories de consultants nouveaux.*

TABLEAU VII

Pourcentage de syphilis dépistées dans les dispensaires
dans divers groupes de consultants depuis 1955.

		1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Examens pré-nuptiaux.	Sujets :	74 148	64 183	66 106	66 077	68 903	71 695	64 196
	Cas :	278	250	230	238	182	237	214
	% :	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Examens pré et postnataux.	Sujets :	71 722	69 910	72 708	71 240	74 379	80 595	74 384
	Cas :	397	442	424	308	250	415	410
	% :	0,6	0,6	0,6	0,4	0,3	0,5	0,6
Détenus.	Sujets :	50 766	52 625	56 571	67 952	52 886	60 584	56 979
	Cas :	1 055	883	1 121	1 033	983	919	925
	% :	2,1	1,7	2	1,5	1,9	1,5	1,6
Travailleurs étrangers.	Sujets :	9 276	9 368	12 303	11 515	9 269	12 534	21 319
	Cas :	98	125	191	161	184	266	411
	% :	1,1	1,7	1,5	1,4	2	2,1	1,9
Consultants bénévoles.	Sujets :	135 508	127 179	121 379	125 556	134 929	129 779	141 331
	Cas :	5 729	5 766	5 552	5 907	5 606	6 624	8 071
	% :	4,2	4,6	4,5	4,1	4,2	5,1	5,2



GRAPHIQUE 7.

Pourcentage de syphilis dépistées dans divers groupes.

NUTRITION

LA CONSOMMATION DES MATIÈRES GRASSES DANS LE DOUBS

Sommaire.

PREMIÈRE PARTIE

LES MATIÈRES GRASSES

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER. — L'échantillon.

CHAPITRE II. — Nomenclature chiffrée des données de base.

CHAPITRE III. — Les données sociologiques.

1. Les groupes socio-économiques.
2. Dimension des familles et âge des enfants.
3. Le niveau de vie.
4. Le logement.

CHAPITRE IV. — Le comportement vis-à-vis des matières grasses.

1. Le choix des matières grasses.
2. Le choix suivant les divers aliments.
3. Influence du milieu sur les choix.
 - Le beurre et la margarine.
 - L'huile d'olive et d'arachide.
 - Le lard.
 - Le saindoux.
4. Prestige du beurre.
5. Nombre d'enfants par foyer et consommation de beurre et de margarine.
6. La digestibilité des graisses.
7. Les matières grasses particulièrement appréciées.
8. Ce que l'on utilise en tartine.

SOMMAIRE ET VUE D'ENSEMBLE.

La présente étude est consacrée à l'étude des comportements des maîtresses de maison à l'égard des matières grasses dans le département du Doubs (1). Elle sera suivie de deux autres enquêtes menées auprès des mêmes familles, sur la consommation du pain et des produits laitiers. Ces derniers travaux paraîtront dans un des prochains bulletins de l'Institut national d'hygiène.

PREMIÈRE PARTIE

LES MATIÈRES GRASSES

CHAPITRE PREMIER

Le comportement des consommateurs vis-à-vis des divers corps gras intéresse directement la santé publique : un ensemble de travaux (2) établit en effet une relation entre la mortalité par maladie dégénérative du cœur et des vaisseaux, la cholestérolémie et le pourcentage des calories apportées par les graisses dans l'alimentation.

Des données récentes (3) mettent en évidence le rôle de l'hydrogénation des graisses dans le déclenchement d'une hypercholestérolémie. Par ailleurs, l'efficacité des régimes pauvres en graisses dans le traitement de certaines affections cardio-vasculaires est à l'étude.

L'ÉCHANTILLON

L'enquête s'est déroulée dans les premiers mois de 1960, dans le département du Doubs, sous la direction du P^r J. CARIAGE, en collaboration avec un groupe d'assistantes sociales appartenant à divers services sociaux.

Un échantillon représentatif a été tiré au sort, par les soins de la direction régionale de Dijon, de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Le plan de sondage devait représenter un échantillon au 1/100.

On a utilisé le fichier des feuilles de logement du recensement de

(1) Une enquête analogue a déjà été effectuée en 1956 à Saint-Etienne (Loire) : BRESARD (MARCEL) : La consommation des matières grasses et du pain à Saint-Etienne, *Bull. de l'I.N.H.*, t. 12, n° 2, avril-juin 1957 (pp. 313-382). Une autre enquête est actuellement en cours à Marseille et sera prochainement publiée dans le *Bull. de l'I.N.H.*

(2) TRÉMOLIÈRES (J.) et MOSSÉ (A.) : *Diététique et athérosclérose*. Journées de thérapeutique, Paris, 1955, Doin, éditeur.

(3) BROCK et divers : Effects of feeding different fats on serum, cholesterol level. *Lancet*, avril 1956, p. 521; — SINCLAIR (M. M.) : *Lancet*, avril 1956, p. 381.

1954 et, pour les logements construits postérieurement, nombreux surtout à Besançon, un recensement partiel effectué en 1958.

Le tableau ci-dessous donne, par région, les proportions des adresses tirées au sort et celles qui ont été effectivement prospectées :

Régions	Adresses tirées au sort	Adresses effectivement prospectées		Logements Source I. N. S. E. E. (1)	
			%		%
Besançon	265	146	20	21 390	23
Montbéliard	81	52	7	7 515	8
Communes urbaines de moins de 20 000 habitants	221	176	23	20 754	22
Communes rurales	505	374	50	43 797	47
Ensemble	1 072	748	100	93 456	100

(1) I. N. S. E. E. — Recensement général de la population de mai 1954, Résultats statistiques département du Doubs Imprimerie Nationale, P. U. F. 1960, p. 46 et 47.

Les raisons pour lesquelles un certain nombre des adresses tirées au sort n'ont pu être utilisées sont les suivantes :

Refus	29 cas	(2,7 %)
Absents	30 cas	(2,8 %)
Décès	18 cas	(1,7 %)
Inconnus	7 cas	(0,7 %)
Logements vacants	79 cas	(7,4 %)
Logements démolis	9 cas	(0,8 %)
Familles ayant déménagé	28 cas	(2,6 %)
Résidence secondaire	8 cas	(0,7 %)
Logements non prospectés	116 cas	(10,8 %)
	324 cas	(30,2 %)

La plus forte proportion des dossiers non exploités, soit 10,8 %, est imputable au fait qu'un certain nombre d'enquêteuses, notamment à Besançon, n'ont pu prospecter les adresses qui leur avaient été attribuées. Il y a là un « biais », dans l'acception statistique du mot. Néanmoins, la répartition géographique des logements prospectés, comparée à la répartition réelle des logements dans le Doubs, est satisfaisante. Comme on le verra dans la suite de cet exposé, il en est de même pour les distributions des groupes socio-économiques et des dimensions du logement à peu près conformes aux résultats du recensement de 1954. Il nous a donc paru superflu de procéder à des ajustements de l'échantillon par pondération.

Ces différents recoupements permettent de penser que les marges d'imprécision de l'échantillon se maintiennent dans des limites relativement étroites et ne risquent pas de compromettre la validité des analyses qui suivent.

CHAPITRE II

Le présent chapitre est consacré à la nomenclature chiffrée des réponses données aux questions posées.

Age du père.	Nombre de cas	%
20 ans et moins	2	—
21 à 25 ans.....	11	2
26 à 30 ans.....	43	7
31 à 35 ans.....	86	14
36 à 40 ans.....	85	14
41 à 45 ans.....	67	10
46 à 50 ans.....	92	15
51 à 55 ans.....	62	10
56 à 65 ans.....	101	16
Plus de 65 ans.....	71	12
Ensemble	620	100
Sans réponse (1)	127	
Total	747	

(1) Ménages sans père de famille.

Profession actuellement exercée par le père.	Nombre de cas	%
Sans profession	69	11
Industriels, chefs d'entreprise.....	16	3
Professions libérales	6	1
Fonctionnaires supérieurs et cadres.....	15	2
Commerçants, artisans	63	10
Cultivateurs exploitants	94	15
Fonctionnaires subalternes, employés.....	90	15
Ouvriers qualifiés	246	40
Manœuvres	15	3
Ouvriers agricoles	3	—
Ensemble	617	100
Sans réponse (1)	130	
Total	747	

(1) Ménages sans père de famille.

ANCIENNE PROFESSION AYANT DONNÉ DROIT A UNE RETRAITE

Pères.	Nombre de cas	%
Exercent une profession active.....	537	86
Industriels, chefs d'entreprise.....	—	—
Professions libérales	1	—
Fonctionnaires supérieurs et cadres.....	5	1
Commerçants, artisans	4	—
Cultivateurs exploitants	3	—
Fonctionnaires subalternes, employés.....	30	5
Ouvriers qualifiés	36	6
Manœuvres	5	1
Ouvriers agricoles	—	—
Ensemble	621	100
Sans réponse (1)	126	
Total	747	

(1) Ménages sans père de famille.

Age de la mère.	Nombre de cas	%
20 ans et moins	2	—
21 à 25 ans.....	20	3
26 à 30 ans.....	76	11
31 à 35 ans.....	99	14
36 à 40 ans.....	93	13
41 à 45 ans.....	62	9
46 à 50 ans.....	70	10
51 à 55 ans.....	60	8
56 à 65 ans.....	119	17
Plus de 65 ans.....	109	15
Ensemble	710	100
Sans réponse	37	
Total	747	

Profession des mères.	Nombre de cas	%
Sans profession	507	72
Chef d'entreprise	1	—
Professions libérales	1	—
Fonctionnaires supérieurs et cadres.....	1	—
Commerçants	18	3
Cultivatrices exploitantes	81	12
Fonctionnaires subalternes, employées.....	37	5
Ouvrières qualifiées	58	8
Manœuvres	2	—
Ouvrières agricoles	2	—
Ensemble	708	100
Sans réponse	39	
Total	747	

ANCIENNE PROFESSION AYANT DONNÉ DROIT A UNE RETRAITE.

Mères.	Nombre de cas	%
Aucune	637	94
Chef d'entreprise	—	—
Professions libérales	—	—
Fonctionnaires supérieurs et cadres.....	2	—
Commerçants	1	—
Cultivatrices exploitantes	4	1
Fonctionnaires subalternes, employées.....	10	2
Ouvrières qualifiées	21	3
Manœuvres	2	—
Ouvrières agricoles	—	—
Ensemble	677	100
Sans réponse	70	
Total	747	

PERSONNES VIVANT AU FOYER

<i>Enfants de moins de 3 ans.</i>		
	Nombre de cas	%
Aucun	564	80
1 enfant de moins de 3 ans	119	17
2 enfants de moins de 3 ans	21	3
3 enfants de moins de 3 ans	2	—
Ensemble	706	100
Sans réponse	41	
<i>Total</i>	747	

<i>Enfants de 3 à 6 ans.</i>		
	Nombre de cas	%
Aucun	506	72
1 enfant de 3 à 6 ans	131	19
2 enfants de 3 à 6 ans	57	8
3 enfants de 3 à 6 ans	12	1
Ensemble	706	100
Sans réponse	41	
<i>Total</i>	747	

<i>Enfants de 7 à 12 ans.</i>		
	Nombre de cas	%
Aucun	441	63
1 enfant de 7 à 12 ans	128	18
2 enfants de 7 à 12 ans	86	12
3 enfants de 7 à 12 ans	37	5
4 enfants de 7 à 12 ans	10	1
5 enfants de 7 à 12 ans	4	1
Ensemble	706	100
Sans réponse	41	
<i>Total</i>	747	

<i>Enfants de 13 à 20 ans.</i>		
	Nombre de cas	%
Aucun	502	71
1 enfant de 13 à 20 ans	121	17
2 enfants de 13 à 20 ans	52	8
3 enfants de 13 à 20 ans	24	3
4 enfants de 13 à 20 ans	7	1
Ensemble	706	100
Sans réponse	41	
<i>Total</i>	747	

<i>Autres personnes vivant au foyer, de 21 à 69 ans (1).</i>		
	Nombre de cas	%
Aucune	527	74
1 personne de 21 à 69 ans	121	17
2 personnes de 21 à 69 ans	48	7
3 personnes de 21 à 69 ans	10	1
4 personnes de 21 à 69 ans	4	1
Ensemble	710	100
Sans réponse	37	
<i>Total</i>	747	

(1) Autres que le père et la mère.

<i>Autres personnes vivant au foyer, de 70 ans et plus (1).</i>		
	Nombre de cas	%
Aucune	659	94
1 personne de 70 ans et plus	43	6
2 personnes de 70 ans et plus	2	—
Ensemble	704	100
Sans réponse	43	
<i>Total</i>	747	

(1) Autres que le père et la mère.

<i>Total général des personnes vivant au foyer.</i>		
	Nombre de cas	%
1 personne	82	11
2 personnes	152	20
3 personnes	126	17
4 personnes	134	18
5 personnes	98	13
6 personnes	73	10
7 personnes	40	5
8 personnes	23	3
9 personnes et plus	19	3
Ensemble	747	100

<i>Nombre moyen approximatif des repas pris au dehors dans le cours de la semaine complète.</i>		
	Nombre de cas	%
Aucun repas pris au dehors	661	89
Moins de 10 %	48	7
De 10 à 19 %	17	2
De 20 à 29 %	7	1
Plus de 30 %	8	1
Ensemble	741	100
Sans réponse	6	
<i>Total</i>	747	

Profession des chefs de famille	Hommes (1)	Femmes (2)	Ensemble	%
Sans profession	69	84	153	21
Industriels, chefs d'entreprise	16	—	16	2
Professions libérales	6	—	6	1
Fonctionnaires supérieurs et cadres	15	1	16	2
Commerçants et artisans	63	3	66	9
Cultivateurs exploitants	94	7	101	13,5
Fonctionnaires subalternes, employés	90	7	97	13
Ouvriers qualifiés	246	21	267	36
Manœuvres	15	1	16	2
Ouvriers agricoles	3	1	4	0,5
Ensemble	617	125	742	100
Sans réponse	—	5	5	
	617	130	747	

(1) Les chiffres ci-contre coïncident avec ceux du tableau de la page 628 classant la profession du père.
(2) Il ne s'agit ici que des professions exercées par les femmes *effectivement* chefs de famille.

Niveau de vie (Première série).	Nombre de cas	%
Ni propriété, ni auto, ni télévision	254	34
Propriété seulement	204	28
Automobile seulement	107	14
Télévision seulement	9	1
Propriété et automobile	121	16
Propriété et télévision	8	1
Automobile et télévision	14	2
Les trois	27	3
Ensemble	744	100
Sans réponse	3	
Total	747	

Niveau de vie (Deuxième série).	Nombre de cas	%
Ni salle de bains, ni domestique, ni réfrigérateur	445	60
Salle de bains seulement	95	14
Domestique seulement	11	1
Réfrigérateur seulement	76	10
Salle de bains et domestique	11	1
Salle de bains et réfrigérateur	82	11
Domestique et réfrigérateur	7	1
Les trois	17	2
Ensemble	744	100
Sans réponse	3	
Total	747	

Niveau de vie (Troisième série).	Nombre de cas	%
Ni téléphone, ni radio	56	8
Téléphone seulement	3	1
Radio seulement	606	80
Téléphone et radio	79	11
Ensemble	744	100
Sans réponse	3	
Total	747	

Nombre total de signes de niveau de vie.	Nombre de cas	%
Aucun	21	3
1 signe	196	26
2 signes	226	30
3 signes	132	18
4 signes	77	10
5 signes	45	6
6 signes	26	4
7 signes	11	2
8 signes	10	1
Ensemble	744	100
Sans réponse	3	
Total	747	

Nombre de pièces principales.	Nombre de cas	%
Aucune pièce	1	—
1 pièce	53	7
2 pièces	134	18
3 pièces	250	34
4 pièces	144	20
5 pièces	114	16
6 pièces	24	3
7 pièces	12	1
8 pièces	3	—
9 pièces	5	1
Ensemble	740	100
Sans réponse	7	
Total	747	

Nombre de salaires rentrant dans le budget familial	Nombre de cas	%
1 salaire	354	54
2 salaires	124	18
3 salaires	28	5
4 salaires	11	2
1 retraite	77	10
2 retraites	18	3
Combinaison de salaires et de retraites	50	8
Ensemble	662	100
Sans réponse (1)	85	
Total	747	

(1) Non salariés ou sans réponse.

<i>Lieu de résidence actuelle.</i> <i>Nombre d'habitants.</i>	Nombre de cas	%
Moins de 2 000 habitants.....	383	52
2 000 à 20 000 habitants.....	213	28
20 000 à 40 000 habitants.....	1	—
40 000 à 100 000 habitants.....	146	20
Plus de 100 000 habitants.....	—	—
Paris	3	—
Ensemble	746	100
Sans réponse	1	—
<i>Total</i>	<i>747</i>	

<i>Lieu d'origine de la mère de famille.</i>	Nombre de cas	%
Origine étrangère (Suisse surtout).....	59	8
Normandie, Bretagne	7	1
Nord et région parisienne.....	20	3
Nord-Est	87	13
Ouest	3	—
Centre	15	2
Jura, Alpes du Nord.....	520	73
Sud-Ouest	1	—
Massif Central	2	—
Midi méditerranéen	3	—
Ensemble	717	100
Sans réponse	30	—
<i>Total</i>	<i>747</i>	

<i>Genre de localité.</i>	Nombre de cas	%
Grande ville (100 000 hab. ou banlieue)....	53	7
Petite ville ou banlieue.....	124	17
Bourg, village, petite localité industrielle...	116	16
Bourg, village, petite localité semi-rurale ...	147	20
Bourg, village, petite localité rurale	265	37
Hameau ou maison isolée.....	22	3
Ensemble	727	100
Sans réponse	20	—
<i>Total</i>	<i>747</i>	

Quels sont les corps gras que vous utilisez pour la cuisine ?

	Habituel- lement		Quelquefois		Rarement		Jamais		En- semble
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.
Beurre	541	73	114	15	64	9	26	3	745
Margarine	142	19	108	15	159	21	337	45	746
Crème	49	6	184	25	209	28	305	41	747
Saindoux	66	9	81	11	118	16	481	64	746
Graisse de bœuf, veau, etc.	—	—	—	—	7	1	738	99	745
Lard	30	4	134	18	288	39	295	39	747
Huile d'olive	44	6	26	3	28	4	649	87	747
Huile d'arachide	598	80	111	15	13	2	25	3	747
Huile de colza	1	—	1	—	2	—	743	100	747
Huile de noix	—	—	2	—	1	—	744	100	747
Végétaline	22	3	54	7	53	7	618	83	747
Autres corps gras	11	1	2	—	—	—	732	99	745

Qu'employez-vous de préférence pour :

	a Fritures		b Légumes		c Porc		d Volaille		e Beuf		f Gibier	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Mélange de matières grasses .	59	8	282	38	287	44	305	44	271	39	175	44
Beurre	5	1	335	45	148	22	169	24	253	37	112	28
Margarine	4	1	41	6	67	10	72	10	64	9	40	10
Végétaline	62	9	2	—	2	—	1	—	1	—	1	—
Crème	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saindoux	2	—	13	2	37	6	30	4	16	2	10	3
Graisse de bœuf, de veau, etc..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lard	—	—	5	1	7	1	3	—	1	—	8	2
Huiles	577	81	60	8	114	17	123	18	86	13	51	13
Graisses ou huiles cuites	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ensemble	709	100	738	100	662	100	703	100	692	100	397	100
Sans réponse	38 ⁽¹⁾		9		85 ⁽²⁾		44		55		350 ⁽³⁾	
<i>Total</i>	747		747		747		747		747		747	

(1) S'abstiennent de friture.
(2) N'emploient généralement pas de matières grasses pour cuire le porc.
(3) S'abstiennent de gibier.

Qu'employez-vous de préférence pour (suite) :

	k Lapin		h Œufs		i Poisson		j Salades		k Crudités	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Mélange de matières grasses	316	47	59	9	85	13	9	1	59	9
Beurre	169	25	563	80	128	20	3	—	44	6
Margarine	59	9	19	3	10	2	—	—	1	—
Végétaline	1	—	1	—	5	—	—	—	—	—
Crème	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saindoux	19	1	3	—	2	—	—	—	1	—
Graisse de bœuf, de veau, etc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lard	10	3	2	—	—	—	—	—	—	—
Huiles	97	15	54	8	423	65	716	99	576	85
Graisses ou huiles cuites	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ensemble	671	100	701	100	653	100	728	100	681	100
Sans réponse	76		46 ⁽¹⁾		94 ⁽²⁾		19		66	
Total	747		747		747		747		747	

(1) S'abstiennent d'œufs ou n'utilisent pas de graisse pour les faire cuire.

(2) S'abstiennent de poisson.

Employez-vous été comme hiver les mêmes matières grasses ?

	Nombre de cas	%
Oui	704	95
Non	39	5
Ensemble	743	100
Sans réponse	4	
Total	747	

Si la question de prix ne se posait pas, de quelle matière grasse

	Augmenteriez-vous la consommation		Diminueriez-vous la consommation	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
Mélanges	2	1	7	3
Beurre	259	89	6	3
Margarine	3	1	132	58
Végétaline	—	—	10	4
Crème	—	—	—	—
Saindoux	—	—	32	14
Graisse de bœuf	—	—	—	—
Lard	—	—	3	1
Huiles	27	9	38	17
Ensemble	291	100	228	100
Sans réponse	456 (1)		519 (1)	
Total	747		747	

(1) Il s'agit de maîtresses de maison pour lesquelles le prix n'intervient pas dans le choix des matières grasses.

Faites-vous des mélanges de matières grasses dans vos préparations ?

	Nombre de cas	%
Jamais	174	23
Rarement	127	17
Assez souvent	273	37
Habituellement	169	23
Ensemble	743	100
Sans réponse	4	
Total	747	

Si oui, pour quelle raison ?

	Nombre de cas	%
Digestion, santé, prescription médicale	148	33
Goût	167	37
Economie	86	19
Tour de main culinaire	39	9
Autres raisons	9	2
Ensemble	449	100
Sans réponse (1)	298	
Total	747	

(1) Ne font pas de mélange ou n'en font que rarement.

Pensez-vous qu'il y a des fritures plus ou moins difficiles à digérer ?

	Nombre de cas	%
Oui	410	62
Non	254	38
Ensemble	664	100
Sans réponse ou sans opinion ..	83	
Total	747	

Si oui, citez les graisses qui vous paraissent devoir être incriminées.

	Première réponse		Deuxième réponse	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
Mélange de matières grasses.....	—	—	2	1
Beurre	17	4	4	2
Margarine	38	10	17	9
Végétaline	37	10	15	8
Crème	—	—	—	—
Saindoux	157	40	62	33
Graisse de bœuf	23	6	30	16
Lard	11	3	35	18
Huiles	84	22	13	7
Graisse ou huiles cuites	20	5	11	6
Ensemble	387	100	189	100
Sans réponse	360 (1)		558 (2)	
Total	747		747	

(1) Sans réponse ou sans opinion.

(2) a) Sans réponse ou sans opinion (360 cas).

b) S'en tiennent à une seule réponse (198 cas).

Y a-t-il des personnes dans votre famille qui s'abstiennent de certaines graisses ?

	Nombre de cas	%
Oui	200	27
Non	531	73
Ensemble	731	100
Sans réponse	16	
Total	747	

Si oui, desquelles ?

	Première réponse		Deuxième réponse	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
Mélange de matières grasses.....	2	1	—	—
Beurre	31	17	6	4
Margarine	24	13	12	10
Végétaline	6	3	12	10
Crème	—	—	3	3
Saindoux	75	40	42	32
Graisse de bœuf, veau ou autres.	4	2	13	10
Lard	16	9	30	23
Huiles	13	7	6	4
Graisses ou huiles cuites.....	15	8	5	4
Ensemble	186	100	129	100
Sans réponse	561 (1)		618 (2)	
Total	747		747	

(1) Personnes de la famille ne s'abstenant pas de certaines graisses..... 531
Sans réponse

30

561

(2) Personnes de la famille ne s'abstenant pas de certaines graisses..... 531

Sans réponse

30

Se limitent à une seule réponse..... 57

618

Pour quelles raisons ?

	Nombre de cas	%
Digestion, santé, prescription médicale.....	168	86
Goût	24	12
Economie	1	—
Autres raisons	3	2
Ensemble	196	100
Sans réponse	551 (3)	
Total	747	

(3) a) Personnes de la famille ne s'abstenant pas de certaines graisses.. 531

b) Sans réponse ou pas d'avis..... 20

551

Appréciez-vous plus particulièrement une des matières grasses que vous utilisez pour votre cuisine ?

	Nombre de cas	%
Oui	668	91
Non	64	9
Ensemble	732	100
Sans réponse	15	
Total	747	

Laquelle ?

	Nombre de cas	%
Mélange de matières grasses.....	4	1
Beurre	463	70
Margarine	33	5
Végétaline	3	—
Crème	—	—
Saindoux	9	1
Graisse de bœuf	—	—
Lard	3	—
Huiles	155	23
Graisses ou huiles cuites.....	2	—
Ensemble	672	100
Sans réponse	75	—
Total	747	

Pour quelles raisons ?

	Première réponse		Deuxième réponse	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
Digestion, santé, prescription médicale	390	58	7	2
Goût	239	36	301	74
Economie	17	3	25	6
Tour de main culinaire.....	16	2	62	15
Autres raisons	4	1	10	3
Ensemble	666	100	405	100
Sans réponse	81 (1)	—	342 (2)	—
Total	747		747	
(1) a) Pas de préférence			64	
b) Sans réponse			17	
			81	
(2) a) Pas de préférence			64	
b) Sans réponse			17	
c) Se limitent à une seule réponse.....			261	
			342	

Quelles sont les matières grasses que vous employez en tartines ?

	Nombre de cas	%
Beurre	624	90
Margarine	6	1
Crème	—	—
Saindoux	2	—
Autres matières grasses	1	—
Beurre ou crème	41	6
Beurre ou saindoux	3	—
Beurre ou margarine	20	3
Ensemble	697	100
Sans réponse (1)	50	—
Total	747	

(1) S'abstiennent de déjeuner ou de goûter ou ne font pas de tartines.

CHAPITRE III

LES DONNÉES SOCIOLOGIQUES

1° LES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le tableau I ci-après donne la composition de l'échantillon suivant l'appartenance socio-économique du chef de famille, le mari dans la plupart des cas, la femme, en l'absence d'un mari ou d'un père (1).

Les ménages se répartissent comme suit, suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de famille :

	Echantillon %	Equivalence I. N. S. E. E. (1)	
		%	(Regroupements) Code I. N. S. E. E.
Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, cadres et fonctionnaires I	5,1	5,2	21, 26, 3, 80, 81
Commerçants et artisans	8,9	8,3	22, 27
Cultivateurs exploitants	13,6	12,5	0
Cadres moyens, employés et fonctionnaires II	13,1	13,6	4, 5, 8
Ouvriers, manœuvres, personnel de service	38,1	35	6, 7
Salariés agricoles	0,5	1,4	1
Personnes non actives	20,7	24	9
	100	100	

(1) I. N. S. E. E. — Résultats statistiques. Recensement général de la population de mai 1954. Population, ménage, logements, maisons département du Doubs. Imprimerie Nationale. P. U. F., 1960, p. 24.

Quoique l'échantillon soit « biaisé » comme nous l'avons déjà dit, les deux distributions ne présentent que de faibles écarts.

(1) L'échelle des groupes socio-économiques est celle utilisée par l'I. N. H., qui a fait ses preuves du point de vue sociologique. On peut consulter, sur cette question, notre étude parue dans le *Bulletin de l'I. N. H.*, t. 11, n° 2, avril-juin 1956, pp. 373-390 : « Enquêtes sur les niveaux de consommation et de santé. Choix d'une classification socio-économique. Quelques aspects méthodologiques. »

Lorsque cela a été nécessaire, des équivalences ont été recherchées avec les classifications de l'I. N. S. E. E.

Voir également, sur cette question, les exemples donnés par la note de la page 253 du tome 15 du *Bulletin de l'I. N. H.*, n° 2, mars-avril 1960.

TABLEAU I
Composition des familles par groupe d'âge suivant l'appartenance socio-économique.

	1. 2. 3. (1)	4	5	6	7	8	9	0	Ensemble	(2)
<i>Enfants.</i>										
Moins de 3 ans	6	9	21	22	97	3	1	8	167	
de 3 à 6 ans	12	25	41	34	153	8	3	5	281	
de 7 à 12 ans	23	35	79	64	248	9	1	11	470	1
de 13 à 20 ans	18	24	70	48	135	7	—	21	323	2
<i>Ensemble</i>	59	93	211	168	633	27	5	45	1 241	3
<i>Chefs de famille.</i>										
Hommes	37	63	94	90	246	15	3	69	617	
Femmes	1	3	7	7	21	1	1	84	125	5
Autres commensaux	55	86	181	117	288	16	2	127	872	—
<i>Nombre total de personnes.</i>	152	245	493	382	1 188	59	11	325	2 855	8
Nombre de foyers	38	66	101	97	267	16	4	153	742	5
Nombre moyen d'enfants par foyer	1,55	1,40	2,08	1,73	2,37	1,68	1,25	0,29	1,67	
Nombre moyen de personnes par foyer	4	3,71	4,88	3,93	4,44	3,68	2,75	2,12	3,80	
Nombre moyen de signes de niveau de vie	4,9	3,7	2,7	3,3	2	1,4	1	2	2,5	
Age moyen du chef de famille	49,8	46,6	51,2	43,4	42,9	51,5	46,5	65,2	49,5	

(1) Groupes socio-économiques :

- 1, 2, 3. Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires supérieurs, cadres.
4. Commerçants et artisans.
5. Cultivateurs exploitants.

6. Fonctionnaires subalternes et employés.
7. Ouvriers qualifiés.
8. Manœuvres.
9. Ouvriers agricoles.
0. Retraités ou sans profession.

(2) 5 foyers sans indications d'appartenance sociale (femmes chefs de famille), totalisant 8 personnes dont 3 enfants.

Les moyennes générales, portant sur l'ensemble des personnes interrogées, justifient sans doute certaines réserves; toutefois, les résultats qui apparaissent dans chaque groupe particulier sont susceptibles d'être confrontés et se prêtent à des comparaisons valables.

2° DIMENSIONS DES FAMILLES ET AGE DES ENFANTS

Les divers groupes se classent comme suit, suivant le nombre moyen de personnes par foyer :

	Nombre moyen de personnes	Référence I. N. S. E. E.	Nombre moyen d'enfants de 0 à 20 ans (1)
Cultivateurs exploitants	4,88	4,63	2,1
Ouvriers	4,44	3,60	2,4
Professions intellectuelles	4	3,63	1,6
Employés, fonctionnaires subal.	3,93	3,22	1,7
Commerçants et artisans	3,71	3,55	1,4
Manœuvres	3,68	3,60	1,7
Ouvriers agricoles	2,75	3,40	1,3
Retraités	2,12	2,08	0,3
<i>Ensemble</i>	3,84	3,30	1,7

(1) Rappelons ici qu'il ne s'agit pas du nombre total d'enfants nés dans la famille, mais seulement de ceux vivants effectivement au foyer, proportion qui peut varier d'un groupe à l'autre, suivant la catégorie sociale (jeunes gens poursuivant leurs études dans leur famille, adolescents placés en apprentissage, etc.).

Les enfants de 0 à 20 ans ont été divisés en 4 groupes : moins de 3 ans, de 3 à 6 ans, de 7 à 12 ans, de 13 à 20 ans.

La figure 1 montre l'importance respective de ces divers groupes pour

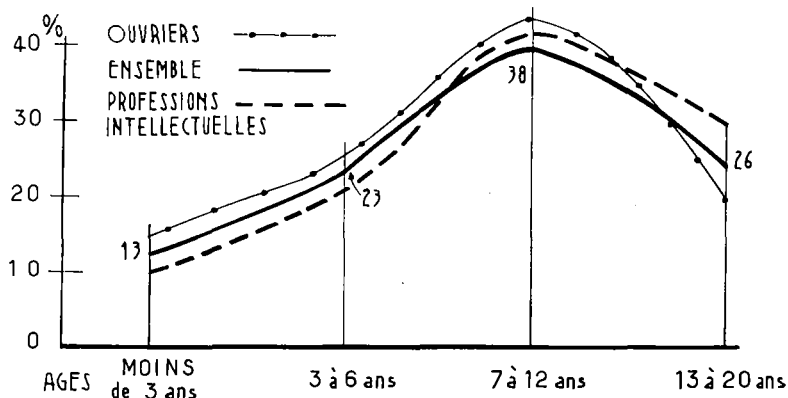


Fig. 1. — Proportions respectives des groupes d'âge des enfants pour l'ensemble des foyers et dans les milieux ouvriers et intellectuels.

l'ensemble de l'échantillon, d'une part; pour les professions intellectuelles et les ouvriers, d'autre part.

Les variations sont peu importantes d'un groupe à l'autre. La plus forte proportion des enfants en bas âge se trouve chez les ouvriers (15 %). Dans aucun des autres groupes elle ne descend au-dessous de 10 %.

Le nombre moyen d'enfants par foyer est, dans l'ensemble, un peu supérieur à celui du recensement de 1954.

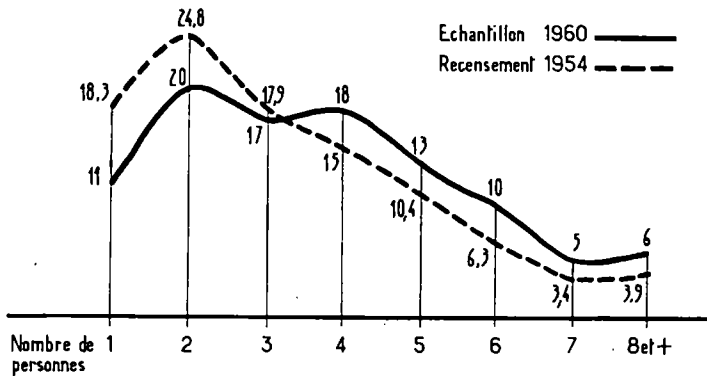


FIG. 2. — Dimensions comparées des familles en 1960 et en 1954.

Cette différence doit être attribuée à la reprise de la natalité, qui se maintient en France depuis la fin de la guerre et fait évoluer la structure de la famille française.

Ainsi, dans l'échantillon, on note une proportion un peu plus faible qu'en 1954 de foyers d'une et de deux personnes, et un peu plus forte de 4 personnes et plus.

Nombre de personnes par ménage

	Echantillon (1960)	Recensement (1) (1954)
1 personne	11	18,3
2 personnes	20	24,8
3 personnes	17	17,9
4 personnes	18	15,0
5 personnes	13	10,4
6 personnes	10	6,3
7 personnes	5	3,4
8 et plus	6	3,9
	100	100,0

(1) I. N. S. E. E. : *Op. cit.*, p. 24.

3° LE NIVEAU DE VIE

Les signes de niveau de vie retenus à l'occasion de la présente enquête sont classés dans le tableau ci-dessous, d'après l'importance de leur répartition dans les différents groupes socio-économiques (1).

L'intérêt sociologique de ce tableau est évident. Il fait apparaître pour le département une échelle des groupes socio-économiques en fonction du critère « argent ».

Il met en évidence la progressive élévation du niveau de vie dans les divers milieux sociaux depuis ces dernières années. On remarquera, notamment, l'apparition de la voiture automobile dans les milieux d'employés et de manuels (2).

On notera les décalages entre la ville et la campagne dont l'équipement ménager (salle de bains, réfrigérateur, télévision notamment) progresse moins rapidement que dans les régions urbaines.

Par contre, ce sont les campagnards qui, traditionnellement, comptent la plus forte proportion de propriétaires (79 %). Certains d'entre eux (15 %) bénéficient aussi d'une aide domestique, ce qui, à vrai dire, a une autre signification à la campagne qu'à la ville.

Il semble qu'à l'heure actuelle, de tous les éléments de confort, ce soit l'automobile qui puisse être retenue pour servir de critère simplifié de

Groupes socio-économiques	Nombre de cas	I	II	III
Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires supérieurs, cadres.	38	71	26	3
Commerçants et artisans	66	50	39	11
Fonctionnaires subalternes et employés	96	43	46	11
Cultivateurs exploitants	101	24	62	14
Ouvriers qualifiés	265	11	52	37
Manœuvres	16	—	31	69
Ouvriers agricoles	4	—	—	100
Retraités ou sans profession	153	10	46	44
Nombre de cas	739	169	356	214

(1) Ces signes sont d'importance très inégale : ils évoquent indistinctement les notions hétérogènes de patrimoine, de train de vie, de possibilité d'épargne, de nécessité professionnelle, de prestige, etc. Néanmoins, leur présence ou leur absence dans un groupe socio-économique, leurs combinaisons, résument assez bien une situation matérielle dans ce qu'elle peut avoir de provisoire ou de stabilisé, où le milieu, les revenus, les dépenses, le genre de vie, la structure de la famille, les investissements, les contingences jouent leur rôle respectif. C'est une résultante.

(2) A l'exception des ouvriers agricoles, mais ce groupe est trop faiblement représenté pour se prêter à des considérations quelconques.

niveau de vie, puisqu'on la retrouve dans tous les milieux, à la ville et à la campagne, et qu'elle représente un des aspects caractéristiques de l'évolution contemporaine, où le progrès technique va au-devant d'une demande toujours accrue de biens d'équipement plus ou moins utilitaire ou prestigieux.

Dans le tableau précédent, chaque groupe professionnel a été divisé en trois catégories suivant le nombre de signes de niveau de vie, à savoir : catégorie I, 4 signes de niveau de vie; catégorie II, 2 et 3 signes de niveau de vie; catégorie III, 0 et 1 signe de niveau de vie.

On obtient ainsi une échelle des groupes socio-économiques suivant le critère « argent ».

La figure 3 caractérise ces données.

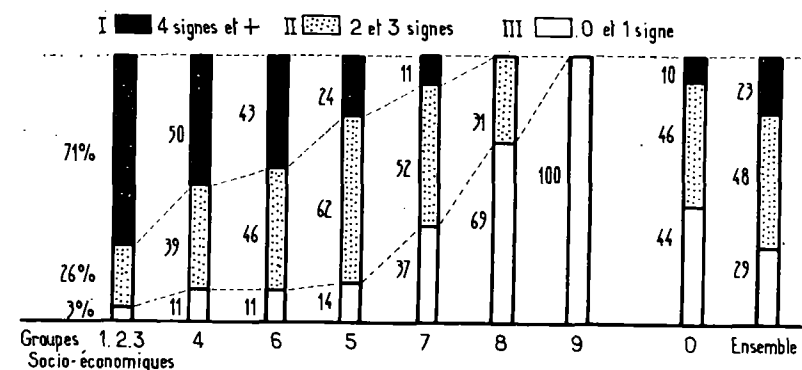


FIG. 3. — Signes de niveau de vie et échelle sociale.

On remarquera que le groupe des cultivateurs exploitants se situe, dans la hiérarchie des groupes, après celui des employés, fonctionnaires subalternes et cadres moyens. Il y a là une évolution relativement récente qui mérite d'être notée.

Dans la figure 4, on a étudié le nombre d'enfants par famille, suivant le critère « signes de niveau de vie ».

Le groupe où il n'y a pas d'enfants, le moins bien partagé du point de vue matériel, comprend une forte proportion de retraités.

Dans le groupe des familles nombreuses (5 enfants et plus), l'on note une légère diminution des signes de niveau de vie, mais la différence n'est pas très forte. La dimension des familles ne semble pas être actuellement en relation étroite avec le niveau de vie.

Nous trouvons ici la confirmation de ce que nous avons déjà eu l'occasion de noter dans d'autres enquêtes : le critère « argent », à lui tout seul, est trop grossier pour se prêter à des discriminations sociologiques

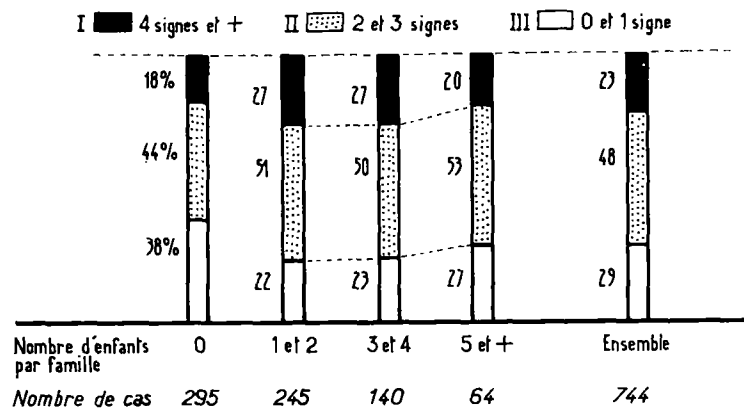


FIG. 4. — Signes de niveau de vie et nombre d'enfants par foyer.

valables. Il est en effet conditionné par des facteurs multiples, hétérogènes. L'on voit par exemple des retraités économiquement faibles faire partie du même groupe que des manœuvres mal payés, des commerçants que des professions intellectuelles.

4° LOGEMENT

La distribution des logements suivant le nombre de pièces principales se rapproche beaucoup des résultats du recensement de 1954.

Nombre de pièces principales	Echantillon	%	Référence (1) I. N. S. E. E.	%
1	53	7,2	8 392	8,9
2	134	18,1	18 275	19,4
3	250	33,8	25 881	27,7
4	144	19,5	22 239	23,7
5	114	15,4	10 408	11,1
6 et plus	44	6	8 672	9,2
	739	100	93 867 (2)	100
Nombre moyen de pièces	3,40		3,43	

(1) Op. cité p. 28.
(2) Nous avons réparti ici le nombre des logements non déclarés (2 388), dans les diverses catégories de logement, au prorata de leur importance numérique.

Le nombre de pièces par foyer varie suivant l'appartenance socio-économique des chefs de famille (613 hommes et 121 femmes) :

	Nombre de foyers	Nombre moyen de pièces
Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, cadres, fonctionnaires supérieurs	38	4,84
Cultivateurs exploitants	101	4,24
Commerçants et artisans	66	3,81
Employés, fonctionnaires subalternes	95	3,55
Ouvriers qualifiés	264	3,01
Manœuvres	15	2,20
Ouvriers agricoles	(4)	
Retraités, sans profession	151	3,01
Ensemble	734	3,40

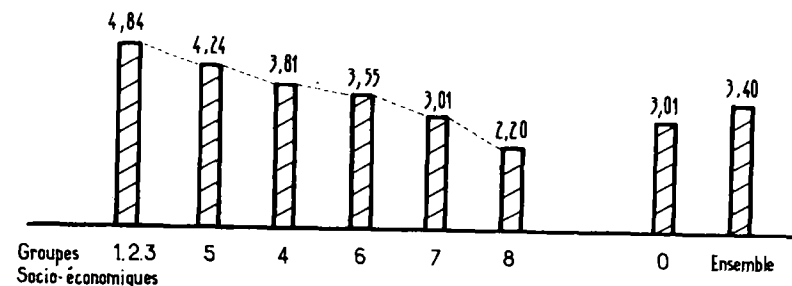


FIG. 5. — Nombre moyen de pièces suivant le milieu social.

CHAPITRE IV

LE COMPORTEMENT VIS-A-VIS DES MATIÈRES GRASSES

1° LE CHOIX DES MATIÈRES GRASSES

La question posée était la suivante : « Quels sont les corps gras que vous utilisez pour la cuisine ? habituellement ? quelquefois ? rarement ? jamais ? ».

Les réponses sont données dans le tableau suivant :

Nature des matières grasses	Habituellement %	Quelquefois %	Rarement %	Jamais %	Nombre de cas
Huile d'arachide	80	15	2	3	745
Beurre	73	15	9	3	747
Margarine	19	15	21	45	746
Saindoux	8	11	16	65	746
Crème	6	25	28	41	747
Huile d'olive	6	3	4	87	747
Lard	4	18	39	39	747
Végétaline	3	7	7	83	747
Divers (1)	2			98	745

(1) 7 personnes utilisent quelquefois de la graisse de bœuf.
4 personnes utilisent quelquefois de l'huile de colza.
3 personnes utilisent quelquefois de l'huile de noix.
13 personnes utilisent quelques graisses diverses.

Les trois matières grasses d'usage constant sont : l'huile d'arachide, le beurre et, assez loin en arrière, la margarine.

La crème et le lard apparaissent épisodiquement, pour la confection de certains plats.

On remarquera que dans cette région de l'Est, l'huile d'olive est pratiquement bannie de la cuisine.

2° LE CHOIX DES MATIÈRES GRASSES SUIVANT LES DIVERS ALIMENTS

Le tableau ci-dessous indique le choix des matières grasses suivant les divers aliments :

<i>Le beurre</i> vient en tête pour :					
		Les crudités :	Huile	85	%
			Mélanges	9	
			Beurre	6	
Les œufs :	Beurre	80	Les salades :	Huile	99
	Mélanges	8		Mélanges	1
	Huiles	8	Le poisson :	Huile	65
	Divers	4		Beurre	20
Les légumes :	Beurre	45		Mélanges	13
	Mélanges	38		Margarine	2
	Huile	8	<i>Les mélanges</i> de graisses viennent en tête pour :		
	Margarine	6	Le porc :	Mélanges	44
	Divers	3		Beurre	22
<i>L'huile</i> vient en tête pour :				Huile	17
				Margarine	10
Les fritures :	Huile	81		Saindoux	6
	Végétaline	9		Lard	1
	Mélanges	8			
	Divers	2			

La volaille :	Mélanges	43	Le gibier :	Mélanges	44
	Beurre	24		Beurre	28
	Huile	18		Huile	13
	Margarine	10		Margarine	10
	Saindoux ou lard ..	5		Divers	5
Le bœuf :	Mélanges	39	Le lapin :	Mélanges	47
	Beurre	37		Beurre	25
	Huile	13		Huile	15
	Margarine	9		Margarine	9
	Divers	2		Divers	4

Les mélanges sont surtout utilisés pour accommoder les viandes, l'huile pour les fritures, le poisson et les salades, le beurre pour les œufs et les légumes. Les maîtresses de maison semblent fort discrètes sur l'usage des graisses ou des huiles cuites ou réchauffées, qu'elles ont dû sans doute comprendre dans la rubrique « mélanges de matières grasses ».

3° INFLUENCE DU MILIEU SUR LES CHOIX

Le beurre et la margarine.

Dans le tableau ci-dessous, on a confronté les comportements des divers milieux à l'égard du beurre et de son substitut, la margarine :

	Utilisent habituellement et quelquefois dans la proportion suivante	
	Le beurre %	La margarine %
Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires I, cadres	92	29
Commerçants et artisans	92	23
Cultivateurs exploitants	92	15
Fonctionnaires II et employés	96	38
Ouvriers qualifiés	89	41
Manœuvres	81	50
(Ouvriers agricoles)	(100)	(0)
Retraités ou sans profession	75	33
Ensemble	88	33

La proportion des consommateurs de beurre est massive dans tous les groupes professionnels, un peu moins forte chez les retraités. Chez ces derniers prestige et prix entrent en compétition.

L'attitude des divers groupes devant la margarine est intéressante à observer. Le graphique suivant en détermine l'échelle de consommation.

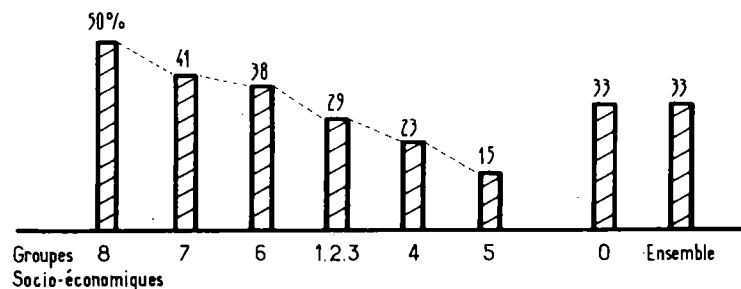


FIG. 6. — Consommateurs de margarine.

C'est surtout le facteur économique qui rend compte de l'échelle ci-dessus (les deux plus gros consommateurs de margarine se situent dans les milieux modestes); néanmoins, d'autres facteurs doivent également être pris en considération : les cultivateurs consomment souvent leur propre beurre; la margarine ne les intéresse guère.

Les commerçants, qui sont moins directement sensibles à l'argument « économie » et qui, d'autre part, conservent de nombreuses attaches avec les ruraux, sont également de petits consommateurs d'un produit sans prestige et sans tradition.

Par contre, c'est dans les professions intellectuelles et chez les « cols blancs » urbanisés que l'achat de la nourriture a le plus de chance d'être soumis à une discipline budgétaire. Le souci d'économiser n'est pas exclusivement l'apanage des bourses modestes.

L'huile d'olive et d'arachide.

	Utilisent habituellement et quelquefois dans la proportion suivante	
	L'huile d'arachide %	L'huile d'olive %
Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires I, cadres	84	39
Fonctionnaires II et employés	94	15
Ouvriers qualifiés	96	8
Manœuvres	94	6
Commerçants et artisans	98	5
Cultivateurs exploitants	99	1
Retraités ou sans profession	93	8
Ensemble	95	9

Ce n'est guère que dans les professions intellectuelles que l'huile d'olive est largement utilisée (39 % des foyers). Il s'agit d'urbains pour la plupart.

Il en est de même pour le groupe des employés qui se place cependant assez loin, avec 15 %.

Dans les autres groupes, l'huile d'olive semble fort peu appréciée. Quant aux cultivateurs, ils l'ignorent à peu près complètement.

Le lard.

A la différence des autres matières grasses, le lard, qui est un aliment traditionnel et populaire, peut constituer à lui seul l'élément principal d'un plat, tout en entrant comme appoint dans un grand nombre de recettes régionales.

Sa consommation n'est pas « habituelle », aussi c'est la réponse « quelquefois », à l'interrogation sur la consommation du lard, qui est la plus significative.

On obtient la classification suivante :

	Consommation du lard	
	Habituellement	Quelquefois
Cultivateurs exploitants	10	41
Manœuvres	13	31
Ouvriers qualifiés	3	19
Commerçants et artisans	2	14
Fonctionnaires II et employés	1	11
Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires I, cadres	—	8
Ensemble	4	18

Ici encore, professions intellectuelles et « cols blancs » se détournent des plats cuisinés avec du lard, alors que les terriens et les manœuvres qui, eux-mêmes sont souvent d'origine terrienne, l'apprécient.

Le saindoux.

Même observation en ce qui concerne l'usage du saindoux.

	En consommation	
	Habituellement	Quelquefois
Cultivateurs exploitants	29	30
Manœuvres	25	6
Ouvriers qualifiés	6	8
Commerçants et artisans	5	9
Professions intellectuelles	3	11
Employés	2	3
Ensemble	9	11

La végétaline.

Ce produit ne bénéficie que d'une clientèle restreinte :

	En consommation	
	Habituellement	Jamais
Cultivateurs exploitants	—	96
Manœuvres	6	94
Commerçants	3	83
Ouvriers	2	80
Employés	6	74
Professions intellectuelles	5	71
Ensemble	3	83

Ici encore, cultivateurs et manœuvres se différencient des employés et des personnes à profession intellectuelle.

Sur l'ensemble des ménages, 3 % seulement en consomment habituellement.

4° PRESTIGE DU BEURRE

Une majorité massive de personnes, nous l'avons vu, consomme habituellement du beurre, quel que soit le milieu socio-économique.

Ce prestige du beurre est confirmé par les réponses à la question sui-

Groupes (*)	Beurre		Margarine		Huile		Sans réponse		Ensemble	
		%		%		%		%		%
1, 2, 3	7	18	—	—	6	16	25	66	38	100
4	15	23	—	—	2	3	49	74	66	100
5	33	33	—	—	1	1	67	66	101	100
6	31	32	—	—	7	7	59	61	97	100
7	104	39	3	1	6	2	154	58	267	100
8	9	56	—	—	—	—	7	44	16	—
9	1	—	—	—	—	—	3	—	4	—
0	55	36	—	—	5	3	93	61	153	100
Ensemble	255	34	3	—	27	4	457	62	742	100

(*) Groupes socio-économiques :

- 1, 2, 3. Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires supérieurs, cadres.
4. Commerçants et artisans.
5. Cultivateurs exploitants.
6. Fonctionnaires subalternes et employés.
7. Ouvriers qualifiés.
8. Manœuvres.
9. Ouvriers agricoles.
0. Retraités ou sans profession.

vante : « Si la question de prix ne se posait pas, de quelle matière grasse augmenteriez-vous la consommation ? »

Sur les 285 ménages sensibles à l'argument économique (742-457), 255, soit 89 %, augmenteraient leur consommation de beurre.

Ce pourcentage tombe à 1 % quand il s'agit de la margarine (3 sur 285).

Dans la figure 7, on a confronté, pour chaque groupe socio-économique, l'indice de niveau de vie avec la proportion de ceux qui seraient disposés à augmenter leur consommation de beurre si la question de prix ne se posait pas.

Comme on le voit, il existe une étroite relation entre ces deux données.

C'est avant tout pour une question d'argent que l'on reste en deçà des quantités de beurre que l'on souhaiterait consommer (1).

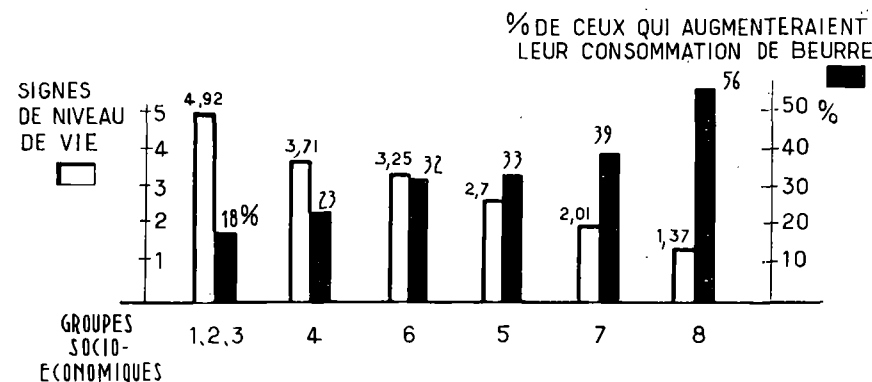


Fig. 7. — Proportion par milieu social des besoins en beurre non couverts, en liaison avec le niveau de vie.

Une question corollaire vient confirmer cette notation : « Si la question de prix ne se posait pas, de quelle matière grasse diminueriez-vous la consommation ? »

C'est encore la margarine dont on diminuerait la consommation si la question de prix ne jouait pas.

Le beurre est, comme on le voit, absent de cette liste (2).

(1) Rappelons toutefois ici que, comme dans toute étude portant sur des comportements humains, nous avons affaire à des phénomènes en interaction. L'argent est une donnée complexe qui ne peut être assimilée à un « facteur » simple dans l'acception mathématique du mot, puisqu'elle évoque les notions multiples d'économie, d'orientation préférentielle de la dépense, de hiérarchie des valeurs, etc.

La cigale dans ses bons jours peut dépenser plus que la fourmi qui est économe et a des réserves.

Si les ersatz du beurre avaient existé du temps de Molière, Harpagon aurait donné des instructions restrictives à son intendant pour la préparation de « ces choses qui rassasient d'abord : quelque bon haricot bien gras, avec quelque pâté en pot bien garni de marrons ».

(2) A l'exception de 6 ménages sur 742.

Groupes (*)	Margarine		Huile		Saïndoux		Divers		Sans réponse		Ensemble	
		%		%		%		%		%		%
1, 2, 3	6	16	3	8	—	—	1	3	28	73	38	100
4	7	11	3	5	1	1	1	1	54	82	66	100
6	19	20	3	3	2	2	6	6	67	69	97	100
5	7	7	3	3	15	15	3	3	73	72	101	100
7	64	24	17	6	6	2	10	4	170	64	267	100
8	3	18	1	6	2	13	—	—	10	63	16	100
9	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	4	—
0	24	16	8	5	6	4	4	3	111	72	153	100
	130	18	38	5	32	4	25	3	517	70	742	100

(*) *Groupes socio-économiques :*
1, 2, 3. Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires supérieurs, cadres.
4. Commerçants et artisans.
6. Fonctionnaires subalternes et employés.
5. Cultivateurs exploitants.
7. Ouvriers qualifiés.
8. Manœuvres.
9. Ouvriers agricoles.
0. Retraités ou sans profession.

Cette attitude apparaît sous un autre aspect dans le tableau ci-dessous :

Appartenance sociale du chef de famille (*)	Nombre effectif de consommateurs de margarine (1)	Si la question de prix ne se posait pas			
		En augmenteraient la consommation		En diminueraient la consommation	
		b	% (b/a)	c	% (c/a)
1, 2, 3	11	—	0	6	55
4	15	—	0	7	47
6	37	—	0	19	51
5	15	—	0	7	47
7	110	3	3	64	58
8	8	—	0	3	38
9	—	—	—	—	—
0	51	—	0	24	47
	247	3	1	130	53

(*) *Groupes socio-économiques :*
1, 2, 3. Industriels, chefs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires supérieurs, cadres.
4. Commerçants et artisans.
6. Fonctionnaires subalternes et employés.
5. Cultivateurs exploitants.
7. Ouvriers qualifiés.
9. Ouvriers agricoles.
8. Manœuvres.
0. Retraités ou sans profession.
(1) Habituellement et quelquefois.

5° NOMBRE D'ENFANTS PAR FOYER
ET CONSOMMATION DE BEURRE ET DE MARGARINE

Le tableau ci-dessous donne la proportion des ménages consommant du beurre et de la margarine suivant le nombre d'enfants par foyer.

A) *Beurre.*

Nombre d'enfants	Habituellement		Quelquefois		Rarement		Jamais		Ensemble	
		%		%		%		%		%
0	184	72	29	11	32	13	11	4	256	100
1 et 2	183	75	45	18	12	5	5	2	245	100
3 et 4	98	69	28	20	11	8	4	3	141	100
5 et +	48	75	8	13	4	6	4	6	64	100
	513		110		59		24		706	100

B) *Margarine.*

Nombre d'enfants	Habituellement		Quelquefois		Rarement		Jamais		Ensemble	
		%		%		%		%		%
0	34	13	26	10	52	20	144	57	256	100
1 et 2	52	21	38	15	51	21	105	43	246	100
3 et 4	34	24	28	20	31	22	48	34	141	100
5 et +	14	22	12	19	20	31	18	28	64	100
	134		104		154		315		707	

Il n'apparaît pas à première vue que le nombre d'enfants influe sensiblement sur les consommations respectives de beurre et de margarine, mais il ne faut pas oublier que l'enquête ne porte pas sur les quantités et que l'apparition d'un aliment sur la table ou sa trace dans un plat ne sont pas synonymes d'abondance.

Toutefois, si au lieu de nous contenter d'opérer sur l'ensemble de l'échantillon, nous procédons à des analyses par groupe socio-économique, nous voyons nettement apparaître l'incidence du nombre d'enfants, *mais pas dans tous les milieux* (fig. 8).

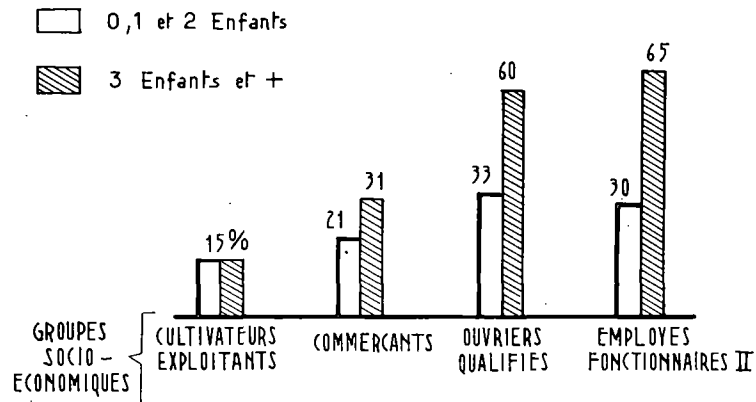


FIG. 8. — Pourcentage, suivant le nombre d'enfants, des foyers consommant de la margarine, par milieu social.

Groupes socio-économiques	Nombre d'enfants	Nombre de cas	Consommation quelquefois et habituellement	
			Du beurre	De la margarine
			%	%
1, 2, 3	0, 1 et 2	28	89	36
	3 enfants et +	10	100	10
4	0, 1 et 2	53	92	21
	3 enfants et +	13	92	31
5	0, 1 et 2	68	90	15
	3 enfants et +	33	97	15
6	0, 1 et 2	74	99	30
	3 enfants et +	23	89	65
7	0, 1 et 2	151	91	33
	3 enfants et +	115	87	60
8	0, 1 et 2	147		
	3 enfants et +	6		
9	0, 1 et 2	12		
	3 enfants et +	4		
0	0, 1 et 2	3		
	3 enfants et +	1		
		741		

L'incidence de la dimension de la famille sur la nature des matières grasses consommées apparaît avec non moins de netteté, lorsqu'on étudie les ménages qui s'abstiennent complètement du produit de remplacement qu'est la margarine, comme le montre la figure 9.

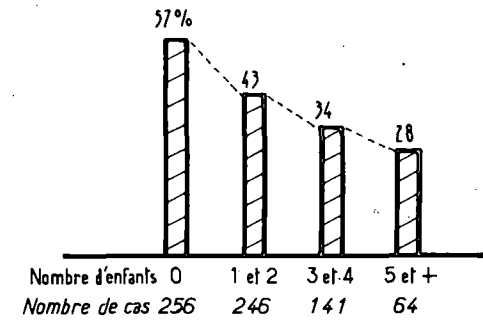


FIG. 9. — Pourcentage de ceux qui ne consomment jamais de margarine, suivant le nombre d'enfants par foyer.

Cette relation entre la dimension de la famille et la consommation plus ou moins élevée des produits de remplacement du beurre apparaît également dans l'analyse des réponses données à l'interrogation suivante : « Si la question de prix ne se posait pas, de quelle matière grasse augmenteriez-vous la consommation ? »

	Beurre		Divers		Sans réponse		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Pas d'enfant	64	25	10	4	182	71	256	100
1 et 2 enfants	84	34	11	4	151	62	246	100
3 et 4 enfants	63	44	10	7	69	49	142	100
5 enfants et +	34	53	1	2	29	45	64	100
	245		32		431		708	

Ici, l'absence de réponses n'est pas sans signification puisqu'elle fait apparaître les catégories de foyers qui sont moins sensibles à l'argument pécuniaire, d'une manière générale, celles qui n'ont pas d'enfants ou en ont peu.

La réponse concernant le beurre est non moins caractéristique : il existe, en effet, une étroite relation entre le nombre d'enfants et les besoins *non satisfaits* en beurre.

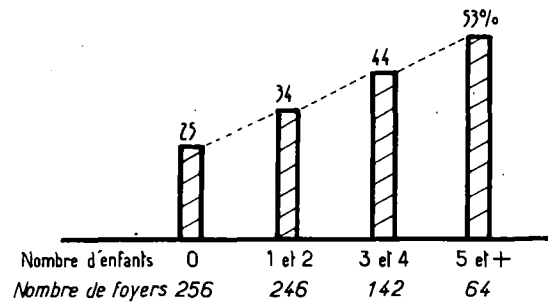


FIG. 10. — Proportion de ceux qui *augmenteraient* leur consommation de beurre, si la question de prix ne jouait pas, suivant le nombre d'enfants par foyer.

Dans le même ordre d'idée, la figure 11 donne le pourcentage, par nombre d'enfants, de ceux disposés à diminuer la consommation de certaines graisses, notamment la margarine (126 cas), l'huile (38 cas), le saindoux (30 cas), s'il ne s'agissait pas d'une question de prix.

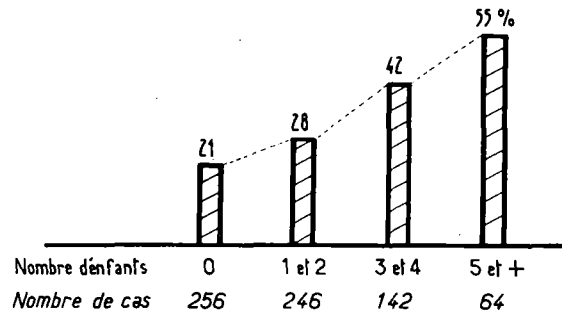


FIG. 11. — Proportion, suivant le nombre d'enfants par foyer, de ceux qui *diminueraient* la consommation des matières grasses autres que le beurre, si la question de prix ne jouait pas.

6° LA DIGESTIBILITÉ DES GRAISSES

Plusieurs questions ont été posées pour connaître le comportement et les opinions des maîtresses de maisons sur la digestibilité des graisses.

A la question « Pensez-vous qu'il y a des fritures plus ou moins difficiles à digérer ? »

410 maîtresses de maison ont répondu « oui », soit.....	55 % (1)
254 maîtresses de maison ont répondu « non », soit.....	34 %
83 maîtresses de maison n'ont pas répondu, soit.....	11 %
<hr/>	
747	100 %

(1) Ces chiffres sont très voisins de ceux notés à Saint-Etienne à l'occasion de l'enquête de 1956, soit :

« oui ».....	58 %
« non ».....	33 %
Sans réponse.....	9 %

La hiérarchie des groupes socio-économiques s'établit comme suit, suivant leurs réponses :

Groupes socio-économiques	Oui	Non	Sans réponse	Nombre de cas
	%	%	%	
Manœuvres et ouvriers agricoles	30	65	5	20
Ouvriers qualifiés	50	37	13	267
Professions intellectuelles	53	26	21	38
Cultivateurs exploitants	54	41	5	101
Retraités	56	29	15	153
Employés, fonctionnaires II	63	31	6	97
Commerçants et artisans	68	26	6	66
<i>Ensemble</i>	55	34	11	742

Ce sont les « cols blancs », les commerçants et les artisans qui semblent les plus alertés sur le rôle de certaines graisses dans les digestions laborieuses.

A l'inverse, les « manuels » du « secteur primaire », manœuvres et ouvriers agricoles, sont ceux qui attachent le moins d'importance à cet aspect de l'alimentation.

Il serait intéressant, à l'occasion d'une prochaine étude, de s'efforcer d'en déterminer les causes : vie physique plus rude, habitude de ne pas s'écouter, moindre audience donnée aux articles de vulgarisation médicale mettant à la mode les dangers de certaines graisses, etc.

L'âge de la maîtresse de maison ne semble pas avoir d'incidence directe sur les réponses, ce qui suggère qu'il s'agit plutôt d'une opinion que d'une expérience vécue.

	Oui	Non	Sans réponse	Nombre de cas
	%	%	%	
Moins de 35 ans	52	37	11	197
35 à 50 ans	58	33	9	225
51 ans et plus	58	30	13	287
<i>Ensemble</i>				710
Sans réponse				37
<hr/>				
				747

L'interrogation s'est poursuivie par la question suivante : « Si oui, citez les graisses qui vous paraissent devoir être incriminées ? »

Sur les 383 réponses, on obtient la gradation suivante :

Saindoux	41 %
Huile	21 %
Margarine	10 %
Végétaline	10 %
Graisse de bœuf	6 %
Graisses cuites	5 %
Beurre	4 %
Lard	3 %
	<hr/>
	100 %

Comme on le voit, pour une maîtresse de maison sur cinq, l'huile a la réputation de rendre indigestes les fritures.

Les retraités, les employés, les commerçants sont les plus nombreux à partager ce préjugé (un quart environ); les personnes à profession intellectuelle nettement moins (un dixième).

On remarquera la faible proportion (5 %) de ceux qui incriminent les graisses cuites ou surchauffées, celles précisément qui peuvent présenter des inconvénients pour la santé.

La gamme des graisses réputées indigestes est confirmée par cette autre question : « Y a-t-il dans votre famille des personnes qui s'abstiennent de certaines graisses ? » Une marge de deux réponses était prévue.

Sur les 186 réponses à la première question, on obtient l'échelle suivante :

Première réponse :

	Nombre	%
Saindoux	75	40
Beurre	31	17
Margarine	24	13
Lard	16	9
Graisses ou huiles cuites	15	8
Huile	13	7
Divers	12	6
	<hr/>	<hr/>
	186	100

La deuxième réponse donne les résultats suivants :

	Nombre	%
Saindoux	42	33
Lard	30	23
Graisse de bœuf	13	10
Margarine	12	9
Végétaline	12	9
Beurre	6	5
Huile	6	5
Graisses ou huiles cuites	5	4
Divers	3	2
	<hr/>	<hr/>
	129	100

On notera que les trois matières grasses proscrites avec le plus de fréquence sont des graisses animales, saindoux, lard et beurre.

Le principal motif invoqué est avant tout une question de santé.

En effet, parmi les 315 réponses (1), 196 sont motivées comme suit :

Santé, digestion	168	86
Goût	24	12
Divers	4	2
	<hr/>	<hr/>
	196	100

On voit apparaître ici une des préoccupations actuelles du public.

Nos contemporains, en Occident tout au moins, ont de moins en moins à lutter physiquement contre les rigueurs de la nature. A quelques exceptions près, ils peuvent assouvir leur faim depuis qu'il n'y a plus de restrictions; aussi les voyons-nous de plus en plus portés, nous dit le Docteur J. TRÉMOLIÈRES, à apprécier un aliment s'il est facile à digérer, léger, ne fait pas engraisser, est fortifiant et « bon pour la santé ».

7° LES MATIÈRES GRASSES PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES

Les maîtresses de maison sont loin d'être indifférentes devant la gamme des matières grasses qui leur sont proposées.

A la question « Appréciez-vous plus particulièrement une des matières grasses que vous utilisez pour la cuisine ? »

668 répondent « oui », soit	89
64 répondent « non », soit	9
15 restent indifférentes	2
	<hr/>
747	100

La hiérarchie des préférences est la suivante :

Beurre	463	69
Huile	155	23
Margarine	33	5
Divers	21	3
	<hr/>	<hr/>
	672	100

Le beurre vient largement en tête.

Les groupes socio-économiques se classent comme suit, suivant leurs réponses.

(1) Première réponse	186
Deuxième réponse	129
	<hr/>
Ensemble	315

	Beurre	Huile	Margarine	Divers	Nombre de cas
	%	%	%	%	
Cultivateurs exploitants ...	82	17	—	1	91
Commerçants artisans ...	74	24	2	—	61
Professions intellectuelles ...	70	21	6	3	33
Employés, fonction. II ...	67	29	2	2	86
Retraités ...	66	21	8	5	133
Ouvriers ...	65	25	7	3	245
Manœuvres et ouvriers agricoles ...	63	16	5	16	19
Ensemble ...	69	23	5	3	668

Ce sont les cultivateurs exploitants qui sont les plus exclusifs dans leur appréciation; quant aux ouvriers et aux retraités, ils font une petite part à la margarine (7 et 8 %).

Dans l'ensemble, les motifs mis en avant sont :

	Nombre	%
Digestion, santé, prescription médicale.....	390	59
Goût	239	36
Economie	17	3
Tour de main culinaire.....	16	2
Autres raisons	4	—
	666	100
Sans réponse	81	
	747	

Sur les 33 maîtresses de maison qui apprécient particulièrement la margarine, 11 appartiennent à des milieux de retraités et 16 d'ouvriers. C'est encore une question de santé qui est mise en avant avec le plus de fréquence (46 %).

Il faut voir là, sans doute, la rationalisation d'une situation de fait dont on s'est accommodé, empruntant au langage des slogans publicitaires, sa formulation.

8° CE QU'ON UTILISE EN TARTINES

Une majorité massive opte pour le beurre :

	Nombre	%
Beurre	624	89
Beurre et crème.....	41	6
Beurre et margarine	20	3
Margarine	6	1
Beurre et saindoux	3	1
Saindoux	2	
Divers	1	
	697	100
Sans réponse	50	
	747	

Ici encore, le prestige du beurre apparaît avec évidence dans tous les milieux.

SOMMAIRE ET VUE D'ENSEMBLE

Un échantillon représentatif de 747 maîtresses de maison du Doubs a été interrogé sur sa consommation en matières grasses, en pain et en produits laitiers en 1960.

La présente publication est consacrée à la première partie de l'enquête, les matières grasses. Les faits majeurs qui se dégagent sont les suivants :

- le beurre est la graisse préférée de plus des trois quarts des familles;
 - l'huile vient au second plan;
 - la margarine n'est guère consommée que par économie par les petits fonctionnaires, les employés, les ouvriers qualifiés et les manœuvres;
 - le saindoux et le lard, encore consommés habituellement par les cultivateurs avant la guerre, ont pratiquement disparu;
 - les arguments « santé » viennent justifier le choix des graisses dans plus de la moitié des cas. Le goût est l'argument de deuxième ligne.
- Les graisses actuelles sont donc ainsi classées dans l'esprit des ménagères enquêtées.

1° *Prestige du beurre.* — Le beurre est la graisse au prestige incontesté et dominant de loin toutes les autres. Aliment traditionnel, il est réputé « naturel ».

2° *La margarine.* — La margarine est l'aliment auquel on renoncerait volontiers si la question de prix ne jouait pas. Elle n'est acceptée qu'en tant que produit de remplacement.

3° *Le nombre d'enfants.* — Si, dans les milieux des professions intellectuelles et chez les cultivateurs, le nombre d'enfants ne semble pas influencer sur l'orientation de la dépense en matières grasses, dans tous les autres milieux, et surtout chez les ouvriers et les employés, ce facteur joue un rôle important. Les familles nombreuses augmenteraient leurs achats de beurre et diminueraient symétriquement la consommation des autres graisses.

4° *L'huile d'arachide et l'huile d'olive.* — La consommation d'huile d'olive est faible, ce n'est guère que dans les professions intellectuelles qu'elle est appréciée. Partout ailleurs, l'huile d'arachide domine, là où le beurre ne s'impose pas.

5° *Digestibilité des graisses.* — L'enquête confirme l'une des préoccupations actuelles des consommateurs qui apprécient un aliment s'il est facile à digérer, léger, ne fait pas engraisser, est fortifiant et bon pour la santé.

Les graisses effectivement proscrites par certains membres des familles interrogées sont, dans la majorité des cas, des graisses *animales*, saindoux, lard et beurre. Une très faible fraction des maîtresses de maison incriminent les graisses cuites ou surchauffées; par contre, la mauvaise digestibilité des fritures au saindoux ou à l'huile est fréquemment dénoncée.

Une analyse sociologique de la population du Doubs est présentée.

Enquête dirigée par

J. CARIAGE et M. BRESARD,

et réalisée par un groupe d'assistantes sociales du Doubs.

(Travail de la Chaire d'Hygiène de la Faculté de Besançon et de la Section de Nutrition de l'Institut National d'Hygiène.)

ÉTUDE SUR LA CONSOMMATION DES LÉGUMES ET DES FRUITS SELON LES ESPÈCES

Nous présentons ici les taux de consommation par espèces de légumes frais et de fruits, obtenus grâce aux enquêtes alimentaires de Marseille, Lyon, Saint-Etienne, réalisées en 1958-1959.

Une étude du même ordre a déjà été publiée, en 1957 (1), d'après 950 enquêtes urbaines et rurales effectuées durant les années 1948-1951 pour les premières et 1945-1951 pour les secondes.

Nous comparerons nos résultats avec ceux des enquêtes urbaines déjà publiées, afin de suivre l'évolution de la consommation. De telles données permettent d'apprécier la demande du consommateur et, par conséquent, dans une certaine mesure, de prévoir, diriger, compléter, corroborer les statistiques de production.

Nous rechercherons l'influence de la production saisonnière, de la situation géographique des trois importantes agglomérations de Marseille, Lyon et Saint-Etienne, et du milieu socio-professionnel, sur les taux de consommation des légumes frais et des fruits.

Nous rappellerons pour mémoire que les enquêtes ont porté sur le nombre d'individus suivants, pour les deux périodes d'enquêtes :

	Ouvriers		Employés	
	Nombre de familles	Nombre de sujets	Nombre de familles	Nombre de sujets
Marseille	111	522	91	419
Lyon	136	629	89	409
Saint-Etienne	146	676	149	702

(1) Cf. *Bulletin Institut national d'hygiène*, t. 12, n° 1, pp. 111-128.

I

CONSOMMATION DES LÉGUMES

A. — SELON LES VILLES ET LES SAISONS

Le tableau I (1) présente les taux de consommation journalière moyenne des légumes pour les 3 villes, *selon les saisons*.

Il permet les observations suivantes :

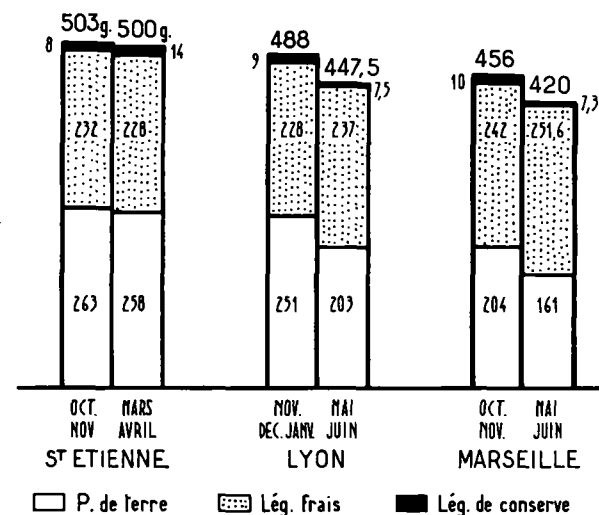
1° La consommation totale des légumes frais est la plus élevée à Saint-Etienne, la moins élevée à Marseille.

2° A Saint-Etienne, les taux de consommation par grandes classes de légumes (à feuilles, à racines, pommes de terre), ne sont guère influencés par la production saisonnière; il n'en est pas de même à Lyon et à Marseille où la consommation des pommes de terre et des légumes à racines diminue au printemps, tandis que celle des légumes à feuilles s'élève.

3° La consommation des légumes de conserve est peu élevée pour les 3 villes, elle ne représente que 0,8 à 2,6 % de la consommation totale des légumes frais (pommes de terre incluses).

Le graphique 1 traduit ces observations.

Si l'on étudie les taux de consommation des légumes frais autres que les pommes de terre, on constate que les légumes qui sont consommés à toutes les époques de l'année sont les suivants : poireaux, salades vertes, choux-fleurs, tomates, carottes. Leurs quantités varient, bien entendu, avec la production saisonnière et régionale, mais ils sont toujours présents, représentant les légumes de base de la consommation familiale; les autres légumes frais, d'espèces variées, représentent un apport complémentaire aussi intéressant (puisqu'il est en moyenne de 44,7 % de la quantité totale des légumes frais consommés) et sont soumis beaucoup plus fortement aux influences saisonnières et régionales. Ainsi, les taux de consommation des endives sont beaucoup plus élevés à Lyon et Saint-Etienne, ceux des oignons, melons, courgettes et tomates, beaucoup plus élevés à Marseille.



N°11609

GRAPHIQUE 1. — Consommation familiale des légumes frais et de conserve, à Lyon, Saint-Etienne, Marseille, 1958-1959.

B. — SELON LE MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL

Le tableau II présente les résultats par grands groupes de légumes, par ville et par saison, *en fonction du milieu socio-professionnel*.

On constate que la consommation des légumes à feuilles est plus élevée, pour les 3 villes et aux deux périodes envisagées, en milieu « employé »; cette observation ne joue pas pour les légumes à racines dont les taux sont variables.

La consommation des pommes de terre a tendance à être plus élevée en milieu « ouvrier », spécialement en automne-hiver.

Le tableau III présente les résultats détaillés par espèces et par saison, selon le milieu socio-professionnel, sans tenir compte du lieu d'origine; l'observation de ce tableau permet de constater des taux de consommation très voisins en milieu ouvrier et employé; les différences qu'il révèle sont liées aux productions saisonnières.

(1) Ces tableaux ont été groupés à la fin de l'article, page 676 à 684.

II

CONSOMMATION DES FRUITS

A. — SELON LES VILLES ET LES SAISONS

Le tableau IV présente, comme pour les légumes frais et de conserve, les taux de consommation des fruits en fonction de la saison et des villes.

On constate pour les deux périodes d'enquête :

1° Que la quantité de fruits consommés est très régulière pour les villes de Lyon et Saint-Etienne, mais nettement plus variable pour Marseille.

2° Que des variations importantes se font jour dans les espèces de fruits, variations liées à la saison, à la production régionale, à l'approvisionnement des marchés, au prix d'achat.

Ainsi, Saint-Etienne, en automne, semble tributaire en grande partie du marché régional puisqu'on y trouve principalement des fruits de pays (pommes, poires, châtaignes, raisin) mais peu d'agrumes, ceux-ci ne figurant sur nos relevés qu'au printemps, avec les bananes, à une époque où seules les pommes représentent encore les fruits de pays sur le marché.

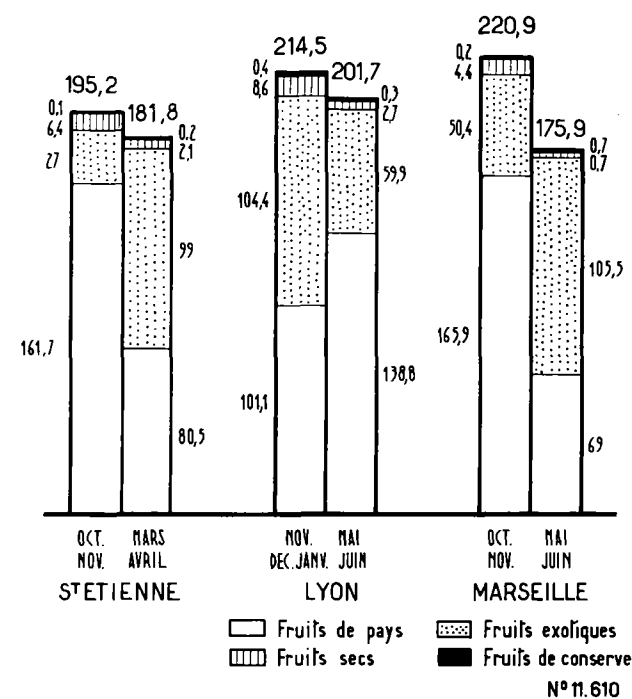
Les mêmes observations peuvent être faites à partir des taux de consommation d'automne pour Marseille, mais la consommation de bananes y est plus élevée.

En mai et juin, à Marseille comme à Lyon, les fruits d'été font leur apparition, particulièrement les cerises et les fraises, mais les oranges sont largement consommées à cette saison, principalement à Marseille.

3° La consommation des fruits de conserve est insignifiante (0,1 g à 0,7 g par jour).

4° La consommation des fruits secs est plus importante en automne et en hiver, où ils doivent plus fréquemment qu'au printemps entrer dans la composition des desserts; pour les 3 villes étudiées, elle est plus élevée à Lyon et à Saint-Etienne qu'à Marseille; dans les premières de ces villes, les noix représentent les fruits secs principalement consommés, les dattes s'ajoutent aux noix à Marseille.

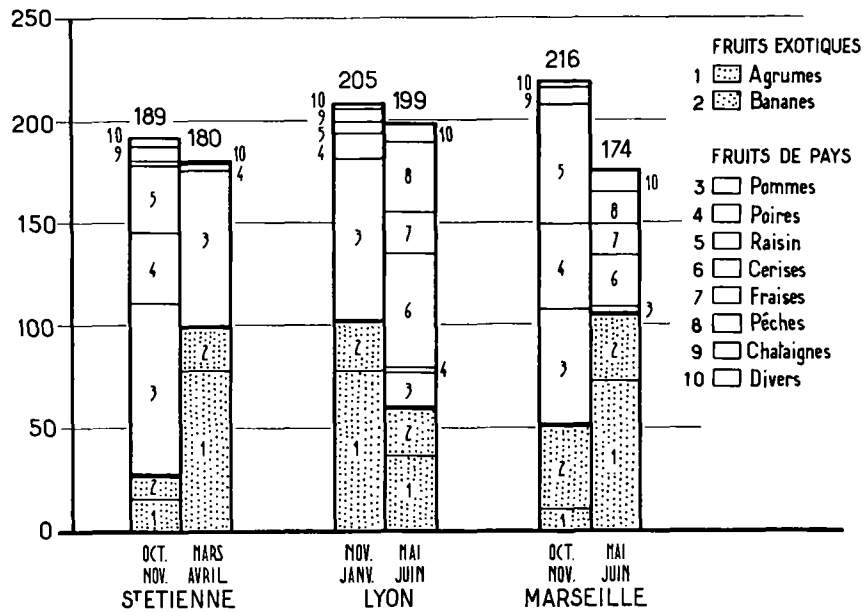
Le graphique 2 présente, pour les 3 villes et les 2 saisons d'enquête, la consommation des fruits par grandes catégories (de pays, exotiques, de conserve et secs).



GRAPHIQUE 2.

Consommation familiale des fruits exotiques et de pays, frais, secs et conservés, à Saint-Etienne, Lyon, Marseille, 1958-1959.

Le graphique 3 indique la répartition des fruits exotiques, bananes et agrumes, et des fruits de pays, avec les plus fortes consommations saisonnières. Il montre que ce sont les pommes et les oranges qui forment la base de la consommation, que les bananes sont consommées en toutes saisons, de façon régulière; que les fruits de production saisonnière viennent s'y ajouter aux époques de production.



GRAPHIQUE 3.

Consommation familiale des fruits exotiques, et de pays par espèces. Automne-hiver, 1958-1959.

N° 11.611

B. — SELON LE MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL

Le tableau V indique les taux de consommation par espèces, selon la saison et le milieu socio-professionnel.

Il permet les constatations suivantes :

- la consommation totale est un peu plus élevée en milieu employé;
- la consommation des fruits exotiques a tendance à être plus élevée en milieu ouvrier, alors que celle des fruits de pays est plus importante en milieu employé.

Le tableau VI regroupe les résultats par grands groupes (fruits de pays, exotiques, de conserve et fruits secs), mais en établissant une différence selon les villes. Il révèle de fortes différences régionales de consommation.

III

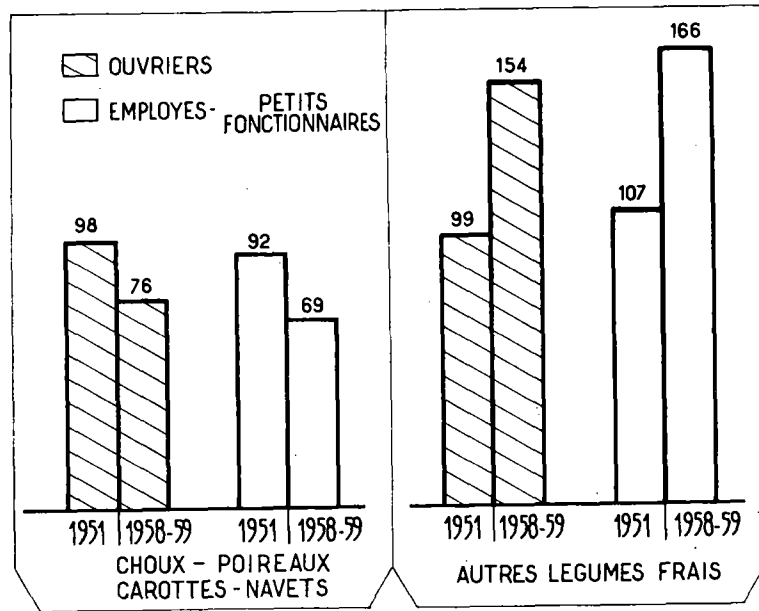
COMPARAISON AVEC LES DONNÉES ANTÉRIEURES

En reprenant les résultats obtenus lors des enquêtes de 1951 dans 4 villes de France : Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Marseille, pour les mêmes périodes de l'année — novembre-décembre — et concernant 606 familles et 2 079 personnes, résultats qui tenaient déjà compte de l'influence du milieu socio-professionnel sur les taux de consommation, nous avons établi le tableau VII et les graphiques 4 et 5 qui comparent les données antérieures avec les taux actuels.

On observe, en ce qui concerne les légumes frais consommés par les ouvriers comme par les employés, une augmentation de la consommation totale de 17 % environ, qui se décompose de la façon suivante :

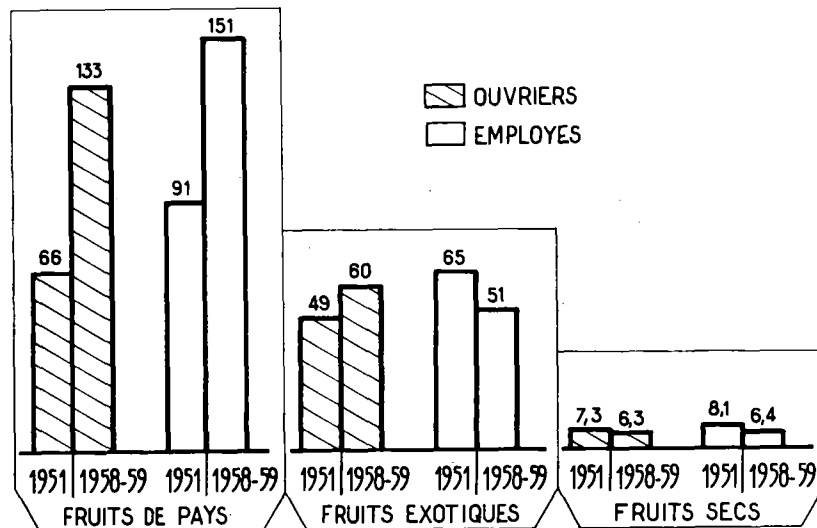
- une diminution des légumes de base, choux, poireaux, carottes, navets, de 23,7 % en moyenne;
- une augmentation des autres légumes (pommes de terre exclues) de 56 % en moyenne.

En ce qui concerne les fruits, les taux de consommation totale révèlent



N° 11.613

GRAPHIQUE 4. — Evolution de la consommation des légumes frais, selon le milieu socio-professionnel. Automne-hiver 1951 et 1958-1959.



N° 11.612

GRAPHIQUE 5. — Evolution de la consommation des fruits frais et secs, selon le milieu socio-professionnel. Automne-hiver 1951 et 1958-1959.

une augmentation pour les 2 groupes : +63,6 % pour les ouvriers, +20,6 % pour les employés. En 1951, la consommation en milieu ouvrier était inférieure de 25,5 % à celle du milieu employé; en 1959, les quantités consommées sont à peu près équivalentes pour les 2 groupes, ce qui explique la différence importante des chiffres ci-dessus : on va vers une égalisation des taux de consommation.

L'observation des résultats partiels par grands groupes de fruits montre, chez les ouvriers comme chez les employés, une augmentation très importante de la consommation des fruits de pays, ainsi que de la consommation des fruits exotiques en milieu ouvrier, et une diminution de celle-ci en milieu employé.

La consommation des fruits secs accuse une diminution pour les deux groupes.

CONCLUSIONS

Reprenant en détail les données des enquêtes familiales de 1958-1959, effectuées à Saint-Etienne, à Marseille et à Lyon, nous avons présenté les taux de consommation des légumes et des fruits par espèces.

Nous avons recherché l'influence de la production saisonnière, de la situation géographique, du milieu socio-professionnel et relevé les variations de consommation dues à ces trois facteurs.

La comparaison des taux de consommation selon le milieu socio-professionnel avec ceux établis pour 4 villes de France en 1951 montre une augmentation de la consommation des légumes et des fruits dans les 2 groupes :

— augmentation de la consommation pour les légumes frais de 16,8 % en milieu ouvrier et de 17,9 % en milieu employé, par rapport aux taux de 1951 qui étaient très proches dans les 2 groupes;

— augmentation de la consommation des fruits de 20,6 % par rapport aux taux de 1951 pour le milieu employé, de 63,6 % pour le milieu ouvrier, de sorte que les taux de consommation sont devenus, à la suite de cet accroissement, très proches pour les deux groupes en 1959, alors que la consommation ouvrière était beaucoup plus faible en 1951.

Travail de la Section de Nutrition présenté par

F. VINIT.

TABLEAU I
Consommation moyenne journalière des légumes selon les villes et les saisons.
Ouvriers + employés.

	Saint-Etienne		Lyon		Marseille	
	Oct.-nov.	Mars-avril	Nov.-déc.-janv.	Mai-juin	Oct.-nov.	Mai-juin
Nombre de sujets	709	669	520	518	473	468
Nombre de familles	153	142	112	113	101	101
Total des indices.....	4 742,5	4 516,5	3 328,5	3 457,5	3 062,5	3 075
Artichauts	6,2	8,6	3,6	11,4	10	31
Asperges	0,6	0,25	12,4	12,4	—	21,3
Aubergines	2,1	—	—	0,5	2,3	0,4
Bettes	7,5	8,8	5,2	12,4	6,2	2,8
Champignons	5,4	0,7	1,3	1,1	4,2	0,7
Choux	9,6	3,2	7,1	3,7	7,4	1,2
Choux-fleurs	19,7	23,3	13,2	8,7	14,5	3
Choux de Bruxelles.....	2,7	1,6	2,2	—	0,5	—
Choux rouges	—	—	—	0,2	—	—
Cardons	0,9	—	13,9	—	—	—
Céleri en branches.....	1	—	—	—	—	—
Choucroute	2	1	2,3	0,8	0,09	0,4
Concombres	0,04	—	—	0,1	—	1
Cornichons	0,02	—	—	—	0,08	0,03
Courgettes	3,8	1,5	6,3	3,7	14,4	20,7
Cresson	3,8	5,2	1,4	1,2	0,8	0,09
Crosnes	1,5	—	0,9	—	—	—
Endives	8,7	16,5	13,1	1,5	3,1	—
Epinards	6,4	6,3	5,1	7,6	3,8	0,6
Fenouil	0,4	0,8	1,5	—	0,3	—
Fèves	—	—	—	—	—	2,3
Fèves vertes	—	—	—	—	—	0,3
Haricots verts frais	14,6	—	1,2	24	21	18,5
Haricots blancs frais	—	—	—	0,3	3,6	1,5
Haricots rouges	—	—	—	—	—	0,4
Fines herbes	—	—	—	0,05	2,9	3,1
Melons	0,5	—	—	0,3	9,7	—
Oseille	—	—	—	0,2	—	—
Persil	—	—	—	—	—	0,05
Petits pois frais.....	—	1,7	—	14,1	0,8	10,8
Pissenlits	—	1,8	0,07	0,02	—	—
Poireaux	37	49,8	29,9	15	20	15,7
Poivrons	0,3	0,4	0,4	0,2	2,2	0,3
Potiron	2,5	—	0,3	—	—	—
Salade verte	31,5	30	33,7	37,5	32,9	33,8
Tomates	16,7	11	9,2	33,7	40,1	51,2
Légumes à feuilles, non précisés.....	—	—	0,7	0,2	2,2	1,1
<i>Total légumes à feuilles.....</i>	<i>184,8</i>	<i>172,4</i>	<i>153</i>	<i>190,6</i>	<i>204,6</i>	<i>222,2</i>
Ail	—	—	0,08	0,05	0,1	0,1
Betteraves	1,9	1,4	2,7	—	1,2	0,9
Carottes	28	41,3	47	35,2	26,3	19,5
Céleris raves	4	1,3	4,4	0,6	1,7	0,2
Echalottes	—	—	—	—	—	0,1
Navets	2,8	1,7	7,1	0,8	2,3	1,2
Oignons	0,5	1,7	1,9	2,6	4,5	6,2
Radis	2,2	5	1,1	5,9	1,7	0,9
Salsifis	6,5	3,3	8,8	—	—	—
Scorsonères	0,2	—	—	—	—	—
Légumes à racines, non précisés.....	0,7	—	1,9	1,2	—	—
<i>Total légumes à racines.....</i>	<i>46,8</i>	<i>55,7</i>	<i>75</i>	<i>46,3</i>	<i>37,8</i>	<i>29,1</i>
<i>Total légumes frais (autres que pommes de terre)</i>	<i>231,6</i>	<i>228,1</i>	<i>228</i>	<i>237</i>	<i>242,4</i>	<i>251,6</i>
Pommes de terre.....	263	258	251,5	203	204	161
<i>Total légumes frais (pommes de terre incluses)</i>	<i>494,6</i>	<i>486,1</i>	<i>479,5</i>	<i>440</i>	<i>446,4</i>	<i>412,6</i>
<i>Légumes de conserve :</i>						
Epinards	—	0,2	0,3	0,8	0,7	1
Haricots verts	0,6	2,8	1,6	1,5	0,3	0,7
Macédoine	0,05	0,2	0,5	—	0,2	0,4
Petits pois	7,2	10,2	6,2	4,8	3,4	1,2
Olives	0,4	0,4	0,6	0,5	5,2	4
<i>Total légumes de conserve.....</i>	<i>8,25</i>	<i>13,8</i>	<i>9,2</i>	<i>7,6</i>	<i>9,8</i>	<i>7,3</i>
<i>Total légumes frais et conserve.....</i>	<i>503</i>	<i>500</i>	<i>488,5</i>	<i>448</i>	<i>456</i>	<i>420</i>

TABLEAU II

Consommation des légumes par saison, selon les villes et le milieu socio-professionnel.

	Saint-Etienne		Lyon		Marseille	
	Ouvriers	Employés	Ouvriers	Employés	Ouvriers	Employés
	<i>Octobre-novembre.</i>		<i>Novembre-décembre-janvier.</i>		<i>Octobre-novembre.</i>	
Légumes à feuilles.....	175,4	191,7	142,6	165	187,4	220
Légumes à racines.....	48	46,4	79,2	66,3	33	44,3
Pommes de terre.....	276	250	258	236	206	201
Légumes de conserve.....	8,6	7,7	10,6	8,3	8,5	11
<i>Total général</i>	508	495,8	490,4	475,6	434,9	476,3
	<i>Mars-avril.</i>		<i>Mai-juin.</i>		<i>Mai-juin.</i>	
Légumes à feuilles.....	142	181,2	188,5	192	210	233
Légumes à racines.....	40	61,5	49,5	40	29	29,5
Pommes de terre.....	262	254	204	201	158	165
Légumes de conserve.....	9,6	16,4	7,7	8,4	4,9	9,9
<i>Total général</i>	453,6	513,1	449,7	440,4	401,9	437,4

TABLEAU III

Comparaison des consommations selon le milieu socio-professionnel.
(Saint-Etienne, Lyon, Marseille).

	Automne-Hiver		Printemps-Eté	
	Ouvriers	Employés	Ouvriers	Employés
Artichauts	5,8	7,2	14,5	17,4
Asperges	0,1	—	9,7	17
Aubergines	1,7	1,3	0,2	0,4
Bettes	5,3	7,1	7,6	8,6
Champignons	3,4	4,4	0,9	0,7
Choux	8,2	8,3	3,7	1,7
Choux-fleurs	14,9	17,8	13,8	12,3
Choux de Bruxelles	2,2	1,6	0,6	0,8
Choux rouges	—	0,1	—	—
Choucroute	1,4	1,7	0,9	0,7
Cardons	3,8	5,3	—	—
Céleri en branches	—	0,1	—	—
Concombres	—	—	0,4	0,2
Cornichons	—	—	—	—
Courgettes	6,1	8,9	6,4	9,1
Cresson	2	2,5	2,3	2,8
Crosnes	0,7	1,1	—	—
Endives	8,6	8,3	7,2	7,3
Epinards	3,7	7,1	5,3	4,4
Fenouil	0,5	0,9	0,5	0,1
Fèves	—	—	0,8	0,7
Haricots verts frais	11,8	13	12,4	12,9
Haricots blancs frais	0,3	1,7	0,5	0,5
Haricots rouges frais	—	—	0,1	0,1
Fines herbes	0,9	0,7	0,9	0,8
Melons	1,6	4,6	0,2	—
Oseille	—	—	—	0,1
Petits pois frais	0,2	0,3	7,9	8,4
Pissenlits	—	—	0,4	1,1
Poireaux	30,2	24,5	27,3	31,9
Poivrons	0,9	0,9	0,3	—
Potiron	—	2,5	—	—
Salade verte	31,9	32,9	32,9	33,8
Tomates	29,9	20	28	33
Légumes frais à feuilles, non précisés	—	0,4	—	0,1
<i>Total légumes à feuilles.....</i>	<i>176,1</i>	<i>185</i>	<i>185,7</i>	<i>205,9</i>
Betteraves	2,3	1,6	0,9	0,7
Carottes	32,9	33,2	33,1	33,7
Céleris raves	2,5	4,5	0,7	0,9
Navets	4,5	3,2	1	1,6
Oignons	2,8	1,1	3,2	3,4
Radis	1,7	1,8	4,3	4,9
Salsifis	6,7	4	1	1,8
Légumes à racines, non pré- cisés	0,5	1,2	0,4	0,4
<i>Total légumes à racines.....</i>	<i>53,9</i>	<i>50,6</i>	<i>44,6</i>	<i>47,4</i>
Pommes de terre.....	250	232	214	213
<i>Légumes de conserve :</i>				
Epinards	0,4	0,2	0,4	0,9
Haricots verts	0,9	0,7	1,7	1,9
Macédoine	—	0,4	0,1	0,3
Petits pois	6,5	5,1	5,1	7,1
Olives	1,2	2,4	1	1,9
<i>Total légumes de conserve....</i>	<i>9</i>	<i>8,8</i>	<i>8,3</i>	<i>12,1</i>
<i>Total général</i>	<i>488,6</i>	<i>476,4</i>	<i>452,6</i>	<i>478,4</i>

TABLEAU IV
Consommation moyenne journalière des fruits, selon les saisons et les villes.
Ouvriers + employés.

	Saint-Etienne		Lyon		Marseille	
	Oct.-nov.	Mars-avril	Nov.-déc.-janv.	Mai-juin	Oct.-nov.	Mai-juin
Total des indices.....	4 742,5	4 516,5	3 328,5	3 457,5	3 062,5	3 075
Nombre de familles	153	143	112	113	101	101
Nombre de sujets	709	669	520	518	473	468
<i>Fruits de pays (en g).</i>						
Abricots	—	—	—	5,3	—	6,4
Amandes fraîches	—	—	—	—	—	0,2
Ananas	—	0,1	0,1	0,2	—	—
Cerises	—	—	—	55,3	—	23,8
Châtaignes	6,5	—	4,4	—	8,2	—
Coings	0,3	—	0,2	—	—	—
Fraises	—	—	—	21,4	—	17,2
Framboises	—	—	—	0,3	—	0,1
Grenades	0,2	—	—	—	0,4	—
Kaki	—	—	—	—	0,7	—
Nêfles	0,1	—	—	—	—	—
Pêches	0,2	—	—	34,4	—	17
Poires	34,6	1,7	13	0,6	41,9	0,5
Pommes	83,6	78,7	77,8	18	57,1	1,5
Prunes	—	—	—	1,6	—	2,2
Raisin	33,6	—	4,9	—	57,6	0,1
Fruits divers non précisés.....	2,6	—	0,7	1,7	—	—
<i>Total fruits pays.....</i>	<i>161,7</i>	<i>80,5</i>	<i>101,1</i>	<i>138,8</i>	<i>165,9</i>	<i>69</i>
<i>Fruits exotiques.</i>						
Bananes	12,5	21	24,4	24,3	40,8	34,7
Citrons	0,1	0,3	0,4	1,1	1,1	1,2
Clémentines	3,1	—	8,1	—	2,1	—
Mandarines	5,6	2,5	13,3	—	0,7	—
Oranges	5,7	75,1	55,9	33,2	5,7	68,3
Pamplemousses	—	0,1	—	1,3	—	1,3
Agrumes non précisés.....	—	—	0,3	—	—	—
<i>Total fruits exotiques.....</i>	<i>27</i>	<i>99</i>	<i>104,4</i>	<i>59,9</i>	<i>50,4</i>	<i>105,5</i>
<i>Total fruits frais.....</i>	<i>188,7</i>	<i>179,5</i>	<i>205,5</i>	<i>198,7</i>	<i>216,3</i>	<i>174,5</i>
<i>Fruits de conserve.</i>						
Ananas	—	—	0,4	—	0,2	0,7
Poires	0,1	—	—	—	—	—
Prunes	—	0,2	—	0,3	—	—
Pâtes de fruits	—	—	—	—	—	—
<i>Total fruits conserve.....</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,7</i>
<i>Fruits secs.</i>						
Abricots	0,01	—	—	0,4	—	—
Amandes	0,05	—	0,09	—	0,08	0,4
Arachides	—	—	—	0,01	—	—
Cacahuettes	—	0,0	—	—	—	—
Dattes	0,3	0,3	2,2	0,8	1,9	—
Figues	0,7	0,8	0,1	0,3	0,2	0,2
Noisettes	—	—	0,4	—	—	—
Noix	5,1	0,7	5,7	0,5	2,2	0,08
Pruneaux	0,2	0,1	—	0,7	—	—
Raisins secs	0,03	0,01	0,1	0,03	0,05	0,1
Fruits secs non précisés.....	—	0,2	—	—	—	—
<i>Total fruits secs</i>	<i>6,4</i>	<i>2,1</i>	<i>8,6</i>	<i>2,7</i>	<i>4,4</i>	<i>0,8</i>
<i>Total (fruits frais, conserve et secs) .</i>	<i>195,2</i>	<i>181,7</i>	<i>214,5</i>	<i>201,7</i>	<i>220,9</i>	<i>175,9</i>

NUTRITION

ETUDE SUR LA CONSOMMATION DES LÉGUMES ET DES FRUITS

681

TABLEAU V

Comparaison des consommations de fruits frais, séchés
et de conserve selon le milieu socio-professionnel
(Saint-Etienne, Lyon, Marseille).

	Ouvriers Automne- Hiver	Employés Automne- Hiver	Ouvriers Printemps- Eté	Employés Printemps- Eté
<i>Fruits de pays (en g).</i>				
Abricots	—	—	3,4	3,5
Amandes fraîches	—	—	—	0,1
Ananas	—	—	—	0,2
Cerises	—	—	20,9	25,8
Châtaignes	6,9	5,9	—	—
Coings	0,2	0,2	—	—
Fraises	—	—	10,2	12,9
Framboises	—	—	0,1	0,1
Grenades	0,05	0,4	—	—
Kaki	0,4	—	—	—
Nêfles	—	0,09	—	—
Pêches	0,2	—	16,6	14,1
Poires	29,7	30,1	0,6	1,7
Pommes	62,3	82,1	33,3	38,5
Prunes	—	—	0,3	1,8
Raisin	32,5	30,7	—	0,06
Fruits divers non précisés.....	1,1	1,3	0,5	0,6
<i>Total fruits pays.....</i>	133,3	150,7	85,9	99,3
<i>Fruits exotiques.</i>				
Bananes	26,2	21,2	26,7	24,9
Citrons	0,6	0,4	0,6	0,9
Clémentines, mandarines	12,4	8,8	0,6	1,6
Oranges	21,1	20,3	61	59
Pamplemousses	—	—	0,4	1,3
<i>Total fruits exotiques.....</i>	60,3	50,7	89,3	87,7
<i>Fruits de conserve.</i>				
Ananas	—	—	0,1	—
Poires	0,08	—	—	—
Prunes	—	—	—	0,2
<i>Total fruits conserve.....</i>	0,08	—	0,1	0,2
<i>Fruits secs.</i>				
Abricots	—	0,01	0,04	0,2
Amandes	0,1	0,05	0,2	0,01
Arachides	—	—	0,3	—
Dattes	1,5	1,1	0,6	0,1
Figues	0,2	0,7	0,3	0,5
Noisettes	0,01	—	—	—
Noix	4,6	4,4	0,6	0,2
Pruneaux	—	0,05	0,6	0,3
Raisins secs	0,04	0,08	0,4	0,07
Fruits secs non précisés.....	—	—	—	0,08
<i>Total fruits secs.....</i>	6,4	6,4	3	1,4
<i>Consommation totale.....</i>	200,1	207,9	178,3	188,7

TABLEAU VI
 Consommation des fruits par saison,
 selon les villes et le milieu socio-professionnel.

	Saint-Etienne		Lyon		Marseille		Saint-Etienne		Lyon		Marseille	
	Oct.-nov.		Nov.-déc.		Oct.-nov.		Mars-avril		Mai-juin		Mai-juin	
	Ouvriers	Empl.	Ouvriers	Empl.	Ouvriers	Empl.	Ouvriers	Empl.	Ouvriers	Empl.	Ouvriers	Empl.
Fruits de pays	153,7	98,2	151	169,7	105	184,7	70	132,8	55,7	91,5	139,4	83,4
Fruits exotiques	27,1	105,5	54	27,3	96,5	45,8	97,5	67	107,5	100,7	47,6	103
Fruits de conserve ..	0,2	0,6	—	—	—	0,3	—	—	0,4	0,1	0,7	1
Fruits secs	6	10	4,2	6,7	7,3	4,6	2,7	3,6	0,9	2,2	1	0,4
	186,9	214,3	209,2	203,7	208,8	235,4	170,2	203,4	164,5	194,5	188,7	187,8

TABLEAU VII

Consommation des légumes frais et des fruits en 1951-1959.

	Ouvriers		Différence en % 1958-1959 par rapport à 1951	Employés - petits fonctionnaires		Différence en % 1958-1959 par rapport à 1951
	Enquêtes 1951 Nov.-déc.	Enquêtes 1958-1959 Oct.-nov.- déc.-janv.		Enquêtes 1951 Nov.-déc.	Enquêtes 1958-1959 Oct.-nov.- déc.-janv.	
<i>Légumes frais.</i>						
Choux, poireaux, carottes, navets.....	98	75,8	- 22,6	92,1	69,2	- 24,8
Autres légumes frais.....	98,8	154,2	+ 56,7	107,2	166,4	+ 55,5
<i>Total</i>	196,8	230	+ 16,8	199,3	235,6	+ 17,9
<i>Fruits.</i>						
Fruits de pays.....	65,6	133,3	+ 103	91,2	150,7	+ 64,4
Fruits exotiques.....	49,2	60,1	+ 22,1	64,6	50,7	- 21,5
Fruits secs.....	7,3	6,4	- 11,9	8,1	6,4	- 21
<i>Total</i>	122,1	199,8	+ 63,6	163,9	207,8	+ 20,6

**ENQUÊTE SUR L'ALIMENTATION
DU TRAVAILLEUR DU BATIMENT (1)
(Région parisienne, mai-juin 1961.)**

Le problème de l'alimentation du travailleur tend à entrer dans le domaine des réalisations pratiques; il y a peu d'années encore, quelques chiffres théoriques témoignaient seuls de l'intérêt des nutritionnistes pour cet important sujet.

Le fonctionnement des services de médecine du travail le place de plus en plus au premier plan de l'actualité : seul, en effet, un médecin vivant au contact direct de l'ouvrier et ayant la possibilité de l'observer non seulement au cours des consultations médicales, mais dans le cadre même de son travail, avec ses habitudes alimentaires, peut connaître exactement les données réelles du problème.

Ainsi, en relation avec les services de médecine du travail de l'A. P. A. S. (Association paritaire d'action sociale du bâtiment et des travaux publics); nous avons pu préciser le comportement alimentaire de certains travailleurs du bâtiment, sujets pour lesquels les repas constituent un perpétuel problème, toujours renouvelé par la variabilité des conditions de travail, la vie à l'extérieur sur des chantiers souvent isolés, le travail pénible. Pour ces travailleurs, existent différentes solutions, mais leur multiplicité indique clairement qu'aucune n'est vraiment satisfaisante.

Les sondages ont été réalisés au cours des mois de mai et juin 1961, sur des chantiers de travaux publics et du bâtiment de la région parisienne, proche banlieue et grande banlieue. Nous avons visé surtout à obtenir des renseignements quantitatifs sur les repas pris par les ouvriers au cours de leur travail, cet effort de précision rencontrant d'ailleurs de nombreuses difficultés techniques. Les travailleurs faisant l'objet de l'enquête se sont montrés, à quelques exceptions près, coopérants, même les étrangers, particulièrement nombreux sur ces chantiers.

Nous avons eu ainsi la possibilité d'effectuer des pesées, sur les lieux même du travail, pesées intéressant les différents aliments composant les

(1) Nous tenons à remercier le Docteur POLI, médecin-chef des services de médecine du travail de l'Association paritaire d'action sociale du bâtiment et des travaux publics, et le Docteur VINARD, médecin de secteur, de l'aide qu'ils ont bien voulu nous apporter dans la réalisation de ce travail.

casse-croûtes (29), les gamelles (56), les repas de cantines (13 rationnaires). Ces pesées ont été faites sur une balance diététique à lecture directe. Nous avons calculé la valeur calorique et le taux des différents nutriments d'après les tables de composition des aliments de L. RANDOIN, P. LE GALLIC et J. CAUSERET (1). Il a été tenu compte des déchets, et des modifications apportées par la cuisson aux aliments, d'après les tables de H. GOUNELLE et COLLIN (2), et les chiffres obtenus donnent une idée aussi exacte que possible des rations réellement absorbées par les travailleurs. Il n'en reste pas moins que ces chiffres intéressent seulement les repas pris sur les lieux de travail.

Pour avoir une vue d'ensemble sur la ration globale quotidienne, nous ne pouvons tenir compte que des données de l'interrogatoire. A cette fin, nous avons pratiqué une série d'interrogatoires doublant la visite médicale au cabinet du médecin du travail. Nous avons retenu, pour cette enquête, 50 interrogatoires. Reprenant les conclusions de SIVADON et RECH (3) qui ont pratiqué, en 1958, des enquêtes statistiques portant sur 1 998 ouvriers du bâtiment, nous pouvons estimer qu'une telle étude n'a de valeur que « pour un groupe déterminé, à une époque donnée, tant sont variables les conditions de travail de l'ouvrier du bâtiment ». Cependant, nous pensons que les chiffres recueillis sont des moyennes valables, et qu'ils reflètent assez bien la consommation traditionnelle du travailleur de force qu'est l'ouvrier du bâtiment.

NOMBRE ET IMPORTANCE DES DIFFÉRENTS REPAS : aspect nutritionnel du problème.

L'ouvrier consomme habituellement de deux à cinq repas par jour, répartis comme suit :

1° Le petit déjeuner : pris au lever avant le début du travail, son horaire est assez variable, mais toujours très matinal (entre 5 heures et 7 heures, selon la longueur du trajet à parcourir pour venir au lieu de travail).

2° Le casse-croûte, pris vers 9 heures du matin, est l'objet d'une pause au cours du travail. C'est une habitude consacrée dans le bâtiment.

3° Le déjeuner : consommé au cours de l'arrêt de la mi-journée, vers midi.

4° Le goûter de 16 heures est moins fréquent.

5° Le dîner, pris par tous après le travail, souvent en milieu familial, varie en importance, selon l'âge et les habitudes alimentaires :

— Le rythme à 3 repas est le plus généralement suivi; il comporte

(1) RANDOIN (L.), LE GALLIC (P.), CAUSERET (J.) et DUCHÊNE (C.) : Les rations alimentaires équilibrées (Lanore, éditeur).

(2) GOUNELLE (H.) et COLLIN (F.) : Modifications de poids apportées aux aliments par la cuisson. *Bull. Soc. Sc. Hyg. alim.*, 1944, 32, 117.

(3) SIVADON (A.) et RECH (J.) : Note sur le comportement alimentaire des ouvriers du bâtiment. Archives médico-chirurgicales de Normandie. 1959, 91.

un solide casse-croûte, sans petit déjeuner préalable, sauf parfois une boisson chaude, le déjeuner de midi et le dîner.

— Le rythme à 4 repas : le petit déjeuner pris avant le travail et, dans ce cas, suffisamment important pour mériter le nom de repas, et la ration alimentaire est alors répartie en 4 prises.

— Le rythme à 5 repas, moins fréquent, est adopté en général par des sujets jeunes, gros mangeurs, ou par des ouvriers qui préfèrent manger souvent mais peu; le repas supplémentaire est le goûter, qui coupe la séance de travail de l'après-midi.

— Le rythme à 2 repas est peu suivi dans le bâtiment; il l'est par des ouvriers de plus de 50 ans, se contentant de déjeuner et de dîner. Dans les deux cas de notre interrogatoire, les sujets étaient éthyliques.

TABLEAU I

Participation des ouvriers aux différents repas.

Ouvriers prenant :	Nb.	%
2 repas par jour	2	4
3 repas par jour	26	52
4 repas par jour	17	34
5 repas par jour	5	10
Total	50	100
Ouvriers prenant :	Nb.	%
Le petit déjeuner	22	44
Le casse-croûte de la matinée	48	96
Le déjeuner	50	100
Le goûter	5	10
Le dîner	50	100

Ces chiffres, bien que portant sur un nombre de cas beaucoup moins élevé, sont assez comparables à ceux de SIVADON et RECH qui trouvent 49 % de participants au petit déjeuner; 80 % au casse-croûte; 100 % au déjeuner; 23 % au goûter; 100 % au dîner.

ÉTUDE ANALYTIQUE DES REPAS

1° LE PETIT DÉJEUNER est connu par l'interrogatoire; il est composé très souvent de café noir ou au lait, assez fortement sucré. Cette boisson, en général prise seule, l'heure du départ étant trop matinale, s'accompagne quelquefois de pain, ou de biscottes et de beurre.

Quelques habitudes alimentaires plus rares sont à signaler : quelques ouvriers mangent de la soupe à ce premier repas; d'autres, parmi les sujets âgés, consomment régulièrement le matin un alcool fort (rhum, calvados) avec leur café, considérant ce stimulant comme indispensable à leur rendement. Exceptionnellement, nous avons noté la prise de lait, de thé, de fruits au petit déjeuner.

Il arrive que le petit déjeuner soit pris au café, avant le début du travail, habitude qui favorise la consommation d'alcool, dès cette heure matinale.

2° LE CASSE-CROÛTE : c'est le premier repas de la journée pris sur les lieux de travail, et, pour beaucoup, la première prise alimentaire. C'est un repas traditionnel dans le bâtiment, et le casse-croûte fait l'objet d'une pause vers 9 heures du matin. Il est souvent pris en commun dans le local réservé à cet usage, local obligatoire sur tous les chantiers. Sur les chantiers très étendus, les ouvriers consomment sur place leur casse-croûte emporté dans une musette, pour éviter un déplacement trop long. Le casse-croûte se compose d'un fort morceau de pain, accompagné de charcuterie ou de fromage, parfois de viande, de conserve de poisson. Dans notre enquête, deux ouvriers seulement ont déclaré ne pas manger de casse-croûte.

Voici quelques exemples de casse-croûte que nous avons pesés :

Pris en commun par deux ouvriers :

N° 1. Beurre	60 g
Pain	250 g
Sardines à l'huile	118 g
N° 2. Pain	210 g
Beurre	20 g
Saucisson	112 g
N° 3. Pain	225 g
Camembert	72 g
N° 4. Viande froide	90 g
Beurre	30 g
Pain	190 g
N° 5. Pain	160 g
Beurre	20 g
Port-salut	65 g
Banane	135 g

Ce casse-croûte conditionne une absorption assez importante de boisson parce qu'il est composé d'aliments salés et de pain, parce qu'il représente aussi la première pause pendant laquelle on se désaltère. Le vin surtout, et la bière sont les boissons préférées. La ration absorbée avec le casse-croûte correspond en moyenne à un demi-litre de vin.

Voici les moyennes obtenues en calories et nutriments apportés par le casse-croûte :

— sur 29 sujets :

Calories	772
Protides	27,6 g
Lipides	31,3 g
Glucides	96,8 g

A ces chiffres, il convient d'ajouter les calories apportées par les boissons alcoolisées, soit 337 calories qui, nous le savons, n'ont cependant pas la même valeur d'utilisation; soit un total de 1 109 calories, chiffre important pour un repas secondaire.

Aliments trouvés dans la composition des casse-croûtes :

— sur 29 sujets :

Charcuterie (rillettes, saucisson, pâté, museau à la vinaigrette)	11
Fromage (camembert, crème de gruyère, brie, port-salut)	7
Viande froide, jambon maigre	4
Poisson (sardines à l'huile, maquereau, thon à la tomate)	6
Œuf dur	1
Beurre ou margarine (accompagnant le pain et les autres constituants du casse-croûte)	17
Fruits	6

3° LE REPAS DE MIDI : le repas de midi rassemble à lui seul presque tous les problèmes posés par l'alimentation du travailleur, surtout s'il est pris sur un chantier isolé, comme il arrive souvent.

Plusieurs solutions s'offrent au travailleur du bâtiment :

- la gamelle;
- la cantine si elle existe;
- le restaurant;
- le déjeuner à domicile.

Voici quelques chiffres que nous avons pu recueillir à ce sujet. On ne peut leur attacher de valeur absolue, car les proportions sont très différentes selon l'emplacement du chantier, ou la nationalité des ouvriers.

Repas de midi.

Sur un grand chantier à proximité de Paris :

Sujets dénombrés	Restaurant	Gamelle	Domicile
125	40 (32 %)	53 (42,4 %)	32 (25,6 %)

Sur un petit chantier isolé et éloigné de Paris :

Sujets dénombrés	Cantine de chantier	Gamelle	Domicile
25	13 (52 %)	8 (32 %)	4 (16 %)

Sur un chantier dont presque tout l'effectif se compose d'étrangers : Italiens, Portugais, Nord-Africains, ceux-ci vivent en petites colonies à proximité du chantier, ou même sur le chantier dans les locaux de l'entreprise. Presque tous préparent leur déjeuner eux-mêmes, mais étant donné le temps limité, c'est plus un casse-croûte qu'un véritable repas, ou c'est un reste de repas du soir.

a) *La gamelle.* — Dans tous les cas, la proportion d'ouvriers mangeant à la gamelle est importante : c'est en effet la solution la moins onéreuse.

De plus, cette solution est parfois une nécessité en raison des conditions de travail : métiers exercés à l'extérieur : cheminots, électriciens. Cette pratique existe aussi chez de nombreux sédentaires, et ce mode d'alimentation mérite une étude détaillée.

Nous avons eu la possibilité d'étudier la composition de 56 gamelles, et d'en peser les constituants; nous avons également étudié pendant trois jours de suite les gamelles appartenant aux mêmes ouvriers afin d'établir des moyennes valables.

Le contenu des gamelles : il est très peu varié. Il doit, en effet, répondre à deux impératifs : être facile à réchauffer et peu coûteux, ce qui explique la prédominance des viandes et légumes en sauce. Sur les 56 gamelles voici quels étaient les constituants :

Légumes		Viande	
Pomme de terre	13	Bifteck	8
Jardinière	7	Foie	3
Haricots verts	6	Côtelette veau	2
Petits pois	3	Côtelette mouton	1
Haricots blancs	3	Porc	9
Pâtes	21	Poulet	4
Riz	1	Ragoût	4
Couscous	1	Pot-au-feu	10
Carottes	1	Saucisse	3
Oufs	2		

Parmi les légumes, les féculents dominent (39 gamelles contiennent en effet des pâtes, pommes de terre, haricots); les pâtes viennent en tête, bien que les propriétaires de gamelles soient presque tous Français.

Les légumes verts arrivent au second plan (17 fois) : jardinière de légumes, haricots verts, petits pois, carottes; ce sont des légumes frais dans 14 gamelles, des conserves dans 3 autres, des asperges vinaigrette dans une seule. On ne note jamais de crudités et pourtant l'enquête a eu lieu aux mois de mai et juin, où il y a abondance de légumes. Dans une seule gamelle sur 56, la présence de persil cru haché en grande quantité donne l'impression d'un repas rafraîchissant.

— *Les viandes* qui accompagnent ces légumes sont surtout des viandes bouillies ou en sauce (bœuf, porc); elles sont grasses avec beaucoup de déchets et d'os, correspondant en réalité à une faible ration de protides. Il en est de même des morceaux de poulet.

14 fois cependant la ration de viande est valable (foie, côtelettes, bifteck).

10 gamelles ne contiennent pas de viande, 2 contiennent des œufs.

Les aliments nagent dans une sauce grasse, facilitant le réchauffement.

4 gamelles seulement sont agrémentées d'un morceau de beurre frais.

Le repas se termine par un morceau de fromage et un dessert (pomme, banane, cerises, noix, abricots, pêches ou gâteaux secs).

— La consommation moyenne de *pain* pour ce repas est de 110 g chez les sujets observés.

Il nous a paru intéressant d'inventorier les mêmes gamelles trois jours de suite : les menus sont peu variés, le même aliment se retrouve fréquemment deux jours de suite. Voici quelques exemples pris au hasard :

N° 4. 61 ans. Français.

Mardi : petit salé (porc) avec os : 130 g; haricots blancs sauce : 380 g.
Mercredi : foie de bœuf : 50 g; nouilles (grasses) : 470 g.
Jeudi : côtelette de porc : 115 g; nouilles : 435 g.

N° 6. 30 ans. Français.

Mardi : rosbif : 65 g; nouilles : 325 g.
Mercredi : saucisse : 45 g; haricots verts : 270 g.
Jeudi : saucisse : 40 g; nouilles (sauce tomate) : 555 g.

N° 7. 39 ans. Français.

Mardi : bœuf bouilli : 75 g; spaghettis (sauce tomate) : 610 g.
Mercredi : foie : 95 g; haricots verts : 320 g.
Jeudi : mouton : 90 g; jardinière légumes : 375 g.

N° 8. Français.

Mardi : pommes de terre en ragoût : 460 g.
Mercredi : bifteck haché : 135 g; pommes (grasses) : 380 g.
Jeudi : bifteck : 110 g; nouilles : 360 g.

N° 9. Français.

Mardi : bœuf (queue) : 120 g; riz au gras : 370 g.
Mercredi : porc : 80 g; haricots verts : 305 g.
Jeudi : porc avec os : 195 g; jardinière : 340 g.

Le vin accompagne ce repas, à raison d'un demi-litre en moyenne par personne; plusieurs ouvriers consomment 1 litre en mangeant. Le vin trouve aussi des adeptes parmi les étrangers, mais moins que la bière (Algériens principalement).

Contenu des gamelles (sur 56) :

Féculents (pâtes, pommes de terre)	39 70 %
Légumes verts (jardinière, haricots verts, petits pois, carottes)	17 30 %
Viande (bœuf, mouton, porc, poulet)	44 78 %
Oufs (omelette)	2 3,5 %

Les déficiences de la gamelle sont-elles corrigées par les autres repas ? Il ne le semble pas, car dans la majorité des cas l'interrogatoire nous apprend qu'elle contient un reste du repas familial du soir. Il arrive que certains ouvriers achètent leur viande en venant au travail (jambon, bifteck) et qu'ils la cuisent sur le chantier.

Voici les moyennes obtenues sur 56 gamelles :

Calories	Protides totaux	Lipides	Glucides
511	33,3 g	18,3 g	64 g

En plus du contenu de la gamelle, l'ouvrier complète son repas par du fromage et un dessert, parfois par l'un ou l'autre. Le pain représente aussi, dans ce repas, un apport calorique important. Les boissons alcoolisées sont enfin, comme toujours, bien représentées. Ce repas de midi comprend au total :

	Calories	Protides totaux (g)	Lipides (g)	Glucides (g)
Gamelle	511,4	33,36	18,51	64
Fromage	151,5	9,5	11,6	2,1
Dessert	54,8	0,77	0,2	12,3
Pain	275	7,7	0,9	60,5
	992	51,33	31,01	138,9

plus 300 calories de boissons alcoolisées : l'apport calorique total est donc de 1 292 calories.

La valeur calorique de ce repas à la gamelle (1 292 calories) peut paraître assez mince pour des travailleurs de force. Il ne faut cependant pas perdre de vue que ce repas suit d'assez près le casse-croûte, apportant, nous l'avons vu, 1 109 calories en moyenne, et qu'il constitue assez souvent le troisième repas de la journée. Les ouvriers interrogés précisent d'ailleurs fréquemment qu'ils préfèrent « ne pas se charger l'estomac » en cours de travail et faire un repas plus important le soir, au moment de la détente de la journée.

b) *La cantine* est une autre possibilité offerte dans un petit nombre de cas aux ouvriers de chantier. Celle que nous avons visitée, sur un chantier de moyenne importance et isolé, est organisée par l'entreprise. Les ouvriers ont la possibilité d'y prendre tous leurs repas (casse-croûte, déjeuner, dîner) pour la somme de 8,50 NF par jour, ou seulement un repas pour 4 NF.

Installée dans un baraquement à proximité du chantier, la cantine comprend une cuisine et une salle commune, meublée d'une grande table recouverte d'une toile cirée et de bancs. Les lieux sont propres. Une cuisinière est chargée de la confection des repas; elle dispose d'un fourneau à charbon et à gaz butane et d'eau courante. Il nous a été possible de peser et d'établir le compte de tous les aliments consommés par les rationnaires de cette cantine, au cours d'une journée.

Voici les menus :

Casse-croûte : café au lait, pain, beurre, confiture, saucisson.

Déjeuner : foie de bœuf, pâtes en sauce, salade, crème de gruyère, orange; un demi-litre de vin par personne.

Dîner : œufs au jambon, bifteck, tomates et poivrons, camembert; un demi-litre de vin par personne.

La consommation de pain à chaque repas est de 150 g par personne en moyenne.

Voici les chiffres obtenus :

	Calories	Protides totaux (g)	Lipides (g)	Glucides (g)
Casse-croûte (8 rationnaires)...	1 379	41,1	54,3	184,2
Déjeuner (13 rationnaires).....	1 997	65	80,4	256,6
Dîner (10 rationnaires).....	1 436	68,3	77,2	121,9
<i>Total</i>	4 812	174,4	211,9	562,7

+ 600 calories alcool.

Nous avons constaté l'importance de la ration calorique, due aux apports élevés de protides et de lipides, principale source énergétique. La ration glucidique, par contre, n'est pas proportionnée.

La composition des menus est correcte : viande aux deux repas principaux, crudités (salade, fruits).

Certains ouvriers travaillant sur le chantier doté d'une cantine, ne prennent cependant pas leurs repas à la cantine, malgré les avantages que comporte une telle solution. Ils préfèrent préparer eux-mêmes leurs repas, à meilleur prix. Ce sont le plus souvent des ouvriers étrangers, désireux de faire parvenir à leur famille le plus d'argent possible.

Nous avons ainsi pris contact avec de petits groupes d'Italiens, de Portugais, d'Algériens vivant près du chantier, dans des installations de fortune souvent misérables, quelquefois sur le chantier même, dans des locaux mis à leur disposition par l'entreprise : ils disposent de réchauds et de quelques instruments de cuisine. Les commerçants passent chaque jour et les ouvriers peuvent acheter ce dont ils ont besoin.

Par contre, sur un autre chantier isolé, les ouvriers se rendent au marché une fois par semaine seulement, mais ils vont à tour de rôle chercher chaque jour le pain et la viande du lendemain; ils ne disposent évidemment d'aucun moyen de réfrigération.

Sur un autre chantier, enfin, un restaurant parisien vient chaque jour livrer les gamelles toutes préparées et reprendre les vides de la veille.

c) *Le restaurant*. — Il est fréquenté, d'après SIVADON, par 30 % des ouvriers du bâtiment. Notre enquête aboutit à un pourcentage comparable : 32 %. La consommation se limite souvent à un plat du jour, avec beaucoup de pain. L'A. P. A. S. cherche d'ailleurs à organiser un réseau de restaurants dont les prix seraient abordables pour les ouvriers, car c'est une solution coûteuse (rarement moins de 5 NF le repas). Il semble également que la cuisine souvent grasse du restaurant lasse le consommateur, plus encore que la gamelle; parmi eux les dyspeptiques sont légion, d'après les témoignages du médecin du travail.

d) *Le domicile*. — Enfin, dans un certain nombre de cas, l'ouvrier, qui en a la possibilité, rentre déjeuner chez lui, au prix d'un déplacement souvent très long, ce qui le force à manger trop rapidement et lui apporte rarement la détente souhaitée.

4° LE GOÛTER : est le moins fréquemment consommé. Pour la plupart des ouvriers il consiste en une pause utilisée à se désaltérer. Quelques-uns consomment un fruit ou un morceau de chocolat; un petit nombre mange un casse-croûte analogue à celui du matin, avec pain, fromage ou saucisson.

5° LE DÎNER : les données de l'interrogatoire sont les seules que nous possédions. Ce repas se passe dans la plupart des cas en famille et nous n'en avons pas de chiffres précis. Cependant, il est certain que pour l'ensemble des ouvriers il constitue le véritable repas de la journée, celui où ils mangent le plus parce qu'ils ont le temps, et celui où ils mangent ce qu'il n'est pas possible de manger à midi. Dans 5 cas sur 50 seulement, le repas du soir est peu important (soupe et fromage); trois cas sont des sujets âgés et deux cas des alcooliques.

Ce repas familial se compose d'une soupe ou une entrée, de viande, de légumes, de salade, de fromage et parfois d'un dessert. Tous déclarent manger de la viande le soir, ce qui explique sans doute les assez faibles rations de protides contenues dans les gamelles. Les jeunes ont une prédilection pour les viandes rouges, les sujets âgés consomment volontiers des viandes en sauce. Les légumes semblent assez peu différents de ceux trouvés dans les gamelles, ce sont surtout des féculents, en raison de leur prix moins élevé. La salade semble avoir la faveur de tous et être consommée régulièrement au repas du soir.

Le beurre, surtout cru, n'est pas très utilisé; les ménagères recherchent plutôt des corps gras moins onéreux (margarine, huile, saindoux) et les utilisent très largement (à en juger par le contenu des gamelles). Il nous est apparu, selon les résultats de l'interrogatoire, que la valeur calorique du repas du soir devait dépasser notablement celle du repas de midi, qui apportait, nous l'avons vu, 1 292 calories; la proportion d'hydrates de carbone fournis par le pain et les féculents y est importante, celle des lipides également, la part des protides est normale. La consommation moyenne de vin à ce repas est, selon les ouvriers interrogés, d'un demi-litre par ouvrier. Dans une enquête récente sur les travailleurs postés de l'industrie des textiles artificiels, menée par l'Institut National d'Hygiène (1), les auteurs estiment, d'après les interrogatoires alimentaires comprenant une évaluation des quantités d'aliments consommés, que le repas du soir apporte en moyenne 700 à 900 calories, non compris la boisson, soit un apport énergétique inférieur au repas de midi. Mais ces ouvriers, pour la plupart, ne mangent pas « à la gamelle » à midi et ne doivent pas ressentir, comme les ouvriers que nous avons interrogés, le besoin de faire le soir un véritable repas.

D'autre part, la nature du travail intervient certainement aussi; nous avons vu, sur ces grands chantiers de la région parisienne, les ouvriers

(1) Cf. *Bulletin de l'I. N. H.*, t. 17, n° 1, 1962, p. 31-62.

faire des travaux pénibles, et à un rythme intense (ils étaient payés au rendement). Leurs besoins énergétiques sont sans conteste très importants. En estimant la valeur calorique du repas du soir supérieure à 1 500 calories (auxquelles viennent s'ajouter 300 calories d'alcool), nous pensons, dans le cas présent, approcher de près la réalité, mais comme il ne s'agit que d'une évaluation, nous ne la mentionnons qu'à titre d'indication.

Dans le cas où les ouvriers vivent seuls sur le chantier, le repas du soir est aussi le plus important. C'est en effet le seul véritable repas qu'ils ont la possibilité de préparer, se contentant, au cours de la journée, de réchauffer les aliments cuits la veille au soir.

COMMENT SE NOURRISSENT LES OUVRIERS ÉTRANGERS ?

Ils vivent en communauté, par petits groupes, et la nature de leur alimentation dépend, bien entendu de leur nationalité.

Nous avons interrogé 17 Italiens, 13 Algériens, 3 Espagnols.

Les Algériens ont la réputation de ne pas manger sur les chantiers, et de se contenter de peu de nourriture. Il nous est apparu, au cours de l'enquête, qu'ils ne mangent pas avec les autres, qu'ils préparent leur repas à l'écart, d'où leur réputation. En réalité, ils semblent se nourrir très suffisamment. Ils font également 3 ou 4 repas par jour. 11 sur 13 mangent de la viande, deux fois par jour (ragoût, soupe à la viande); leur consommation de pain varie de 250 g à 1 kg par jour. Presque tous mangent du fromage: 9 sur 13 mangent des crudités régulièrement (salade, tomates); 7 boivent du lait (ils en achètent un litre qu'ils consomment dans la journée, certains tous les jours, d'autres 2 ou 3 fois par semaine).

4 mangent du beurre au petit déjeuner; ils utilisent de l'huile ou de la margarine pour faire la cuisine.

Leur boisson préférée est la bière (10 sur 13) dont ils consomment 2 à 3 litres. 2 boivent du vin (l'un en boit 3 litres par jour). L'un boit uniquement de la limonade. Le café semble avoir aussi leur faveur; un de ces ouvriers algériens nous a dit avoir dépensé pour se nourrir, lui et son frère, 420 NF le mois précédent. Ces renseignements, obtenus sur des chantiers différents, montrent que dans l'ensemble, la ration de ces travailleurs est, sinon équilibrée, du moins acceptable, caloriquement parlant; et il est probable qu'ils mangent plus que dans leur milieu d'origine.

Les Italiens, 17 au total, consomment beaucoup de pâtes (dans leurs gamelles on en trouve régulièrement), beaucoup de pain également, 500 à 1 000 g par jour, de la viande une fois par jour en moyenne, beaucoup de salades et de fruits, pas de beurre. La cuisine est faite à l'huile. Ils

boivent surtout du vin et, lors des sorties, d'assez fortes quantités d'alcool.

Plusieurs d'entre eux ont déclaré dépenser 10 NF par jour en moyenne pour leur nourriture et leur boisson.

DISCUSSION

Quelle vue d'ensemble retirer de cette enquête ?

1° LA RATION CALORIQUE, dans les cas des ouvriers mangeant à la gamelle, se décompose ainsi :

Casse-croûte	1 100 calories.
Déjeuner	1 300 calories.
Dîner	1 800 calories.
Pour la journée	4 200 calories.

La ration peut même être plus importante s'il y a consommation de petit déjeuner ou de goûter. De plus, c'est une ration moyenne avec une quantité modérée d'alcool (quantité avouée), mais dans beaucoup de cas, le vin et l'alcool bus entre les repas apportent une quantité supplémentaire de calories. On peut estimer à *près de 5.000 calories* la ration de beaucoup d'ouvriers du bâtiment.

Dans le cas de la cantine de chantier, les calculs fournissent un total de 4 812 calories auxquelles il convient d'ajouter 600 calories-alcool, soit 5 412 calories. Encore s'agit-il là du vin fourni par la cantine à ses rationnaires, et il est probable que beaucoup d'ouvriers achètent, en plus, de la boisson en cours de journée.

Les journées de travail sont longues, variant entre 8 et 10 heures; pour un grand nombre d'ouvriers, les déplacements sont très longs, surtout dans la région parisienne; nos travailleurs sont des travailleurs de force.

Rappelons les constatations de SIVADON et RECH parmi leurs ouvriers :

46 % ont moins de 15 minutes de trajet.
16 % ont de 15 à 30 minutes.
9 % ont de 30 à 45 minutes.
12 % ont de 45 à 60 minutes.
16 % ont de 1 heure à 2 heures 1/2.

Il faut également retenir que ces travailleurs, vivant à l'extérieur, luttent physiquement contre les intempéries; il est donc normal que la ration calorique soit élevée.

Les chiffres obtenus, de 4 500 à 5 000 calories, sont-ils conformes aux données habituellement admises ? Dans son rapport au 27^e congrès de

médecine du travail, H. GOUNELLE (1) accepte 3 600 à 4 800 calories par jour pour un travail intense, et 4 800 et plus pour un travail très intense (1).

Les chiffres étant donnés en calories nettes correspondant aux aliments effectivement utilisés, on peut ajouter un correctif de 10 % environ, en évaluant les déchets d'assiette.

H. P. KLOTZ (2), tenant compte de ce correctif, donne les estimations suivantes :

Travail intense	4 200 à 5 600 calories.
Travail très intense	5 600 et plus.

D'autres chiffres, donnés par M. MAISELS, concernent l'industrie du bâtiment :

Charpentiers	4 500 calories et plus.
Porteurs de briques.....	5 300
Maçons	4 000
Electriciens	4 000

KESTNER et KUMPING classent le travail des maçons dans la catégorie du travail musculaire pénible et lui attribuent 4 000 calories et plus.

Celui des porteurs de pierres, terrassiers, en travail musculaire très pénible, avec 5 000 calories et plus.

On peut donc estimer que les chiffres moyens que nous avons obtenus sont plus que satisfaisants pour les besoins des travailleurs en cause. Si l'on y ajoutait les calories dues aux boissons alcoolisées non avouées, ils seraient certainement excédentaires.

2° LES NUTRIMENTS. — Quelle est la répartition des calories en fonction des différents nutriments ?

Prenons l'exemple de la cantine de chantier, la ration moyenne fournit :

174 g de protides.
212 g de lipides.
563 g de glucides.

En pratique, les calories protidiques doivent fournir 15 % des calories totales. Dans le cas de la cantine et pour un sujet de poids moyen de 70 kg, c'est 2,5 g/kg qu'apporte la ration en protides. Rapportant le nombre de calories protidiques au nombre des calories totales (y compris les calories dues au vin), nous obtenons 13 %. Dans ces 174 g, 102 g sont d'origine animale, soit près des 2/3 : une proportion de 2/5 de

(1) GOUNELLE (H.) : Considérations sur l'alimentation du travailleur : XXVII^e Congrès de langue française. Médecine du Travail - Médecine légale - Médecine sociale. Strasbourg, 1954.

(2) KLOTZ (E. P.) : *L'alimentation des travailleurs* (H. DESOILLE, Cours de médecine du travail, Le François, Editeur).

protides animaux contre 3/5 de protiques végétaux est théoriquement satisfaisante. Ceci témoigne bien de l'évolution des modes d'alimentation et traduit une élévation générale du niveau de vie; actuellement l'ouvrier mange beaucoup de viande, considérée par lui comme un aliment noble. La viande n'est plus achetée avec parcimonie et réservée aux jours de fête, mais est devenue un aliment fondamental.

Les lipides : le chiffre de 212 g est, tout en reconnaissant la nécessité des lipides dans le travail intense et prolongé, fort élevé. Si 20 à 30 % des calories totales peuvent provenir des lipides, c'est plus de 35 % qu'ils fournissent ici. Ces matières grasses sont, pour 112,3 g, d'origine végétale et, pour 99,6 g, d'origine animale. Elles sont consommées surtout sous forme de graisses cuites; 250 g de beurre seulement pour l'ensemble des sujets sont consommés crus.

Les glucides (563 g en moyenne) fournissent 2 252 calories, soit 41 % des calories totales, ce qui est un minimum. L'apport en glucides, aliment préférentiel du muscle, pourrait être plus important chez des travailleurs de force. Le vin octroyé par la cantine, 1 litre par jour et par rationnaire, fournit 11 % des calories, ce qui serait assez raisonnable si la consommation de vin se limitait à cette ration.

Pour les travailleurs mangeant à la gamelle, les résultats sont d'interprétation plus difficile, car ils ne portent pas sur l'ensemble de la journée. Nous pouvons seulement estimer les aliments pris en dehors du chantier.

L'ensemble des repas pris sur le chantier donne les chiffres suivants :

79 g de protides.
62,3 g de lipides.
233 g de glucides.

pour un total de 2 400 calories, soit :

13 % dues aux protides.
24 % dues aux lipides.
38 % dues aux glucides.
25 % dues aux boissons alcoolisées.

Il est à prévoir que le repas du soir apporte, d'après l'interrogatoire, des quantités assez fortes de protides et de lipides, alors que la consommation de pain est relativement moins importante le soir. La tendance semble être la même que dans l'exemple précédent : importance relative des rations protidiques et lipidiques. Le vin avoué apporte cette fois 21 % des calories. Nous pensons que les étrangers (Algériens) ont une ration un peu différente, plus riche en hydrates de carbone et moins riche en protides.

3° LES DIFFÉRENTS ALIMENTS DE LA RATION. — *Le pain* : nous avons trouvé une moyenne de 600 g par jour, soit 1 500 calories, et 330 g de

glucides; le pain représente 60 % des glucides de la ration moyenne, les 40 % restants étant apportés par les pommes de terre et les pâtes.

Les aliments carnés sont consommés largement. La charcuterie y entre pour une bonne part, car elle constitue la base de la plupart des casse-croûte. Presque tous les ouvriers se vantent de manger de la viande aux deux repas principaux. Nous avons vu, en pesant les gamelles, que la quantité de viande contenue n'est, en réalité, pas très forte. Le porc et les bas morceaux de bœuf (pot-au-feu) se retrouvent le plus souvent, en raison de leur prix plus avantageux; ce sont aussi des morceaux très gras. Reste pour beaucoup le bifteck du soir qui compense les déficiences de la gamelle. Les ouvriers considèrent la viande comme indispensable à leur rendement.

Le poisson frais semble avoir très peu d'amateurs; pas une fois il n'est trouvé dans une gamelle. Certains déclarent en consommer une fois par semaine, d'autres jamais.

SIVADON et RECH trouvent une proportion assez élevée de poisson dans l'alimentation, mais précisent, bien qu'il s'agit de conserves de sardines et de maquereaux, de thon, utilisées pour les casse-croûte.

Les œufs : sur 56 gamelles, il a été trouvé deux fois de l'omelette. Ils étaient présents également au menu de la cantine. Selon l'interrogatoire, les œufs constituent le plat de résistance du repas familial, une ou deux fois par semaine.

Les légumes verts : ils entrent dans la composition de 17 gamelles sur 56. La part de glucides fournie par les légumes verts est insuffisante, par rapport à celle apportée par les féculents et le pain. Il est vrai qu'ils sont souvent d'un prix élevé; pourtant notre enquête a été réalisée aux mois de mai et juin, à une période d'abondance de légumes verts, donc de prix minimum.

Les crudités appellent des remarques. Totalement absentes du repas de midi et du casse-croûte, pour les ouvriers mangeant à la gamelle, elles sont représentées au repas du soir par de la salade ou des tomates. Si l'on pense qu'une ration de salade apporte en moyenne 10 mg de vitamine C, cet apport est bien faible en regard des besoins quotidiens. Les hors-d'œuvre de charcuterie trouvent beaucoup plus d'amateurs que ceux de crudités.

Les fruits compensent un peu ce déficit. Ils sont consommés, dans la presque totalité des cas, une fois par jour, quelquefois deux.

Le lait et les produits laitiers. Le fromage est largement représenté dans la ration; il fournit une bonne partie des protides d'origine animale. Il forme souvent la base du casse-croûte, et termine les repas de midi et du soir; c'est un élément immuable des menus. Cet aliment, d'un prix raisonnable, est pour le travailleur très intéressant, tant par son apport calorique, protidique et lipidique que par ses éléments minéraux (calcium et phosphore) et ses vitamines (B1, B2, PP, A, D). Il compense la

très faible consommation du lait en nature. Seuls les travailleurs algériens consomment du lait; certains en font même leur boisson habituelle.

Les matières grasses fournissent, nous l'avons vu, une bonne partie des calories. Il s'agit surtout de graisses cuites (sauces accompagnant viandes et légumes), de charcuterie. Ces graisses, lorsqu'elles sont contenues dans les gamelles, mijotent toute la matinée, sont cuites et recuites, et deviennent particulièrement indigestes, probablement par rupture de certaines doubles liaisons des acides gras insaturés. Le beurre cru, l'huile en nature, ne forment qu'une très faible partie de la ration lipidique; 4 gamelles seulement sur 56 contenaient une noix de beurre frais. Pour un effectif de 13 personnes et pour la journée, 250 g de beurre cru ont été consommés.

Les corps gras les plus utilisés pour la cuisine semblent être les huiles végétales (huile d'arachide dont la cantine a employé 1,5 litre pour la journée), la margarine et les graisses animales (graisse de veau, de porc). Une telle quantité de matières grasses, cuites le plus souvent, paraît exagérée. Cet abus s'expliquerait peut-être par temps très froid, mais l'enquête a été réalisée en été. Cet excès lipidique, joint à l'abus d'alcool, présente une particulière nocivité pour la fonction hépatique. Il est certainement responsable de nombreux syndromes digestifs et nutritionnels : hypercholestérolémie, athéromatose, dyspepsie, obésité, que les services de la médecine du travail nous ont révélé exister dans l'industrie du bâtiment. Des enquêtes systématiques ont démontré l'existence d'une proportion considérable d'obèses (20 %), et cet abus lipidique, joint à une forte consommation de pain, doit être incriminé.

Les conserves. Les ouvriers utilisent-ils beaucoup de conserves, moyen pratique, dans le mode d'alimentation qui est le leur ? Dans les gamelles, sur 56, nous avons trouvé 3 fois des conserves (petits pois), la cuisinière de la cantine nous a déclaré ne faire appel que rarement aux conserves : de la confiture, quelquefois des sardines à l'huile, jamais de légumes.

Sur 50 ouvriers interrogés, 21 n'aiment pas les conserves et prétendent n'en jamais manger, 15 en mangent de temps en temps, 14 en consomment volontiers.

Sur un chantier, le menu d'un ouvrier se composait exclusivement de conserves : thon à la tomate, cassoulet achetés au dernier moment. Le « mousse » préposé aux courses, sur un chantier important, déclare acheter chaque jour des conserves pour les ouvriers.

Les plus utilisées sont, par ordre décroissant :

- sardines, thon, maquereaux (pour le casse-croûte);
- pâté, cassoulet;
- légumes (haricots, petits pois, haricots verts);
- confiture;
- sauce, condiments.

Les consommateurs de conserves le font, disent-ils, parce que c'est pratique et vite préparé; ce sont surtout des ouvriers habitant sur le chantier et des célibataires. Les conserves leur permettent de manger des plats qu'ils ne savent pas préparer, et de varier les menus, surtout l'hiver lorsque les légumes verts font défaut.

Certains arguments contre les conserves semblent être surtout choisis dans le but de « faire plaisir » au médecin. Nous avons entendu invoquer leur manque de digestibilité, l'absence de vitamines, arguments trouvant leur origine dans la mystique de l'aliment frais, dit naturel. Certains arguent de leur prix élevé et de leur manque de saveur. Enfin, il semble que chez maint travailleur étranger, les conserves ne font pas partie des habitudes alimentaires.

L'argument « intoxication » n'a jamais été invoqué. Malgré la publicité faite dans la grande presse aux intoxications attribuées, bien souvent à tort, aux conserves de sardines à l'huile, ces dernières sont les plus consommées.

La boisson (1, 2, 3). C'est l'aspect capital de tous les problèmes de nutrition chez le travailleur français, et particulièrement chez l'ouvrier du bâtiment. Sur les chantiers visités, les ouvriers français boivent du vin rouge dans la proportion de 80 %.

Le vin est, de loin, la boisson la plus répandue. La bière trouve ses adeptes, surtout chez les Algériens ou certains étrangers. Nous avons trouvé sur un chantier (56) :

- 43, vin, soit 76,7 %.
- 8, Bière, soit 14,3 %.
- 5, divers, eau, soit 9 %.

sur deux autres chantiers (52) :

- 18, vin.
- 20, bière.
- 3, limonade.
- 5, lait.
- 3, eau.
- 3, thé froid, café, coca-cola.

Sur ces deux chantiers, la proportion d'ouvriers français est très faible, celle des buveurs de vin aussi.

Ceux qui boivent du vin avouent, en général, entre 1 et 2 litres par jour; mais en faisant le décompte de leurs déclarations on s'aperçoit

(1) PARDON (N.) (Paris) : *Alimentation et boissons sur les lieux de travail*. Journées internationales du C. I. S. M. E., avril 1961, Paris.

(2) RAYMOND (V.) et BARUCH (C.) : *L'alcoolisme chronique chez les travailleurs parisiens*. Archives des maladies professionnelles de médecine du Travail et de Sécurité Sociale, 1960, 7 et 8.

(3) ROUX (Paris) : *Alimentation et boissons sur les lieux de travail*. Journées internationales du C. I. S. M. E., Paris, avril 1961.

qu'ils boivent 1/2 litre avec le casse-croûte, 1/2 litre à midi, 1/2 litre le soir et à plusieurs reprises au cours du travail. Il n'est pas rare que le même ouvrier consomme du vin au repas et de la bière au cours du travail.

Nous avons interrogé les mousses préposés au ravitaillement sur les chantiers, que l'entreprise paie pour ce travail, afin d'éviter le déplacement continu des ouvriers.

Sur un chantier de 125 ouvriers, ils sont deux à aller chercher la boisson. Ils déclarent aller rarement chercher plus de 2 litres de vin pour le même ouvrier, mais celui-ci en a souvent un litre dans sa musette et boit en plus d'autres boissons au cours du trajet. Il consomme aussi du vin au repas du soir. Nous sommes loin, évidemment, de la ration de 1 litre au maximum, indiquée par l'Académie de Médecine et les hygiénistes.

Rappelons que, dans le cas des ouvriers mangeant à la gamelle, nous avons trouvé 21 % des calories fournies par les boissons alcoolisées avouées.

L. RANDOIN estimait que l'alcool ne doit pas apporter plus de 10 à 15 % des calories totales. A la cantine, cette proportion n'est que de 11 %, mais il s'agit uniquement de boissons consommées aux repas. En réalité, dans un grand nombre de cas les calories-alcool atteignent 1 200 à 1 500 calories.

Il ne faut pas non plus sous-estimer la quantité d'alcool apportée par la bière. La quantité moyenne absorbée par les buveurs de bière dans notre enquête est de 2,5 litres, soit 850 calories, soit 62,5 g d'alcool.

L'éthylisme chronique lié à l'ingestion isolée de bière n'est pas l'exception. ARBARETIER (1), du service inter-entreprises de Rouen, signale l'importance de la consommation de bière dans les verreries de la Bresse, dont il a la charge : jusqu'à 6 et 7 litres par jour. Le maximum avoué, trouvé au cours de notre enquête, est de 5 litres (l'enquête a lieu l'été). Il est désastreux de penser que 30 à 40 % de l'argent dépensé par l'ouvrier pour se nourrir est consacré à l'achat de boissons alcoolisées...

L'on rencontre plusieurs tendances parmi les ouvriers :

— ceux qui avouent spontanément boire beaucoup d'alcool et en tirent gloire;

— ceux qui prétendent boire peu, mais qui dissimulent volontiers dès que l'interrogatoire prend un aspect médical;

— enfin, beaucoup de jeunes se refusent à boire de l'alcool sur le chantier et s'en vantent. Ils ont d'autant plus de mérite qu'ils doivent supporter les sarcasmes de leurs aînés. Cette attitude, de plus en plus courante parmi les jeunes est réconfortante, pour qui connaît l'ampleur

des problèmes humains et financiers soulevés en France par la morbidité et la mortalité alcooliques.

— Les eaux minérales ont quelques adeptes (eaux non gazeuses de préférence, limonade également). Les jus de fruits n'ont pas d'amateurs.

LE PROBLÈME DE L'HYGIÈNE

Il convient maintenant d'étudier dans quelles conditions ont lieu les repas sur les chantiers.

Les casse-croûte, les repas à la gamelle sont pris dans de nombreux cas en plein air, après réchauffement sur un feu de fortune. L'ouvrier s'installe sur les lieux même de son travail; il n'a à sa disposition aucune commodité susceptible de lui procurer un moment de détente à l'heure des repas. Il est évident que sur les chantiers transitoires il est difficile de concevoir des installations confortables : les locaux mis à la disposition du personnel par l'entreprise sont forcément rudimentaires. Sur les chantiers d'une certaine importance, les ouvriers disposent d'un local couvert, sommairement meublé de tables et de bancs de bois, d'un chauffe-gamelles, vaste bain-marie chauffé au gaz ou à l'électricité. Le « mousse » chargé du ravitaillement fait la collecte des gamelles au cours de la matinée, et les met à chauffer, la plupart du temps, très longtemps avant l'heure du repas. Cette pratique peu recommandable a, nous l'avons signalé, l'inconvénient de trop cuire les graisses, et de les rendre moins digestes. D'autre part, si la température du bain-marie n'est pas suffisamment élevée, les conditions deviennent favorables à la pullulation des germes microbiens. Les gamelles, préparées la veille au soir avec des aliments encore tièdes, restent toute la matinée au bain-marie : les germes de toxi-infections alimentaires peuvent éventuellement s'y développer.

MM. VACHER et CAUSERET, dans une communication à la Société de médecine du travail, ont déploré très justement le peu de confort des locaux attribués aux ouvriers pour prendre leur repas; « d'autre part, quand il existe un local, il n'est pas rare qu'il soit confiné à la cave ou dans un vestiaire mal aéré, mal éclairé, et surtout mal entretenu; les gamelles ou les plats préparés à l'avance se réchauffent dans des bains-marie électriques, souvent situés à proximité de substances toxiques ».

Les installations que nous avons pu visiter étaient en général très sommaires. Il ne peut guère en être autrement sur les chantiers mobiles. Cependant, nous avons pu constater que, sur un grand chantier, lorsqu'il existe des « mousses » chargés de l'entretien, les lieux sont assez propres, débarrassés après chaque repas et balayés, les tables lavées. Sur un autre de moindre importance, nous avons trouvé, par contre, au milieu de la matinée, une cantine sale, non débarrassée depuis le casse-croûte du matin, les tables et le sol jonchés de déchets, les abords du poste d'eau potable peu entretenus. Pourtant, il n'est pas impossible de rendre

(1) ARBARETIER (Rouen) : *Boissons sur les lieux de travail*. Journées internationales du C. I. S. M. E., avril 1961, Paris.

attractant un local même rudimentaire. Nous en voulons pour preuve cette cantine qu'il nous a été donné de visiter : fourneau, poste d'eau très propres, table recouverte d'une toile cirée sans taches, sol soigneusement balayé. Il est vrai qu'à cette cantine est affectée une cuisinière chargée de la confection des repas et de l'entretien des lieux. Il n'est pas difficile d'imaginer que la pause du déjeuner en ces lieux représente un moment de détente agréable, pour des ouvriers ayant à effectuer un travail pénible et salissant.

RÉSUMÉ ET DIRECTIVES

De plusieurs enquêtes effectuées au cours des mois de mai et juin 1961, sur des chantiers du bâtiment de la région parisienne, nous pouvons dégager les constatations suivantes :

— Les rations absorbées par les travailleurs de force sont fortes au point de vue calorique, qu'il s'agisse d'ouvriers mangeant à la gamelle, ou de rationnaires des cantines de chantier :

— pour un ouvrier mangeant à la gamelle, la ration moyenne apporte 4 200 calories réparties comme suit :

casse-croûte (après pesée) : 1 109 calories, dont 337 apportées par l'alcool.

déjeuner à la gamelle (après pesée) : 1 292 calories, dont 300 apportées par l'alcool.

repas du soir (sur données de l'interrogatoire) plus de 1 800 calories, dont 300 apportées par l'alcool.

— Les pesées effectuées dans une cantine de chantier ont donné les résultats suivants :

4 812 calories + 600 calories alcool = 5 412 calories.

Ces totaux sont élevés et, bien que concernant des ouvriers travaillant en plein air à de gros travaux, certains sont excessifs; assez nombreux sont les ouvriers présentant un excès d'embonpoint.

— La part des protéides, et surtout des lipides, est proportionnellement plus importante que celle des glucides.

Le régime de la cantine apporte, pour toute la journée :

Protéides	Lipides	Glucides
175 g	212 g	563 g

— Pour l'ouvrier mangeant à la gamelle, les moyennes obtenues par pesées concernent seulement les deux repas pris sur les lieux de travail :

Protéides	Lipides	Glucides
80 g	63 g	233 g

— La consommation excessive de graisses cuites et, à un moindre degré, de féculents est l'une des caractéristiques du régime de l'ouvrier.

On a trouvé dans le corps du texte les indications détaillées concernant la composition des menus. Les crudités et les conserves appertisées sont fort peu utilisées. Une autre constatation est l'abus des boissons alcoolisées, du vin principalement; les calories fournies par l'alcool dépassent dans la plupart des cas 20 % des calories totales.

— Les ouvriers étrangers, les Nord-Africains en particulier, vivent en petites colonies aux abords des chantiers; contrairement à l'opinion courante, ils ont une alimentation sinon équilibrée, du moins suffisante.

— Les repas sont pris dans des conditions de confort, et surtout d'hygiène, nettement insuffisantes; l'aspect peu engageant des postes d'eau, en particulier, n'est pas fait pour favoriser la consommation d'eau et la lutte contre l'alcoolisme.

Il reste beaucoup à faire pour améliorer l'alimentation du travailleur de chantier, problème toujours difficile, étant donné la variabilité des conditions de travail et le peu de possibilités offertes à l'ouvrier sur des chantiers transitoires, souvent isolés.

— L'éducation du travailleur demeure essentielle: le moyen le plus direct consiste à donner une place importante aux conseils diététiques, au cours des consultations de médecins du travail, en insistant sur les conséquences médicales, mais aussi financières des erreurs alimentaires.

— Il ne paraît pas impossible, malgré les difficultés, de modifier les habitudes alimentaires traditionnelles de l'ouvrier, d'envisager la mise au point d'une alimentation individuelle, préparée à l'avance. Elle serait, pour les ouvriers travaillant à l'extérieur, particulièrement pratique, composée principalement d'aliments conditionnés, conserves notamment; ces rations, peu encombrantes, équilibrées, variées, devraient être d'un prix de revient peu élevé. De telles applications ont donné d'excellents résultats sur des sujets effectuant des travaux pénibles, soumis à des conditions climatiques rigoureuses (expéditions polaires, haute montagne, campagnes militaires), et des essais analogues, avec des rations adaptées au goût et aux besoins des ouvriers français, méritent, contre préjugés et routine, d'être tentés.

— Il paraît indispensable d'insister sur la nécessité de mettre à la disposition des ouvriers des postes d'eau propres et entretenus, dont l'aspect ne rebute pas les bonnes volontés. La propreté, sinon le confort, s'impose également dans les locaux destinés à abriter les ouvriers au cours de leurs repas.

— Le grave problème de l'alcoolisme dépasse le cadre des chantiers

et intéresse tous les travailleurs. Il semble cependant que la propagande antialcoolique commence à porter ses fruits auprès des jeunes qui, dans beaucoup de cas, refusent d'adopter les habitudes de leurs aînés. La lutte mérite donc d'être poursuivie par tous les moyens. Le médecin du travail a là, comme dans tous les problèmes nutritionnels intéressant l'ouvrier, à jouer un rôle de premier plan.

*Travail du Centre de Recherches Foch, Directeur : H. GOUNELLE.
Subventionné par l'Institut national d'hygiène.*

*Présenté par le Dr M.-A. POINTEAU-POULIQUEN.
(Attachée au Centre de Recherches FOCH.)*

PÉDIATRIE

LA MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE EN 1961

(TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES)

La mortalité fœto-infantile a poursuivi au cours du second semestre de 1961 l'évolution favorable notée au cours du premier semestre.

MORTALITÉ INFANTILE. — *Taux pour 1 000 enfants nés vivants, base annuelle.*

	Taux traditionnels		Taux rectifiés (1)	
	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
1959 (rappel)	21,5	22,6	—	—
1960	19,8	22,2	—	—
1961	19,2	20,7	23,3	25,6
Différence entre 1960 et 1961 (%)	-3	-6,8		

(1) Taux calculés en ajoutant aux décès de 0 à 1 an les décès d'enfants nés vivants, morts avant la déclaration de naissance, et de ce fait, comptés à tort parmi les mort-nés.

MORTINATALITÉ. — *Taux pour 1 000 naissances.*

	Taux traditionnels		Taux rectifiés (1)	
	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
1959 (rappel)	20,9	20,9	—	—
1960	21,1	22,3	—	—
1961	20,9	20,6	16,8	16,6
	-1	-7,6		

(1) Taux calculés en retranchant des mort-nés les décès d'enfants nés vivants, et morts avant la déclaration de naissance.

**MORTALITÉ INFANTILE
PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR CAUSE**

Tous les taux présentent une diminution, y compris la mortalité au cours de la première semaine. Les décès au cours du premier mois représentent pendant le troisième trimestre 64,6 % du total des décès de 0 à 1 an, et, pour le quatrième 58,9 %. En ce qui concerne les causes de décès, il y a peu de remarques à faire, car les variations sont peu importantes. Il faut signaler toutefois une diminution appréciable de la rubrique « prématurité ».

TAUX DÉPARTEMENTAUX

Pendant le troisième trimestre, c'est le département de l'Aisne qui a présenté le taux le plus élevé : 29 ‰, suivi par le Cantal et les Hautes-Alpes. Pendant le quatrième trimestre l'Ariège (33 ‰), le Bas-Rhin (29,5 ‰) et le Nord (29 ‰) sont les plus défavorisés.

Aucun taux n'a atteint 30 ‰ au cours de ce semestre (excepté celui de l'Ariège au quatrième trimestre).

En résumé la mortalité fœto-infantile a continué à diminuer pendant le second semestre de l'année 1961. Ses deux composantes (mortalité infantile proprement dite et mortinatalité) ont baissé.

Pour l'ensemble de l'année 1961 et pour la France entière, les taux, qui seront étudiés dans le prochain *Bulletin*, s'établissent comme suit (taux non rectifiés) : mortalité fœto-infantile : 42 ‰; mortalité infantile proprement dite : 21,8 ‰; mortinatalité : 20,6 ‰.

Travail de la Section de Pédiatrie présenté par
M^{me} CORONE.

**MORTALITÉ INFANTILE PAR CAUSE INCRIMINÉE
(Taux trimestriels, base annuelle.)**

Cause incriminée	Troisième trimestre				Quatrième trimestre			
	1960		1961		1960		1961	
	N.	^o / _{oo} N. V.	N.	^o / _{oo} N. V.	N.	^o / _{oo} N. V.	N.	^o / _{oo} N. V.
Tuberculose	6	0,03	6	0,03	9	0,05	9	0,04
Coqueluche	29	0,1	23	0,1	21	0,1	13	0,06
Rougeole	15	0,07	10	0,05	2	0,01	9	0,04
Grippe	1	—	4	0,02	59	0,3	43	0,2
Otite et mastoïdite	15	0,07	11	0,05	35	0,2	17	0,08
Broncho-pneumonie	134	0,6	117	0,6	290	1,5	240	1,2
Gastro-entérite	65	0,3	54	0,3	52	0,3	49	0,2
Malformations congénitales de l'appareil circulatoire.	338	1,6	319	1,5	379	2	297	1,4
Autres malformations con- génitales	351	1,7	320	1,5	352	1,8	353	1,7
Lésions dues à l'accouche- ment	430	2	436	2,1	473	2,5	445	2,1
Asphyxie et atéléclasis post- natales	145	0,7	163	0,8	142	0,7	154	0,7
Erythroblastose	72	0,3	73	0,4	66	0,3	75	0,4
Prématurité	1 022	4,9	907	4,4	954	5	940	4,5
Débilité	71	0,3	74	0,4	71	0,4	68	0,3
Toxicose	258	1,2	270	1,3	277	1,4	268	1,3

N. V. = Enfants nés vivants.

**MORTALITÉ INFANTILE PAR TRANCHE D'ÂGE
(Taux trimestriels bruts rapportés à la base annuelle.)**

	1960		1961	
	^o / _{oo} décès	^o / _{oo} N. V.	^o / _{oo} décès	^o / _{oo} N. V.
<i>Troisième trimestre.</i>				
0 à 6 jours	51,2	10	50,1	9,7
7 à 27 jours	13,9	2,7	14,4	2,8
28 à 90 jours	14,2	2,8	12,9	2,5
91 à 180 jours	10,1	2	10,3	2
181 à 365 jours	10,6	2	11,9	2,3
0 à 27 jours	65	12,7	64,6	12,4
28 à 365 jours	35	6,8	35,4	6,8
<i>Quatrième trimestre.</i>				
0 à 6 jours	44,4	10,4	45,2	9,3
7 à 27 jours	12,6	3	13,7	2,8
28 à 90 jours	16,1	3,8	15,4	3,2
91 à 180 jours	13,8	3,2	13,2	2,7
181 à 365 jours	13,1	3,1	12,4	2,6
0 à 27 jours	56,8	13,3	58,9	12,2
28 à 365 jours	43,2	10,1	41,1	8,5

N. V. = Enfants nés vivants.

TABLEAU I

Mortalité infantile.

(Taux trimestriels ramenés à la base annuelle.)

Troisième trimestre.

Départements	1960 (III)	1961 (III)
Ain	17	10
Aisne	23,5	29
Allier	14	9
Alpes (Basses-)	6,5	21
Alpes (Hautes-)	7,5	28
Alpes-Maritimes	12	21
Ardèche	19	23
Ardennes	23	17
Ariège	14	21,5
Aube	17	17
Aude	16	25
Aveyron	25	15
Bouches-du-Rhône	20	21
Calvados	27	21
Cantal	28	27
Charente	21	21
Charente-Maritime	13,5	19
Cher	28	19
Corrèze	15	24
Corse	21	24
Côte-d'Or	10,5	20,5
Côtes-du-Nord	20	19
Creuse	27	16
Dordogne	14	17
Doubs	18	15
Drôme	20	16
Eure	15	19
Eure-et-Loir	16	15
Finistère	18	21
Gard	23,5	21
Garonne (Haute-)	19	24
Gers	21	20
Gironde	15	19
Hérault	23	16
Ille-et-Vilaine	28	21
Indre	21	24
Indre-et-Loire	16,5	17
Isère	16	19
Jura	21	13
Landes	29	23
Loir-et-Cher	10	20
Loire	21	20
Loire (Haute-)	18	14
Loire-Atlantique	18	18,5
Loiret	17	18
Lot	21	26
Lot-et-Garonne	31,5	9
Lozère	15	14
Maine-et-Loire	16	17
Manche	23	16
Marne	15	23

TABLEAU I. — MORTALITÉ INFANTILE (suite).

Départements	1960 (III)	1961 (III)
Marne (Haute-)	17	25
Mayenne	17	24
Meurthe-et-Moselle	21	20,5
Meuse	25	19
Morbihan	24	22
Moselle	24	24,5
Nièvre	12	17
Nord	26	23
Oise	16	19
Orne	27,5	10,5
Pas-de-Calais	25	21
Puy-de-Dôme	21	16
Pyrénées (Basses-)	26,5	27
Pyrénées (Hautes)	18	19
Pyrénées-Orientales	18	21,5
Rhin (Bas-)	19	26
Rhin (Haut-)	21,5	21
Rhône	16	18
Saône (Haute-)	22	15
Saône-et-Loire	19	17
Sarthe	21,5	21
Savoie	16	22
Savoie (Haute-)	22	18
Seine	18	16
Seine-Maritime	20,5	16
Seine-et-Marne	19	16
Seine-et-Oise	14,5	16
Sèvres (Deux-)	16	24
Somme	28	22
Tarn	18	18
Tarn-et-Garonne	25,5	15
Var	13	26,5
Vaucluse	20	17
Vendée	15	19
Vienne	18	23
Vienne (Haute-)	18	8
Vosges	12,5	16
Yonne	12,5	19
Territoire de Belfort	12	13
<i>France entière</i>	19,8	19,2

TABLEAU II

Mortalité infantile.

(Taux trimestriels ramenés à la base annuelle.)

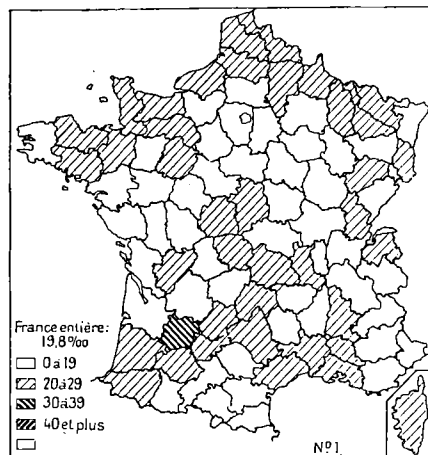
Quatrième trimestre.

Départements	1960 (iv)	1961 (iv)
Ain	17	12
Aisne	34	26
Allier	16	15
Alpes (Basses-)	10	12
Alpes (Hautes-)	23,5	16
Alpes-Maritimes	18	20
Ardèche	20	17,5
Ardennes	20	20
Ariège	17	33
Aube	15	13,5
Aude	21	19,5
Aveyron	21	22
Bouches-du-Rhône	23	23,5
Calvados	23,5	18
Cantal	31	23
Charente	24	22
Charente-Maritime	18	18
Cher	25	20
Corrèze	21	14,5
Corse	25	21
Côte-d'Or	18	17
Côtes-du-Nord	18,5	17
Creuse	16	20
Dordogne	24	17
Doubs	22	25,5
Drôme	17	18
Eure	18	12
Eure-et-Loir	14	17
Finistère	19	20,5
Gard	25	18
Garonne (Haute-)	26	16
Gers	20	20
Gironde	22	18
Hérault	16	23
Ille-et-Vilaine	20	21
Indre	18	13
Indre-et-Loire	19	17
Isère	17	23
Jura	19	16
Landes	28	23
Loir-et-Cher	22	26
Loire	17	19
Loire (Haute-)	20	17
Loire-Atlantique	19	19,5
Loiret	15	14
Lot	25	15
Lot-et-Garonne	20	13
Lozère	22	17
Maine-et-Loire	18	15
Manche	20	22
Marne	24	25
Marne (Haute-)	16	26

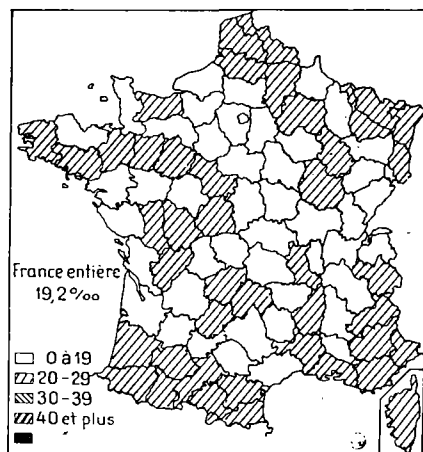
TABLEAU II. — MORTALITÉ INFANTILE (suite).

Départements	1960 (iv)	1961 (iv)
Mayenne	19	14,5
Meurthe-et-Moselle	24	20
Meuse	33	19
Morbihan	23	27
Moselle	32	26
Nièvre	16	27
Nord	33	29
Oise	24	16
Orne	19	14
Pas-de-Calais	33	26
Puy-de-Dôme	22	21
Pyrénées (Basses-)	34	21
Pyrénées (Hautes)	21	14
Pyrénées-Orientales	21	14
Rhin (Bas-)	27	29,5
Rhin (Haut-)	26	23,5
Rhône	20	18
Saône (Haute-)	19	16
Saône-et-Loire	17	17
Sarthe	21	20
Savoie	22	20
Savoie (Haute-)	35	21
Seine	19	21
Seine-Maritime	22	20
Seine-et-Marne	18	23
Seine-et-Oise	19	14
Sèvres (Deux-)	21	23
Somme	32	27
Tarn	15	24
Tarn-et-Garonne	20	26
Var	21,5	24
Vaucluse	17,5	17
Vendée	18	12,5
Vienne	18	24
Vienne (Haute-)	10	12
Vosges	17	21
Yonne	17,5	18
Territoire de Belfort	19	10
<i>France entière</i>	<i>22,2</i>	<i>20,7</i>

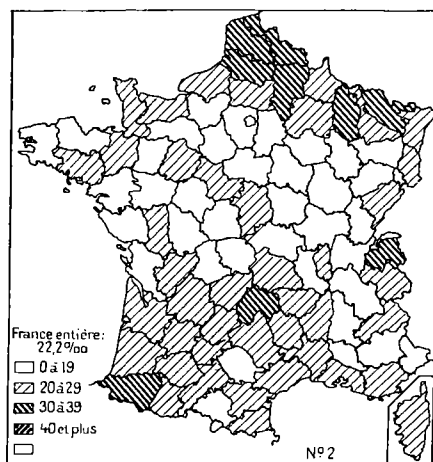
Mortalité infantile.



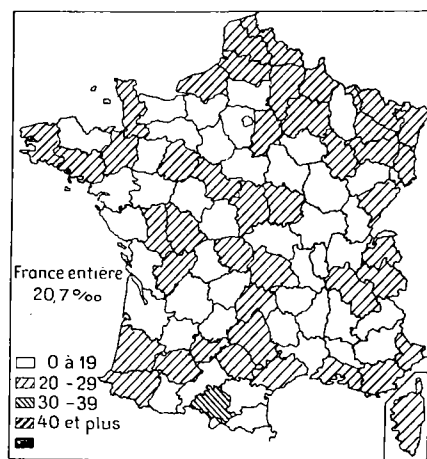
Troisième trimestre 1960.



Troisième trimestre 1961.



Quatrième trimestre 1960.



Quatrième trimestre 1961.

MORTALITÉ DE L'ENFANT DE PREMIÈRE ANNÉE
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE EN 1961

Le présent travail fait d'abord mention de la natalité, de la mortalité et de la mortalité du nouveau-né.

Des confrontations sont ensuite faites entre les circonscriptions d'enregistrement des naissances et des décès, afin de définir les multiples caractéristiques concernant le risque de décès chez le nourrisson en tenant compte du domicile maternel, d'une part, de l'âge, du sexe et des causes invoquées, d'autre part.

NATALITÉ

Le tableau I indique les nombres mensuels de naissances vivantes au cours des années 1960 et 1961, quel que soit le domicile de la mère.

TABLEAU I

Mois	1960	1961
Janvier	7 847	8 418
Février	7 958	7 718
Mars	8 310	8 618
Avril	7 906	8 638
Mai	8 924	9 290
Juin	8 287	8 421
Juillet	8 209	8 256
Août	7 783	7 554
Septembre	7 799	7 587
Octobre	7 712	8 072
Novembre	7 448	7 671
Décembre	7 744	7 560
Total	95 927	97 803

Le nombre des enfants déclarés nés vivants est donc passé de 95 927 à 97 803 de 1960 à 1961, soit une augmentation de 1 876 naissances ou, si l'on préfère, de 1,96 %.

Dans le tableau II, est indiquée la répartition des naissances enregistrées à Paris et en banlieue depuis 1945, avec rappel de l'année 1938.

TABLEAU II
Naissances vivantes sans distinction du domicile maternel.

Années	Paris	Banlieue	Seine
1938	30 978	29 859	60 837
1945	25 204	25 682	50 886
1946	50 480	39 694	90 174
1947	52 203	42 810	95 013
1948	51 264	42 400	93 664
1949	50 646	42 534	93 180
1950	49 764	41 543	91 307
1951	47 988	40 005	87 993
1952	47 295	40 525	87 820
1953	46 761	39 669	86 430
1954	46 245	39 981	86 226
1955	46 441	41 130	87 571
1956	46 677	41 119	88 746
1957	52 126	38 994	91 120
1958	51 506	40 817	92 323
1959	53 007	42 784	95 791
1960	52 143	43 784	95 927
1961	51 812	45 991	97 803

Signalons, dans ces dernières années, une régression des naissances à Paris et une progression continue de leur nombre en banlieue.

Notons, en outre, que depuis 1947, époque du maximum des naissances après les hostilités, la natalité n'a cessé de diminuer à Paris jusqu'en 1954; puis un relèvement continu s'amorce de 1955 à 1959 (sauf une baisse en 1958), mais depuis 1960 on assiste à un nouveau déclin. La tendance est dans l'ensemble ascendante.

Il s'ensuit, pour le département de la Seine, une évolution lente mais régulière qu'indique la colonne de droite du tableau II. C'est ainsi que les trois dernières années présentent des nombres jamais encore atteints, même en 1947, année exceptionnelle de natalité de l'après-guerre.

D'après le tableau II, les naissances vivantes sont plus nombreuses à Paris que dans le territoire suburbain du département de la Seine. Mais cette situation est due à la présence d'importantes maternités à l'intérieur de la capitale. C'est pourquoi, il est nécessaire de donner une nouvelle répartition de ces naissances, non d'après la circonscription de leur enregistrement, mais d'après le domicile maternel. Le tableau III en fournit les caractéristiques principales.

TABLEAU III
Naissances vivantes de population domiciliée.

Années	Paris	Banlieue	Hors Seine	Total
1950	46 342	39 102	5 863	91 307
1951	44 667	37 160	6 160	87 993
1952	44 039	36 965	6 276	87 280
1953	43 413	36 256	9 761	86 430
1954	42 717	36 463	7 046	86 226
1955	42 859	37 281	7 431	87 571
1956	43 074	37 907	7 812	88 786
1957	43 004	39 386	8 730	91 120
1958	41 782	40 815	9 726	92 323
1959	41 742	43 485	10 564	95 791
1960	40 413	44 835	10 679	95 927
1961	40 466	46 323	11 014	97 803

Si aucun changement notable n'est observé à Paris entre 1960 et 1961, une augmentation de 1 488 naissances est enregistrée en banlieue et un surplus de 335 enfants nés vivants issus de parturientes non domiciliées dans ce département.

La répartition des naissances indiquées au tableau III montre qu'elles sont, à partir de 1959, plus nombreuses en banlieue qu'à Paris. Elle fait aussi apparaître l'accroissement, à quelques exceptions près, du nombre d'enfants nés de mères domiciliées hors le département de la Seine.

D'autre part, il paraît utile d'indiquer, selon la circonscription de l'enregistrement, les naissances pour lesquelles le domicile maternel est situé hors du département de la Seine. Ces nouveau-nés dont le nombre est de 11 014, en 1961, sont d'après le lieu de naissance, ainsi répartis :

4 399 à Paris, soit 39,8 %;

6 615 en banlieue, soit 60,2 %,

d'où une différence importante à mettre au crédit du territoire suburbain du département de la Seine.

D'autre part, si nous ne retenons que les naissances vivantes issues de la population domiciliée dans le département, nous observons qu'elles se répartissent, suivant le domicile maternel, en :

40 466 à Paris, soit 13,1 pour 1 000 habitants;

46 323 en banlieue, soit 17,3 pour 1 000 habitants, et

86 789 pour le département de la Seine, soit 15,1 pour 1 000 habitants.

Il résulte de ces chiffres que le taux de natalité est inférieur à Paris de 24,3 % à celui de la banlieue, et de 13,2 % au taux départemental.

Rapproché du taux moyen des 90 départements qui est, en 1961, de 18,2 pour 1 000 habitants, le taux enregistré dans la Seine lui est inférieur de 17 %, écart qui est remarqué chaque année.

Enfin, cet exposé sur la natalité appelle maintenant quelques com-

mentaires sur l'évolution de la population résidant dans ces territoires et dénombrés aux époques indiquées ci-dessous :

Années	Paris	Banlieue	Seine	France entière
1806	622 636	49 301	671 937	28 800 000 (1)
1881	2 969 023	530 306	2 799 329	39 157 000 (2)
1961 (3)	3 075 678	2 667 469	5 743 147	45 970 000 (2)

(1) 87 départements (non compris Savoie, Haute-Savoie, partie des Alpes-Maritimes).
 (2) 90 départements.
 (3) Estimation au 31 décembre 1961.

On notera que la population de la ville de Paris a presque quintuplé (4,77) entre 1806 et 1881 et que l'accroissement est très faible de 1881 à 1961, puisque le coefficient n'atteint que 4,94 de 1806 à 1961. Mais au cours des mêmes périodes, la population de la banlieue a plus que décuplé entre 1801 et 1881 (10,8), pour parvenir, en 1961, à un multiple de 54 au lieu de 4,94 à Paris.

Pour l'ensemble du département de la Seine, cette augmentation est de 4,16 au cours des 75 premières années de cette période et de 8,54 de 1806 à 1961.

On voit dès lors que, si l'évolution du nombre des habitants fut particulièrement notable à Paris avant 1881, c'est désormais dans le territoire suburbain que la masse des personnes arrivant de toute part s'installe.

Dans la France entière, cette augmentation fut plus modeste. La population ne s'y accrut, en effet, que de 1,36 fois de 1801 à 1881 et de 1,6 fois durant ces 155 dernières années. Il s'ensuit que les personnes résidant dans le département de la Seine ne représentaient en 1806 que 2,33 % de la population totale du pays, contre 7,15 en 1881 et 12,5 en 1961, ce qui correspond au huitième du nombre des habitants actuellement domiciliés en France.

MORTALITÉ FŒTALE

Sur les 99 545 naissances totales, il a été enregistré, en 1961, 1 742 morts fœtales, soit 17,5 pour 1 000 naissances vivantes et mort-nés (embryons de moins de 6 mois exclus), quel que soit le domicile maternel, contre 19,6 en 1960 et 18,7 en 1959.

Le coefficient de la mortinatalité a donc regressé de 10,7 % sur celui de 1960 et de 6,4 % sur celui de 1959. Le taux de 17,5 n'avait jamais encore été enregistré, comme le souligne le tableau IV.

TABLEAU IV

Mortalité fœtale dans le département de la Seine, quel que soit le domicile maternel.

Années	Mort-nés pour 1 000 naissances totales	Indices (base 100 en 1938)
1938	49,5	100
1951	25,1	50,7
1952	23,2	46,9
1953	22,9	46,3
1954	22,7	45,8
1955	22,6	45,7
1956	20,5	41,4
1957	19,5	40,2
1958	19,2	38,8
1959	18,7	37,7
1960	19,6	39,6
1961	17,5	35,4

Le déclin du taux de mortalité fœtale se manifeste donc de manière continue, mais non sans fluctuations. Toutefois, cette diminution atteint 35,4 en 1961. Cette évolution a permis de conserver à la vie, en 1961, près de 3 200 nouveau-nés qui, étant donné l'espérance de vie à la naissance, peuvent totaliser 222 000 années de vie.

Enfin, les données inscrites dans le tableau V donnent, pour chaque secteur de domicile maternel, le taux de la mortinatalité pour 1 000 naissances totales.

TABLEAU V

Mortinatalité pour 1 000 naissances (domicile maternel).

Années	Paris	Banlieue	Hors Seine	Seine
1957	19,0	20,3	22,0	19,5
1958	18,8	19,2	20,7	19,2
1959	18,0	18,7	20,7	18,7
1960	19,3	19,4	22,0	19,6
1961	18,1	17,1	18,2	17,5

Si une augmentation a été observée en 1960 dans les trois secteurs et, par suite, dans le département, il convient de noter, en revanche, qu'en 1961 une diminution sensible est relevée tant à Paris qu'en banlieue, de même que pour les cas « hors Seine ».

De plus, si nous considérons cette question sur les bases de la cir-

conscription de l'enregistrement, on relève un taux de 18,9 mort-nés à Paris et de 15,9 en banlieue. Il paraît logique d'attribuer cette différence de 3 unités aux accouchements difficiles confiés tardivement aux maternités implantées *intra muros*.

DÉCÈS AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Parmi les 97 803 enfants déclarés nés vivants à l'état civil, en 1961, compte tenu du domicile maternel, 1 900 nourrissons sont décédés, soit 19,4 pour 1 000 au lieu de 19,9 en 1960, 20,3 en 1959 et 21,4 en 1958. L'amélioration de l'état sanitaire concernant le nouveau-né, ininterrompue depuis de nombreuses années, continue à se manifester.

Mais s'il est logique de retenir les morts fœtales sans tenir compte du domicile maternel, il est nécessaire de classer à part les 396 décès de nouveau-nés issus de mères non domiciliées, où le taux de la mortalité est de 36 pour 1 000, car ce taux élevé surchargerait indûment celui du département de la Seine.

Pour le calcul du taux de la mortalité des enfants nés de personnes résidant à Paris et en banlieue, il reste, de ce fait, 1 504 décès de moins d'un an pour 86 789 naissances vivantes, soit 17,3 pour 1 000.

De plus, sur les 1 504 décès de nourrissons, 690 avaient une mère domiciliée à Paris et 814 dans les communes suburbaines, ce qui donne respectivement 17,1 et 17,5 décès pour 1 000 enfants déclarés nés vivants.

Le tableau VI indique les taux de cette mortalité depuis 1950, à l'exclusion des cas non domiciliés dans ce département.

Au cours de cette période duodécimale, le taux de la mortalité infantile a décliné de 51 % dans les secteurs considérés dans le tableau VI.

Comparés avec ceux de l'année 1960, les taux de 1961 sont en décrois-

TABLEAU VI

Décès de 0 à 1 an pour 1 000 naissances vivantes
(de population domiciliée).

Années	Paris	Banlieue	Seine
1950	34,9	36,0	35,3
1951	31,7	34,9	33,1
1952	25,9	24,9	25,5
1953	23,2	27,8	25,3
1954	25,7	26,7	26,2
1955	24,0	23,8	23,9
1956	20,5	23,3	21,8
1957	21,0	20,9	21,0
1958	20,3	19,8	20,0
1959	17,6	19,8	18,8
1960	18,0	18,2	18,1
1961	17,1	17,5	17,3

sance tant à Paris qu'en banlieue et n'ont jamais été à un niveau aussi bas. La légère hausse notée à Paris l'an dernier a donc été sans lendemain, et la diminution est, en 1961, par rapport à l'année 1959, de l'ordre de 2,8 % à Paris et de 11,6 % en banlieue. Pour le département, cette baisse est de 8 %, soit une régression annuelle moyenne voisine de 4 %.

MORTALITÉ PAR AGE, SEXE ET CAUSES INCRIMINÉES

Au seuil de ces chapitres, il est utile, croyons-nous, d'attirer l'attention sur le fait que, désormais, la mortalité est donnée sans aucune distinction du domicile maternel.

Dans le tableau VII sont inscrits les décès de moins d'un an, par série d'âge. Cette répartition concrétise leur fréquence en % et les taux de mortalité (colonne de droite) expriment le risque de décès pour 1 000 survivants à l'âge indiqué.

TABLEAU VII

Décès par âge en 1961 dans la Seine.

Age	Décès	%	Décès pour 1 000 survivants à l'âge indiqué
0 à 6 jours	927	49,0	9,5
7 à 27 jours	300	15,8	3,1
28 à 90 jours	267	14,1	2,8
91 à 180 jours	208	11,0	2,2
181 à 365 jours	192	10,1	2,0
0 à 365 jours	1 894 (1)	100,0	19,4

(1) D'après ce nouveau classement, il y aurait eu 1 894 décès, nombre inférieur au précédent qui est de 1 900. Cette différence est peu importante et ne saurait altérer les conclusions données *in fine*.

Les 927 décès de 0 à 6 jours représentent 49 % du total des morts d'enfants âgés de moins d'un an, et les 1 227 décès survenus au cours des quatre premières semaines correspondent à 65 % de la mortalité de la première année de la vie.

Bien que ces pourcentages soient élaborés dans ce tableau, sur des périodes d'inégales durées, on observe qu'ils diminuent en raison directe de l'âge des enfants. Il en est de même des taux inscrits dans la colonne de droite du tableau VII dont la valeur décroît, passant de 9,5 à 2 décès pour 1 000 survivants au début de l'âge indiqué.

La mortalité primo-hebdomadaire et néo-natale continue donc à retenir l'attention avec 65 % des décès de première année.

MORTALITÉ PÉRINATALE

En vue de préciser l'importance encore actuelle de ce risque de décès, il est fait ici mention des mort-nés et des décès dans la première semaine de l'existence.

De ce fait, il est relevé 1 742 mort-nés et 927 décès d'enfants âgés de moins de 7 jours, soit un taux égal à 27,3 pour 1 000 naissances totales.

Bien que le taux de mortalité de 0 à 6 jours soit sous-estimé du fait des faux mort-nés, ce taux, qui est de 9,5 pour 1 000, est plus de neuf fois supérieur à celui des 3 semaines suivantes (3,1), quand celui-ci est ramené à une moyenne hebdomadaire.

MORTALITÉ SELON LE SEXE

Les 1 894 décès d'enfants âgés de moins d'un an se répartissent en 1 100 décès du sexe masculin et 794 du sexe féminin, soit 58 décès de garçons et 42 décès de filles sur 100 au total. Cette répartition est identique à celle qui est habituellement remarquée et souligne une fois de plus la surmortalité masculine.

MORTALITÉ SAISONNIÈRE

Si le minimum est enregistré en août et en octobre avec respectivement 129 et 126 décès, le maximum est noté en novembre avec 184 et en décembre avec 203 décès. Signalons, en outre, une pointe inhabituelle au cours du mois de mai, avec 175 décès.

TABLEAU VIII

Répartition mensuelle des décès en 1961.

Mois	Décès	Mois	Décès
Janvier	179	Juillet	133
Février	170	Août	129
Mars	179	Septembre	135
Avril	140	Octobre	126
Mai	175	Novembre	184
Juin	141	Décembre	203

Cette observation méritait d'être signalée, comme celle des deux derniers mois de 1961, au cours desquels il y eut 387 décès au lieu des 325 qui furent enregistrés durant la période homologue de 1960, d'où un excédent de 62 morts de nouveau-nés qui déterminent une surmortalité de 19 %.

Pour inventorier les causes de cette surcharge de mortalité, seuls ont été retenus les mois de novembre et décembre 1961. Nous devons cependant signaler que 140 décès de moins d'un an ont été enregistrés en octobre 1960 contre 126 en 1961.

Les principales causes incriminées en novembre-décembre 1961 sont les suivantes : broncho-pneumonie et pneumonie, malformations congénitales de l'appareil respiratoire, autres malformations congénitales, lésions dues à l'accouchement, érythroblastose et toxicoses, autres maladies définies et un excès de 25 décès de causes indéterminées ou inconnues.

DÉCÈS DE 0-1 AN SUIVANT LA CAUSE

Le tableau IX indique pour chaque cause les décès suivant le sexe du nouveau-né.

— Parmi les maladies de nature tuberculeuse, on note 4 décès dont 1 du sexe masculin et 3 du sexe féminin.

— Les maladies infectieuses sont, elles, incriminées 42 fois : parmi celles-ci nous signalons, en particulier, la coqueluche avec 13 décès, la rougeole avec 8 décès, la grippe avec 9 décès.

— Plus fréquents sont les décès dus à la méningite, au nombre de 37, dont 21 de garçons et 16 de filles.

— L'encéphalite non spécifiée infectieuse aiguë a causé 16 décès, et l'oto-mastoïdite la mort de 5 garçons.

— La broncho-pneumonie est responsable de 70 décès, dont 42 de garçons et 28 de filles.

— Les affections digestives ont été invoquées pour 23 décès, 16 du sexe masculin et 7 du sexe féminin.

— Mais plus nombreux sont les enfants décédés des suites de malformations congénitales de l'appareil circulatoire : 158 morts dont 82 garçons et 76 filles. Pour les autres malformations congénitales, on dénombre 221 décès dont 134 de garçons et 87 de filles, soit 379 décès dus à des malformations, soit encore 20 % des décès de moins d'un an.

— Les décès consécutifs aux lésions dues à l'accouchement sont au nombre de 223 : 144 de garçons et 79 de filles, d'où hypèrmortalité masculine importante. Ces décès correspondent à 11,8 % du total.

— Signalons l'incidence de l'asphyxie et atelectasie post-natales avec 82 décès, soit 4,3 % des 1 894 morts d'enfants âgés de moins d'un an.

— L'érythroblastose a causé 36 décès : 21 de garçons et 15 de filles, et 15 autres décès ont été attribués aux maladies hémorragiques du nouveau-né.

— La toxicose a entraîné 62 décès, dont 31 de chaque sexe.

— On a incriminé 16 fois la débilité congénitale; la prématurité a

TABLEAU IX

Répartition des décès de moins d'un an,
selon le sexe et la cause
en 1961 (quel que soit le domicile maternel).

Causes invoquées	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes
Tuberculose de l'appareil respiratoire ..	0	0	0
Tuberculose des méninges	1	3	4
Tuberculose autres formes	0	0	0
Syphilis congénitale	1	0	1
Septicémie	0	1	1
Coqueluche	5	8	13
Méningite cérébro-spinale	1	2	3
Encéphalite infectieuse aiguë	0	0	0
Rougeole	5	3	8
Grippe	6	3	9
Autres maladies infectieuses	5	2	7
Méningite non spécifiée méningococcique ou tuberculeuse	21	16	37
Encéphalite non spécifiée infectieuse aiguë	8	8	16
Otite, mastoïdite	5	0	5
Broncho-pneumonie	42	28	70
Gastro-entérite	16	7	23
Malformations congénitales de l'appareil circulatoire	82	76	158
Autres malformations congénitales	134	87	221
Lésions dues à l'accouchement	144	79	223
Asphyxie et atelectasie post-natales	45	37	82
Erythroblastose	21	15	36
Maladie hémorragique du nouveau-né	7	8	15
Toxicose infantile	31	31	62
Débilité congénitale	10	6	16
Prématurité	242	190	432
Autres maladies déterminées	159	106	265
Accidents et morts violentes	25	21	46
Causes indéterminées non déclarées ou mal définies	84	57	141
Toutes causes	1 100	794	1 894

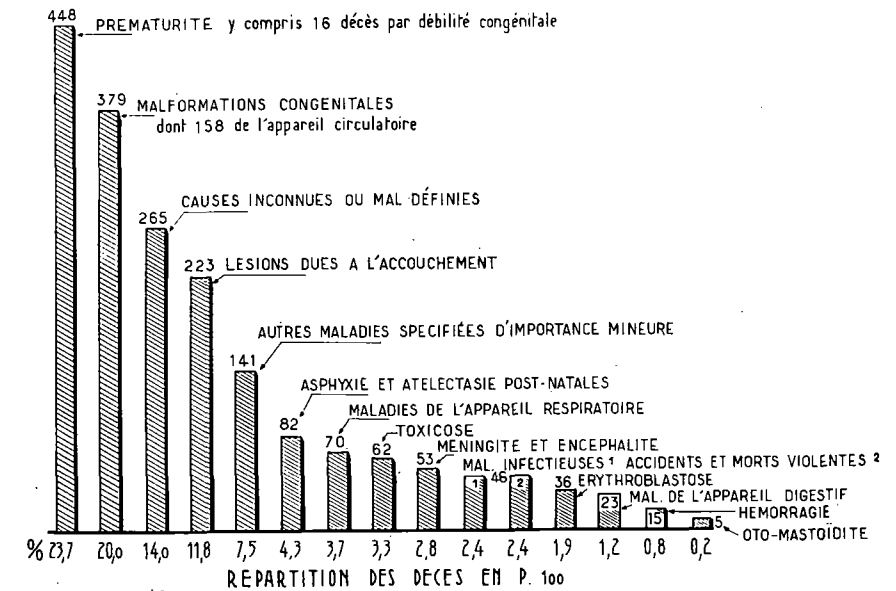
causé 432 décès soit un total de 448 décès, d'où 23,7 % des 1 894 décès d'enfants de première année.

— Les autres maladies définies, mais dont la fréquence est mineure, ont causé 265 décès : 159 de garçons et 106 de filles, soit 14 % de l'ensemble des morts d'enfants âgés de 0 à 1 an.

— Les accidents et les morts violentes, de leur côté, sont responsables de 46 décès.

— Enfin, les causes indéterminées, non déclarées ou mal définies, groupent 141 décès : 84 du sexe masculin et 57 du sexe féminin.

Cette étude du tableau IX met en valeur les principales causes de décès chez l'enfant de première année. Dans ce département, comme d'ailleurs dans tous les territoires dépendant de pays dits actuellement évolués, ces principales causes de mortalité infantile méritent qu'on ne s'arrête pas à leur seule constatation.



Répartition des décès de 0-1 an suivant la cause incriminée, en 1961, dans le département de la Seine (nombres absolus et relatifs).

En effet, dans les pays à mortalité infantile faible ou très faible, il est bien établi que, pour réduire aujourd'hui sensiblement ces hécatombes, il convient de combattre toutes les affections, mais plus spécialement les causes de malformations congénitales, les lésions dues à l'accouchement et la prématurité qui, dans leur ensemble, sont responsables de 55 % des décès de nouveau-nés, particulièrement dans les tout premiers jours de leur vie (cf. fig. ci-jointe).

MORTALITÉ INFANTILE COMPARÉE

Sous ce titre, nous faisons un rapprochement entre l'état sanitaire des enfants de moins d'un an dans la France entière et celui des enfants du département de la Seine, en 1961.

Il a été enregistré dans nos 90 départements : 18 155 décès sur

835 400 nés vivants, soit 21,9 pour 1 000 au lieu de 17,3 dans le département de la Seine.

Ces 18 155 décès sont répartis comme suit :

Age	France entière		Département de la Seine	
	Décès	%	Décès (1)	%
0 à 6 jours.....	8 154	44,9	927	49,0
7 à 27 jours.....	2 470	13,6	300	15,8
28 à 90 jours.....	2 636	14,5	267	14,1
91 à 180 jours.....	2 280	12,6	208	11,0
181 à 365 jours.....	2 615	14,4	192	10,1
Moins d'un an.....	18 155	100,0	1 894	100,0

(1) Compte tenu des 396 décès d'enfants nés de mères non domiciliées dans ce département.

Il ressort de cette comparaison que la fréquence en p. 100 des décès primo-hebdomadaires et des trois semaines suivantes est plus élevée dans la Seine que dans la France entière : 49 et 15,8 % au lieu de 44,9 et 13,6 % respectivement. Par contre, la valeur de ces pourcentages est inversée au-delà de la quatrième semaine de la vie.

Mais après ces pourcentages, il est utile de comparer les taux de mortalité pour 1 000 enfants survivants au début de chaque série d'âge, taux indiqués ci-après :

Age	France entière	Département de la Seine (1)
0-6 jours	9,8	9,5
7-27 jours	3,0	3,1
28-90 jours	3,2	2,8
91-180 jours	2,8	2,2
181-365 jours	3,2	2,0
0-365 jours	21,9	19,4

(1) Y compris les 396 décès d'enfants nés de mères non domiciliées dans ce département.

Ces données font, en effet, ressortir une surmortalité dans la France entière.

Si dans quelques-uns de nos départements, la mortalité infantile est voisine de celle du département de la Seine, dans d'autres, cette mortalité est très supérieure à 19,4 décès de 0 à 1 an pour 1 000 enfants nés vivants.

CONCLUSION

Cette étude a mis en lumière la stabilité de la natalité dans le département de la Seine. Le nombre des naissances vivantes est en augmentation, en 1961, sur les années précédentes. Mais cette plus-value est uniquement due à la population domiciliée dans la banlieue parisienne, dont la prodigieuse évolution atteint un multiple de 54 entre 1806 et 1961.

La mortalité fœtale continue son déclin. Le taux de 1961 est le plus bas qui n'ait jamais été enregistré (17,5 morts-nés pour 1 000 naissances totales). Depuis 1938, cette diminution est de 65 %, ce qui a permis de sauvegarder en 1961, 3 200 nouveau-nés.

De même, la mortalité infantile rétrocede chaque année de 4 % environ. Les taux de 1961 sont les plus faibles connus actuellement, avec 17,3 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Mais il existe ici, comme dans tous les pays les plus évolués, un problème du nourrisson qui doit être signalé. Il s'agit plus spécialement de la mortalité néo-natale qui représente 65 % des décès de 0 à 1 an. Les causes responsables de cet état sanitaire sont la prématurité, les lésions dues à l'accouchement, les malformations congénitales, les affections de l'appareil respiratoire, etc.

La lutte contre la mortalité prématurée doit donc être, sans relâche, continuée en vue de réduire au minimum inévitable le nombre de ces décès. Pour l'instant, nous devons affirmer que cette situation idéale n'est encore atteinte dans aucun pays.

Travail présenté par

Marcel MOINE

(Statisticien de l'Institut National d'Hygiène).

ÉPIDÉMIOLOGIE

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHOÏDIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE,
MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, BRUCELLOSE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

PREMIER QUADRIMESTRE 1962

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1961	1962	1961	1962
<i>Infections typhoïdiques.</i>				
Janvier	173	147	4,4	3,7
Février	189	122	5,3	3,4
Mars	201	110	5,1	2,8
Avril	174	57	4,6	1,4
<i>Diphthérie.</i>				
Janvier	84	103	2,1	2,6
Février	81	84	2,3	2,3
Mars	64	56	1,6	1,4
Avril	49	47	1,3	1,2
<i>Rougeole.</i>				
Janvier	1 864	1 272	48	32,3
Février	2 186	1 567	62,3	43,6
Mars	2 616	1 891	67,4	48,1
Avril	2 001	1 474	53,2	38,7
<i>Scarlatine.</i>				
Janvier	697	700	17,9	17,8
Février	743	635	21,2	17,9
Mars	682	837	17,5	21,3
Avril	434	514	11,5	13,5
<i>Méningite cérébro-spinale.</i>				
Janvier	73	54	1,8	1,3
Février	76	63	2,1	1,7
Mars	64	73	1,6	1,6
Avril	51	78	1,3	2

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1961	1962	1961	1962
<i>Poliomyélite.</i>				
Janvier	92	54	2,3	1,3
Février	61	55	1,7	1,5
Mars	76	33	1,9	0,8
Avril	58	28	1,5	0,7
<i>Coqueluche.</i>				
Janvier	672	397	17,3	10,1
Février	716	219	20,4	6,1
Mars	797	270	20,5	6,8
Avril	629	91	16,7	2,3
<i>Brucellose.</i>				
Janvier	37	36	0,9	0,9
Février	64	65	1,8	1,8
Mars	76	86	1,9	2,1
Avril	80	79	2,1	2
<i>Tétanos.</i>				
Janvier	18	28	0,4	0,7
Février	25	24	0,7	0,6
Mars	34	27	0,8	0,6
Avril	49	25	1,3	0,6

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Premier quadrimestre 1961-1962.

	1961	1962
Typhoïde	737	436
Diphtérie	278	290
Rougeole	8 667	6 204
Scarlatine	2 556	2 686
Méningite cérébro-spinale	264	268
Poliomyélite	287	170
Coqueluche	2 814	977
Brucellose	257	266
Tétanos	126	104
Trachome	6	1
Toxicose du nourrisson	71	73
Leptospirose	6	6
Toxi-infections alimentaires	78	11

Evolution générale de la morbidité.

I. POLIOMYÉLITE. — La morbidité passe par les taux les plus bas. En janvier le nombre hebdomadaire des cas se situe aux environs de 15. Puis la morbidité diminue encore. Pendant la semaine du 4 au 10 mars, quatre cas sont seulement déclarés. Au total 170 cas ont été déclarés pendant le premier quadrimestre 1962, contre 287 pendant la même période de 1961. Les cas restent signalés isolément dans divers départements.

II. INFECTIONS TYPHOÏDIQUES. — Pendant les deux derniers mois de 1961, on avait noté l'apparition de deux épidémies, l'une dans le Jura, l'autre dans la Saône-et-Loire. Depuis le nombre des cas déclarés est resté faible et ici encore le nombre des cas enregistrés pendant le premier quadrimestre est largement inférieur à celui de 1961, respectivement 436 et 737.

III. DIPHTÉRIE. — On a noté en janvier une légère recrudescence sous forme de quelques cas au début du mois de janvier chez les enfants d'une même famille non vaccinés en Charente-Maritime et surtout d'un nombre assez élevé de cas, bénins dans l'ensemble, survenus dans un établissement scolaire de Pontarlier. Mais la morbidité des autres mois est comparable ou inférieure à celle de 1961. Aussi le nombre total des cas (290) n'est que légèrement supérieur à celui de 1961 (278).

IV. AUTRES INFECTIONS. — *Grippe* : Dès la fin du mois de janvier quelques cas de grippe due au virus A ont été identifiés par les méthodes sérologiques dans la région de Grenoble et la région lyonnaise. Depuis, plusieurs petites épidémies ont été signalées, surtout en milieu scolaire dans divers départements (Aveyron, Cantal, Côte-d'Or, Drôme, Eure-et-Loir, Hérault). Les cas sont en général sans gravité. Le virus A était souvent en cause. Quelques cas de grippe B ont été toutefois identifiés à Lyon et à Grenoble.

STATISTIQUES CONCERNANT LA POLIOMYÉLITE (suite).

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	1	2,6	0	0	1	2,6	0	0
Marne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne	0	0	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	2	3,4	1	1,9	0	0	0	0
Meuse	1	5,2	2	11,6	0	0	0	0
Morbihan	0	0	2	4,8	0	0	0	0
Moselle	3	3,8	0	0	0	0	0	0
Nièvre	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	3	1,5	2	1,1	1	0,5	0	0
Oise	0	0	0	0	0	0	0	0
Orne	0	0	0	0	1	4	0	0
Pas-de-Calais	5	4,2	0	0	0	0	0	0
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	1	2,9	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	1	4,8	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	1	1,5	2	3,4	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhône	0	0	1	1,2	1	1,1	0	0
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	2	4,4	0	0	0	0	0	0
Sarthe	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie	2	8,5	0	0	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine	2	0,4	2	0,4	3	0,5	2	0,4
Seine-Maritime	1	1,1	0	0	1	1,1	1	1,1
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Oise	1	0,5	1	0,6	0	0	1	0,5
Sèvres (Deux-)	1	3,6	0	0	0	0	2	7,4
Somme	1	2,4	6	15,9	1	2,4	0	0
Tarn	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	1	6,7
Var	2	5,1	1	2,8	0	0	1	2,6
Vaucluse	1	3,9	1	4,3	1	3,9	1	4
Vendée	0	0	0	0	1	2,9	0	0
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Vosges	2	5,9	1	3,2	0	0	1	3
Yonne	0	0	0	0	1	4,3	0	0
Territoire de Belfort	0	0	0	0	0	0	0	0

Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Premier quadrimestre 1962.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	2	7,3	2	8,1	2	7,3	4	15,1
Aisne	0	0	0	0	0	0	0	0
Allier	2	6,2	2	6,8	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	1	15,3	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardèche	5	23,6	4	20,9	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	0	0	0	0
Ariège	2	16,6	0	0	0	0	0	0
Aube	1	4,6	0	0	0	0	0	0
Aude	2	8,6	1	4,7	1	4,3	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	4	4	10	11,1	16	16,1	0	0
Calvados	0	0	1	2,6	4	9,6	2	4,9
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	3	11,9	1	3,5	0	0
Charente-Maritime	1	2,4	1	2,7	2	4,8	0	0
Cher	0	0	0	0	0	0	0	0
Corrèze	3	14,8	1	5,4	0	0	0	0
Corse	3	21,2	2	15,6	0	0	0	0
Côte-d'Or	1	3	1	3,3	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	1	2,3	3	7,8	0	0	2	4,8
Creuse	0	0	1	8,1	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	2	6,1	0	0
Doubs	2	6,3	0	0	2	6,3	0	0
Drôme	1	3,9	3	13,2	1	3,9	1	4,1
Eure	0	0	1	3,6	0	0	1	3,4
Eure-et-Loir	1	4,3	0	0	0	0	0	0
Finistère	2	3,1	4	6,9	1	1,5	0	0
Gard	0	0	1	3,1	2	5,6	0	0
Garonne (Haute-)	2	4,1	2	4,5	1	2	1	2,1
Gers	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	4	4,9	0	0	1	1,2	2	2,5
Hérault	4	9,5	1	2,6	3	7,1	0	0
Ille-et-Vilaine	3	5,8	1	2,1	2	3,9	0	0
Indre	1	4,7	2	10,4	4	18,9	3	14,6
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Isère	6	10,2	2	3,7	1	1,7	4	7
Jura	5	25,8	2	11,4	2	10,3	1	5,3
Landes	0	0	0	0	1	4,5	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	1	4,8	0	0
Loire	3	5,1	3	5,6	1	1,7	0	0
Loire (Haute-)	0	0	2	12,4	0	0	0	0
Loire-Atlantique	1	1,4	1	1,6	0	0	1	1,5
Loiret	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	16	33,9	3	7	2	4,2	2	4,3
Manche	1	2,4	1	2,7	2	4,9	4	10,2

STATISTIQUES CONCERNANT LA **TYPHOÏDE** (suite).

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	1	2,6	1	2,9	0	0	0	0
Marne (Haute-)	0	0	1	6,1	1	5,5	0	0
Mayenne	1	4,6	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	2	3,4	2	3,8	0	0	1	1,7
Meuse	0	0	2	11,6	2	10,5	0	0
Morbihan	2	4,3	0	0	2	4,3	0	0
Moselle	1	1,2	4	5,7	1	1,2	0	0
Nièvre	1	4,8	1	5,3	0	0	0	0
Nord	2	1	2	1,1	2	1	0	0
Oise	0	0	2	5,2	3	7,1	1	2,4
Orne	0	0	0	0	0	0	3	12,6
Pas-de-Calais	1	0,8	0	0	0	0	2	1,7
Puy-de-Dôme	3	7	2	5,2	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	1	2,6	1	2,7
Pyrénées (Hautes-)	1	5,5	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	1	1,5	1	1,7	0	0	1	1,6
Rhin (Haut-)	2	4,2	1	2,3	0	0	0	0
Rhône	3	3,3	1	1,2	1	1,1	2	2,3
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	2	4,4	2	4,8	7	17,6	1	2,2
Sarthe	2	5,2	3	8,6	0	0	0	0
Savoie	2	8,5	0	0	1	4,2	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	2	8,1	1	3,7	2	7,6
Seine	20	4	8	1,8	14	2,8	7	1,4
Seine-Maritime	1	1,1	4	4,9	1	1,1	1	1,1
Seine-et-Marne	1	2,2	1	2,4	6	13,5	1	2,3
Seine-et-Oise	4	2,2	4	2,4	4	2,2	2	1,1
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	1	3,6	2	7,4
Somme	1	2,4	4	10,6	0	0	0	0
Tarn	1	3,7	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	1	6,5	0	0	0	0	0	0
Var	4	10,2	5	14,2	2	5,1	0	0
Vaucluse	3	11,8	5	21,8	2	7,8	1	4
Vendée	2	5,8	1	3,2	2	5,8	1	3
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	1	3,7	0	0	0	0	0	0
Vosges	1	2,9	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	1	4,8	0	0	0	0
Territoire de Belfort	1	10,4	0	0	0	0	0	0

Diphthérie.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Premier quadrimestre 1962.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	1	3,6	0	0
Aisne	0	0	0	0	0	0	1	2,3
Allier	2	6,2	1	3,4	0	0	1	3,2
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	1	2	2	4,5	0	0	0	0
Ardèche	1	4,7	2	10,4	1	4,7	0	0
Ardennes	2	7,5	0	0	0	0	0	0
Ariège	1	8,3	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	1	5,1	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0	0	0
Aveyron	1	4	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	6	6	4	4,4	6	6	5	5,2
Calvados	0	0	0	0	0	0	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	1	3,9	0	0	0	0
Charente-Maritime	6	14,6	0	0	0	0	0	0
Cher	0	0	0	0	1	4,1	0	0
Corrèze	1	4,9	0	0	0	0	0	0
Corse	3	21,2	1	7,8	0	0	0	0
Côte-d'Or	2	6	0	0	2	6	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0	0	0
Doubs	33	105	42	149	5	15,9	5	16,5
Drôme	0	0	0	0	0	0	0	0
Eure	0	0	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	2	9,6	0	0	0	0
Finistère	0	0	0	0	3	4,7	0	0
Gard	0	0	1	3,1	0	0	0	0
Garonne (Haute-)	2	4,1	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	0	0	0	0	0	0	0	0
Hérault	0	0	0	0	0	0	0	0
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	3	5,8	0	0
Indre	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Isère	1	1,7	0	0	0	0	1	1,7
Jura	2	10,3	0	0	2	10,3	1	5,3
Landes	0	0	0	0	1	4,5	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0	2	10
Loire	0	0	1	1,8	2	3,4	1	1,7
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Loire-Atlantique	0	0	0	0	0	0	1	1,5
Loiret	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0	1	8,3
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	1	2,1	0	0	2	4,2	2	4,3
Manche	0	0	2	5,4	0	0	0	0

STATISTIQUES CONCERNANT LA BRUCELLOSE (suite).

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	0	0	0	0	0	0	0	0
Marne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	2	11,4
Mayenne	0	0	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	1	1,7	0	0	1	1,7	4	7,1
Meuse	1	5,2	6	35	7	36,9	1	5,4
Morbihan	0	0	1	2,4	0	0	0	0
Moselle	0	0	1	1,4	0	0	0	0
Nièvre	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0
Oise	0	0	0	0	1	2,3	0	0
Orne	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	0	0	0	0	1	0,8	1	0,8
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	1	4,8	3	15
Rhin (Bas-)	0	0	1	1,7	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	0	0	2	4,2	0	0
Rhône	1	1,1	2	2,4	0	0	0	0
Saône (Haute-)	0	0	1	5,9	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	1	2,4	0	0	1	2,2
Sarthe	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie	1	4,2	0	0	5	21,4	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	1	4	1	3,7	0	0
Seine	0	0	1	0,2	1	0,2	0	0
Seine-Maritime	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0	1	2,3
Seine-et-Oise	0	0	0	0	1	0,5	0	0
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn	0	0	1	4,1	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	1	7,2	0	0	0	0
Var	1	2,5	1	2,8	0	0	2	5,3
Vaucluse	2	7,8	2	8,7	4	15,7	5	20,4
Vendée	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne	1	3,5	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	0	0	2	8,9
Territoire de Belfort	0	0	0	0	0	0	0	0

Scarlatine.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Premier quadrimestre 1962.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	18	66	7	28,4	6	22	10	37,8
Aisne	11	24,8	4	10	10	22,5	4	9,3
Allier	7	21,7	12	41,3	2	6,2	4	12,8
Alpes (Basses-)	1	13,8	2	30,6	1	13,8	0	0
Alpes (Hautes-)	2	26,1	2	28,9	0	0	2	27
Alpes-Maritimes	6	12,3	5	11,3	11	22,6	15	31,8
Ardèche	3	14,1	0	0	6	28,3	0	0
Ardennes	12	45,4	6	25,1	0	0	1	3,9
Ariège	0	0	0	0	0	0	1	8,6
Aube	4	18,6	1	5,1	7	32,6	4	19,3
Aude	2	8,6	1	4,7	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	4	4	5	5,5	11	11	4	4,1
Calvados	9	21,7	6	16	14	33,7	7	17,4
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	1	3,5	0	0
Charente-Maritime	6	14,6	3	8,1	1	2,4	0	0
Cher	3	12,3	2	9	7	28,7	3	12,7
Corrèze	5	24,7	5	27,3	14	69,2	13	66,4
Corse	1	7	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	6	18,2	1	3,3	82	250	1	3,1
Côtes-du-Nord	1	2,3	0	0	2	4,7	0	0
Creuse	1	7,3	1	8,1	4	29,4	1	7,6
Dordogne	0	0	4	13,7	5	15,4	0	0
Doubs	3	9,5	2	7	3	9,5	1	3,3
Drôme	2	7,9	7	30,8	9	35,7	2	8,2
Eure	2	6,5	7	25,5	1	3,2	3	10,2
Eure-et-Loir	8	34,7	1	4,8	6	26	4	17,9
Finistère	3	4,7	3	5,2	7	11	0	0
Gard	4	11,2	12	37,3	13	36,5	5	14,5
Garonne (Haute-)	4	8,2	2	4,5	8	16,5	4	8,5
Gers	0	0	1	6,9	5	31,4	0	0
Gironde	0	0	0	0	2	2,4	0	0
Hérault	2	4,7	0	0	1	2,3	2	4,9
Ille-et-Vilaine	3	5,8	4	8,6	12	23,4	6	12
Indre	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	2	6	2	6,6	0	0	2	6,2
Isère	20	34,1	20	37,7	11	18,7	4	7
Jura	0	0	0	0	2	10,3	2	10,6
Landes	2	9,1	1	5	0	0	0	0
Loir-et-Cher	2	9,7	0	0	0	0	0	0
Loire	26	44,3	10	18,8	34	57,9	17	29,9
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0	1	5,7
Loire-Atlantique	11	15,9	10	16	2	2,9	2	3
Loiret	8	24,3	5	16,8	11	33,4	4	12,5
Lot	3	24,3	0	0	0	0	5	41,9
Lot-et-Garonne	2	8,5	1	4,7	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	2	29,4	0	0
Maine-et-Loire	2	4,2	9	21,1	3	6,3	1	2,1
Manche	2	4,9	8	21,9	6	14,8	1	2,5

STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	33	87,8	13	38,3	12	31,9	6	16,5
Marne (Haute-)	3	16,6	1	6,1	3	16,6	2	11,4
Mayenne	2	9,3	1	5,1	1	4,6	0	0
Meurthe-et-Moselle	13	22,4	13	24,8	17	29,2	10	17,8
Meuse	1	5,2	3	17,5	0	0	1	5,4
Morbihan	2	4,3	2	4,8	0	0	4	9
Moselle	13	16,7	3	4,2	6	7,7	5	6,6
Nièvre	0	0	3	16,1	0	0	2	10
Nord	14	7,2	22	12,6	25	12,9	18	9,6
Oise	4	9,5	9	23,7	17	40,5	7	17,2
Orne	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	7	5,9	3	2,8	3	2,5	6	5,2
Puy-de-Dôme	10	23,6	6	15,6	3	7	3	7,3
Pyrénées (Basses-)	1	2,6	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	0	0	1	5
Rhin (Bas-)	13	20,3	12	20,7	9	14	4	6,4
Rhin (Haut-)	6	12,8	7	16,6	4	8,5	14	31
Rhône	68	75,8	76	93,9	71	79,2	63	72,6
Saône (Haute-)	0	0	3	17,9	3	16,1	0	0
Saône-et-Loire	15	33,1	9	22	14	30,9	4	9,1
Sarthe	9	23,5	7	20,2	6	15,6	2	5,4
Savoie	6	25,6	4	18,9	2	8,5	2	8,8
Savoie (Haute-)	14	51,8	7	28,6	13	48,1	13	49,7
Seine	164	33,6	176	39,9	217	44,4	153	32,3
Seine-Maritime	8	8,9	10	12,3	10	11,1	2	2,3
Seine-et-Marne	4	9	4	9,9	4	9	6	13,9
Seine-et-Oise	57	32	46	28,6	45	25,3	35	14,6
Sèvres (Deux-)	0	0	1	4	0	0	0	0
Somme	4	9,6	2	5,3	3	7,2	3	7,4
Tarn	3	11,1	0	0	2	7,4	5	19,1
Tarn-et-Garonne	3	19,7	0	0	0	0	0	0
Var	3	7,7	3	8,5	5	12,8	1	2,6
Vaucluse	1	3,9	2	8,7	2	7,8	0	0
Vendée	1	2,9	1	3,2	0	0	1	3
Vienne	0	0	0	0	1	3,5	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	10	40,9	14	51,8	0	0
Vosges	4	11,8	2	6,5	0	0	2	6,1
Yonne	1	4,3	2	9,6	3	13	3	13,4
Territoire de Belfort	0	0	0	0	0	0	0	0

Rougeole.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Premier quadrimestre 1962.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	1	4	26	95,3	23	87,1
Aisne	9	20,3	23	57,5	3	6,7	0	0
Allier	8	24,9	16	55,1	15	46,6	16	51,4
Alpes (Basses-)	1	13,8	10	153	3	41,5	1	14,3
Alpes (Hautes-)	1	13	3	43,4	1	13	19	257
Alpes-Maritimes	3	6,1	5	11,3	2	4,1	4	8,5
Ardèche	3	14,1	1	5,2	4	18,8	0	0
Ardennes	12	45,4	0	0	3	11,3	2	7,8
Ariège	8	66,7	4	36,9	2	16,6	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	60	259	25	120	16	69,2	4	17,8
Aveyron	33	133	23	103	2	8	0	0
Bouches-du-Rhône	14	14,1	21	23,4	13	13,1	7	7,2
Calvados	2	4,8	1	2,6	5	12	0	0
Cantal	0	0	0	0	2	13,2	2	13,6
Charente	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	2	4,8	0	0	0	0	1	2,5
Cher	6	24,6	11	49,9	25	102	7	29,6
Corrèze	7	34,6	4	21,8	4	19,7	6	30,6
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	34	104	13	43,8	4	12,1	8	25,2
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	1	2,3	1	2,4
Creuse	1	7,3	0	0	1	7,3	0	0
Dordogne	111	344	47	161	22	68,1	73	234
Doubs	0	0	0	0	3	9,5	18	59,4
Drôme	0	0	1	4,4	18	71,5	5	20,5
Eure	4	13,1	1	3,6	3	9,8	11	37,4
Eure-et-Loir	5	21,7	7	33,6	10	43,4	28	126
Finistère	2	3,1	1	1,7	0	0	1	1,6
Gard	23	64,6	30	93,2	12	33,7	6	17,4
Garonne (Haute-)	6	12,3	53	121	222	458	98	209
Gers	3	18,8	0	0	50	315	21	136
Gironde	14	17,3	20	27,4	21	26	20	25,6
Hérault	5	11,9	1	2,6	8	19	21	51,6
Ille-et-Vilaine	4	7,8	30	64,8	26	50,7	8	16,1
Indre	4	18,9	27	141	6	28,3	3	14,6
Indre-et-Loire	9	27,1	16	53,4	9	27,1	3	9,3
Isère	6	10,2	30	56,6	10	17	5	8,8
Jura	1	5,1	0	0	0	0	20	107
Landes	21	95,7	20	101	40	182	13	61,2
Loir-et-Cher	0	0	2	10,8	1	4,8	7	35,3
Loire	11	18,7	3	5,6	2	3,4	7	12,3
Loire (Haute-)	0	0	2	12,4	3	16,8	3	17,3
Loire-Atlantique	2	2,9	3	4,8	11	15,9	5	7,5
Loiret	33	100	128	431	92	280	29	91,1
Lot	0	0	88	791	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	18	77,3	10	47,5	5	21,4	6	26,6
Lozère	0	0	1	16,2	1	14,7	1	15,2
Maine-et-Loire	2	4,2	5	11,7	30	63,7	13	28,5
Manche	2	4,9	53	145	8	19,8	6	15,3

STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	12	31,9	8	23,5	56	149	66	181
Marne (Haute-)	2	11,1	2	12,2	0	60	0	0
Mayenne	8	37,2	8	41,2	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	68	117	16	30,5	37	3,7	8	14,2
Meuse	8	42,2	2	11,6	1	5,2	12	65,4
Morbihan	10	21,9	0	0	1	2,1	10	22,6
Moselle	22	28,3	9	12,8	6	7,7	4	5,3
Nièvre	21	102	8	43	22	107	7	35,1
Nord	96	49,9	34	19,5	41	21,3	102	54,8
Oise	5	11,9	0	0	15	35,7	19	46,7
Orne	0	0	11	49,5	9	36,6	3	12,6
Pas-de-Calais	1	0,8	1	0,9	0	0	0	0
Puy-de-Dôme	4	9,4	10	26,1	25	59	20	48,8
Pyrénées (Basses-)	20	52,5	0	0	2	5,2	10	27,1
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	1	4,8	0	0	0	0	7	35,1
Rhin (Bas-)	25	39,1	8	13,8	2	3,1	2	3,2
Rhin (Haut-)	38	81,6	69	164	46	98,7	42	93,1
Rhône	6	6,6	4	4,9	8	8,9	30	34,5
Saône (Haute-)	3	16,1	1	5,9	3	16,1	0	0
Saône-et-Loire	22	48,5	64	156	17	37,5	15	34,2
Sarthe	3	7,8	2	5,7	16	41,8	4	10,8
Savoie	5	21,4	0	0	0	0	2	8,8
Savoie (Haute-)	3	11,1	2	8,1	2	7,4	1	3,8
Seine	293	60	421	95,5	642	131	522	110
Seine-Maritime	8	8,9	17	20,9	12	13,3	14	16,1
Seine-et-Marne	0	0	1	2,4	15	33,7	7	16,2
Seine-et-Oise	22	12,3	29	18	31	17,4	30	17,4
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	1	3,6	2	7,4
Somme	3	7,2	5	13,2	6	14,4	0	0
Tarn	2	7,4	5	20,5	60	223	41	157
Tarn-et-Garonne	4	26,3	10	72,7	6	39,4	3	20,3
Var	14	35,9	26	73,9	8	20,5	29	76,9
Vaucluse	51	201	14	61,2	26	103	11	44,8
Vendée	1	2,9	11	35,4	6	17,4	4	12
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	2	8,1	3	11,1	0	0
Vosges	1	2,9	5	16,3	2	5,9	0	0
Yonne	0	0	2	9,6	19	82,5	15	67,3
Territoire de Belfort	0	0	0	0	0	0	0	0

Méningite cérébro-spinale.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Premier quadrimestre 1962.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

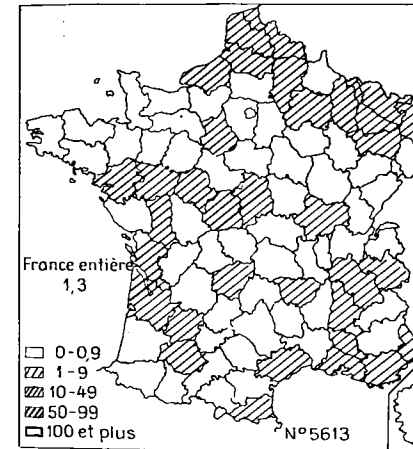
Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	1	2,2	0	0
Allier	0	0	0	0	1	3,1	5	16
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	1	2	0	0	0	0	1	2,1
Ardèche	0	0	0	0	1	4,7	0	0
Ardennes	0	0	2	8,3	0	0	0	0
Ariège	0	0	1	9,2	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0	0	0
Aveyron	0	0	1	4,4	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	0	0	0	0	1	1	0	0
Calvados	0	0	0	0	0	0	2	4,9
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	2	7,1	1	3,7
Charente-Maritime	2	4,8	2	5,4	0	0	4	10,1
Cher	0	0	0	0	0	0	0	0
Corrèze	1	4,9	0	0	1	4,9	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	1	2,6	1	2,3	1	2,4
Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne	1	3	3	10,2	1	3	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0	0	0
Drôme	0	0	4	17,6	0	0	2	8,2
Eure	1	3,2	0	0	2	6,5	0	0
Eure-et-Loir	0	0	1	4,8	0	0	0	0
Finistère	0	0	0	0	2	3,1	1	1,6
Gard	1	2,8	0	0	1	2,8	0	0
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	2	12,5	2	13
Gironde	0	0	2	2,7	1	1,2	2	2,5
Hérault	3	7,1	0	0	1	2,3	0	0
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	1	1,9	1	2
Indre	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Isère	0	0	1	1,8	2	3,4	1	1,7
Jura	0	0	0	0	0	0	0	0
Landes	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	4	19,5	6	32,4	0	0	1	5
Loire	1	1,7	1	1,8	1	1,7	4	7
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0	1	5,7
Loire-Atlantique	1	1,4	2	3,2	3	4,3	0	0
Loiret	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	1	8,1	0	0
Lot-et-Garonne	2	8,5	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	1	2,1	2	4,7	1	2,1	0	0
Manche	1	2,4	0	0	1	2,4	2	5,1

STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

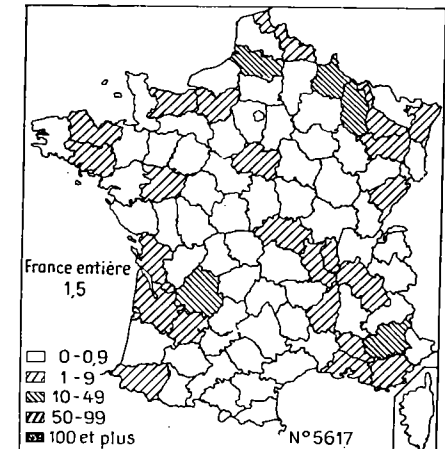
Départements	Janvier		Février		Mars		Avril	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	0	0	3	8,8	1	2,6	0	0
Marne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne	0	0	0	0	2	9,3	1	4,8
Meurthe-et-Moselle	1	1,7	3	5,7	0	0	0	0
Meuse	3	15,8	0	0	2	10,5	0	0
Morbihan	0	0	0	0	1	2,1	0	0
Moselle	3	3,8	0	0	3	3,8	1	1,3
Nièvre	0	0	0	0	1	4,8	0	0
Nord	4	2	0	0	3	1,5	7	3,7
Oise	0	0	1	2,6	0	0	2	4,9
Orne	1	4	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	1	0,8	0	0	2	1,6	2	1,7
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0	1	2,4
Pyrénées (Basses-)	0	0	1	2,9	3	7,8	1	2,7
Pyrénées (Hautes-)	0	0	2	12,2	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	1	2,3	0	0	0	0
Rhône	0	0	1	1,2	4	4,4	3	3,4
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	2	4,8	0	0	0	0
Sarthe	0	0	0	0	0	0	1	2,7
Savoie	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	1	3,7	1	4	2	7,4	1	3,8
Seine	14	2,8	12	2,7	11	2,2	13	2,7
Seine-Maritime	0	0	0	0	1	1,1	0	0
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0	1	2,3
Seine-et-Oise	4	2,2	4	2,4	3	1,6	7	4
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme	0	0	0	0	0	0	2	4,9
Tarn	0	0	0	0	1	3,7	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Var	1	2,5	2	5,6	4	10,2	1	2,6
Vaucluse	0	0	0	0	0	0	0	0
Vendée	0	0	0	0	1	2,9	0	0
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	1	3,8
Vosges	1	2,9	0	0	0	0	2	6,1
Yonne	0	0	1	4,8	0	0	0	0
Territoire de Belfort...	0	0	0	0	0	0	0	0

Poliomyélite.

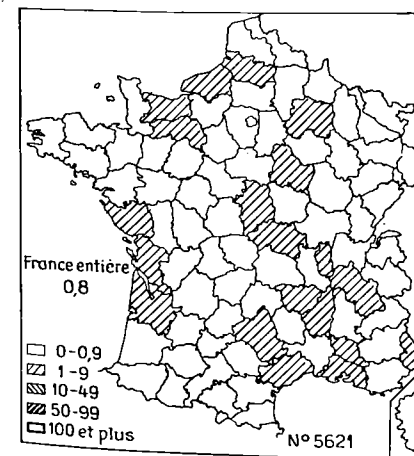
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



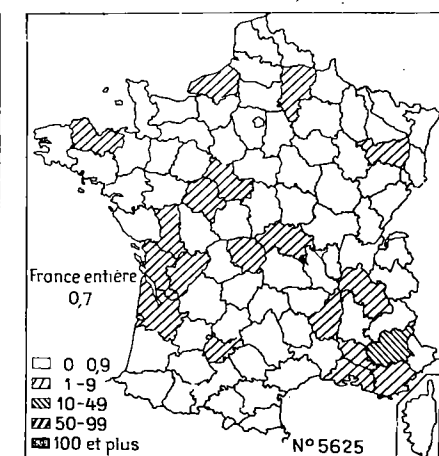
Janvier 1962.



Février 1962.



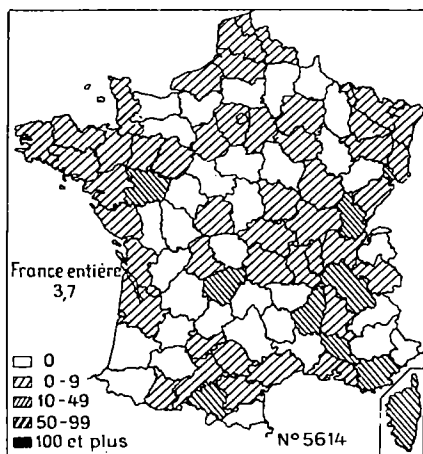
Mars 1962.



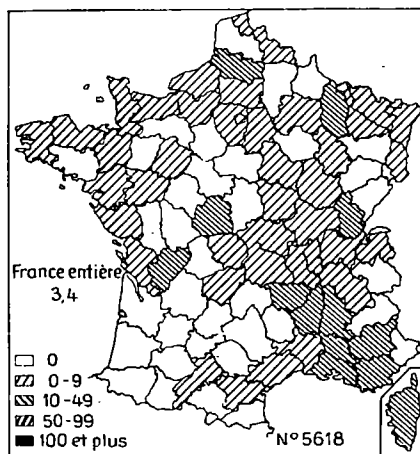
Avril 1962.

Typhoïde.

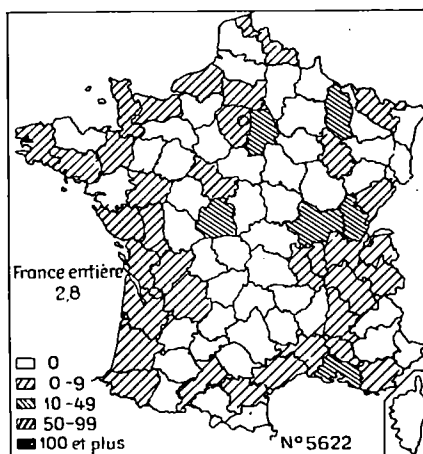
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



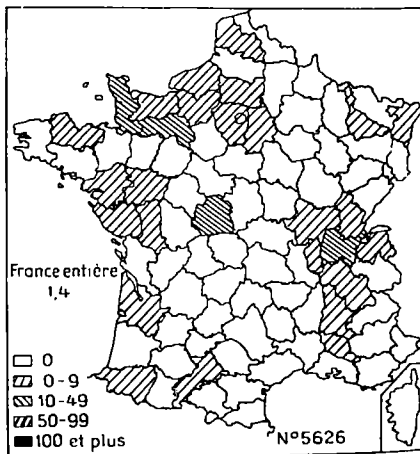
Janvier 1962.



Février 1962.



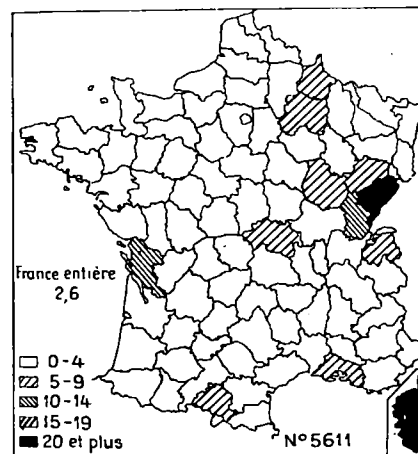
Mars 1962.



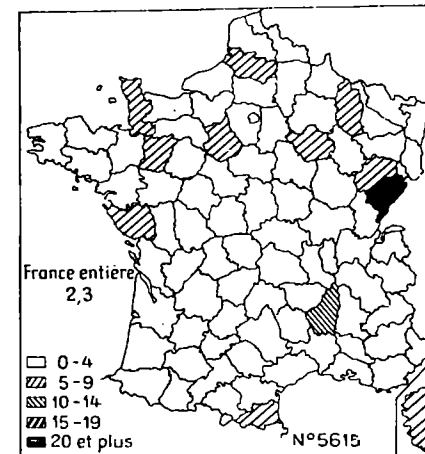
Avril 1962.

Diphtérie.

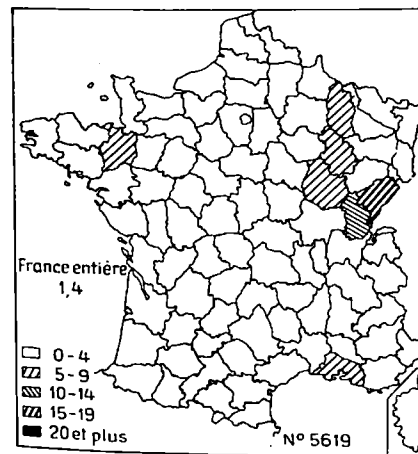
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



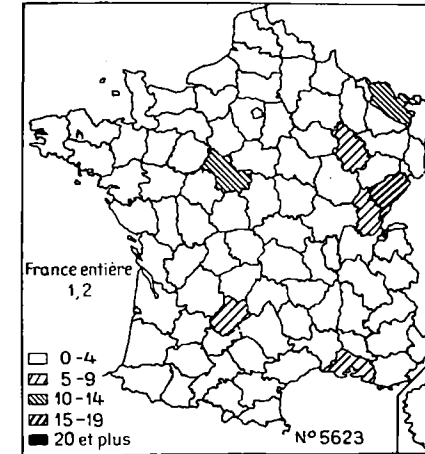
Janvier 1962.



Février 1962.



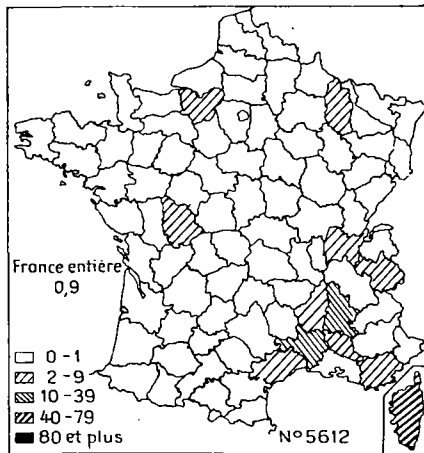
Mars 1962.



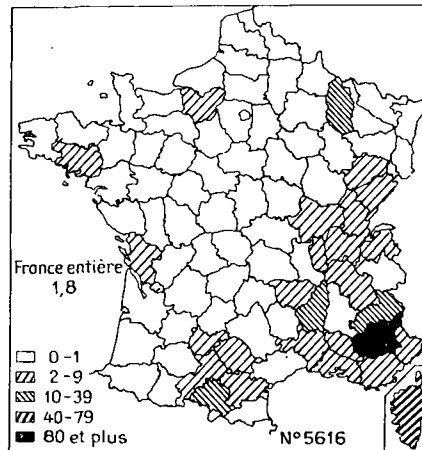
Avril 1962.

Brucellose.

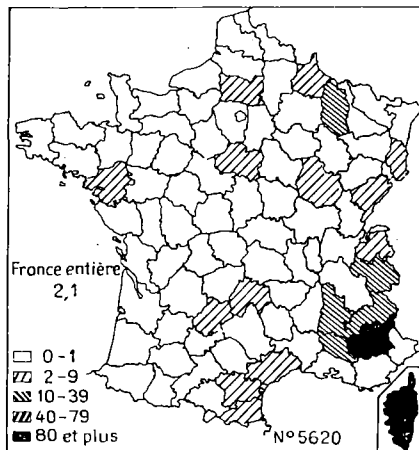
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



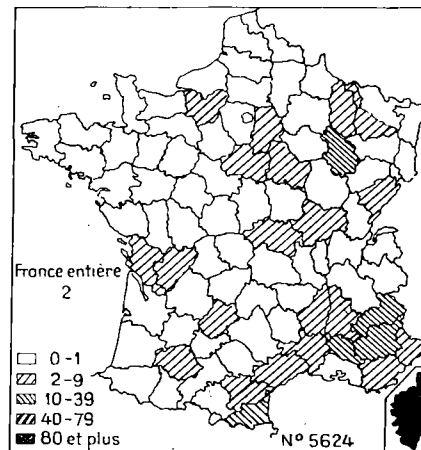
Janvier 1962.



Février 1962.



Mars 1962.



Avril 1962.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE**LE LOGEMENT FRANÇAIS**

PREMIÈRE PARTIE

LA PHYSIONOMIE DU LOGEMENT FRANÇAIS

- I. — *Les données de base.*
- II. — *La répartition des logements.*
- III. — *La structure des logements (nombre de pièces).*
- IV. — *La cuisine dans le logement.*
 - 1° Nature de la cuisine.
 - 2° Influence du nombre de pièces sur la nature de la cuisine.
 - 3° Influence de la nature des agglomérations sur la nature de la cuisine.
- V. — *L'équipement.*
 - 1° L'eau.
 - 2° Les installations sanitaires.
 - 3° L'électricité et le gaz.
 - 4° Le chauffage central.
 - 5° Le téléphone.
 - 6° Le confort.

DEUXIÈME PARTIE

LE LOGEMENT ET SES OCCUPANTS

- I. — *Le statut d'occupation.*
- II. — *Comparaison des structures des logements en fonction des habitants.*
- III. — *L'occupation.*
 - 1° Nombre moyen de personnes par pièce.
 - 2° Coefficient d'encombrement.
 - 3° Coefficient d'occupation.

IV. — *Théorie sur la structure des logements en fonction du nombre de personnes vivant au foyer* (hypothèse d'une répartition équitable).

- 1° Evaluation des besoins.
- 2° Logements à construire.

V. — *Théorie sur l'occupation maximum des logements.*

- 1° Influence du sexe des enfants.
- 2° Productivité des couples suivant la durée du mariage.
- 3° Productivité des couples suivant le rang de naissance.
- 4° Age du chef de ménage et taille du ménage.

VI. — *La cohabitation.*

Conclusions.

INTRODUCTION

Notre propos n'est pas de faire une étude exhaustive du logement, d'ailleurs difficile à réaliser étant donné l'extrême complexité du problème dont certaines données, telles notamment la vétusté du patrimoine existant, sont difficilement mesurables à partir des documents statistiques dont nous pouvons disposer.

Notre ambition se bornera à essayer de donner une vue d'ensemble du logement français telle qu'elle apparaît à travers les données statistiques fournies par l'exploitation des fiches recueillies au cours du recensement de 1954.

La première partie de cet article est consacrée à la physionomie du logement, c'est-à-dire à ses structures.

La deuxième partie est relative aux liaisons entre logements et occupants.

Nous avons volontairement laissé de côté le problème de la crise du logement; les chiffres de base seront utilisés à cet effet lors d'un prochain travail qui sera entrepris à l'occasion de la publication des résultats du dernier recensement de la population.

PREMIÈRE PARTIE

LA PHYSIONOMIE DU LOGEMENT FRANÇAIS

I. — LES DONNÉES DE BASE

La publication des renseignements recueillis lors du recensement général de la population en 1954 permet de déterminer la physionomie du logement en France. Les résultats et les comparaisons qui suivent ont eu pour bases les données statistiques publiées par l'I. N. S. E. E.

« Résultats du sondage au 1/20 » (1). Ces chiffres portent sur environ 720 000 feuilles de logements extraites des 14 400 000 feuilles recueillies. Le tirage de l'échantillon a été effectué à seule fin de constituer une image aussi fidèle que possible de l'ensemble.

Communes urbaines. — Dans les documents relatifs à chaque district de recensement, une feuille de logement sur 20 a été extraite.

Communes rurales. — Dans les documents relatifs à chaque commune, ou à chaque district, un bordereau de maison sur 20 a été isolé. Un ajustement a été ensuite effectué, par addition ou soustraction d'un nombre convenable de feuilles de logements, afin de ramener le nombre de ces feuilles à 1/20 exact de l'ensemble. Cet ajustement a été réalisé au niveau des communes rurales de chaque département.

Les logements sont subdivisés, dans les tableaux publiés par l'I. N. S. E. E., en trois groupes principaux : résidences principales, résidences secondaires, logements vacants et classés en deux sous-groupes selon le type des communes dans lesquelles ils sont implantés : communes et

(1) La méthode de sondage présente l'intérêt évident d'obtenir une information rapide; en contrepartie, elle introduit inévitablement une imprécision sur chaque renseignement élémentaire élaboré, et même sur le nombre total de documents extraits. La précision en valeur relative, pour un poste donné, est d'autant plus élevée que l'effectif de ce poste est plus nombreux. Les petits nombres sont donc, en moyenne, entachés d'une imprécision relativement grande, qui ne pourra être levée que par l'exploitation exhaustive des questionnaires.

Pour permettre de se faire une idée de la marge d'imprécision introduite par la méthode de sondage, le tableau ci-dessous indique, pour quelques résultats, la valeur de « l'écart-type » et du « coefficient de variation » que l'on peut utiliser.

Ecart type et coefficient de variation correspondant à certains effectifs.

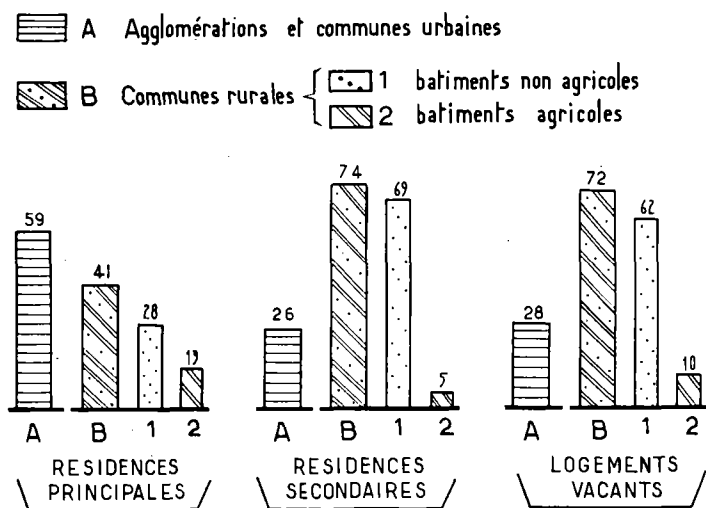
Nombre	Ecart-type	Coefficient de variation
1 000 000	4 400	0,44
500 000	3 100	0,62
200 000	2 000	1
100 000	1 400	1,4
50 000	1 000	3,1
20 000	620	2
10 000	440	4,4
5 000	310	6,2
2 000	200	10
1 000	140	14
500	100	20
300	75	25

Il apparaît ainsi que tout nombre inférieur à 300 n'est pas très significatif, son coefficient de variation étant supérieur à 25 %.

agglomérations urbaines, d'une part, communes rurales, d'autre part; ce dernier groupe se trouve également subdivisé en deux fractions, l'une comprenant les logements ruraux à caractère non agricole, l'autre les logements à caractère agricole.

II. — LA RÉPARTITION DES LOGEMENTS

Au moment du recensement, il existait en France 14 429 240 logements, dont 13 401 540 logements de résidences principales pour une population de 42 734 445 habitants; soit, en moyenne, un logement pour trois personnes. Ce chiffre d'occupants, apparemment peu élevé, laisserait



GRAPHIQUE I. — Répartition des logements.

supposer que la crise du logement est un mythe; or cette crise existe, nous verrons plus loin pourquoi.

La différence de 1 027 700 logements résultant de la comparaison des deux premiers chiffres cités se décompose ainsi :

46 400 logements composés d'environ deux tiers de ménages collectifs et de communautés et d'un tiers de roulottes, péniches, etc.

981 300 logements composés, presque par moitié, de logements de résidences secondaires et de logements vacants.

a) *Résidences principales* : 13 401 540 logements (graphique I).

Sur 100 résidences principales, plus de la moitié (59 %) se situe dans

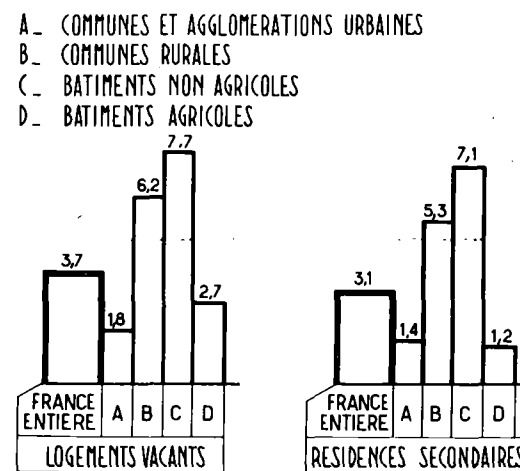
les agglomérations urbaines contre 41 % dans les communes rurales. Ce dernier pourcentage se subdivise en 13 % de logements à caractère agricole et 28 % à caractère non agricole.

b) *Résidences secondaires* : 447 440 logements (graphique I).

Sur 100 résidences secondaires, 26 sont établies dans les agglomérations et communes urbaines et 74 dans les communes rurales. Parmi ces dernières, les résidences secondaires prédominent dans les logements à caractère non agricole (69 %).

c) *Logements vacants* : 553 860 logements (graphique I).

Sur 100 logements vacants, c'est-à-dire sans occupant en titre, 26 sont implantés dans les communes urbaines ou les agglomérations et 72 dans



GRAPHIQUE II. — Importance relative des logements vacants et des résidences secondaires dans chaque type d'agglomération.

les communes rurales. Parmi ces dernières, les logements vacants prédominent dans les bâtiments à caractère non agricole (62 %).

En ce qui concerne la répartition des logements vacants et des résidences secondaires, le graphique II donne les précisions suivantes :

a) *France entière*. — Par rapport à la totalité des logements (non compris les roulottes, péniches et ménages collectifs), les logements vacants représentent 3,7 % et les résidences secondaires 3,1 %.

b) *Communes urbaines et agglomérations*. — Dans les communes et agglomérations urbaines, le pourcentage des logements vacants n'est que de 1,8 et celui des résidences secondaires de 1,4.

c) *Communes rurales*. — Dans les communes rurales, c'est parmi les habitations à usage non agricole que l'on rencontre le plus de logements vacants (7,7 %) et de résidences secondaires (7,1 %). Dans les bâtiments à usage agricole, le pourcentage de logements vacants n'est que de 2,7 et celui des résidences secondaires de 1,2.

En somme, dans les communes rurales (sans distinction de caractère des habitations), les logements vacants représentent 6,2 % des logements et les résidences secondaires 5,3 %.

III. — LA STRUCTURE DES LOGEMENTS

a) France entière :

Les 13 401 540 logements sont composés d'un plus ou moins grand nombre de pièces; notons que la cuisine est comprise comme pièce si elle sert en même temps de salle commune. Elle n'est cependant pas admise à ce titre si elle a une superficie inférieure à 7 m².

Répartition des logements selon le nombre de pièces
(graphique III).

	%
Logements de 1 pièce	15
Logements de 2 pièces	26
Logements de 3 pièces	25
Logements de 4 pièces	17
Logements de 5 pièces et plus	14
Nombre de pièces non déclarées	3

Il apparaît que le logement français le plus répandu n'est composé que de deux pièces, y compris ou non la cuisine, compte tenu de la remarque faite plus haut. Il peut paraître intéressant, dès lors, de connaître la répartition du nombre de pièces des logements selon la nature des agglomérations, urbaine d'une part, rurale d'autre part; ce dernier groupe se subdiviserait lui-même en logements à caractère agricole et logements à caractère non agricole : c'est sur ces bases que portera notre examen.

Les logements des campagnes diffèrent de ceux des villes : ceux-ci font généralement partie intégrante d'un groupe de logements que l'on appelle immeuble d'habitation; ceux-là sont généralement plus dispersés et la superposition des logements y est moins répandue; aussi est-il normal que des différences de structure apparaissent.

b) Agglomérations et communes urbaines (graphique III).

Dans les agglomérations urbaines, 69 % des logements sont composés de 3 pièces au plus. Les logements de 2 pièces sont les plus nombreux,

ils représentent 27 % de la totalité des logements. Les logements de plus de 3 pièces ne représentent que 28 % de l'ensemble des logements.

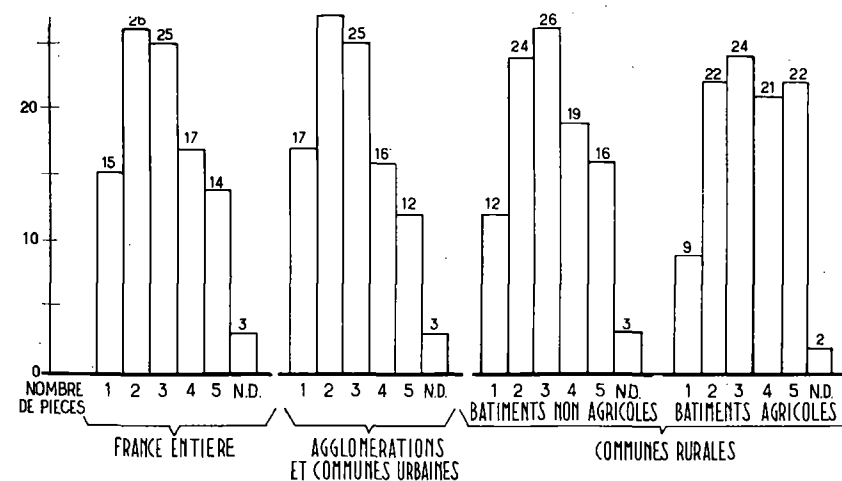
c) Communes rurales (bâtiments non agricoles) (graphique III).

Ce sont les logements dont l'activité des occupants n'est pas l'agriculture. Les logements de 3 pièces et de moins de 3 pièces représentent 62 %. Les logements de 3 pièces sont les plus nombreux, ils représentent 26 % de l'ensemble. Les logements de plus de 3 pièces représentent 35 %.

d) Communes rurales (bâtiments agricoles) (graphique III).

Ce sont les logements dont les habitants ont une activité essentiellement agricole.

Les logements de 3 pièces et de moins de 3 pièces représentent 55 %,



GRAPHIQUE III. — Répartition des logements selon le nombre de pièces (résidences principales).

les logements de 3 pièces sont les plus nombreux, ils représentent 24 % de l'ensemble; les logements de plus de 3 pièces représentent 43 %.

En somme, les petits logements sont proportionnellement plus nombreux dans les communes urbaines que dans les communes rurales; et parmi ces dernières la proportion de petits logements est plus grande lorsque l'activité des occupants n'est pas agricole. On doit également signaler que les pièces des habitations rurales sont généralement plus vastes que celles des logements urbains.

Les logements de 1 et 2 pièces, qui, dans les communes urbaines, représentent 44 %, ne sont plus dans les habitations rurales à usage agricole que de 31 %. Par contre, les habitations de plus de 3 pièces,

Répartition des logements en fonction du nombre de pièces.

Communes urbaines	Communes rurales	
	Habitations non agricoles	Habitations agricoles
1 pièce 17 } 44	12 } 36	9 } 31
2 pièces 27 }	24 }	22 }
3 pièces 25 } 25	26 } 26	24 } 34
4 pièces 16 } 28	19 } 35	21 } 43
5 pièces et plus 12 }	16 }	22 }
Non déterminés 3	3	2

qui, dans les communes urbaines représentent 28 %, s'élèvent dans les habitations à caractère agricole à 43 %. En fait, la structure de l'habitation est totalement inversée lorsque l'on considère les communes urbaines et les habitations rurales agricoles.

IV. — LA CUISINE DANS LE LOGEMENT

1° NATURE DE LA CUISINE

Les tableaux chiffrés publiés par l'I. N. S. E. E. permettent de connaître la nature des cuisines des logements français en fonction du nombre de pièces de ces derniers et du caractère des agglomérations dans lesquels ils sont implantés.

Les logements ont été, à cet effet, divisés en quatre groupes dont l'élément déterminant est la cuisine.

I. Logement avec grande cuisine servant de salle commune.

II. Logement avec cuisine ne servant pas de salle commune, de 7 m² ou plus.

III. Cuisine ne servant pas de salle commune, de moins de 7 m².

IV. Pas de cuisine.

a) Logements d'une pièce (graphique IV).

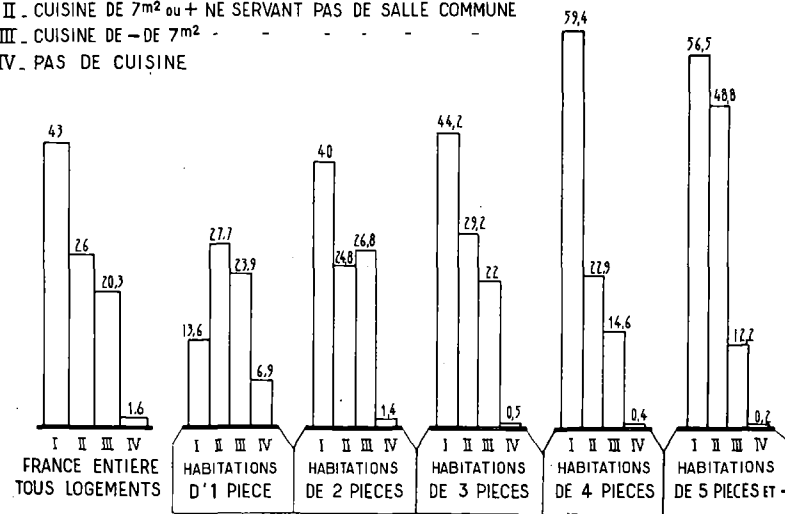
Les pourcentages que nous avons calculés sur ces logements sont d'une assez grande imprécision, puisque aussi bien pour 27,7 % de ces logements les relevés statistiques ne permettent pas de répondre à la question concernant la nature de la cuisine. Il semblerait toutefois que ces logements fussent en majorité dotés d'une cuisine ne servant pas de

salle commune, mais ayant une superficie supérieure à 7 m² (27,7 % des logements). Le pourcentage immédiatement inférieur ferait apparaître que ces logements possèdent, dans la proportion de 23,9 %, une cuisine ne servant pas de salle commune et dont la surface serait inférieure à 7 m².

b) Logements de 2 pièces (graphique IV).

Pour ces logements comme pour ceux qui suivent, les pourcentages paraissent mieux assurés, puisque la part d'indétermination est plus réduite; pour les logements de deux pièces, elle n'est que de 7 %.

I. GRANDE CUISINE SERVANT DE SALLE COMMUNE
II. CUISINE DE 7m² ou + NE SERVANT PAS DE SALLE COMMUNE
III. CUISINE DE - DE 7m² - - - - -
IV. PAS DE CUISINE



GRAPHIQUE IV. — Nature de la cuisine.

Les logements de cette catégorie sont pourvus, 40 fois sur 100, d'une grande cuisine servant de salle commune; près de 25 fois sur 100, d'une cuisine ne servant pas de salle commune, mais d'une superficie supérieure à 7 m² et, d'autre part sensiblement égale, d'une cuisine ne servant pas de salle commune d'une superficie inférieure à 7 m².

c) Logements de trois pièces (graphique IV).

Les logements de trois pièces sont pourvus, à 44 %, d'une grande cuisine servant de salle commune; à 29 %, d'une cuisine ne servant pas de salle commune et d'une superficie supérieure à 7 m², et, à 22 %, d'une cuisine ne servant pas de salle commune et d'une superficie inférieure à 7 m².

d) Logements de 4 pièces (graphique IV).

Dans ce type d'habitation, plus de la moitié (59 %) des logements possèdent une grande cuisine servant de salle commune, 23 % une cuisine ne servant pas de salle commune, mais de plus de 7 m² de superficie, et 15 % une cuisine ne servant pas de salle commune, mais d'une superficie inférieure à 7 m².

e) Logements de 5 pièces et plus (graphique IV).

Pour ces logements, comme pour ceux de 4 pièces, plus de la moitié (56 %) sont équipés d'une grande cuisine servant de salle commune; 29 % ont une cuisine de plus de 7 m², mais ne servant pas de salle commune, et seulement 12 % ont une cuisine ne servant pas de salle commune mais ayant moins de 7 m².

f) France entière, tous logements (graphique IV).

Sans tenir compte du nombre de pièces des logements, il apparaît qu'en France 43 % des logements possèdent une grande cuisine servant de salle commune, 26 % une cuisine de plus de 7 m² mais ne servant pas de salle commune, 20 % une cuisine de moins de 7 m² ne servant pas de salle commune, enfin 1,6 % des logements ne possédant pas de cuisine.

2° INFLUENCE DU NOMBRE DE PIÈCES DES LOGEMENTS SUR LA NATURE DE LA CUISINE

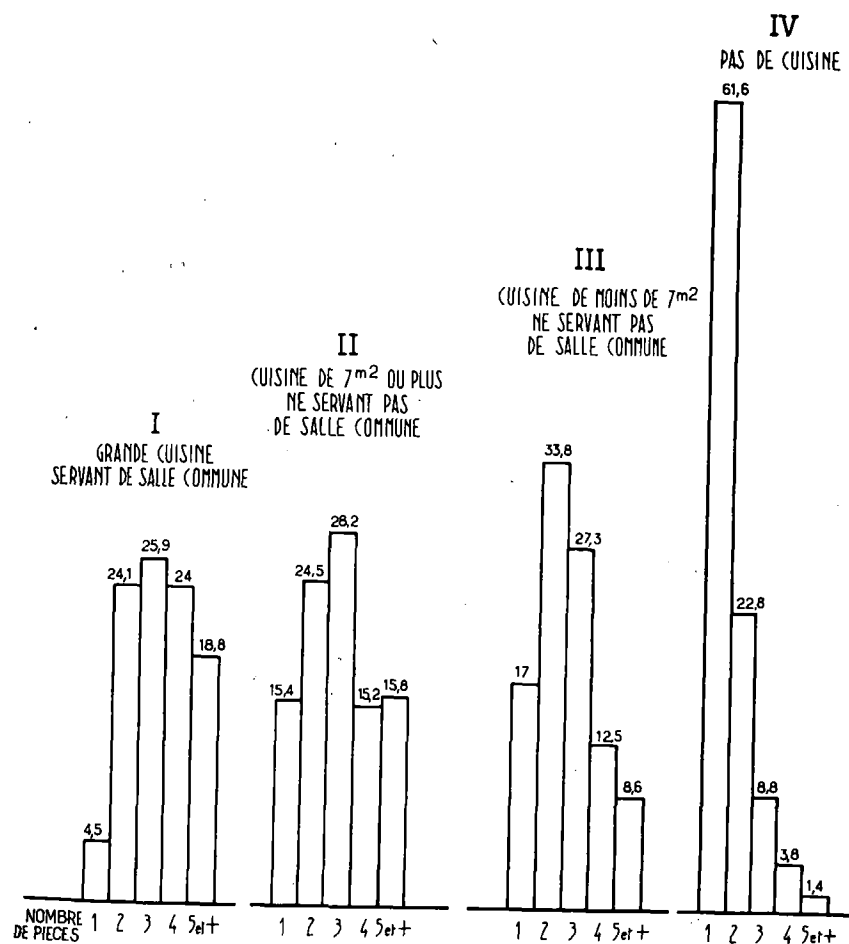
Après avoir cherché à connaître la nature de la cuisine en fonction du nombre de pièces, il nous a paru souhaitable de tenter de déterminer l'influence de la nature de la cuisine sur la structure des logements.

a) Grande cuisine servant de salle commune (graphique V).

Les logements possédant une telle cuisine sont surtout ceux de 2 pièces (24 %), de 3 pièces (26 %) et de 4 pièces (24 %).

b) Cuisine de plus de 7 m², mais ne servant pas de salle commune (graphique V).

Ce sont surtout les logements de 2 pièces (24 %) et de 3 pièces (28 %) qui possèdent une telle cuisine; les logements comprenant un nombre différent de pièces n'entrent dans cette catégorie que pour environ 15 % chacun.

c) Cuisine de moins de 7 m² ne servant pas de salle commune (graphique V).

GRAPHIQUE V. — Nature de la cuisine en fonction du nombre de pièces des logements.

Les logements ayant une semblable cuisine sont surtout ceux composés de 2 pièces (34 %), et 3 pièces (26 %).

d) Logements sans cuisine.

Les logements sans cuisine sont en premier lieu ceux d'une pièce (62 %); viennent ensuite ceux de deux pièces avec 23 %. Il eut été intéressant de connaître la nature de ces logements: appartiennent-ils à la catégorie des chambres de bonnes exclusivement? Nous ne pouvons le préciser.

Nb. de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et +
Nature de la cuisine (1)	%	%	%	%	%
<i>Agglomérations et communes urbaines.</i>					
I	3,5	26,8	30,9	46,6	41,6
II	23,6	24,6	31,6	27,1	36,3
III	29,2	37,2	31	21,6	18,4
IV	9	2	0,8	0,6	0,3
N. D.	34,7	9,4	5,7	4,1	3,4
		52,8	61,8	62,6	48,7
					54,7
<i>Communes rurales. Bâtiments non agricoles.</i>					
I	31,5	58,1	58,4	70,6	64,2
II	38,9	26,6	27,5	19,4	25,6
III	13,8	11,6	11,7	8,3	8,7
IV	2,5	0,5	0,3	0,2	0,1
N. D.	13,3	3,2	2,1	1,5	1,4
		52,7	38,2	39,2	27,7
					34,3
<i>Communes rurales. Bâtiments agricoles.</i>					
I	51,6	71	73,4	81,3	80,3
II	34,6	22,3	21,3	14,8	16,1
III	6,1	4,4	3,9	2,8	2,9
IV	1,1	0,3	0,1	0,1	—
N. D.	6,6	2	1,3	1	0,7
		40,7	26,7	25,2	17,6
					19
<i>France entière.</i>					
I	13,6	40	44,2	59,4	56,5
II	27,9	24,9	29,2	22,8	28,8
III	23,9	26,7	22	14,6	12,2
IV	6,9	1,4	0,6	0,4	0,2
N. D.	27,7	7	4	2,8	2,3
		51,8	51,6	51,2	37,4
					41

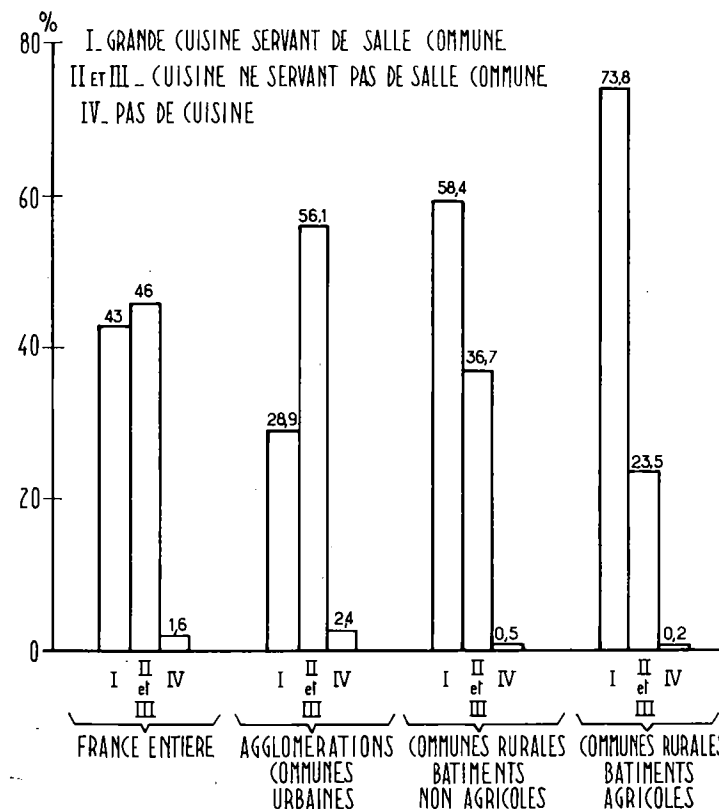
Tous logements, quel que soit le nombre de pièces.

Nature de la cuisine (1)	Agglomérations et communes urbaines	Communes rurales. Bâtiments non agricoles	Bâtiments agricoles	France entière
I	28,9	58,3	73,7	43
II	27,5	26,2	19,9	26,0
III	28,6	10,6	3,7	20,3
IV	2,4	0,5	0,2	1,6
N. D.	12,6	4,4	2,5	9,1
		56,1	23,6	46,3

(1) Pour la définition se reporter au début du chapitre IV.

3° INFLUENCE DE LA NATURE DES AGGLOMÉRATIONS SUR LA NATURE DES CUISINES

Les chiffres que nous avons calculés jusqu'à présent, concernant la cuisine, étaient relatifs à la France entière sans distinction de la nature des agglomérations où les logements étaient implantés. Or, il est évident,



GRAPHIQUE VI. — Influence de la nature des agglomérations sur la nature des cuisines.

nous l'avons déjà vu au sujet du nombre de pièces, que les logements des habitations urbaines sont différents de ceux des habitations rurales. Les tableaux ci-dessous donnent, selon la nature des agglomérations, une répartition des logements en fonction de la nature de la cuisine.

Le dernier a permis d'établir le graphique VI dans lequel nous avons groupé les catégories II et III puisque, à part la notion de surface, elles ont le même objet (cuisine ne servant pas de salle commune).

Ce graphique fait apparaître la prépondérance, dans les logements urbains (56 %), des cuisines ne servant pas de salle commune, alors que dans les régions rurales, et plus particulièrement dans les logements à usage agricole, la cuisine sert de salle commune. Ce pourcentage s'élève à 58 % dans les habitations à usage non agricole et à 74 % dans les habitations à usage agricole.

V. — L'ÉQUIPEMENT

1° L'EAU

L'équipement sanitaire du logis est, en premier lieu, conditionné par la présence de l'eau; l'eau, au même titre que l'air, est en effet essentielle au maintien de la vie. L'eau est utilisée également pour évacuer les déchets de l'activité humaine, elle est leur véhicule par excellence et, à ce titre, elle joue un rôle de premier plan dans le maintien des conditions normales d'hygiène puisque c'est grâce à elle que s'effectue l'assainissement individuel et collectif.

- 58 % des logements dans la France entière sont équipés d'une poste d'eau au moins.
- 3 % des logements ne possèdent qu'un poste d'eau situé à l'étage.
- 20 % des logements ne possèdent qu'un poste d'eau situé dans la cour de l'immeuble.
- 13 % des logements ne sont desservis en eau que par un ouvrage public (pompe ou borne-fontaine).

Agglomérations et communes urbaines (graphique VII).

- 75 % des logements possèdent au moins un poste d'eau.
- 5 % des logements possèdent un poste d'eau situé à l'étage.
- 9 % des logements possèdent un poste d'eau situé dans la cour de l'immeuble.
- 6 % des logements ne sont desservis en eau que par un ouvrage public (pompe ou borne-fontaine).

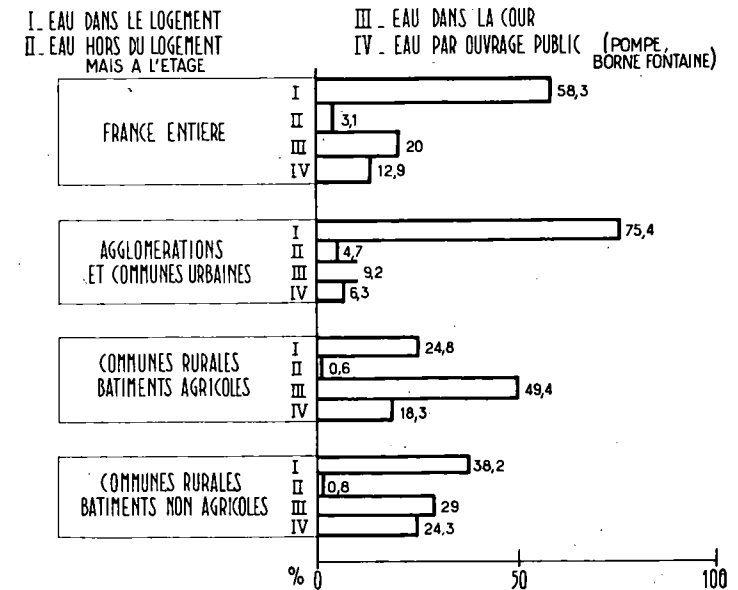
Communes rurales (bâtiments non agricoles) (graphique VII).

- 38 % des logements possèdent au moins un poste d'eau.
- 1 % des logements possèdent un poste d'eau situé à l'étage.
- 29 % des logements possèdent un poste d'eau situé dans la cour de l'immeuble.
- 24 % des logements ne sont desservis en eau que par un ouvrage public (pompe ou borne-fontaine).

Communes rurales (bâtiments agricoles) (graphique VII).

- 25 % des logements possèdent au moins un poste d'eau.
- 1 % des logements possèdent un poste d'eau situé à l'étage.
- 49 % des logements possèdent un poste d'eau situé dans la cour de l'immeuble.
- 18 % des logements ne sont desservis en eau que par un ouvrage public (pompe ou borne-fontaine).

Ce sont, et de loin, les habitations situées dans des agglomérations urbaines qui possèdent la plus grande proportion de desserte en eau;



GRAPHIQUE VII. — Alimentation en eau.

il est évident que la concentration des populations sur un territoire restreint facilite, tant du point de vue technique que du point de vue économique, la mise en œuvre d'ouvrages de distribution d'eau.

Ce sont, par contre, les habitations les plus dispersées (les fermes par exemple) qui possèdent la moins bonne desserte en eau — cette dispersion étant la cause prépondérante de cette carence —, bien qu'il soit possible, en l'état actuel de la technique, de créer pour les exploitations agricoles des distributions d'eau individuelles à l'aide de pompes mécaniques et de ballons à pression d'air.

2° LES INSTALLATIONS SANITAIRES

Les installations sanitaires domestiques sont, outre les W.-C., les salles d'eau équipées soit de baignoires, soit de douches, et enfin les lavabos autres que ceux communément appelés évier, dont l'usage est plus particulièrement réservé aux préparations alimentaires et aux nettoyages d'ustensiles de cuisine.

Les W.-C.

FRANCE ENTIÈRE (graphique VIII).

- 27 % des logements possèdent des W.-C. dans le logement.
- 36 % des logements possèdent des W.-C. hors du logement, mais réservés au ménage.
- 23 % des logements possèdent des W.-C. en commun avec d'autres personnes.

Agglomérations et communes urbaines (graphique VIII).

- 38 % des logements possèdent des W.-C. dans l'appartement.
- 23 % des logements possèdent des W.-C. hors de l'appartement, mais réservés au ménage.
- 33 % des logements possèdent des W.-C. en commun avec d'autres personnes.

Communes rurales (bâtiments non agricoles) (graphique VIII).

- 13 % des logements possèdent des W.-C. dans l'appartement.
- 54 % des logements possèdent des W.-C. hors de l'appartement, mais réservés au ménage.
- 13 % des logements possèdent des W.-C. en commun avec d'autres personnes.

Communes rurales (bâtiments agricoles) (graphique VIII).

- 4 % des logements possèdent des W.-C. dans l'appartement.
- 60 % des logements possèdent des W.-C. hors de l'appartement mais réservés au ménage.
- 4 % des logements possèdent des W.-C. en commun avec d'autres personnes.

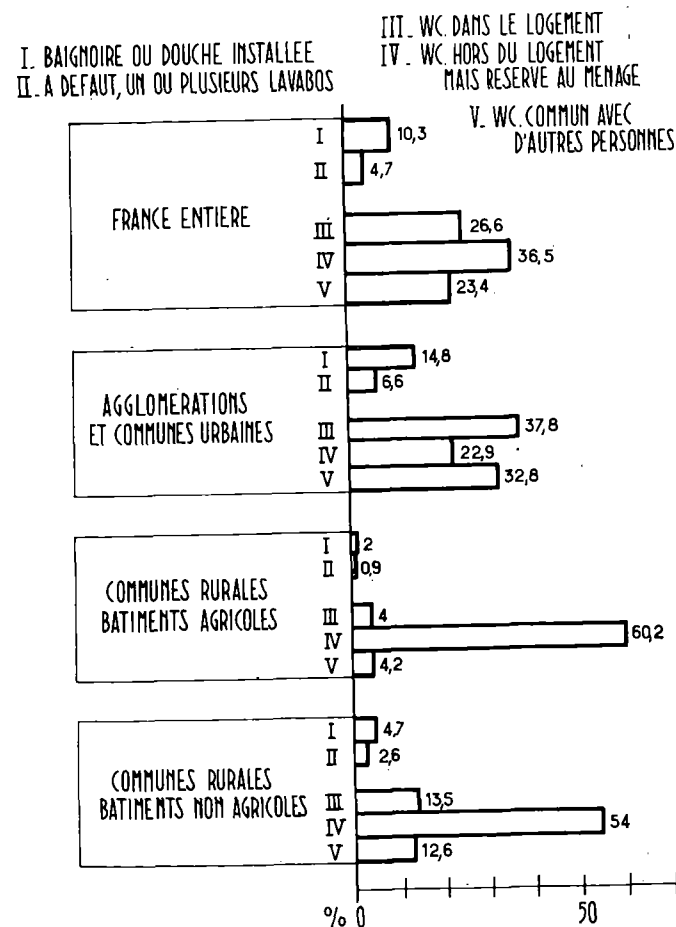
Les W.-C. particuliers situés dans le logement sont encore trop rares même dans les villes (38 %), mais que dire de l'évacuation des excréta dans nos campagnes ? Les quelques W.-C. particuliers y sont, dans leur majorité dépourvus de chasse d'eau, ce sont des fosses fixes, des tinettes

mobiles, bien peu de fosses septiques, car celles-ci demandent un volume d'eau important pour leur bon fonctionnement. Notons encore que de nombreuses fermes ne sont pourvues que de puits perdus, ce mode d'évacuation est, certes, le plus néfaste, car il risque de polluer la nappe phréatique qui est encore trop souvent la seule ressource en eau.

Les salles d'eau.

France entière (graphique VIII).

- 10 % des logements ont une baignoire ou une douche.
- 5 % des logements ont, à défaut de baignoire ou douche un ou plusieurs lavabos réservés à la toilette.



GRAPHIQUE VIII. — Les installations sanitaires.

Agglomérations et communes urbaines (graphique VIII).

- 15 % des logements ont une baignoire ou une douche installée.
- 7 % des logements ont, à défaut de douche ou de baignoire, un ou plusieurs lavabos réservés à la toilette.

Communes rurales (bâtiments non agricoles) (graphique VIII).

- 5 % des logements ont une baignoire ou une douche installée.
- 3 % des logements ont, à défaut de douche ou de baignoire, un ou plusieurs lavabos réservés à la toilette.

Communes rurales (bâtiments agricoles) (graphique VIII).

- 2 % des logements ont une baignoire ou une douche installée.
- 1 % des logements ont, à défaut de douche ou de baignoire, un ou plusieurs lavabos réservés à la toilette.

Les installations sanitaires, baignoires ou douches, sont encore peu répandues dans les logements. Ce n'est que par la construction d'habitations neuves que ce pourcentage peut s'élever, car trop d'habitations anciennes ne se prêtent pas à l'aménagement d'une salle d'eau; le confort s'édifie avec les murs, il ne se surajoute pas.

Notons que, dans nos campagnes, les installations sanitaires sont quasi inexistantes, alors que le mode de vie des cultivateurs nécessite, au contraire, de telles installations.

**

3° ELECTRICITÉ. GAZ

La distribution de courant lumière, sinon de la force électrique, est très largement répandue en France :

- 93 % des logements possèdent une installation d'éclairage par l'électricité;
- 36 % des logements ont une amenée de gaz de ville, et
- 30 % possèdent des bouteilles de gaz liquéfié.

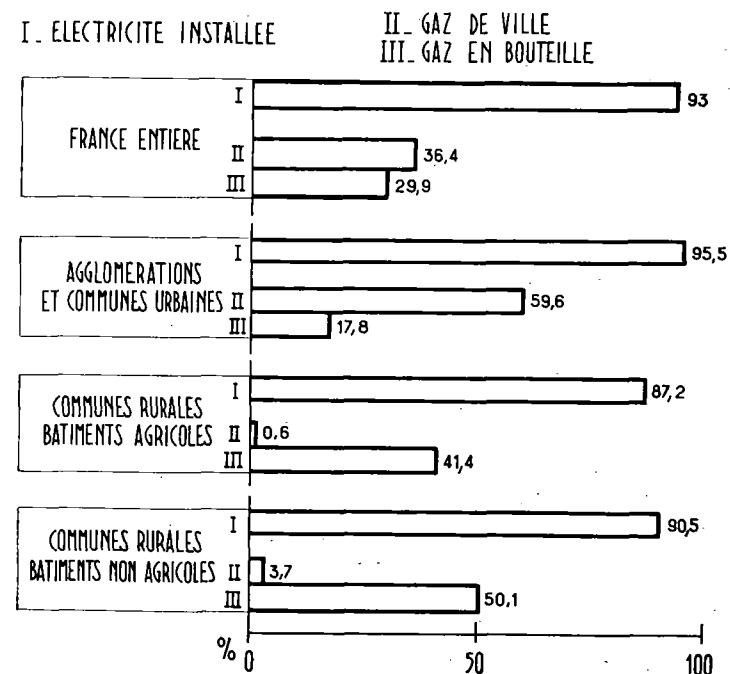
Agglomérations et communes urbaines (graphique IX).

Dans les centres urbains, 96 % des logements possèdent une distribution d'électricité; certains logements sont encore éclairés par le gaz dit d'éclairage, qui n'est autre que le gaz de ville, et c'est une des raisons pour lesquelles, dans les villes, le pourcentage dans la distribution de l'électricité n'atteint pas les 100 %. Le gaz de ville est distribué dans 60 % des logements urbains; la force électrique supplée le gaz de ville

dans un certain nombre de logements, alors que dans d'autres c'est le gaz liquéfié qui est utilisé pour la préparation des repas.

Communes rurales (bâtiments non agricoles) (graphique IX).

Les logements sont pourvus à 91 % d'une distribution d'électricité; le gaz de ville y est rare (4 %), mais le gaz liquéfié est présent dans 50 % des logements.



GRAPHIQUE IX. — L'équipement énergétique.

Communes rurales (bâtiments agricoles) (graphique IX).

Les logements de caractère agricole sont pourvus d'une distribution d'électricité, dans la proportion de 87 %; le gaz d'éclairage atteint à peine 1 % des logements, mais le gaz liquéfié est présent dans 41 %.

**

4° LE CHAUFFAGE CENTRAL (graphique X).

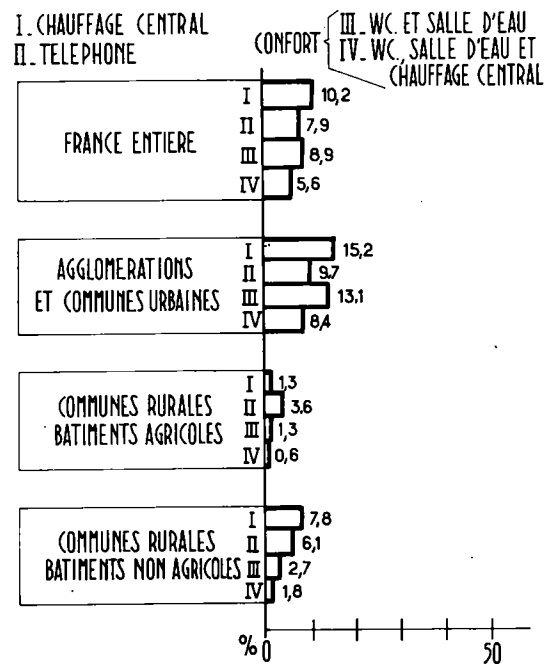
Les logements français possèdent dans une proportion de 10 % une installation de chauffage central. Ce pourcentage s'élève à 15 % dans les

agglomérations urbaines, à 8 % dans les habitations rurales à caractère non agricole et ne dépasse guère 1 % dans les logements dont les habitants se livrent à une activité agricole.

**

5° LE TÉLÉPHONE (graphique X).

Sur 100 logements en France, 8 seulement possèdent le téléphone; ce chiffre est l'un des plus bas comparativement à ceux relevés dans des pays de civilisation comparable.



GRAPHIQUE X. — Le confort.

Dans les villes et agglomérations urbaines, 10 % des foyers ont le téléphone; dans les logements ruraux, autres que ceux habités par les agriculteurs, 6 %; dans les logements utilisés par des agriculteurs, 4 %.

**

6° LE CONFORT (graphique X).

Le confort (1) résulte de la présence simultanée de plusieurs éléments, mais c'est une notion subjective puisque aussi bien le classement de ces éléments par ordre de priorité est très variable d'un individu à l'autre.

Mais l'on doit considérer qu'un logement doit posséder un minimum de confort, tel que salle d'eau avec baignoire ou douche et W.-C. particuliers, situés à l'intérieur du logement; or, seuls 9 % des logements français présentent cette association.

Dans les villes et agglomérations urbaines, cette même association d'éléments n'est relevée que dans 13 % des logements.

Dans les communes rurales, les habitations à caractère non agricole ne possèdent cette association que dans 3 % des cas, et les habitations à caractère agricole que dans un peu plus de 1 %.

La présence simultanée d'une salle d'eau équipée d'une baignoire ou d'une douche, d'un W.-C. particulier situé à l'intérieur de l'habitation et d'un chauffage central, ce qui représente un confort déjà plus élevé, est encore plus rare. En France, seuls 6 % des logements sont ainsi équipés. Les logements situés dans les agglomérations urbaines et munis de cet ensemble sanitaire représentent un peu plus de 8 %. Les habitations non agricoles, situées dans les communes rurales, ne sont pourvues de ces éléments que dans la proportion de 2 %, et les logements des cultivateurs, que dans une proportion inférieure à 1 %.

(1) Les logements indiqués comme ayant le gaz, l'électricité, des installations sanitaires, le chauffage central et le téléphone sont ceux pour lesquels l'existence de ces éléments a été mentionnée explicitement sur la feuille du logement, la différence résultant de la comparaison de ces chiffres avec le nombre total de logements correspond à la fois :

- 1° aux logements n'ayant pas l'élément de confort;
 - 2° aux logements pour lesquels aucun renseignement n'a été fourni à ce sujet.
- La distinction de ces deux catégories n'est pas possible à réaliser; il eut été intéressant de recouper ces renseignements avec d'autres données issues d'enquêtes, par exemple; malheureusement nous n'avons pu consulter de semblables études.

DEUXIÈME PARTIE

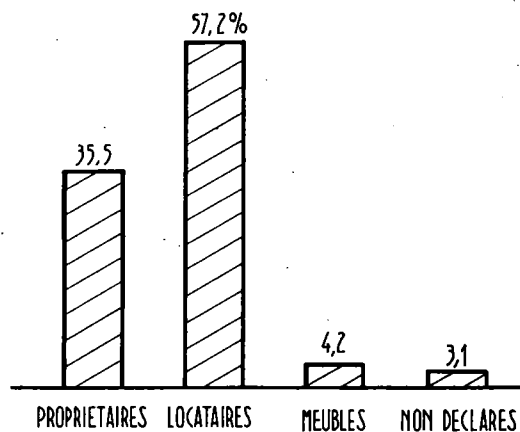
LE LOGEMENT ET SES OCCUPANTS

Nous tenterons, dans cette seconde partie, de déterminer les liaisons qui peuvent apparaître entre les structures des logements et les occupants, par exemple le nombre moyen de personnes par pièce. Nous tenterons également d'élaborer une théorie sur la grandeur des logements en fonction du nombre de personnes des ménages. Enfin, nous terminerons cette seconde partie par un exposé sur la cohabitation.

I. — LE STATUT D'OCCUPATION

Le statut d'occupation a pour but de faire connaître la nature juridique de l'occupation d'un logement; 3 grandes catégories ont été délimitées, correspondant aux statuts ci-contre :

1° logement occupé par son propriétaire;



GRAPHIQUE XI. — Le statut d'occupation.

2° logement occupé en vertu d'un contrat de location (logement loué vide);

3° logement loué meublé (meublés, sous-location, hôtels).

En France, sur 100 logements principaux, 36 sont occupés par leurs propriétaires, 57 sont loués vides et 4 sont loués meublés (graphique XI).

Il nous a semblé intéressant de connaître les liaisons qui pouvaient exister entre le statut d'occupation des logements et les catégories socio-professionnelles des chefs de ménages.

Le tableau suivant donne ces caractéristiques.

<i>Agriculteurs.</i>		%
Propriétaires	1 153 420	(65,4)
Locataires	558 940	(31,7)
En meublés	6 000	(0,4)
Non déterminés	42 980	(2,5)
	1 761 340	
<i>Salariés agricoles.</i>		%
Propriétaires	110 900	(23,1)
Locataires	346 820	(71,8)
En meublés	8 040	(1,7)
Non déterminés	16 560	(3,4)
	482 320	
<i>Patrons industriels et commerce.</i>		%
Propriétaires	645 520	(44,5)
Locataires	738 360	(50,9)
En meublés	27 420	(1,8)
Non déterminés	40 460	(2,8)
	1 451 760	
<i>Professions libérales, cadres supérieurs.</i>		%
Propriétaires	117 140	(25,9)
Locataires	301 200	(66,5)
En meublés	27 580	(6,1)
Non déterminés	6 980	(1,5)
	452 900	
<i>Cadres moyens.</i>		%
Propriétaires	139 320	(20,2)
Locataires	491 660	(71,3)
En meublés	41 440	(6,2)
Non déterminés	15 820	(2,3)
	688 240	
<i>Employés.</i>		%
Propriétaires	181 360	(19,0)
Locataires	682 220	(71,5)
En meublés	64 200	(6,7)
Non déterminés	27 000	(2,8)
	954 780	
<i>Ouvriers.</i>		%
Propriétaires	728 440	(19,8)
Locataires	2 570 460	(70,1)
En meublés	248 240	(6,8)
Non déterminés	122 760	(3,3)
	3 669 900	

Personnels de service.		%
Propriétaires	48 400	(14,3)
Locataires	244 160	(72,3)
En meublés	32 820	(9,7)
Non déterminés	12 540	(3,7)

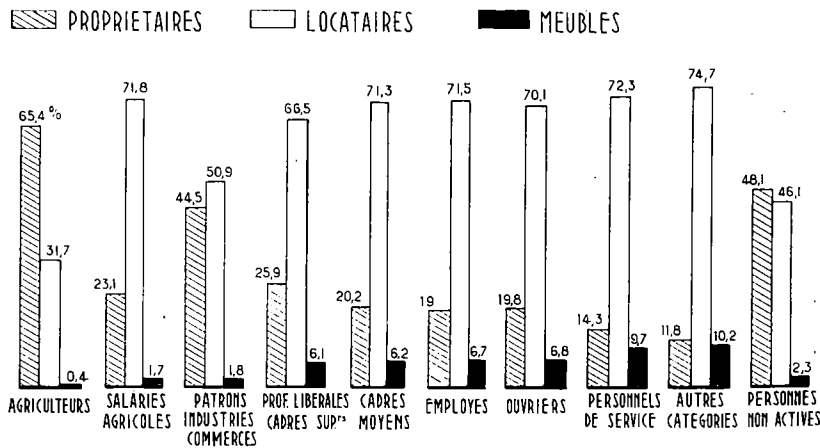
337.920

Autres catégories.		%
Propriétaires	31 800	(11,8)
Locataires	200 780	(74,7)
En meublés	27 320	(10,2)
Non déterminés	8 820	(3,3)

268 720

Personnes non actives.		%
Propriétaires	1 604 260	(48,1)
Locataires	1 534 760	(46,1)
En meublés	77 120	(2,3)
Non déterminés	117 520	(3,5)

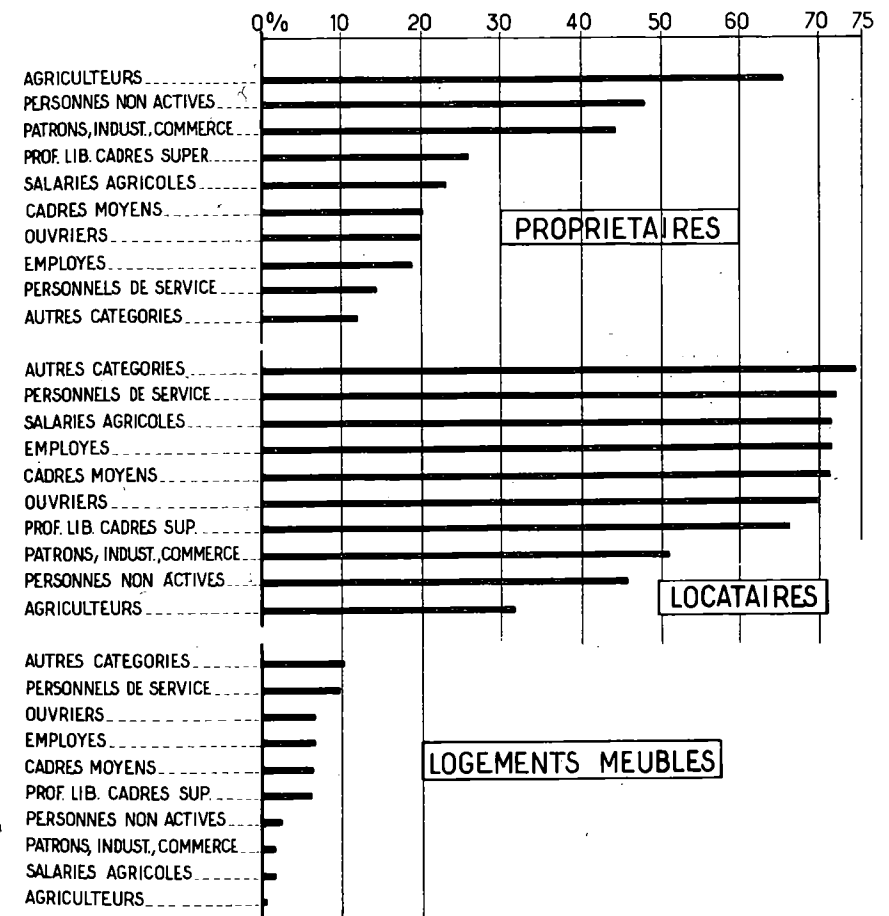
3 333 660



GRAPHIQUE XII. — Répartition des logements en fonction du statut d'occupation et de la profession de l'occupant.

Le graphique XII matérialise le tableau précédent. Parmi les logements occupés par le propriétaire, la catégorie sociale formée par les agriculteurs atteint le pourcentage le plus élevé (65 %). Parmi les logements loués vides, 6 catégories sociales sur 10 atteignent un niveau élevé, ce sont : les salariés agricoles, les cadres moyens, les employés, les ouvriers, le personnel de service et les « autres catégories ». Parmi les

logements loués meublés, deux catégories, à savoir : les « autres catégories » et le personnel de service, prédominent avec près de 10 % dans l'un et l'autre cas. Notons qu'une place à part revient à la catégorie « personnes non actives », formée principalement de retraités dont près



GRAPHIQUE XIII. — Répartition des logements en fonction de la profession des occupants.
(Calculs effectués sur 100 logements occupés par chaque groupe professionnel).

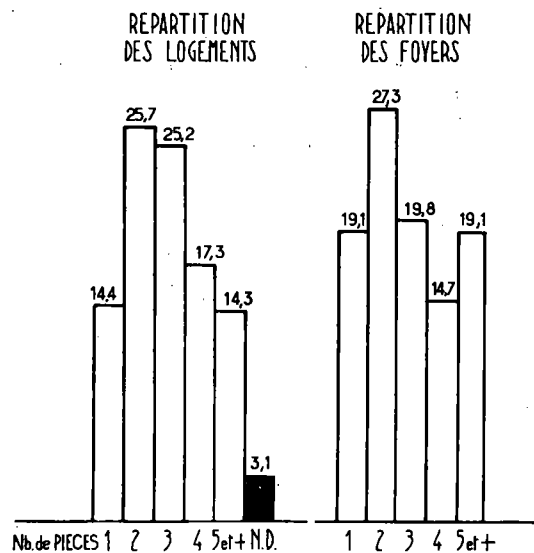
de la moitié est propriétaire, l'autre moitié demeurant dans des logements loués vides.

Le graphique XIII se rapporte aux trois statuts d'occupation. Il n'a pour but que de permettre une meilleure comparaison de l'importance respective de chaque catégorie socio-professionnelle à l'intérieur de chaque statut d'occupation.

II. — COMPARAISON DES STRUCTURES DES LOGEMENTS EN FONCTION DES HABITANTS

Dans l'hypothèse d'une répartition équitable des foyers en fonction du nombre de pièces des logements, on devrait observer une répartition identique de ces deux variables. Toute distorsion qui apparaîtrait serait le fait, soit d'une surpopulation, soit d'une sous-population puisque, aussi bien, le nombre moyen d'habitants par pièce, calculé pour la France entière, est très voisin de 1 (1,04).

FRANCE ENTIÈRE				
Répartition des foyers		Répartition des logements		Différences
1 personne	19,1	1 pièce	14,4	-4,7
2 personnes	27,3	2 pièces	25,7	-1,6
3 personnes	19,8	3 pièces	25,2	+5,4
4 personnes	14,7	4 pièces	17,3	+2,6
5 personnes et +	19,1	5 pièces et +	14,3	-4,8



GRAPHIQUE XIV.

On le voit, si l'hypothèse d'une répartition équitable (sur la base d'une pièce par personne) était réalisée, des distorsions apparaîtraient : celles-ci montreraient une carence de petits et de grands logements (graphique XIV).

Pour les différents types de communes, une même comparaison donnerait :

Agglomérations et communes urbaines.

Répartition des foyers		Répartition des logements		Différences
1 personne	20,0	1 pièce	16,9	-3,1
2 personnes	29,7	2 pièces	27,7	-2
3 personnes	20,7	3 pièces	25	+4,3
4 personnes	14,3	4 pièces	15,9	+1,6
5 personnes et +	15,9	5 pièces et +	11,7	-4,2

Communes rurales, bâtiments non agricoles.

Répartition des foyers		Répartition des logements		Différences
1 personne	22,8	1 pièce	11,6	-11,2
2 personnes	27,7	2 pièces	24,3	-3,4
3 personnes	17,8	3 pièces	26	+8,2
4 personnes	13,7	4 pièces	18,9	+5,2
5 personnes et +	18	5 pièces et +	16,2	-1,8

Communes rurales, bâtiments agricoles.

Répartition des foyers		Répartition des logements		Différences
1 personne	7,6	1 pièce	8,8	+1,22
2 personnes	18,5	2 pièces	22,1	+3,6
3 personnes	19,8	3 pièces	24,3	+4,5
4 personnes	18,7	4 pièces	20,6	+1,9
5 personnes et +	35,4	5 pièces et +	22,1	-13,3

Ces trois répartitions, effectuées selon la nature des communes, font apparaître les différences importantes qui existent, tant au point de vue de la répartition des foyers, que de celle des logements. Les valeurs modales de chaque distribution ont été soulignées à seule fin de permettre rapidement une comparaison sommaire.

Il est bien évident qu'une répartition « équitable » des logements n'est pas réalisée; d'ailleurs est-elle souhaitable dans la pratique? En effet, pour les foyers composés d'une seule personne, un logement d'une pièce, c'est-à-dire composé d'une chambre et d'une cuisine avec ses dépendances sanitaires, ne permet pas une vie sociale normale. C'est pourquoi les logements d'une pièce, même pour un seul occupant sont à condamner, et, en priorité, dans les villes où la vie sociale est la plus développée; or, c'est dans les villes qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux.

III. — L'OCCUPATION

1° NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR PIÈCE

Le nombre moyen de personnes par pièce est une notion importante, puisqu'elle permet de déterminer quels sont les types de logements sur- ou sous-peuplés.

FRANCE ENTIÈRE

Nombre de pièces des logements	Nombre moyen de personnes par pièce
1 pièce	2,2
2 pièces	1,4
3 pièces	1
4 pièces	0,9
5 pièces et plus	0,7

Agglomérations et communes urbaines.

Nombre de pièces des logements	Nombre moyen de personnes par pièce
1 pièce	1,3
2 pièces	2
3 pièces	1
4 pièces	0,9
5 pièces et plus	0,7

Communes rurales, bâtiments non agricoles.

Nombre de pièces des logements	Nombre moyen de personnes par pièce
1 pièce	2,3
2 pièces	1,3
3 pièces	1
4 pièces	0,8
5 pièces et plus	0,6

Communes rurales, bâtiments agricoles.

Nombre de pièces des logements	Nombre moyen de personnes par pièce
1 pièce	3,2
2 pièces	1,8
3 pièces	1,3
4 pièces	1
5 pièces et plus	0,8

Il apparaît, d'après les trois précédents tableaux, que les logements petits sont les plus surpeuplés. Par contre, les logements dont le nombre de pièces est supérieur à 3 apparaissent sous-peuplés, et ce, quel que soit le type des communes.

2° COEFFICIENT D'ENCOMBREMENT

Le coefficient d'encombrement a pour but de chiffrer le nombre moyen de personnes par pièce. Ce coefficient est souvent un nombre fractionnaire; or, la variable à mesurer est une variable discontinue. Un coefficient de 2,2 signifie que chaque pièce d'un logement se trouve occupé par 2,2 personnes. Cette subdivision d'une unité non divisible peut, apparaître gênante au premier abord, mais ce fractionnement permet néanmoins de déterminer avec exactitude l'encombrement des logements.

Le tableau suivant donne, en fonction du nombre de personnes vivant

au foyer et du nombre de pièces du logement, les différents coefficients d'encombrement et d'occupation.

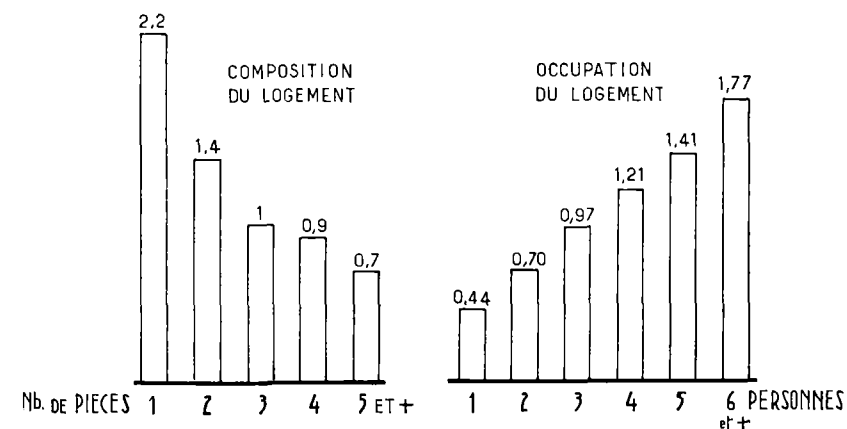
Pièces	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers. et +	Moyenne coefficient d'encombrement
1	1	2	3	4	5	6,8	2,17
2	0,5	1	1,5	2	2,5	3,4	1,36
3	0,33	0,66	1	1,33	1,66	2,26	1,05
4	0,25	0,50	0,75	1	1,25	1,73	0,89
5 et +	0,17	0,34	0,51	0,69	0,86	1,24	0,70
Moyenne coefficient d'occupation	0,44	0,44	0,97	1,21	1,41	1,77	1,02

Le graphique XV (volet de gauche) représente les valeurs des coefficients moyens d'encombrement selon le nombre de pièces des logements. Il fait apparaître que plus les logements sont petits, plus le coefficient est bas. Le coefficient d'encombrement varie en raison inverse du nombre de pièces des logements.

3° COEFFICIENT D'OCCUPATION

Ce coefficient chiffre, en fonction du nombre de personnes vivant au foyer, le nombre moyen de personnes par pièce. Il est, comme le coefficient d'encombrement, le plus souvent un nombre fractionnaire et, comme lui, il a pour but de mesurer une variable discontinue.

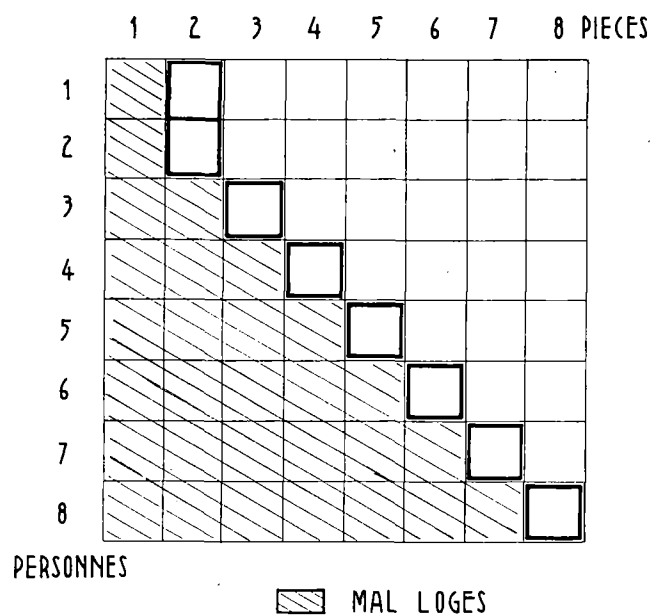
Le graphique XV (volet de droite) matérialise les valeurs des coefficients moyens d'occupation selon le nombre de personnes vivant au foyer. Il fait apparaître que, plus le nombre de personnes composant le



GRAPHIQUE XV. — Coefficients d'occupation et coefficients d'encombrement.

foyer est petit, plus le coefficient est bas; et que, plus le nombre de personnes est élevé, plus le coefficient est élevé. Le coefficient d'occupation varie en raison du nombre de personnes.

La comparaison des deux volets de ce graphique fait ressortir qu'une distorsion existe entre les besoins en logement des foyers et la répartition des logements. En fait, les logements ne sont pas répartis en fonction des besoins des occupants, mais en fonction d'une autre variable qu'il nous est impossible de déterminer avec les éléments en notre possession. Toutefois, il peut paraître vraisemblable que cette variable soit le revenu des foyers. Il eut été intéressant de mesurer l'influence de cette dernière sur la répartition des logements et, si possible, de préférence à l'aide du quotient familial : ressources totales du foyer divisées par le nombre de personnes qui y vivent.



GRAPHIQUE XVI. — Répartition des ménages et des logements sur la base théorique d'une pièce par habitant.

IV. — THÉORIE SUR LA STRUCTURE DES LOGEMENTS EN FONCTION DU NOMBRE DE PERSONNES VIVANT AU FOYER (hypothèse d'une répartition équitable)

Les pédiatres et les psychiatres sont d'accord pour affirmer que chaque enfant devrait avoir sa chambre. Il semble donc normal d'avancer que le nombre de pièces d'un logement devrait être égal au nombre de personnes composant le foyer (graphique XVI).

Or, en fait, une famille évolue au cours de sa vie et prend différentes valeurs, il s'ensuit que ses besoins ne sont pas constants; ils croissent, arrivent à un maximum, puis diminuent. Ainsi peut être représentée, schématiquement, une famille de 5 personnes : 1, 2, 3, 4, 5; 5, 4, 3, 2, 1.

Il apparaît donc nécessaire et suffisant que le nombre de pièces d'un logement soit équivalent aux valeurs des différents moments de la vie d'une famille. Une telle solution n'est pas possible, elle nécessiterait, puisque les logements ne sont pas extensibles, de fréquents déménagements. Aussi, compte tenu de ces différents impératifs, il est nécessaire de définir quelques types de logements susceptibles de répondre le plus opportunément possible aux besoins des familles françaises d'aujourd'hui... et de demain.

1° EVALUATION DES BESOINS

Sur la base d'une pièce par personne, voici le nombre et les types de logements nécessaires tels qu'ils ressortent du précédent recensement :

- foyers de 1 personne : 2 pièces et dépendances sanitaires : 2 565 920 logements, soit 19,1 % des logements;
- foyers de 2 personnes : 2 pièces et dépendances sanitaires : 3 656 240 logements, soit 27,3 % des logements.

Or, ces deux groupes peuvent être confondus, étant donné que les logements qui devraient les abriter seraient identiques :

- foyer de 1 et de 2 personnes : 2 pièces et dépendances sanitaires : 6 222 160 logements, soit 46,4 % des logements;
- foyers de 3 personnes : 3 pièces et dépendances sanitaires : 2 650 660 logements, soit 19,8 % des logements;
- foyers de 4 personnes : 4 pièces et dépendances sanitaires : 1 974 140 logements, soit 14,7 % des logements;
- foyers de 5 personnes : 5 pièces et dépendances sanitaires : 1 234 600 logements, soit 9,2 % des logements;
- foyers de 6 personnes et plus : 6 pièces et dépendances sanitaires : 1 319 980 logements, soit 9,9 % des logements.

Autrement dit, les besoins en logements étaient, lors du précédent recensement (graphique XVII) :

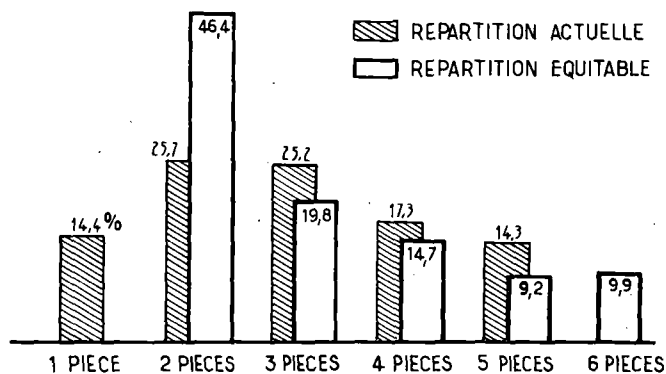
- logements de 2 pièces : 6 222 160, soit 46,4 %;
- logements de 3 et 4 pièces : 4 624 800, soit 34,5 %;
- logements de 5 et 6 pièces : 2 554 580, soit 19,1 %.

Or, l'inventaire des logements existants était de :

- logements de 1 pièce : 1 928 600, soit 14,4 %;
- logements de 2 pièces : 3 444 760, soit 25,7 %;
- logements de 3 et 4 pièces : 5 698 100, soit 42,5 %;
- logements de 5 pièces et plus : 1 917 260, soit 14,3 %;
- logements dont le nombre de pièces n'est pas déclaré : 412 820, soit 3,1 %.

Dans l'hypothèse d'une répartition équitable et sur les bases précédemment définies, les logements de 2 pièces seraient ceux qui feraient le plus défaut : 20,7 %. Viendraient ensuite ceux de 5 pièces et plus : 4,8 %. Par contre, les logements de 3 et 4 pièces laisseraient apparaître une surproduction de +7 %, surproduction qui se manifesterait surtout dans la catégorie des logements de 3 pièces.

Mais, nous l'avons déjà précisé, les logements ne répondent pas toujours aux besoins des occupants. Certains d'entre eux sont insuffisamment



GRAPHIQUE XVII.

occupés, ils se trouvent de toute évidence parmi les moyens et grands logements. Peut-on remédier à cet état de chose ? Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'agir autrement que par la construction de logements, et voici pourquoi : une part de ces logements, qu'on ne peut préciser, a été à un moment donné pleinement occupée; le départ des enfants pour fonder à leur tour une famille, parfois le décès d'un des fondateurs, font que le logement est devenu trop grand eu égard aux besoins actuels. Doit-on pour cela faire évacuer un logement auquel se rattachent les souvenirs des jours heureux et malheureux et extraire une personne, généralement âgée, du milieu auquel elle est habituée, l'arracher à ses souvenirs en lui faisant vendre une partie de son mobilier, l'éloigner de ses voisins, de son quartier; en un mot faire d'elle, au soir de la vie, une déracinée ? Ce serait faire acte de barbarie.

Aussi, est-ce vers la construction de logements que nous devons nous tourner pour pallier cette crise, créée artificiellement certes, mais douloureusement réelle.

2° LOGEMENTS A CONSTRUIRE

Quels sont donc, étant donné la répartition actuelle des logements, le nombre et le type de logements à construire ?

*Logements à pourvoir
sur la base d'une pièce par personne, avec minimum de deux pièces.*

Habitants	Pièces	Situation ou recensement	Logements	Logements à pourvoir
805 400	805 400	1 pers. 1 pièce.	805 400	2 pièces + dépendances sanit.
1 075 080	537 540	2 pers. 1 pièce.	537 540	2 pièces + dépendances sanit.
2 112 600	1 408 400	3 pers. 2 pièces.	704 200	3 pièces + dépendances sanit.
854 760	284 920	3 pers. 1 pièce.	284 920	3 pièces + dépendances sanit.
2 215 840	1 661 880	4 pers. 3 pièces.	553 960	4 pièces + dépendances sanit.
1 813 920	906 960	4 pers. 2 pièces.	453 480	4 pièces + dépendances sanit.
665 600	166 400	4 pers. 1 pièce.	166 400	4 pièces + dépendances sanit.
1 452 000	1 161 600	5 pers. 4 pièces.	290 400	5 pièces + dépendances sanit.
1 629 700	977 820	5 pers. 3 pièces.	325 940	5 pièces + dépendances sanit.
1 166 700	466 680	5 pers. 2 pièces.	233 340	5 pièces + dépendances sanit.
388 600	77 720	5 pers. 1 pièce.	77 720	5 pièces + dépendances sanit.
2 228 640	1 286 480	6 pers. 4 pièces.	321 680	6 pièces + dépendances sanit.
2 065 560	903 720	6 pers. 3 pièces.	301 240	6 pièces + dépendances sanit.
1 300 560	381 000	6 pers. 2 pièces.	190 500	6 pièces + dépendances sanit.
383 100	56 620	6 pers. 1 pièce.	56 620	6 pièces + dépendances sanit.
20 158 060	11 083 140		5 303 280	

En résumé, les logements à pourvoir seraient de :

Habitants	Logements	Nombre de personnes	Logements à pourvoir
1 880 480	1 342 940	1 et 2 pers.	2 pièces + dépendances sanit.
2 967 360	989 120	3 personnes.	3 pièces + dépendances sanit.
4 695 360	1 173 840	4 personnes.	4 pièces + dépendances sanit.
4 637 000	927 400	5 personnes.	5 pièces + dépendances sanit.
5 977 860	870 040	6 personnes.	6 pièces + dépendances sanit.

Ces populations sont, à des degrés divers, insuffisamment logées. Il ressort en effet, des moyennes, que les logements qu'elles occupent ne sont composés que de 2 pièces; que chaque logement abrite 4 personnes,

donc que chaque pièce héberge 2 personnes. Ces logements sont petits et manifestement surpeuplés.

Par opposition, le tableau ci-dessous, donne la part de la population, dite bien logée :

Habitants	Pièces	Logements	Nombre de pièces	Nombre d'habitants
138 260	691 300	138 260	5	1
224 980	899 920	224 980	4	1
462 140	1 386 420	462 140	3	1
780 560	1 561 120	780 560	2	1
731 080	1 827 700	365 540	5	2
1 157 600	2 315 200	578 800	4	2
1 966 520	2 949 780	983 260	3	2
2 165 360	2 165 360	1 082 680	2	2
1 082 880	1 804 800	360 960	5	3
1 474 140	1 965 520	491 380	4	3
2 241 300	2 241 300	747 100	3	3
1 373 360	1 716 700	343 340	5	4
1 669 120	1 669 120	417 280	4	4
1 421 700	1 421 700	284 340	5	5
3 055 300	3 724 420	424 820	5 et +	6 et +
19 944 300	28 340 360	7 685 440		

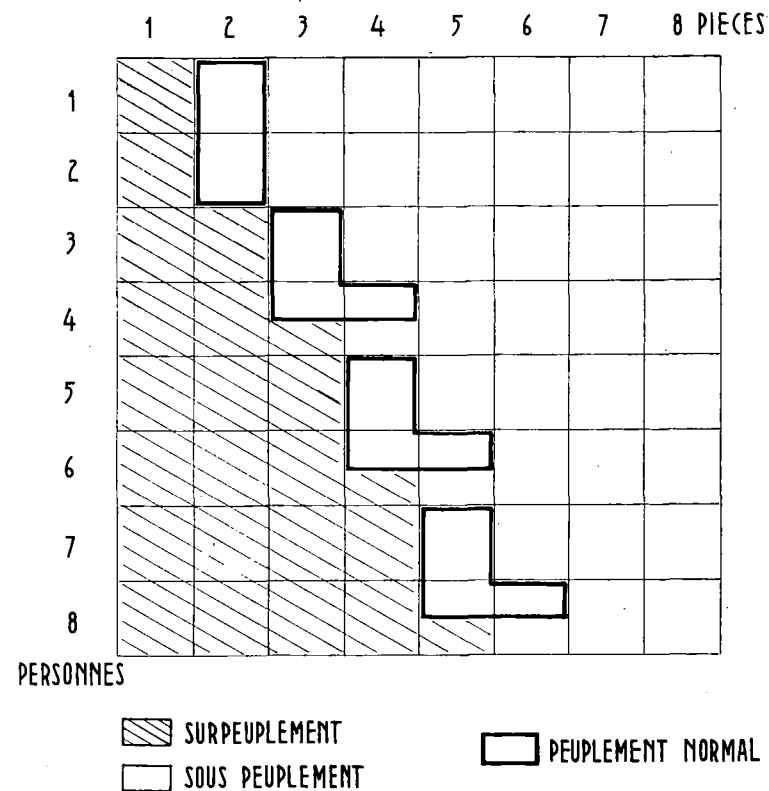
Les moyennes établies sur ce dernier tableau permettent de préciser que ces personnes demeurent dans un logement composé de près de 4 pièces (3,7), que chaque logement est occupé par près de 3 personnes (2,6) et que chaque pièce n'est occupée que par 0,72 personne.

Il est vrai que cette séparation, telle qu'elle vient d'être définie, entre les mal logés et les bien logés est par trop rigide, alors qu'en réalité une certaine souplesse doit exister dans la transition. Or, c'est autour de cette limite et de part et d'autre, qu'il semble que l'on doive chercher à déterminer, en fonction des besoins, les types de logements à construire.

V. — THÉORIE SUR L'OCCUPATION MAXIMUM DES LOGEMENTS

Les considérations précédentes nous conduisent à préciser la notion d'occupation maximum raisonnable d'un logement. On peut admettre que celle-ci puisse être définie comme telle lorsque chaque chambre est occupée par deux personnes. Toutefois, la liaison entre le nombre de

personnes et le nombre de pièces est à la fois quantitative et qualitative. En effet, le nombre de pièces dont devrait pouvoir disposer un ménage n'est pas identique, à nombre égal de personnes, quelle que soit la composition de celui-ci; le sexe, l'âge des personnes qui le composent sont des variables qui doivent également concourir à déterminer le type du logement. Si l'on fait abstraction de la variable âge, les ménages qui ont



GRAPHIQUE XVIII. — Répartition des ménages et des logements selon l'hypothèse d'une occupation maximum.

un nombre impair identique d'enfants ont tous les mêmes besoins en logement, et ceci quelle que soit la répartition par sexe des enfants. Par contre, les ménages qui ont un nombre pair identique d'enfants doivent être divisés en deux groupes d'importance d'ailleurs identique, et dont la répartition par sexe des enfants est à la base. Parmi ceux-ci, les ménages dont le nombre d'enfants de chaque sexe est un chiffre impair auraient besoin d'une chambre supplémentaire par rapport aux ménages ayant un

même nombre total d'enfants, mais dont la répartition par sexe donne des chiffres pairs.

Le graphique XVIII représente la répartition des ménages dans les différents types de logements selon l'hypothèse de l'occupation maximum.

Le tableau suivant donne, pour les principaux types de ménages, le nombre de pièces minimum avec, pour chacun d'eux, le coefficient d'encombrement.

PEUPEMENT MAXIMUM

Répartition selon le nombre de pièces nécessaires.

Proportion des ménages ayant	Nombre de personnes au foyer	Nombre de pièces du logement	Coefficient d'encombrement maximum	Nombre de chambres d'enfants
(1) N 1 enfant	3 personnes.	3 pièces.	1	1
1/2 N 2 enfants	4 personnes.	3 pièces.	1,33	
1/2 N 2 enfants	4 personnes.	4 pièces.	1	2
N 3 enfants	5 personnes.	4 pièces.	1,25	
1/2 N 4 enfants	6 personnes.	4 pièces.	1,50	3
1/2 N 4 enfants	6 personnes.	5 pièces.	1,20	
N 5 enfants	7 personnes.	5 pièces.	1,40	
1/2 N 6 enfants	8 personnes.	5 pièces.	1,60	4
1/2 N 6 enfants	8 personnes.	6 pièces.	1,33	
N 7 enfants	9 personnes.	6 pièces.	1,50	
1/2 N 8 enfants	10 personnes.	6 pièces.	1,66	
1/2 N 8 enfants	10 personnes.	7 pièces.	1,43	5

(1) N = nombre de foyers.

Le tableau suivant donne sensiblement les mêmes caractéristiques que le tableau précédent, son originalité réside dans la répartition des ménages. En effet, les subdivisions ont été effectuées au niveau du nombre des personnes, alors que dans le tableau précédent elles l'avaient été au niveau du nombre de pièces.

Répartition selon le nombre d'enfants.

Famille de	Nombre de personnes au foyer	Nombre de pièces minimum	Coefficient	% de N (1)
1 enfant N (1)	3 personnes.	3 pièces.	1	100
2 enfants, 1/2 N	4 personnes.	3 pièces.	1,33	50
1/2 N	4 personnes.	4 pièces.	1	50
3 enfants, N	5 personnes.	4 pièces.	1,25	100
4 enfants, 1/2 N	6 personnes.	4 pièces.	1,50	50
1/2 N	6 personnes.	5 pièces.	1,20	50
5 enfants, N	7 personnes.	5 pièces.	1,40	100
6 enfants, 1/2 N	8 personnes.	5 pièces.	1,60	50
1/2 N	8 personnes.	6 pièces.	1,33	50
7 enfants, N	9 personnes.	6 pièces.	1,50	100
8 enfants 1/2 N	10 personnes.	6 pièces.	1,66	50
1/2 N	10 personnes.	7 pièces.	1,43	50

(1) Voir page précédente.

1° INFLUENCE DE LA RÉPARTITION DES ENFANTS PAR SEXE

La répartition des sexes des enfants dans un ménage répond à la loi de probabilité discontinue, puisque le nombre de chances élémentaires est fini. La probabilité statistique calculée à partir d'une série homogène fait ressortir que la venue d'un enfant de sexe masculin est de 0,5150, et celle d'un enfant de sexe féminin 0,4850. Chaque naissance constitue, en elle-même, un événement indépendant sans aucune liaison avec celles qui ont pu la précéder, ni avec celles qui pourraient la suivre.

La probabilité d'avoir 2 enfants de même sexe consécutivement repose sur la loi des probabilités composées. La probabilité s'obtient, puisqu'elle est la résultante de deux événements indépendants, en multipliant les deux probabilités :

- probabilité d'avoir 2 filles 0,2352;
- probabilité d'avoir 2 garçons 0,2652;
- probabilité d'avoir 1 garçon et 1 fille 0,2498;
- probabilité d'avoir 1 fille et 1 garçon 0,2498.

La probabilité d'avoir consécutivement 2 enfants de même sexe est donc de 0,5004, celle d'avoir 2 enfants de sexes différents : 0,4996; la différence, 0,0008, est petite.

On peut en conclure que le nombre de ménages ayant 2 enfants peut être divisé en deux groupes d'égale importance dont l'un aurait besoin de 2 chambres et l'autre de 3 chambres.

La probabilité d'avoir consécutivement 3 enfants de même sexe est de 0,2506, puisque celle d'avoir 3 garçons est de 0,1366, et celle d'avoir 3 filles est de 0,1140. La probabilité d'avoir 3 enfants de sexes différents est de 0,7494. La probabilité d'avoir un groupe constitué indifféremment de 2 garçons et de 1 fille est de 0,3859, contre 0,3634 si le groupe est constitué de 2 filles et de 1 garçon. Mais si l'on tient compte de l'ordre des naissances et du sexe, chaque groupe primaire comportant 2 garçons a une probabilité de se produire de 0,1286 et chaque groupe primaire comprenant 2 filles de 0,1211.

Les ménages ayant 3 enfants auraient, quelle que soit la répartition par sexe des enfants, besoin de 3 chambres.

3 enfants.

FFF 3 filles	0,114072	}	0,2506
GGG 3 garçons	0,136578		
2 garçons + 1 fille :			
GGF	0,128647	}	0,385941
GFG	0,128647		
FGG	0,128647		
2 filles + 1 garçon :			
FFG	0,121153	}	0,363459
FGF	0,121153		
GFF	0,121153		
			0,7494

La probabilité d'avoir consécutivement 4 garçons est de 0,07034, celle d'avoir 4 filles de 0,05532, de sorte que la probabilité d'avoir 4 enfants de même sexe est de 0,12566.

La probabilité d'avoir un groupe de 4 enfants composés indifféremment de 2 garçons et de 2 filles est de 0,3743.

Il apparaît donc que la probabilité d'avoir 4 enfants rendant possible le fait de les loger dans 2 chambres est de 0,5.

Les ménages ayant 4 enfants peuvent se subdiviser en deux groupes d'égale importance dont l'un aurait besoin de 3 chambres et l'autre de 4 chambres (voir p. 789).

Si nous prenions pour base de répartition des logements l'hypothèse d'une pièce par personne, il serait nécessaire de construire un grand nombre de grands logements. Or, il faut convenir que les logements de 3, 4 et 5 pièces seraient, durant la vie d'une famille, occupés à leur

4 enfants.

FFFF 4 filles	p = 0,05532	}	0,12566
GGGG 4 garçons	p = 0,07034		
3 garçons + 1 fille :			
GGGF	p = 0,06625	}	0,49996
GGFG	p = 0,06624		
FGGG	p = 0,06624		
FGGG	p = 0,06625		
3 filles + 1 garçon :			
FFFG	p = 0,05874	}	0,49996
FFGF	p = 0,05874		
FGFF	p = 0,05875		
GFFF	p = 0,05875		
2 garçons + 2 filles :			
GGFF	p = 0,06237	}	0,37434
GFFG	p = 0,06240		
GFGF	p = 0,06240		
2 filles + 2 garçons :			
FFGG	p = 0,06240	}	0,37434
FGGF	p = 0,06240		
FGFG	p = 0,06237		

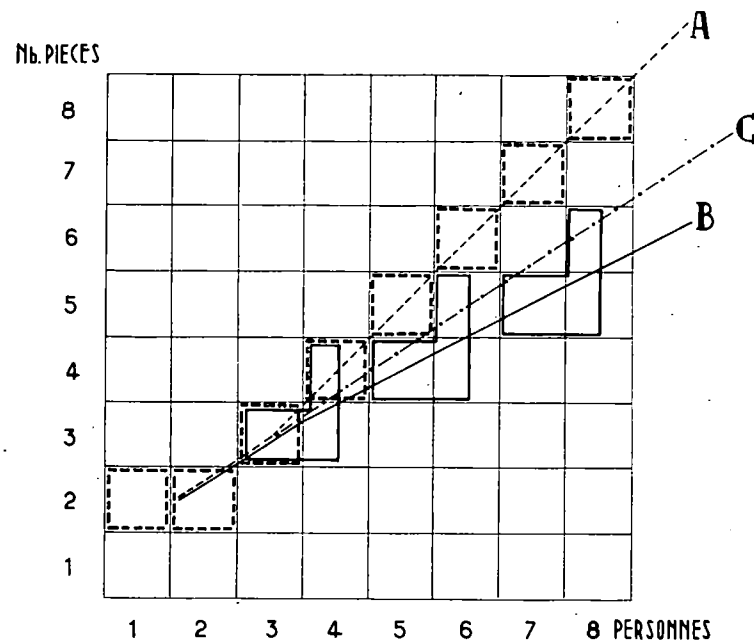
maximum plus longtemps que les grands logements composés de 6, 7 et 8 pièces. Dans ces derniers, les premiers enfants nés s'évaderont du foyer familial alors que les derniers-nés seront encore d'âge scolaire et bénéficieront, de ce fait, d'un surcroît de place. Il y a donc intérêt à envisager, pour les familles comprenant 3, 4 et 5 personnes, des logements calculés sur la base d'une pièce par personne, alors que les logements devant être occupés par des familles de 6, 7, 8 personnes et plus pourraient être choisis dans la zone d'occupation maximum définie plus haut, exception faite dans le cas de naissances gemellaires rapprochées.

Le graphique XIX matérialise l'hypothèse A d'une pièce par personne, et l'hypothèse B celle d'une occupation maximum; la droite c représente l'hypothèse C qui vient d'être définie.

Reste la question des différences d'âge entre les enfants du même sexe. Il est en effet difficile de loger dans une même chambre un adolescent ou une adolescente de 18 ans, par exemple, et un enfant de quelques années. Il semble plus souhaitable d'envisager le logement de cet enfant en bas âge avec un enfant d'âge plus approprié, même de sexe différent. On peut concevoir la cohabitation dans une même chambre d'enfants de sexes différents jusqu'aux âges de 6 ou 7 ans.

Afin de préciser l'importance des logements à construire, il est intéressant de connaître les probabilités successives pour un couple d'avoir 1, puis 2, puis 3 enfants, etc., de connaître également le temps moyen qui s'écoule entre chaque naissance.

Or, la fécondité d'un couple dépend non seulement de l'âge de la femme mais également, et à un degré plus élevé, de la durée du mariage et du nombre d'enfants déjà nés. Ces trois facteurs sont normalement liés par des relations qui n'évoluent que très lentement, de sorte qu'il suffit, en période normale, de considérer l'un d'eux, par exemple l'âge de la femme, d'ailleurs plus facilement obtenu, pour calculer des taux de fécondité par âge, satisfaisants. Mais si des événements extérieurs modi-



GRAPHIQUE XIX. — L'occupation des logements.

Hypothèse A ou solution optimum.

Hypothèse B ou occupation maximum justiciable.

Hypothèse C ou solution intermédiaire, jugée comme réaliste.

fient la contexture démographique, les relations qui lient ces trois facteurs sont perturbées, de sorte que chacun d'eux reprend son importance propre. Ce fait fut observé pendant la première guerre mondiale et s'est renouvelé durant la dernière guerre; de nombreuses jeunes filles ont eu leur mariage différé, parfois de plusieurs années, et leur période de fécondité s'est trouvée décalée vers les âges plus élevés; la durée du mariage devient alors prépondérante pour mesurer et comparer leur fécondité. De même, de nombreux couples ont été séparés pendant

plusieurs années, une part des naissances qui aurait dû survenir pendant cette période ne fut que différée, le nombre des enfants déjà nés explique mieux alors le comportement de ces couples que l'âge de la femme et la durée du mariage.

2° PRODUCTIVITÉ DES COUPLES SUIVANT LA DURÉE DU MARIAGE

La proportion des premières naissances décroît rapidement avec la durée du mariage. 36 % des couples, en moyenne, ont leur premier enfant au cours de la première année, 22 % au cours de la seconde année, 7 % au cours de la troisième année et 4 % au cours de la quatrième année. Autrement dit, il y a au moins un enfant après un an de mariage chez 36 % des nouveaux mariés, après 2 ans chez 58 %, après 3 ans chez 65 %, et après 4 ans chez 69 %.

Si l'on considère l'ensemble des naissances, quel que soit le rang de celles-ci (voir le tableau suivant), on obtient naturellement des pourcentages différents; mais l'évolution générale reste sensiblement la même, puisque ce sont toujours les premières années qui suivent le mariage qui apparaissent comme les plus productives.

Répartition proportionnelle des naissances vivantes légitimes suivant la durée du mariage, quel que soit le rang de naissance.

Durée du mariage (en années révolues)	Années		
	1950	1951	1952
Moins d'un an	16,6	16,5	16,1
1 an	13,5	13,3	12,9
2 ans	12,3	11,1	10,9
3 ans	12,5	10,5	9,6
4 ans	10,8	10,9	9,2
0 à 4 ans	65,7	62,3	58,7
5 à 9 ans	18	22,8	26,8
10 à 14 ans	9,7	8,6	8,5
15 à 19 ans	5,1	4,8	4,5
20 ans et plus	1,5	1,5	1,5
5 ans et plus	34,3	37,7	41,3
Total	100	100	100

Le tableau précédent fait apparaître que la productivité des nouveaux mariés est la plus importante au cours des cinq premières années de mariage.

3° PRODUCTIVITÉ DES COUPLES SUIVANT LE RANG DE LA NAISSANCE

La deuxième naissance est rare au cours de la première année du mariage; elle a lieu chez 9 % des couples dans la deuxième année, 14 % au cours de la troisième année et 10 % au cours de la quatrième année.

Autrement dit, au terme de 2 ans de mariage 10 % des couples ont au moins 2 enfants; après 3 ans, 24 %; après 4 ans, 34 %; après 5 ans, 41 %, et, après 6 ans, 47 % des ménages ont au moins 2 enfants.

La troisième naissance n'apparaît guère avant la troisième année du mariage. Au terme de 4 ans de mariage, 9 % des couples ont au moins 3 enfants; après 5 ans, 15 %, et, après 6 ans, 20 %.

La quatrième naissance n'apparaît guère avant la cinquième année; au terme de 5 ans de mariage, 4 % des couples ont au moins 4 enfants; après 6 ans de mariage, le pourcentage atteint 6 %. Pour la quatrième naissance, les données statistiques actuelles ne permettent pas de suivre la venue au monde du quatrième enfant au-delà de la sixième année. Il convient aussi de signaler que ces chiffres sont calculés, pour l'ensemble des nouveaux mariés, sans distinction de l'âge des époux au mariage; or, la fécondité, au cours de la première année de mariage par exemple, est d'autant plus élevée que les nouvelles épouses sont plus jeunes.

Le graphique XX montre l'évolution de la fécondité des couples en fonction de la durée du mariage et du rang de naissance des enfants.

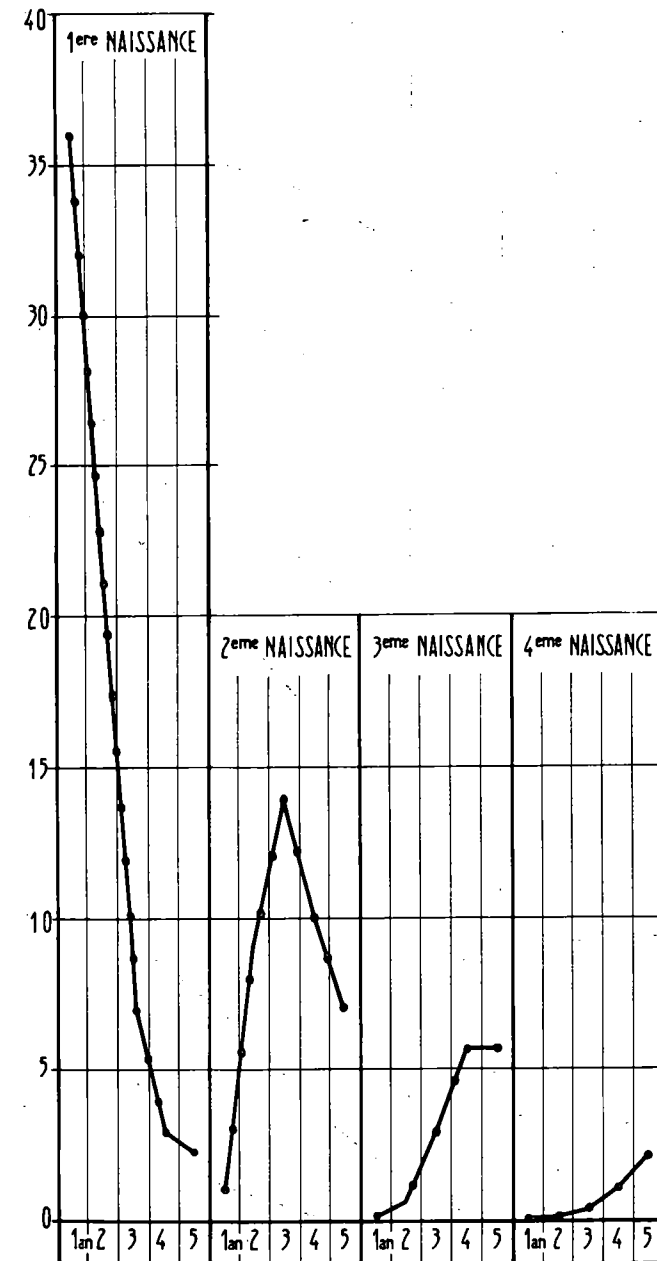
Le graphique XXI est cumulatif, c'est-à-dire qu'il représente pour chaque rang de naissance l'évolution cumulée de la fécondité au cours des six premières années du mariage.

Dès la seconde année du mariage (graphique XXII), plus de la moitié des nouveaux mariés ont eu au moins un enfant; mais il faut attendre la septième année pour que près des trois quarts des couples aient eu au moins un enfant. Pour le premier enfant, ce sont donc les deux premières années du mariage qui sont les plus productrices.

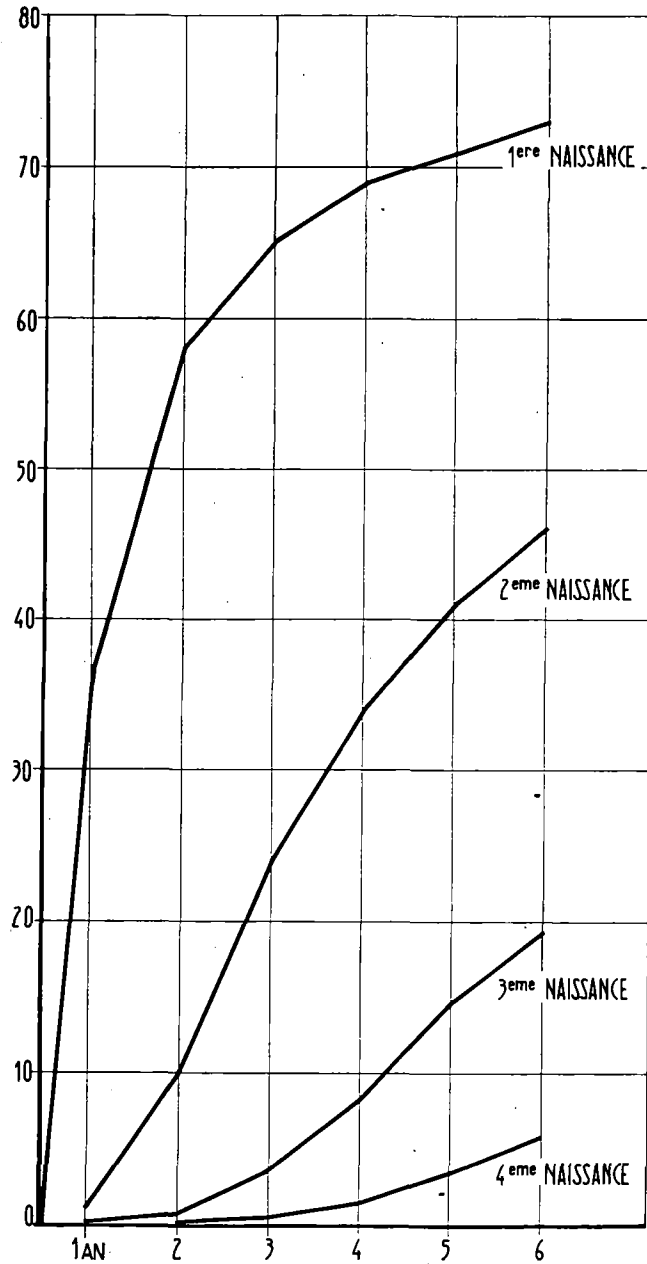
Le second enfant apparaît surtout au cours des troisième et quatrième années de mariage, puisque 24,4 % des couples ont au moins leur second enfant pendant cette période. Au bout de 7 ans de mariage, la moitié des couples ont eu, au moins, un second enfant.

Le troisième enfant n'apparaît guère avant la quatrième, la cinquième ou sixième année du mariage; 16 % des couples ont leur troisième enfant pendant cette période. Au terme de 7 ans de mariage, 24 % des ménages ont eu au moins 3 enfants.

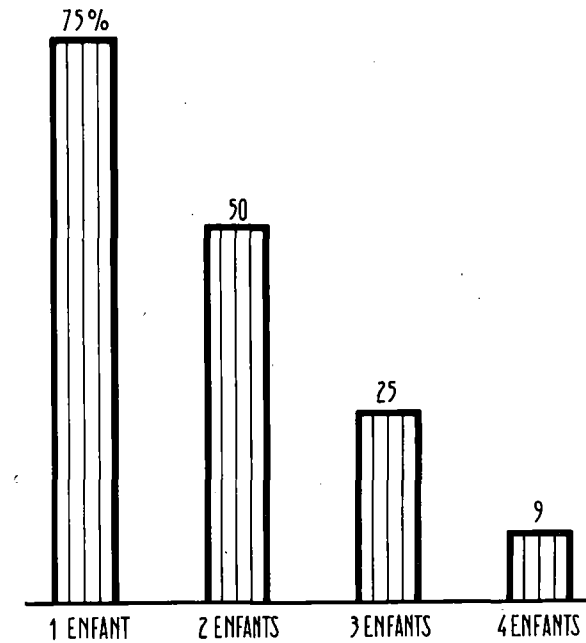
Nous l'avons dit, une famille est composée d'un plus ou moins grand nombre de personnes. Elle augmente avec les naissances, elle diminue avec les départs des enfants arrivés à l'âge adulte. Il est donc intéressant de connaître, en fonction de l'âge du chef de famille, l'évolution moyenne de la taille de la famille.



GRAPHIQUE XX. — Naissances et durée du mariage. Taux de fécondité (nés vivants seulement, non compris les enfants nés avant le mariage actuel).



GRAPHIQUE XXI. — Naissances et durée du mariage (courbes cumulatives).



GRAPHIQUE XXII. — Productivité des couples après 7 ans de mariage. Sur 100 nouveaux mariés, après 7 ans de mariage, les trois quarts ont eu au moins 1 enfant, la moitié ont eu au moins 2 enfants, le quart ont eu au moins 3 enfants.

4° MÉNAGES ORDINAIRES PAR AGE DU CHEF DE MÉNAGE ET TAILLE DU MÉNAGE

Le tableau suivant fait apparaître que le nombre moyen de personnes augmente avec l'âge du chef du ménage pour atteindre son maximum entre 35 et 44 ans, âge à partir duquel la taille des ménages tend à diminuer pour atteindre à 75 ans et plus son nombre le plus bas.

Age du chef de ménage	Ménages	Nombre moyen de personnes par ménage
Moins de 25 ans	267 060	2,2
25 à 34 ans	2 153 680	3,5
35 à 44 ans	2 200 260	3,9
45 à 54 ans	3 124 560	3,5
55 à 64 ans	2 574 980	2,7
65 à 74 ans	2 018 840	2,2
75 ans et +	1 078 660	1,9
Tous âges	13 418 040	3,1

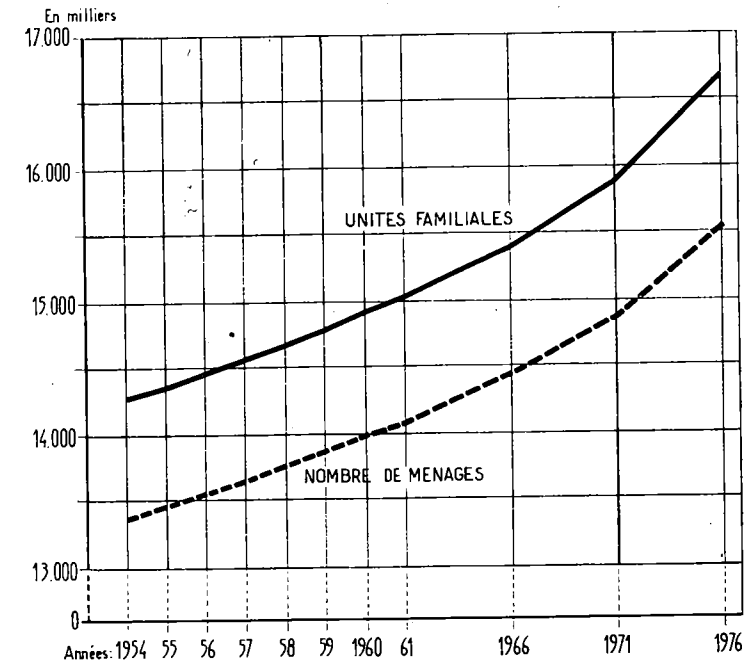
Ménages ordinaires
suivant le nombre de personnes du ménage par sexe
et groupe d'âge du chef de ménage.

Age du chef de ménage	-25 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et +	Tous âges
Hommes mariés (%)								
Nombre de ménages.	148 210	1 822 840	1 792 580	2 344 320	1 601 480	938 820	340 380	8 989 660
	%	%	%	%	%	%	%	%
Ménages composés de 1 personne.....	1,5	1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,2
2	44	17,7	11,8	23,2	44	60,4	69,5	29,6
3	35,2	29,3	22,3	25,9	24,3	18,8	15,2	24,6
4	12,9	26,3	25,5	20,2	13,2	8	5,7	19,2
5	4,5	14,7	18,5	13,2	7,9	5,1	3,5	12,2
6 et +	1,9	11	20,8	16,3	9,3	6,3	4,6	13,2
Femmes (%)								
Nombre de ménages.	51 840	159 720	246 900	510 940	751 160	861 800	564 440	3 146 800
	%	%	%	%	%	%	%	%
Ménages composés de 1 personne.....	67,8	47,3	32,8	39,5	53,8	67,1	70,7	56,4
2	20,8	23,2	27,3	27,6	23,6	18,8	17,7	22,2
3	7,3	15	18,4	14,9	9,8	6,7	6,2	10
4	2,5	7,8	10,8	8,4	5,9	3,6	2,7	5,4
5	0,8	3,7	5,4	4,6	3,5	1,9	1,4	3
6 et +	0,8	3	5,3	5	3,4	1,9	1,3	3
Hommes (autres que mariés) (%)								
Nombre de ménages.	66 980	171 120	160 780	269 300	222 340	218 220	173 840	1 282 580
	%	%	%	%	%	%	%	%
Ménages composés de 1 personne.....	72,7	58,4	47,2	45,3	49,5	56,6	59,3	53,3
2	17	20,4	25,9	27,5	25,3	22	22,4	23,7
3	5,4	10,3	12,1	12,8	11	8,6	8,4	10,4
4	2,7	5	6,8	6,9	6,3	5,5	4	5,7
5	1,2	2,9	3,9	3,5	3,7	3,6	2,9	3,3
6 et +	1	3	4,1	4	4,2	3,7	3	3,6

Les tableaux précédents donnent la composition des ménages en tenant compte de l'âge du chef de famille et du sexe. Lorsque le chef de ménage est un homme marié, la composition des ménages varie sensiblement en fonction de l'âge du chef de famille. Lorsque ce dernier est une femme ou un homme non marié, la composition des ménages présente une assez grande stabilité quel que soit l'âge du chef de ménage. Dans ces deux derniers groupes (chef de ménage femme ou homme non marié) les plus grands pourcentages sont toujours dans le groupe des ménages composés d'une seule personne; ce fait semble refléter surtout l'importance des ménages composés de célibataires.

VI. — LA COHABITATION

Les ménages sont des unités constituées par l'ensemble des personnes habitant dans un même logement. La majorité des ménages est constituée par la famille au sens strict du mot (le père, la mère, les enfants). Les autres ménages ont une composition plus complexe : soit qu'un jeune



GRAPHIQUE XXIII. — Evolution probable du nombre des ménages et des « unités familiales ». (Dans l'hypothèse d'un même pourcentage de cohabitation.)

(Graphique publié par l'I. N. S. E. E. dans *Etudes statistiques*, n° 2, avril-juin 1961.)

couple recueille des parents (ascendants), soit qu'un ménage héberge des enfants mariés (descendants), soit enfin qu'un ménage héberge d'autres parents, des sous-locataires, des amis. Il est donc nécessaire, pour étudier la cohabitation, de dissocier les ménages en fractions élémentaires ayant pour base la famille au sens restreint de ce mot. Nous appellerons cette unité de base « unité familiale » (graphique XXIII).

(1) Les données sur « la cohabitation » sont issues d'un travail de FEBVAY et G. GALOT, administrateurs à l'I. N. S. E. E., publié dans *Etudes statistiques*, n° 2, avril-juin 1961.

La subdivision des 13 377 300 ménages en unités familiales donne :

10 887 900 unités familiales de structure simple (sans ascendant, parent ou autre personne);

1 629 200 unités familiales complexes (comprenant un ou plusieurs ascendants, parents ou autres personnes);

860 100 unités familiales principales (recueillant une ou parfois deux unités familiales secondaires), dont 742 500 de structure simple et 117 500 de structure complexe.

% nombres et structures des unités familiales.

76,1	10 887 900	Structure simple.
11,4	1 629 200	Structure complexe.
6,2	860 100	Unités principales.
6,3	895 400	Unités secondaires.
100	14 272 600	Total des unités familiales.

EN RÉSUMÉ. — 76,1 % des unités familiales sont de structure simple, c'est-à-dire constituées au sens strict du mot famille (parents, enfants).

11,4 % sont des unités familiales complexes; elles recueillent un ou plusieurs ascendants, parents ou autres personnes.

6,2 % sont des unités familiales principales; elles recueillent une ou parfois deux unités familiales secondaires. Parmi celles-ci, certaines recueillent, en plus, un ou plusieurs ascendants, parents ou autres personnes; elles représentent près de 1 % de l'ensemble des unités familiales et 13,7 % des unités familiales principales.

6,3 % sont des unités familiales secondaires recueillies par les unités familiales principales.

On obtient, par addition : 3 384 700 unités familiales (soit 23,9 % de l'ensemble) soumises à une cohabitation; celle-ci est parfois souhaitée et bien supportée, parfois non désirée et cruellement ressentie.

En fait, 2 489 300 unités familiales possédant un logement (soit 18,6 % recueillent un ou plusieurs ascendants, parents ou autre personne, ou encore une unité familiale secondaire.

Les nombres des personnes isolées des catégories A (ascendants), P (parents), R (autres personnes non apparentées), qui viennent s'inté-

grer dans les unités familiales uniques ou principales et qui, elles-mêmes, ne forment pas une unité familiale, sont les suivants :

A	785 000	39,4
P	708 000	35,6
R	497 000	25
<i>Total</i>	1 990 000	100

La majeure partie (80,4 %) des unités familiales secondaires (720 000 sur 895 000) sont formées d'un couple, 278 000 n'ont pas d'enfants et 442 000 en ont au moins un.

278 000 couples sans enfant	38,6
442 000 couples avec un ou plusieurs enfants ..	61,4
<i>720 000</i>	100

A chaque âge, la presque totalité des hommes mariés sont chefs d'unités familiales (unique, principale ou secondaire). La proportion de chefs d'unités familiales secondaires parmi les chefs d'unités familiales est donc une mesure de cohabitation (tableau suivant) :

Groupes d'âges	Agri- culteur ou ancien agri- culteur	Non agri- culteur rural	Non agri- culteur urbain	Non agri- culteur région parisienne	En- semble
—25 ans	46,4	34,8	36,2	28,4	35,9
25 à 34 ans	29,7	14,7	13,2	13,6	16,6
35 à 44 ans	10,7	6	4,7	3,9	6,1
45 à 54 ans	3,8	2,6	2	1,3	2,4
55 à 64 ans	2,3	2	1,6	1	1,7
65 ans et +	8,6	4,5	3,4	3,2	5,2
<i>Total</i>	10,8	7,3	6,3	5,5	7,4

La cohabitation est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain. elle varie en fonction inverse du degré d'urbanisation des populations. La cohabitation est d'autant plus élevée que l'âge du chef d'unité familiale secondaire est plus faible; exception faite du groupe d'âge le plus élevé (65 ans et plus) où le pourcentage se relève.

La répartition des unités familiales secondaires suivant le lien avec le chef de ménage est la suivante :

— Lien avec personne apparentée :

Lien « enfant »	687 500	(81 %)
Lien « ascendant »	103 900	(12,2 %)
Lien « autre parent »	58 000	(6,8 %)
	849 400	(100 %)

— Lien avec personne non apparentée :

Ami	20 800	(45,2 %)
Pensionnaire	14 400	(31,3 %)
Sous-locataire	10 800	(23,5 %)
	<u>46 000</u>	<u>(100 %)</u>

— Lien avec « personne apparentée »	849 400	(95 %)
— Lien avec « personne non apparentée »	46 000	(5 %)
	<u>895 400</u>	<u>(100 %)</u>

Un cas de cohabitation fréquente est celui de deux générations successives; il y a ainsi cohabitation de deux couples dans 418 200 cas.

-- dans 349 800 cas, soit 83,7 %, le chef de ménage est dans le couple des ascendants.

— dans 68 400 cas, soit 16,3 %, le chef de ménage est dans le couple des enfants.

<u>418 200</u>	<u>100 %</u>
----------------	--------------

D'autre part, 774 100 couples vivent avec un ascendant :

— dans 215 500 cas, soit 27,8 %, l'ascendant est le chef de ménage.

— dans 558 600 cas, soit 72,2 %, le chef de ménage est dans le couple des enfants.

<u>774 100</u>	<u>100 %</u>
----------------	--------------

Dans 88 400 cas, il y a cohabitation d'un couple d'ascendants et d'un enfant sans conjoint.

— dans 70 900 cas, soit 80,2 %, le chef de ménage est dans le couple des ascendants.

— dans 17 500 cas, soit 19,8 %, le chef de ménage est l'enfant sans conjoint.

<u>88 400</u>	<u>100 %</u>
---------------	--------------

Dans 193 600 cas, il y a cohabitation d'un ascendant sans conjoint et d'un enfant sans conjoint.

Dans 48 700 cas, soit 25 %, le chef de ménage est l'ascendant
 Dans 144 900 cas, soit 75 %, le chef de ménage est l'enfant.

<u>193 600</u>	<u>100 %</u>
----------------	--------------

Du point de vue de la politique du logement, ce sont surtout les cohabitations de familles qui présentent le plus d'intérêt. Le tableau suivant résume l'ensemble de ces cas. Au total, on dénombre 615 400 cohabitations de deux familles, soit 4,6 % des ménages.

Composition de l'unité familiale secondaire	Composition de l'unité familiale principale								
	Homme ou femme avec enfants	Couples				Total général	%		
		Sans enfant	%	Avec enfants	%				
Homme ou femme avec enfant	13 900 (21,8 %)	12,1	62 000 (17,5 %)	54	38 900 (19,8 %)	33,9	114 800 (18,7 %)	100	
Couple.	Sans enfant.	18 200 (23,5 %)	8,9	102 100 (28,7 %)	49,8	84 200 (42,8 %)	41,3	204 500 (33,2 %)	100
	Avec enfant.	31 800 (49,7 %)	10,7	190 700 (53,8 %)	64,4	73 600 (37,4 %)	24,9	296 100 (48,1 %)	100
<i>Total général</i>	63 900 (100 %)	10,4	354 800 (100 %)	57,6	196 700 (100 %)	32	615 400 (100 %)	100	

La majorité des unités familiales principales sont constituées par des couples sans enfants; le plus grand nombre d'unités familiales secondaires est constitué de couples ayant des enfants.

CONCLUSION

Eu égard au nombre de constructions nouvelles, les renseignements sur le logement français, tirés du recensement général de la population de 1954, peuvent paraître, à l'heure actuelle, dépassés. Il nous a paru toutefois intéressant de faire le point de la situation à cette époque, car elle marque en quelque sorte le début d'une période active de renouvellement du patrimoine immobilier. Ce travail constitue donc une base de comparaison pour l'étude de l'évolution du logement.

Le logement français apparaissait en 1954 comme un habitat relativement petit, 41 % des logements ne possédant que deux pièces ou plus. La majorité des logements étaient déjà implantés dans des zones urbanisées (59 %). L'équipement sanitaire des logis était très insuffisamment développé puisque 27 % seulement étaient pourvus d'un W.-C. situé à l'intérieur de l'appartement, 10 % seulement avaient une baignoire ou une douche et 10 % étaient munis d'un chauffage central.

Parmi les liaisons que nous avons essayé de déterminer entre logements et occupants, les petits logements sont apparus, en général, surpeuplés, alors que les grands apparaissent en sous-peuplés. Les trois quarts des ménages étaient composés d'une famille au sens restreint de

ce mot; enfin, plus d'un tiers des occupants d'un logement étaient propriétaires de ce dernier.

Au terme de cette étude, nous tenons à rappeler que nous n'avons voulu donner qu'une vue d'ensemble du problème du logement en France. De nombreux points auraient mérité, certes, d'être étudiés plus longuement. Nous avons préféré rester sur une prudente réserve et ne pas traiter, entre autres aspects, celui du grave problème de la crise, d'autant plus que le dernier recensement général de la population (mars 1962) apportera sous peu des données précises qui permettront de juger l'influence des constructions nouvelles sur les structures générales de l'habitation.

De même, en ce qui concerne l'évaluation des besoins futurs, il eut été utile de connaître l'évolution passée et les diverses sortes de cohabitations. Or, le remarquable travail de MM. FEBVAY et G. GALOT (1) est le premier qui ait été réalisé en France sur la cohabitation.

On peut avancer sans trop de risque que les diverses sortes de cohabitations deviendront de moins en moins fréquentes. La tendance générale de la population à la concentration dans les agglomérations urbaines, où les ménages tendent plus qu'ailleurs à se réduire à des « familles » comprises au sens restreint du mot, sera à cet effet un facteur déterminant. Il est donc probable que les besoins en logements augmenteront, de ce fait, légèrement plus qu'un calcul rapide, basé sur l'évolution de la population, ne le laisserait prévoir.

Travail de la Section de Techniques Sanitaires, présenté par

CL. MOINE.

(1) La composition des ménages au recensement de 1954. Etudes statistiques, avril-juin 1961.

MORTALITÉ GÉNÉRALE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE (PREMIER TRIMESTRE 1962)

Nous publions les renseignements sur la Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les décès de personnes domiciliées et les personnes non domiciliées dans la ville; seule, une statistique ne comprenant que les domiciliés à une valeur réelle.

TABLEAU I
PREMIER TRIMESTRE 1962

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.
T. = Taux pour 10 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 850 189		
Marseille	699 421	2 347	134
Lyon	471 270	1 524	129
Toulouse	268 863	895	133
Bordeaux	257 946	827	128
Nice	244 360	908	148
Nantes	222 790	682	123
Strasbourg	215 909	649	120
Lille	201 289	789	157
Saint-Etienne	194 515	626	129
Le Havre	158 970	561	141
Toulon	151 341	459	121
Nancy	124 797	328	105
Rennes	124 122	363	117
Brest	123 858	356	115
Reims	121 145	389	128
Rouen	116 540	383	132
Grenoble	116 440	345	118
Clermont-Ferrand	113 390	318	112
Dijon	112 844	355	126
Le Mans	111 891	363	122
Angers	110 722	279	101
Roubaix	110 067	535	195
Limoges	105 990	381	144
Mulhouse	104 998	360	137

TABLEAU 1 (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Amiens	101 046	375	149
Montpellier	97 501		
Metz	96 786	272	107
Versailles	91 414	193	84
Nîmes	89 130	287	129
Besançon	81 503	218	107
Orléans	76 439	258	135
Argenteuil	73 295	149	81,7
Perpignan	70 051	252	144
Avignon	62 768		
Aix-en-Provence	59 800	176	117
Troyes	58 819	181	123
La Rochelle	78 799	171	116
Pau	54 322	176	130
Bourges	53 879	189	141
Saint-Quentin	53 866	228	169
Lorient	53 660	181	135
Poitiers	52 633	150	114
Colmar	51 352	146	114
Belfort	47 437	106	89,3
Rueil-Malmaison	47 228	66	56,1
Valence	46 408	114	98,3
Chalon-sur-Saône	41 630	125	120
Saint-Brieuc	41 522	121	117
Lens	40 753	113	111
Châlons-sur-Marne	40 659	85	83,6
Tarbes	40 242	112	111
Anancy	39 545	82	83
Chambéry	38 756	94	97,1
Montauban	38 321	129	135
Cherbourg	38 262	126	132
Niort	37 395	102	109
Brive-la-Gaillarde	36 088	122	136
Albi	34 693	131	151
Saint-Germain	34 065		
Bayonne	32 575	108	132
Narbonne	32 060	117	146
Bourg-en-Bresse	30 832	80	104
Vannes	30 789	102	133
Auxerre	29 383	86	117
Chartres	28 750	131	182
Dieppe	26 427	355	126
Moulins	24 437	89	146
Alençon	23 671	72	122
Chaumont	22 153	47	84,8
Laon	21 931	45	82,1
La Roche-sur-Yon	19 576	49	100
Gap	18 895	48	102
Evreux	17 684	71	161
Bar-le-Duc	16 609	44	106
Auch	16 382	70	171
Lons-le-Saunier	15 030	34	90,5
Vesoul	13 051	31	92
Privas	8 058	13	64,5
Foix	7 621	37	194

Le Gérant : G. MASSON.

Imprimé par Soullisse et Cassegrain, à Niort (France), 1962.

Dépôt légal : 3^e trim. 1962. N^o d'ordre : 548.Masson et C^o, Edit., Paris. Dépôt légal : 3^e trim. 1962. N^o d'ordre : 3911.

(Printed in France.)

LES MONOGRAPHIES

DE

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.

MONOGRAPHIES DÉJÀ PARUES

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n^o 1.

Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde, par P. F. Denoix, 1953..... *Epuisée.*

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n^o 2.

L'économie de l'alcoolisme, par L. Dérobert, 1953. *Epuisée.*

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n^o 3.

Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947, par Ch. Candiotti et M. Moine, 1953 **9 NF**

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n^o 4.

Contribution à l'étude de l'anophélie en Corse, par C. Toumanoff, 1954 **12 NF**

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n^o 5.

De la diversité de certains cancers, par P. F. Denoix, 1954 *Epuisée.*

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n^o 6.

La lutte préventive contre les maladies infectieuses de l'homme et des animaux domestiques au moyen des vaccins, par G. Ramon, 1955..... **12 NF**

(Suite au verso.)

LES MONOGRAPHIES
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 7.*
Etudes de Sociopsychiatrie, par H. Duchène, 1955. 9 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 8.*
Rapport sur la fréquence et la sensibilité aux insecticides de « *Pediculus Humanus Humanus*, K. Linnæus », 1758 (« Anoplura ») dans le Sud-Est de la France, par R. M. Nicoli, 1955. 5 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 9.*
Etude sur la maladie de Bouillaud et son traitement, par J. Chevallier, 1956. 11 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 10.*
Rapport d'enquête sur la réadaptation fonctionnelle des adultes en France, par H. G. Poulizac, 1956. 10 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 11.*
Etude du comportement alimentaire du tuberculeux en sanatorium, par F. Vinit et J. Trémolières, 1957. 12.50 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 12.*
Le Cancer chez le Noir en Afrique française, par P. F. Denoix et coll., 1957. 15 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 13.*
Broncho-pneumopathies à virus et à Rickettsies chez l'enfant, par R. Sohier et coll., 1957. 13 NF

LES MONOGRAPHIES
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 14.*
L'assistance psychiatrique aux malades mentaux d'origine nord-africaine musulmane, en métropole, par G. Daumezon, Y. Champion et coll., 1957. 12 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 15.*
Documents statistiques sur l'épidémiologie des infections typho-paratyphoïdiques de la poliomyélite et des brucelloses en France en 1954 et 1955, par P. Chassagne et Y. Gaignoux, 1958. 11 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 16.*
I. Pathologie régionale de la France, par R. Marot, 1958. 35 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 17.*
II. Pathologie régionale de la France, par R. Marot, 1958. 34 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 18.*
De la destruction des bactéries par la chaleur. Etude de l'efficacité de la pasteurisation du lait, par A. Nevot et coll., 1958. 14 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 19.*
Le Cancer au Moyen-Orient - Israël et Iran - Données épidémiologiques, par C. Laurent et J. Leguérinais, 1960. 13 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 20.*
Problèmes posés par la définition des aliments (Hôpital Bichat, 13-14 mai 1960), par l'Unité de Recherche de Nutrition Humaine, 1960. 15 NF

(Suite au verso.)

LES MONOGRAPHIES
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 21.*
Accidents du travail et facteur humain. par
H. G. Poulizac, 1960 **18 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 22.*
**Enquête sur les enfants et les adolescents atteints
d'infirmité motrice.** par F. Alison, J. Fabia et
J. Raynaud, 1961 **11 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 23.*
**L'hospitalisation des enfants. Une étude de pédiatrie
sociale dans l'agglomération parisienne.** par
P. Straus, 1961 **16 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 24.*
**Méthodes psychologiques, pédagogiques et
sociales en psychiatrie infantile,** sous la direc-
tion de G. Amado, 1961 **19 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 25.*
**Epidémiologie et prophylaxie de la variole. Etude
spéciale des incursions de la variole à Paris,
depuis ces dernières années. Dédutions épidé-
miologiques et prophylactiques.** par J. Boyer et
A. Roussel, 1962 **9,50 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 26.*
**Le cancer au Moyen-Orient. II. Turquie et Liban.
Données épidémiologiques,** par C. Laurent et
J. Leguérinçais *A paraître.*
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 27.*
La recherche médicale en 1961 (Rapport d'activité),
par J. P. Bader *A paraître.*

Vente des Monographies
à **L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**
3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (16^e) — AUTEUIL 32-84
N° de chèque postal : Institut National d'Hygiène, 9062-38 Paris

BULLETIN
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

CONDITIONS DE PUBLICATION

(6 numéros par an)

Prix de l'abonnement (1962) :

France et zone franc (Pays acceptant le tarif d'affranchissement
intérieur français pour les périodiques) **33 NF**

Règlement à Masson, par Mandat, Chèques postaux (Compte
599, Paris) ou Chèque bancaire.

ÉTRANGER :

Belgique et Luxembourg Fr. B. **437,50**
Autres pays \$ U. S. A. **8,75**

Prix également payables dans les autres monnaies, au cours
des règlements commerciaux, le jour du paiement. Règle-
ment par Banque Nationale.

Le Numéro : **5,50 NF**

Changement d'adresse : **0,50 NF**

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)
— Téléphone : DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce *Bulletin* assure la publication des informations sanitaires
recueillies par l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE dans le semestre
ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent
s'adresser à

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XVI^e)

*
**

Le *Recueil des Travaux* de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE
a été remplacé, depuis 1953, par la collection *Monographie de*
l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE (voir pages 805, 806, 807 et
808).



PRINTED IN FRANCE